

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à Monseigneur le Comte
DE PROVENCE.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

JUILLET 1772.

TOME XXXVIII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUILLET 1772.

*An Inquiry, in tho the nature, raiſe, and progre*s *of the fevers moſt common in London, as they have ſucceeded each other in the different ſeaſons for the laſt twenty years, with ſome Obſervations on the beſt method of treating them; By* WILLIAM GRANT, *M. D.*: c'eſt à-dire *Recherches ſur la nature, le commencement & le progrès des fievres qui regnent le plus communément à Londres, comme elles ſe ſont ſuccédées dans les différentes ſaiſons depuis 20 ans, avec quelques Obſervations ſur la meilleure maniere de les traiter; par M.* GUILLAUME GRANT, *Docteur en médecine. A Londres, chez* Cadell, 1771, *in-8°.*

PREMIER EXTRAIT.

QUOIQUE tous les Auteurs qui ont écrit ſur la pathologie regardent les altérations des qualités ſenſibles de l'air,

comme une des caufes les plus ordinaires des maladies, il faut convenir cependant que la plupart de ceux qui ont traité de la pratique paroiffent y avoir fait très-peu d'attention : ils ont à la vérité décrit les maladies qui proviennent de cette caufe, mais fans paroître avoir égard à leur rapport avec les faifons, ni à la maniere réguliere dont elles fe fuccedent chaque année, foit feules, foit en fe compliquant avec d'autres maladies; ce qui eft néanmoins de la plus grande importance, puifque cela fait connoître au Médecin la nature au moins d'une des maladies qui fe trouvent compliquées. M. Grant ayant tenu pendant feize ans un journal très-exact des maladies courantes à Londres, de leur commencement, leur progrès, leur plus haut période, où l'on peut les confidérer comme ftationnaires, & de leur déclin, s'eft convaincu par fon expérience que, fi les faifons & les vents étoient auffi conftans & auffi réguliers que la longueur des jours & des nuits, les épidémies fe fuccéderoient auffi réguliérement que les jours de chaque mois; mais le pays qu'il habite étant plus expofé qu'aucun autre aux plus grandes viciffitudes dans la même faifon, puifqu'il n'eft point de tems de l'année où l'on n'éprouve des féchereffes ou de l'humidité, & que les vents y foufflent de tous les quartiers, il n'eft pas étonnant que

les épidémies n'y ſuivent pas une marche parfaitement réguliere : d'ailleurs, les effets oppoſés du froid & du chaud ne ſont pas toujours en proportion du degré de chaud & de froid qui agiſſent en un tems donné, le froid qui ſuccede à la chaleur condenſant beaucoup plus que ſi le chaud n'eût pas précédé : auſſi remarque-t-on une très-grande différence entre les fievres du mois de Septembre & celles du mois de Mars, quoique la longueur des jours, la température de l'air & ſon humidité ſoient peu différentes.

Il eſt des pays où les ſaiſons ſont ſi régulieres, qu'on y peut prédire avec la plus grande certitude le retour des épidémies ; au lieu que, dans les climats où le tems eſt moins conſtant, on eſt obligé d'être toujours ſur ſes gardes pour découvrir l'inſtant où une épidémie eſt ſur ſon déclin, & va faire place à une nouvelle ; mais, ſi l'on ne peut pas y prédire la durée de chaque conſtitution, on connoît du moins très-exactement, ſelon M. Grant, l'ordre de leur ſucceſſion. On ſait, ajoute-t-il, que chaque été produit une diſpoſition aux fiévres qu'on appelle *putrides*, & que la nature ſe débarraſſe de l'humeur morbifique par la voie des entrailles, de la peau & des reins ; que cette diſpoſition ou conſtitution ſe termine par la *fievre dyſſentérique* de Sy-

denham, dont la crise se fait en partie par la peau & les reins, mais sur-tout par les intestins. On sait également que, vers l'équinoxe d'automne, la nature paroît disposée à déterminer la matiere morbifique vers les intestins, pour s'en débarrasser tout d'un coup par un *cholera-morbus*, ou par des évacuations fréquentes, mais peu copieuses, ce qui constitue les *dévoiemens d'automne*, ou par des évacuations qui se font de deux ou de trois jours l'un, comme dans la *nouvelle fievre* de Sydenham. Ces déterminations de la nature forment ce qu'on appelle la *constitution bilieuse*, à cause de l'augmentation de la sécrétion de la bile & de la couleur des évacuations, quoique cette augmentation de la sécrétion de la bile soit l'effet & non la cause de la maladie. Cette constitution se termine par la *fievre érysipélateuse*, qui differe, à beaucoup d'égards, de l'érysipele du printems : à celle-ci succede ce que M. Grant appelle *glutinosa spontanea*, qui se montre sous deux formes différentes, la *fausse péripneumonie* de Sydenham, & l'*atrabile*, ou la *maladie hypochondriaque avec matiere*. Cette constitution continue jusqu'aux gelées : alors commence la constitution inflammatoire, qui dure plus ou moins, selon le tems & les vents qui regnent pendant tout l'hiver & une partie du printems. Mais, dans cette

derniere saison, elle se complique avec la *fievre catarrhale*, les *fievres du printems*, les *dévoiemens*, les *éréſiypeles*, & la *fievre humorale* ou *synoque non putride* des anciens. Cette disposition dure jusques vers le solstice d'été, où elle fait place à la *synoque putride.*

M. Grant conclut de ce que les saisons produisent invariablement certaines altérations dans nos corps, qui les disposent aux différentes maladies épidémiques; il en conclut, dis-je, qu'un Médecin ne peut se flatter d'exercer sa profession avec quelque succès, qu'autant qu'au premier coup-d'œil il est en état de les reconnoître dans leurs différens périodes, soit qu'elles soient simples, soit qu'elles soient compliquées les unes avec les autres, ou avec d'autres maladies, soit aiguës, soit chroniques; & que quiconque ose traiter une fievre sans connoître la constitution régnante, est un charlatan, qu'on devroit chasser de la Société comme une peste publique. Il prétend encore que cette influence des saisons démontre combien est absurde la prétention de ceux qui cherchent des remedes universels, ou des spécifiques qu'on peut donner indistinctement, dans toutes les saisons, pour les maladies qui portent le même nom, ou qui sont en apparence les mêmes, & fait voir le danger qu'il y a à adopter un sys-

tême quelconque, ou à faire dériver toutes les maladies qui portent le même nom de la même cauſe : en un mot, de ſuivre ce qu'on appelle la *routine* dans le traitement des mêmes maladies dans les différentes ſaiſons de l'année ; ce qu'il démontre ſans replique par le traitement de la petite-vérole.

Il finit ſon introduction, dont je viens de préſenter le précis, en exhortant les jeunes Médecins à ſe familiariſer parfaitement avec les différentes conſtitutions épidémiques, à bien obſerver les effets du chaud & du froid, ceux du froid ſec & du froid humide, de la chaleur accompagnée de ſéchereſſe ou d'humidité, & ceux des différens vents ; à remarquer avec ſoin les effets de chaque conſtitution épidémique ſur les perſonnes de différens tempéramens : il veut en outre qu'il ait égard à la ſituation du lieu de réſidence du malade, à ſa maniere de vivre, aux indiſpoſitions auxquelles ſa famille, ou les gens de ſa profeſſion ſont le plus expoſés, les effets que les changemens de ſaiſons ont coutume de produire ſur lui. En obſervant ces regles, ajoute-t-il, un homme attentif, avec un peu de bon ſens, ſera en état de diſtinguer les différentes épidémies qui ſe ſuccedent, de reconnoître ſi elles ſont ſimples ou compliquées, & aura, par conſéquent, de grands avantages

ſur ceux qui n'ont pour ſe guider que le ſymptôme actuel, ou le rapport du malade ou d'une garde imbécille.

A ces inſtructions que M. Grant a cru devoir donner aux jeunes Médecins, il en joint une autre qui ne paroîtra pas d'une moindre importance: » c'eſt qu'on ne peut » guere ſe flatter de guérir une maladie par » les ſecours de la médecine, ſi on ne con- » noît pas bien les procédés que la nature » a coutume de ſuivre pour la terminer. « Ce qui démontre combien il eſt important de bien connoître la marche de la nature, &, par conſéquent, les inconvéniens qui doivent réſulter néceſſairement de la précipitation avec laquelle on adminiſtre les premiers remedes, dont les effets, ſe confondant avec ceux de la maladie, non-ſeulement dérangent la nature, mais encore empêchent que le Médecin ne les diſtingue les uns des autres.

Enfin, il obſerve qu'outre les maladies épidémiques qui ont leur cauſe dans l'influence des ſaiſons, il y en a deux autres eſpeces; l'une, produite par une contagion particuliere à un certain pays; l'autre, par quelque combinaiſon accidentelle qui peut ſe faire dans tous les pays. Ces deux ſortes de maladies ne peuvent ſe propager hors des lieux où elles ont pris naiſſance, que par voie de contagion; mais elles ſont tou-

jours plus ou moins altérées par la constitution propre à la saison ; car on observe qu'une certaine saison accélere, qu'une autre retarde ou même arrête absolument leurs progrès : d'où il résulte que les maladies sont rarement simples, & qu'il est de la plus grande importance de faire attention à leur complication. Pour procéder avec quelqu'ordre, il commence d'abord par traiter de la fievre d'accès, 1° parce que c'est de toutes les maladies la mieux connue ; 2° parce que, lorsqu'elle est simple, elle n'est accompagnée d'aucun danger ; 3° parce qu'alors on peut l'arrêter par un spécifique ; 4° enfin, parce qu'elle est commune à toutes les saisons de l'année, & que, par conséquent, elle se complique tour-à-tour avec la constitution épidémique dominante. Il traite ensuite de chacune de ces constitutions dans l'ordre suivant : la constitution inflammatoire, la catarrhale, la synoque non putride, la constitution putride, la synoque putride, la constitution bilieuse, la constitution atrabilaire, la fausse péripneumonie. Je vais tâcher de faire connoître sa marche & ses principes.

La fievre d'accès n'est pas la même maladie dans toutes les saisons de l'année : elle se termine différemment, si on l'abandonne à elle-même, &, par conséquent, elle exige de la part de l'art un traitement dif-

férent. La fievre d'automne eſt une maladie aiguë, qui dégénere communément en une maladie chronique; celle du printems eſt une maladie *demi-aiguë*, qui dégénere en maladie aiguë, ou ſe termine en une ſanté parfaite : car le froid rend intermittentes les fievres d'accès que M. Grant appelles *informes* ; & le chaud, au contraire, rend continue les fievres intermittentes, ou les amene à une criſe parfaite. Les remedes échauffans ou rafraîchiſſans produiſent à-peu-près les mêmes effets; de ſorte que, quoique les fievres du printems & celles de l'automne ſoient regardées comme la même maladie, cependant elles demandent un traitement fort différent. On obſerve dans tous les pays où la fievre eſt une maladie endémique, qu'il y a certains vents qui affectent les perſonnes qui ont quelque diſpoſition à la fievre. Si la fin de Juillet ou le commencement d'Août ont été pluvieux, & que les vents du nord aient ſuccédé, elles ſentent une grande propenſion au ſommeil; il y en a même quelques-unes qui ſont aſſoupies pendant quelques jours; mais ſi les vents du nord continuent pendant quelque tems, ſur-tout s'ils ſont accompagnés de pluie ou de neige, il leur ſurvient une fievre, laquelle, ſi on l'abandonne à la nature, prend la forme de l'eſpece d'intermittente qui eſt la plus analogue

A vj

à leur conſtitution ; de ſorte que les mêmes cauſes extérieures qui produiſent une fievre-tierce dans certains ſujets, en produiront une quarte dans d'autres : il y a des années cependant dans leſquelles la fievre-quarte prévaut, malgré la différence des tempéramens. Parmi les étrangers, quelques perſonnes qui n'avoient pas eu de fievre auparavant ; les enfans, les pauvres gens mal nourris, ceux qui habitent des maiſons humides, où ils font peu de feu ; les perſonnes légérement vêtues, ou expoſées à l'humidité de la nuit, celles qui boivent de mauvaiſe eau & des liqueurs vapides ; celles qui vivent d'herbes, de mauvais fruits, & même de poiſſons molaſſes, ſont ſaiſis de langueur, de perte d'appétit, qui augmente très-promptement : la fievre ſe déclare ; cette fievre, à la vérité, devient au bout de quelques jours rémittente, mais il arrive ſouvent qu'elle dure très-long-tems avant d'arriver à une véritable intermiſſion, à moins qu'il ne ſurvienne des froids un peu vifs. Les bons vivans, les perſonnes qui font de bons feux, qui ont de bonnes nourritures, des habits bien chauds, échappent ordinairement, à moins qu'elles n'aient été affoiblies par quelque grande évacuation. Cette fievre, que tous les Praticiens veulent qu'on diſtingue avec ſoin de toutes les autres, n'a cependant pas été décrite d'une maniere à la caractériſer parfaitement ;

c'eſt ce qui a engagé M. Grant à en donner une nouvelle deſcription, dont je vais tracer ſeulement les principaux traits.

1° On ne l'obſerve à Londres que dans certaines ſaiſons, & lorſque les vents de nord & de nord-eſt regnent. 2° Le friſſon, dans la premiere invaſion, eſt plus vif & plus long que dans aucune autre fievre. 3° Il eſt ſuivi d'une fievre ardente & de tous les ſymptômes qui paroiſſent augmenter jusqu'au moment de la rémiſſion : alors le malade éprouve un peu de froid, ou une diſpoſition à la ſueur ; le ventre eſt un peu plus lâche, ou quelqu'une des excrétions aqueuſes paroît augmenter; le pouls eſt irrégulier, mais toujours plus fréquent qu'il ne devroit être ; les urines varient auſſi beaucoup : il en eſt de même des douleurs de tête, du dos, des reins, du ventre ; en un mot, la grande irrégularité de cette fievre & des ſymptômes qui l'accompagnent, eſt un des caracteres de *la ſievre d'accès informe*, comme l'appelle M. Grant, ou d'une fievre qui doit devenir intermittente. 4° Au bout de quelques jours on apperçoit ſenſiblement de la rémiſſion, & alors cette fievre a quelque reſſemblance avec ce qu'on appelle fievre lente nerveuſe, fievre bilieuſe, ou fievre milliaire; mais il eſt aiſé de les diſtinguer : je ne ſuivrai pas l'Auteur que j'analyſe dans les détails où il entre tou-

chant ce diagnostic. 5° Perſque toutes les fievres d'automne commencent par cette fievre rémittente, qui continue à être informe jusqu'à ce qu'elle ait détruit la cauſe qui la produit, ou que le tems ſoit devenu ſenſiblement plus froid : par conſéquent, plus elle commence de bonne heure, plus long-tems elle eſt à prendre une forme réguliere; &, au contraire, c'eſt-là ſur-tout ce qui la diſtingue des fievres du printems : car les fievres intermittentes du printems, qui ſont telles dès leur commencement, dégénerent fréquemment en fievres continues, à meſure que le tems devient plus chaud; &, s'il ſurvient tout-à-coup une chaleur humide (comme cela arrive ſouvent dans les Pays-bas) la fievre devient généralement continue, comme ſi on eût employé mal-à-propos des remedes échauffans; &, quoique, dans quelques cas, on puiſſe la rappeller à ſon type régulier par des évacuations procurées à propos, cependant, dans pluſieurs ſujets, elle dégénere en fievre bilieuſe, ou en inflammation particuliere. 6° Lorſque cette fievre a continué pendant quelques jours, les rémiſſions deviennent plus longues & plus irrégulieres; les accès, quoique plus courts, ſont plus violens; les ſueurs, ou les autres excrétions aqueuſes, ſont plus abondantes, & le malade ſe plaint enſuite de la perte de ſes forces : alors les

urines deviennent très-troubles, à mesure qu'elles se refroidissent : c'est une crise, &, selon toutes les apparences, la fin de la fievre (à la fréquence du pouls près) pour quelques heures, pendant lesquelles le malade éprouve un sommeil qui le rafraîchit beaucoup, il sent un peu d'appétit lorsqu'il est réveillé ; il change de linge, & se croit délivré de sa maladie. Mais, bientôt après, il se plaint de lassitude ; il éprouve des bâillemens ; il sent des douleurs dans les reins, la tête, les membres ; il éprouve un sentiment de froid par-tout le corps, auquel succede un frissonnement qui commence communément aux dents & aux joues, & est accompagné de la pâleur, ou quelquefois de la lividité des ongles, des levres, du nez : la respiration est courte, fréquente, tremblante ; il survient en même-tems de l'oppression ou de l'anxiété, des nausées, quelquefois du vomissement : le pouls devient dur, petit & fréquent ; la bouche & la gorge seches ; l'urine pâle & limpide, ou enflammée & crue.

A ce spasme général succede une atonie : le malade paroît plus calme ; sa respiration est plus pleine, mais accompagnée de soupirs ; le pouls commence à battre plus distinctement, quoique toujours plus fréquent & plus dur : on commence à sentir de la chaleur autour de la poitrine ; delà elle s'étend

par-tout le corps, & augmente au point de devenir brûlante : elle eſt accompagnée d'un pouls fort, la face devient rouge, les yeux étincelans, & ſouvent il ſurvient un peu de délire : les autres ſymptômes continuent. Si le malade rend quelqu'urine, elle eſt haute en couleur & crue ; il demande continuellement à boire, mais boit peu à la fois ; cela continue juſqu'à ce qu'il ſurvienne un peu de moiteur dans la paume de ſes mains, à la tête, au col, à la poitrine, & enfin par-tout le corps. A meſure que cette moiteur paroît, le pouls devient plus mol, quoiqu'il ſe ſoutienne toujours plein ; le viſage conſerve ſa rougeur ; mais la chaleur de la peau diminue, ainſi que la ſoif. L'urine ſort alors abondamment ; elle paroît trouble comme de la petite biere, mais elle ne tarde pas à s'éclaircir, & à laiſſer tomber au fond du pot-de-chambre un ſédiment abondant, qui incruſte même tous ſes parois, & la ſurface ſe couvre d'une pellicule. Lorſqu'on examine le ſédiment, on y trouve toujours quelque choſe qui reſſemble à de la brique pilée. Enfin, le malade ſent de la propenſion au ſommeil ; & , au bout de quelque tems, il s'éveille, ne ſentant plus que de la foibleſſe, de la fatigue & un peu de ſoif ; le pouls eſt mol, ſans plénitude, & un peu fréquent. On pourroit imaginer, d'après les ſueurs abondantes qu'éprouve le

malade, qu'il devroit avoir le ventre resserré; bien loin delà, il arrive souvent qu'il est relâché; les évacuations sont abondantes & toujours molles, si la crise est complete: c'est même là la marque d'une crise complete, & ce qui la distingue de la crise partielle ou incomplete; car, comme la fievre est un spasme & une constriction universelle, la crise parfaite consiste dans un relâchement universel & l'ouverture de tous les couloirs; au lieu que la crise partielle n'est que le relâchement d'une partie de ces mêmes couloirs, les autres restant toujours fermés.

Après ce tableau, M. Grant expose les différentes formes que les fievres prennent en automne; & il observe à ce sujet que, si, au lieu de suivre la marche qu'il vient de tracer, les malades sont pris de frisson, suivi de l'accès en chaud, sans sueurs, mais avec un flux d'urine, une salivation ou une diarrhée, il est rare que l'intermission soit complete; mais si, à la suite du frisson & de l'accès en chaud, il ne survient aucune évacuation, il y a tout lieu de craindre que la maladie ne prenne le caractere d'une fievre continue, si on n'y met ordre. C'est cependant toujours une fievre bilieuse ou une fievre d'accès.

Ces fievres d'automne, lorsqu'elles durent long-tems, disposent le malade à en

éprouver des retours dans tout le reſte de leur vie ; elles lui donnent une complexion pâle, jaune, une fibre lâche, de l'abattement, de la foibleſſe, des ſueurs colliquatives, & toutes les maladies chroniques que ces ſymptômes indiquent ou produiſent ; néanmoins, ſi on les arrête trop tôt, ou ſi on en dérange la marche par l'uſage inconſidéré des ſpécifiques, on peut les changer en fievres continues, ſur-tout ſi elles ſont quotidiennes, & qu'elles ſurviennent dans le printems. Ces fievres, quoiqu'elles reſſemblent d'abord à la fievre informe qui précédoit l'intermittente, cependant, ſi elles ne reprennent pas promptement leur type, elles ſe fixent ſur quelqu'organe, & ſont ſouvent dangereuſes. Comme les fievres d'automne participent de la fievre bilieuſe, elles occaſionnent, quand on les arrête trop tôt, des obſtructions dans les principaux viſceres : d'où réſultent des aſthmes, des hydropiſies, & pluſieurs maladies chroniques qu'on ne peut guérir, à moins qu'on ne rappelle la fievre.

M. Grant reconnoît que deux choſes ſont néceſſaires pour produire cette eſpece de fievre : une conſtitution épidémique dans l'air, & une diſpoſition particuliere du corps, qui l'expoſe à être affecté par cette conſtitution. La diſpoſition qui rend ſuſceptible d'une pareille affection, conſiſte dans la foibleſſe

& le relâchement naturel ou acquis des facultés digeſtives ; ce qui donne lieu aux crudités dans les premieres & les ſecondes voies, aux engorgemens des principaux viſceres : on devient bouffi, engourdi ; &, ſi, dans ces circonſtances, on eſt expoſé à la conſtitution épidémique, qu'on néglige d'avoir recours aux vomitifs, à la rhubarbe, aux martiaux ou aux amers, on eſt preſqu'aſſuré de contracter la maladie. La conſtitution de l'air la plus propre à produire cette eſpece de fievre, eſt une ſaiſon ni trop chaude, ni trop froide, un air calme & chargé d'humidité. Elle eſt en effet endémique dans les lieux où l'air eſt ſurchargé des exhalaiſons d'un terrein fertile & d'eaux ſtagnantes.

Je ne ſuivrai point M. Grant dans l'étiologie qu'il donne des différens ſymptômes qui accompagnent les fievres d'accès, & de leur retour périodique. Son pronoſtic ſe réduit à obſerver, 1° que ces ſortes de fievres ſont rarement dangereuſes : » J'ai toujours obſervé, dit-il, que les fievres qui ſont accompagnées d'un pouls fort, d'une urine haute en couleur, d'une peau humide, de la liberté du ventre, parviennent en peu de jours à une bonne coction & à une criſe parfaite, ſi on les conduit comme il convient ; & j'oſerai dire, aujoute-t-il, qu'il y a plus de danger à trop faire qu'à faire

trop peu dans une fievre informe; « 2° que plutôt une fievre se forme, plus sa nature est bénigne & au contraire.

Je voudrois pouvoir rapporter toutes les observations de pratique qui se trouvent dans la méthode curative de notre Auteur; mais il faudroit transcrire ce morceau presque tout entier, ce que les bornes d'un extrait ne me permettent pas de faire; je me contenterai donc d'en détacher quelques-unes des plus importantes. Après avoir observé que, lors de leur premiere invasion, ces sortes de fievres sont toujours compliquées, & qu'on ne peut les traiter réguliérement qu'après que la complication est détruite, il commence par exposer la méthode curative de la fievre d'automne bien formée; & il remarque qu'on a vu cette fievre céder à des remedes si opposés, qu'il est essentiel de rechercher d'abord la cause de cette variété, &, par conséquent, quels sont les cas où les évacuations sont nécessaires, ceux où l'on doit préférer les remedes rafraîchissans ou échauffans, les acides ou les alkalis, le quinquina, les astringens. Il observe à ce sujet, qu'arrêter le cours d'une fievre ou la guérir, sont deux choses très-différentes; car, en arrêtant mal-à-propos une fievre, non-seulement on retarde la cure, mais souvent on donne naissance à d'autres maladies plus dangereuses & plus difficiles à

guérir que la fievre. D'un autre côté, il seroit dangereux de laisser subsister la fievre trop long-tems, puisqu'elle peut devenir mortelle. Pour déterminer quelles sont les occasions où il seroit dangereux d'arrêter la fievre, celles où il est à propos de le faire, celles où l'on doit le faire, & celles où on peut le faire sûrement, il distingue deux cas; celui où la fievre intermittente succede à la fievre rémittente, & celui où elle est intermittente dès le commencement. Dans le premier cas, une fievre continue qui dégénere en intermittente, est à moitié guérie; & les mêmes remedes qui l'ont mise à ce point, suffisent ordinairement pour compléter la cure. En général, il faut se garder d'arrêter une fievre lorsque les accidens vont en diminuant, qu'elle est modérée, & qu'on voit qu'elle contribue à détruire la cause de certains symptômes : au contraire, si elle a de la malignité, ou si le malade a quelque partie foible sur laquelle la fievre agit d'une maniere alarmante, on ne sauroit l'arrêter trop tôt. Ces regles s'appliquent également aux fievres qui sont intermittentes dès leur premiere invasion.

Dans le commencement de l'épidémie des fievres d'automne, ces fievres sont le plus souvent doubles, c'est-à-dire double-tierce & double-quarte; car M. Grant prétend n'avoir jamais observé de fievres

quotidiennes dans cette ſaiſon comme dans le printems. Il importe ſur-tout de ne pas confondre ces deux genres de fievre qui exigent un traitement très-différent ; il entre, à ce ſujet, dans des détails précieux, mais qu'il eſt impoſſible d'expoſer dans un extrait. En général, il conclut de ce que le friſſon eſt plus long & plus vif dans les fievres-quartes, & la chaleur dans les fievres-tierces, que celles-ci, toutes choſes d'ailleurs égales, approchent plus de la nature inflammatoire, &, par conſéquent, exigent un traitement plus anti-phlogiſtique que celui qui convient aux quartes ; & que les fievres-quartes étant plus nerveuſes, demandent plutôt des remedes & un régime chaud, reſtaurant & nerveux.

Je ſuis forcé de paſſer ſous ſilence ce que M. Grant dit du traitement qu'exigent quelquefois certains ſymptômes urgents, pour en venir à ſa méthode curative des fievres d'automne en général. Il en propoſe deux ; l'une pour les fievres du genre des tierces, l'autre pour celles qui ſont du genre des quartes ; enfin, il conſidere les fievres qui, ayant commencé par être intermittentes, menacent de devenir continues.

Lorſqu'il commence à appercevoir quelque légere intermiſſion, il ſe croit aſſuré que la fievre prend une bonne tournure ; il ne change point de méthode ; ſeulement, ſi

l'accès eſt violent & que le ſujet ſoit pléthorique, il lui fait tirer un peu de ſang : d'ailleurs, il ſe contente de lui preſcrire un peu de petit-lait, d'eau de gruau, ou une infuſion de fleurs de ſureau, qu'il fait aciduler avec un peu de crême de tartre, & adoucir avec du miel, ſi le malade s'en accommode. Lorſque la ſueur du ſecond accès commence à diminuer, il donne à ſon malade un verre d'une tiſane laxative d'heure en heure, juſqu'à ce qu'il ſoit parvenu à lui procurer une ſelle; par ce moyen il eſpere prolonger l'intermiſſion ſuivante, & produire une véritable apyrexie. Il note avec ſoin le commencement de l'attaque & la durée de chacun des périodes de ce premier accès, afin de les comparer avec les ſuivans. Il preſcrit le purgatif, à quelqu'heure que finiſſe l'accès, parce que, comme il l'obſerve très-bien, les malades n'ont ni jour ni nuit, prenant le ſommeil quand ils le peuvent. Après l'opération de ce remede, le malade s'endort; &, à ſon réveil, il ſe trouve beaucoup mieux, mais le ſecond accès ne tarde pas à revenir, & il eſt, pour l'ordinaire, beaucoup plus fort & plus long que le premier : il en obſerve fort exactement tous les périodes, afin de juger, par le quatrieme accès, ſi cette fievre diminue. Si ce ſecond accès eſt plus fort, on a lieu d'attendre une plus longue intermiſſion le troi-

ſieme jour ; alors M. Grant preſcrit une mixture ſaline avec l'infuſion de camomille, dont il fait commencer l'uſage une heure après le commencement de la ſueur, ce qu'il répete toutes les deux, trois ou quatre heures, ſi le malade ne dort pas. Mais, ſi le ſommeil tarde trop à venir, il ajoute à une de ces priſes quinze gouttes de teinture d'opium, ce qu'il dit lui avoir toujours réuſſi. Dans l'intervalle, il permet au malade quelques priſes de bouillon, de petit-lait, ou de vin & d'eau, ou même un verre de vin, s'il eſt trop fatigué. Le troiſieme jour, il s'attend à trouver ſon malade plus tranquille, néanmoins il lui fait prendre un vomitif; s'il apperçoit quelques ſignes de turgeſcence dans les premieres voies, alors il attend le troiſieme accès, qui répond à la fievre du premier jour. Car j'aurois dû faire obſerver qu'il regarde les fievres double-tierce & double-quarte, comme deux fievres diſtinctes de même eſpece, compliquées enſemble. Si cet accès ne vient point, il eſt ſûr que la premiere fievre eſt diſſipée, & qu'il ne reſte plus qu'une tierce ſimple ; cependant il continue la mixture ſaline & l'infuſion de camomille. Si le quatrieme accès eſt ſemblable au ſecond, il a encore plus d'eſpérance ; &, ſi le froid eſt plus modéré que ce ſecond jour, il ajoute à la mixture un peu de ſel ammoniac, & eſſaie de

de guérir la fievre ſans quinquina ; ce qu'il préfere toujours. Le cinquieme jour eſt celui qui mérite le plus d'attention, parce que c'eſt celui qui fait connoître bien exactement la nature de la maladie ; car, s'il ne ſurvient point d'accès, c'eſt une preuve qu'il ne s'eſt point trompé dans ſon eſpérance, & que la fievre eſt une tierce ſimple ſans danger. Mais, s'il ſurvient un accès violent, il reconnoît qu'il s'eſt trompé, & que la fievre eſt double-quarte, puiſque c'étoit la fievre du premier accès, qui étoit revenue le quatrieme jour, & la ſeconde qui avoit produit le cinquieme, l'une & l'autre conſidérablement augmentées ; alors, ſans attendre plus long-tems, il donne le quinquina dès que la ſueur eſt bien établie.

Mais, pour revenir à la fievre-tierce, s'il n'y a point d'accès le cinquieme jour, il attend celui du ſixieme, le compare avec celui du quatrieme ; c'eſt le troiſieme de la fievre tierce qui reſte à traiter, &, s'il n'eſt pas plus fort que l'accès du quatrieme jour, il eſpere, avec le ſecours du régime, en couvrant bien ſon malade & continuant les remedes ci-deſſus, & un vomitif ou un purgatif, ſelon les circonſtances, de parvenir à une cure radicale, ſur-tout ſi la tranſpiration ſe ſoutient les jours d'intermiſſion : &, pour la favoriſer, il preſcrit ces jours-là à ſes malades une infuſion de *ſcordium* ou de

véronique avant de se lever, & une chopine d'infusion de fleurs de sureau, à laquelle il ajoute un peu d'esprit-de-nitre dulcifié, une heure avant le retour de l'accès. Il se comporte ainsi le septieme & le huitieme jour, jusqu'à ce que l'accès commence, c'est le quatrieme: & il s'attend à trouver la maladie dans son déclin. Mais, si, contre son attente, l'accès étoit plus fort, il en recherche la cause; & si la langue est chargée, que le malade éprouve des rapports, ou s'il a la bouche amere, il lui prescrit un *émético-cathartique*, & continue comme ci-dessus. S'il y a des signes d'acidité dans les premieres voies, ce qu'il dit avoir souvent observé à la fin de l'été, il diminue la quantité d'acides du régime, & augmente celle des amers, & il ajoute des absorbans à la mixture; mais s'il observe une grande quantité de salive glutineuse dans la bouche, il essaie une forte dose de sel ammoniac avant l'accès; il continue la mixture saline, & attend le cinquieme accès: s'il paroît moins fort, il espere encore guérir la maladie par cette méthode; mais, si les symptômes ne diminuent point, qu'au contraire il paroissent plus violens, il donne le quinquina dès que la chaleur de la fievre commence à tomber, & que la sueur est universelle. Il en fait prendre une once avant le commencement de l'accès suivant, observant toujours les mêmes précautions pour le régime, le vêtement, l'exercice, & con-

tinuant à donner les mêmes infuſions. S'il ſurvient un nouvel accès, quoique plus foible, il donne une ſeconde once de quinquina le jour ſuivant. Mais, ſi la fievre eſt arrêtée (car il obſerve très-bien que le quinquina arrête la fievre plutôt qu'il ne la guérit) une demi-once ſuffit pour en empêcher le retour; il en fait prendre trois gros le jour ſuivant, deux gros par jour pendant quatre jours, & un gros par jour pendant pluſieurs jours, & quelquefois pendant tout le tems que la conſtitution dure, ſans quoi les malades ſont expoſés à des rechutes. Il aſſure que cette méthode lui a toujours réuſſi dans les doubles-tierces; ſeulement, s'il eſt obligé de donner le quinquina avant qu'une des fievres ſoit diſſipée, il commence après le grand accès, pour avoir un plus long intervalle. Il dit avoir obſervé que ſix gros ſuffiſoient pour arrêter le petit accès, & une once de plus arrête conſtamment l'accès ſuivant, à Londres, où il excerce; au lieu qu'en Hollande il en faut une plus grande quantité.

J'ai dit ci-deſſus que, lorſque la fievre étoit décidée du genre des quartes, il avoit recours immédiatement au quinquina, parce qu'il n'a trouvé que ce remede qui les guérit, & que d'ailleurs la fievre-quarte n'eſt pas, comme la tierce, une fievre dépuratoire: au contraire, ſi elle dure trop long-tems, elle détruit les meilleures conſtitutions, &

produit un grand nombre de maladies chroniques ; il y a plus, si le malade est vieux ou infirme, la saison froide & humide, il peut mourir dans l'accès. Si la saison n'est pas fort avancée, une once & demie suffit pour arrêter la fievre, & on peut compléter la cure en en donnant demi-once par jour pendant cinq jours ; ensuite deux gros par jour pendant sept jours, ayant soin d'empêcher qu'il ne purge, & y ajoutant, s'il est nécessaire, un peu d'opium ; s'il constipoit trop, on pourroit lâcher le ventre avec un peu de rhubarbe.

Les mêmes méthodes réussissent également dans les fievres qui sont intermittentes dès le commencement ; il faut d'abord examiner si la saignée est nécessaire, puis évacuer les premieres voies le plutôt possible, ensuite procéder comme ci-dessus. Telles sont les méthodes curatives que M. Grant propose dans le genre de maladies le plus commun, & sur lequel il paroît qu'on ne trouve dans aucun autre ouvrage des vues aussi saines & exposées d'une maniere plus claire. Je me propose de faire connoître ce qu'il dit des autres genres de maladies épidémiques dans un second extrait que je réserve pour le Journal prochain. Je crois faire plaisir au Lecteur en lui apprenant qu'on imprime actuellement une traduction de cet ouvrage, à Paris, chez *Vincent.*

PRÉCIS

D'un Mémoire sur le décollement accidentel de l'Iris, & sur la contiguité naturelle de cette membrane de l'œil à la choroïde; par J. J. L. HOIN, Maître en chirurgie à Dijon

J'ai vu pour la premiere fois, en 1768, le *décollement de l'iris*, accident dont jamais je n'avois entendu parler. Comme il occasionne la difformité de l'œil, j'ai douté long-tems qu'il eût échappé à l'attention des Observateurs; mais l'inutilité de mes recherches faites avec beaucoup de soin, m'a persuadé que le silence des Auteurs, au sujet de cette nouvelle espece de déplacement de l'iris, étoit général. En annonçant cette affection de l'œil, je propose un moyen d'y remédier: s'il paroît insuffisant, j'exhorte les Praticiens à en chercher un meilleur. Le décollement accidentel de l'iris concourt avec plusieurs observations & expériences pour prouver, contre l'opinion de presque tous les Anatomistes, que l'iris n'est pas une continuation de la choroïde, & que ces deux membranes sont naturellement contiguës. Après avoir développé cette vérité anatomique, entrevu par un petit nombre d'Auteurs, je montre les avan-

tages que la chirurgie en peut tirer à l'égard de quelques opérations sur les yeux. Ces objets sont présentés & discutés dans un Mémoire en trois parties, dont je n'expose ici que les points les plus curieux & les plus importans (*a*).

Au commencement du mois de Juillet 1768, le sieur Boimard, Dragon au Régiment de Custine, reçut, en faisant des armes, un coup de fleuret à l'œil droit : il y survint une rougeur considérable, accompagnée de douleur & de difficulté d'appercevoir les objets. Lorsque l'inflammation eut cessé, & que la vue fut rétablie, on distingua une difformité dans cet œil. Je n'ai été qu'un moment à portée de l'examiner;

(*a*) M. *Janin*, Oculiste de la ville de Lyon, à qui j'ai communiqué ce Précis (après l'avoir lu, le 11 Décembre 1768, à la séance publique de l'Académie de Dijon) en a donné un extrait dans ses *Mémoires & Observations sur l'œil & ses maladies* : il y a joint deux faits intéressans. J'ai intention de les comparer avec ceux qui m'étoient déjà connus; mais je serois charmé d'avoir un plus grand nombre d'exemples de décollement de l'iris, afin d'en enrichir mon Mémoire, de le rendre plus utile, & de le mettre bientôt en état d'être exposé aux regards des Savans. Je les prie de seconder mes vues, en me fournissant de nouveaux exemples de cette affection de l'œil, ou en m'indiquant des ouvrages, antérieurs à 1768, où seroient insérées des observations relatives aux deux que je rapporte.

le 25 du même mois elle me parut ſi ſinguliere, elle étoit ſi nouvelle pour moi, que je la conſidérai très-attentivement.

Je vis d'abord que la prunelle avoit changé de forme: au lieu d'être ronde, elle repréſentoit un ovale incliné de droite à gauche, & terminé ſupérieurement par une ligne moins courbe que ſa parallele. Un ſimple relâchement d'une portion de l'iris, ſon rétréciſſement inégal, ſon adhérence avec la cornée, & ſes plaies, produiſent quelquefois une ſemblable difformité. Celle que j'avois ſous les yeux dépendoit de toute autre cauſe; car j'apperçus, entre le bord ſupérieur & latéral droit de la grande circonférence de l'iris, & les points de la cornée qui lui correſpondent, un eſpace où l'iris manquoit: il étoit auſſi noir & plus large que la pupille du même œil; ce qui me prouva que l'iris étoit détachée vers le haut, & qu'elle tomboit ſur la prunelle, dont elle formoit une partie. Cette portion d'iris étoit entiere; elle avoit le même ton de couleur que celle qui étoit reſtée en place & que toute l'iris de l'autre œil. Enfin, je ne reconnus aucune plaie, aucun déchirement dans le bord détaché; mais j'y diſtinguai un vrai *décollement de l'iris*, occaſionné ſans doute par le coup de fleuret.

J'avoue l'embarras où je me trouvai ſur le moyen de réduire une portion d'iris dé-

placée, ſans que la cornée fût ouverte: je n'en employai ni n'en preſcrivis aucun au ſieur Boimard, qui étoit venu à Dijon pour me conſulter; & je le renvoyai à ſon quartier, ſans lui donner d'eſpérance que la difformité de ſon œil pût être réparée.

Cependant la réflexion me préſenta le lendemain une reſſource que la théorie peut approuver, mais qui a beſoin du ſceau de l'expérience pour que ſon utilité ſoit reconnue.

Il eſt de fait & d'obſervation conſtante que la prunelle eſt étroite à une lumiere vive; qu'au contraire cette ouverture eſt d'autant plus large, que l'œil eſt expoſé à une lumiere plus foible. A proportion que la pupille ſe rétrécit, les fibres de l'iris s'étendent, ou, ce qui revient au même, les rayons de ce cercle coloré acquierent plus de longueur en s'approchant du bord central où eſt leur point mobile. Quand la prunelle ſe dilate, les mêmes rayons ſe racorniſſent & ſe rapprochent du grand bord de la circonférence, qui eſt toujours leur point fixe. Ainſi, lorſque la prunelle eſt étroite, l'iris eſt large, tendue, & ſon mouvement vers le centre fait effort contre le point fixe de la circonférence, d'où il tend à l'éloigner: au contraire, ſi la prunelle eſt large, l'iris eſt étroite, pliſſée & ramenée en partie vers ſa circonférence, où elle reſte, pour ainſi dire,

appuyée, jusqu'à ce qu'une lumiere plus forte excite de nouveau son développement & son mouvement vers le centre de la prunelle. De plus, tous les mouvemens des yeux sont sympathiques. Si l'on tourne un œil vers un objet, l'autre œil est contraint de s'y porter : si l'on dirige un œil sain vers une lumiere vive, tandis que l'autre œil est enflammé & clos, celui-ci, sans être exposé aux mêmes impressions que le premier, participe à ses mouvemens, en exécute de semblables, même avec tant de douleur, que l'on se sent forcé de le fermer encore plus, & de fermer aussi celui qui n'est pas malade.

D'après ces vérités reçues, j'ai pensé que si le sieur Boimard vouloit s'assujettir à porter un bandage sur les deux yeux, à les tenir bien clos & bien couverts pendant quelque tems, sans aucune discontinuation, le rétrécissement où l'iris se trouvoit alors, par rapport à la grande & constante dilatation de la prunelle en cette longue obscurité, faciliteroit le rapprochement de la portion décollée de cette membrane, & peut-être sa réunion. Il est vraisemblable que ce moyen curatif réussiroit mieux dans un décollement de l'iris qui seroit récent ; néanmoins, quoique celui du sieur Boimard fût ancien, je lui ai écrit d'essayer si ce bandage apporteroit quelque changement à

l'état de ſon œil, & je l'ai invité à m'informer des effets de ce moyen. Il a négligé ou de l'employer, ou de m'en inſtruire.

Je ne diſſimulerai pas que les obſervations de M. *Fontana*, ſur le rétréciſſement de la pupille pendant le ſommeil, contrebalancent un peu les avantages que j'ai cru appercevoir d'abord dans le moyen que je propoſe. Il reſte beaucoup à faire aux Maîtres de l'art ſur une affection dont la découverte eſt encore à ſon berceau: je leur offre un nouveau ſujet de méditation, & je fais des vœux pour qu'ils découvrent des ſecours efficaces contre le *décollement de l'iris*, ſur lequel je n'ai trouvé aucune notice dans les Auteurs.

Le phénomene que jai vu ſur l'œil droit du ſieur Boimard, ſeroit même le ſeul de cette eſpece qui me fût connu, ſi M. *Chauſſier*, le Chirurgien à qui j'ai lu cette obſervation, ne m'en eût pas communiqué une autre qu'il a faite à Paris ſur le même vice de l'iris (*a*). J'uſe d'autant plus volontiers de la liberté qu'il m'a laiſſé de la placer ici, qu'elle eſt accompagnée de circonſtances intéreſſantes.

Le ſieur Javot, Cocher des caroſſes publics à Paris, âgé d'environ quarante ans, d'une conſtitution lâche & humide, avoit habité,

(*a*) En 1772, M. *Janin* en a publié deux autres, & M. *Odhélius* une. J'en parlerai dans la ſuite.

pendant ſa jeuneſſe, des pays marécageux. Il attribuoit à ce ſéjour une hernie qui étoit déjà fort ancienne, lorſqu'il y ſurvint un étranglement, au mois de Mai 1766. Le 9 il fut conduit à l'Hôpital de la Charité: on lui fit l'opération néceſſaire en pareil accident.

Quelques jours après ſa femme s'apperçut, pour la premiere fois, qu'il avoit une tache noire à l'œil droit: le malade l'ignoroit; il n'en tint aucun compte quand il le ſut, parce qu'il voyoit auſſi bien de cet œil que l'autre, qu'il n'y reſſentoit point de douleur, & qu'il n'y avoit point reçu de coup. Il ſortit de la Charité guéri de ſa hernie, & ſans inquiétude ſur la tache de ſon œil.

Au mois d'Août ſuivant, le ſieur Javot ſe fit tranſporter au même hôpital, pour y être traité d'une enflure aux jambes. Ce fut alors que M. *Chauſſier* vit la tache que ce malade avoit à l'œil droit, lui fit des queſtions ſur l'origine de cette tache, n'en apprit que ce que je viens de rapporter, & examina très-attentivement une difformité dont il n'avoit jamais entendu parler.

Il diſtingua vers l'iris, du côté du petit angle de l'œil inférieurement, une tache ſemi-lunaire, formée par le décollement d'une partie de la grande circonférence de l'iris: la tache étoit de la même couleur que la pupille, & celle-ci étoit oblongue. Sur

là portion décollée, il apperçut des replis en rayons, qui étoient croisés en mosaïque par d'autres replis longitudinaux & moins apparens que les replis transversaux. Le rebord de la pupille, qui correspondoit au segment décollé, paroissoit dentelé & en festons. Les rides ou replis en tout sens, que M. *Chaussier* avoit remarqués à la surface de l'iris, & les dentelures du bord de la prunelle, s'effacerent en partie, quand il examina le même œil, exposé à une vive lumiere ; mais alors la prunelle parut plus oblongue ; la tache latérale s'élargit beaucoup, représenta un croissant ; la portion d'iris comprise entre ces deux limites perdit de sa largeur, & celle qui n'étoit pas décollée devint plus large. M. *Chaussier* conduisoit-il de nouveau le malade en un lieu moins éclairé, la pupille & le côté décollé de l'iris s'élargissoient comme ce Chirurgien les avoit vus d'abord ; le treillis de rides redevenoit plus apparent sur cette membrane, tandis que son côté sain, & la tache qui lui étoit opposée, se rétrécissoient.

Le sieur Javot n'éprouvoit aucune douleur pendant ces divers mouvemens de l'iris : sa vue n'étoit pas trouble, il appercevoit les objets, comme si cet œil n'eût pas été altéré, & il conservoit sa premiere tranquillité sur cet accident. M. *Chaussier* n'étoit pas chargé de l'en traiter, il ne s'étudia

point à chercher les moyens de corriger cette difformité ; il se contenta d'en rédiger la description. Elle est curieuse & utile, sur-tout par la remarque de l'Auteur sur l'élargissement de l'espace qui étoit entre les parties décollées, lorsque la prunelle se rétrécissoit à une vive lumiere, & même par le décollement d'une iris sans cause évidente. Celui de l'iris du sieur Boimard est l'effet d'un coup reçu à l'œil : le sieur Javot ne peut spécifier aucune cause externe qui ait produit sur lui un effet semblable. Je me refuse à toute conjecture là-dessus : le seul fait m'attache ; je m'en sers pour soutenir ma propre observation, la confirmer, & augmenter nos connoissances, encore bien bornées, sur le *décollement de l'iris*.

Les deux lames de cette membrane y participent-elles, ou n'est-il qu'à sa lame antérieure ? J'ai exposé dans mon Mémoire les raisons qui me persuadent qu'en ces deux personnes les deux lames de l'iris étoient décollées (a). Je supprime ici ces raisons,

(a) En 1769, M. *Janin* a observé le même décollement sur l'œil gauche de mademoiselle *Maurin*, & sur un œil cataracté d'un enfant. (V. pag. 420 & 422 de ses *Mémoires & Observations sur l'œil.*) M. *Odhélius* a vu aussi la même difformité sur l'œil d'un paysan. (Voy. la Gazette salutaire, 1772, n° VIII.) Les deux lames de l'iris étoient évidemment décollées en ces trois malades.

quoiqu'elles contribuent à prouver, comme l'opinion commune, que l'iris n'eſt pas continue à la choroïde ; mais j'ai aſſez d'autres preuves de cette vérité pour que celles qui me ſont fournies par le décollement de l'iris puiſſent être regardées comme ſurabondantes.

Rufus d'Ephèſe eſt le plus ancien Anatomiſte connu qui ait dit que l'iris eſt une continuation de la choroïde. Il floriſſoit au commencement du deuxieme ſiecle. Depuis ce tems juſqu'à nos jours, on a cru & répété, d'après cet Auteur, que la choroïde ſe prolonge, ſe replie pour former l'iris, & que ces deux parties de l'œil ſont une ſeule & même membrane dont chaque portion a reçu un nom différent. Cette erreur s'eſt perpétuée de ſiecle en ſiecle ; & , depuis que je l'ai entrevue, j'ai long-tems héſité ſi je la combattrois.

J'ai dû au hazard mes premiers doutes ſur l'opinion généralement adoptée. J'avois conſervé pendant pluſieurs jours des yeux d'hommes, afin d'y mieux voir, en les diſſéquant, des parties que je craignois de ne pas diſtinguer ſi aiſément dans des yeux plus frais. En travaillant ſur ceux là, j'obſervai quelquefois qu'au plus léger tiraillement de l'iris, je la ſéparois totalement de la choroïde, & que chacune de ces deux membranes paroiſſoit entiere après leur déſunion.

Cependant, quoique je n'eusse encore soulevé qu'un coin du voile qui cachoit cette vérité anatomique, je l'exposai, en 1751, à l'Académie de Dijon, dans un ouvrage sur la structure de quelques parties de l'œil. J'y déclarai que l'*iris n'étoit pas continue à la choroïde*; mais j'en renvoyai les preuves à un autre Mémoire. J'avois presque perdu de vue cet objet, lorsque l'observation que j'ai faite sur un des yeux du sieur Boimard, m'a rappellé ma promesse à l'Académie.

J'ai tenté plusieurs expériences propres à constater la continuité de l'iris à la choroïde. J'ai choisi d'abord des yeux d'hommes. Avant de les examiner, je les ai laissés se flétrir pendant quelques jours; après quoi j'ai enlevé la plus grande partie de la cornée; j'ai saisi l'iris avec de petites pinces; &, par un léger effort, je l'ai toujours séparée très-facilement de la choroïde, sans rompre ni l'une ni l'autre.

J'ai fait macérer dans l'eau d'autres yeux humains: j'en ai détaché l'iris avec la même facilité, & la choroïde est restée entiere après leur séparation.

L'expérience a été plus aisée, plus prompte, & a eu le même résultat, lorsque j'ai fait bouillir l'œil dans l'eau, jusqu'à ce qu'une portion de la cornée fût séparée de la sclérotique. Il m'a été facile de distinguer que

l'iris & la choroïde ne se déchiroient en aucun point, tandis que je les décollois.

J'ai employé plusieurs fois aux mêmes usages des yeux de bœufs, de moutons & d'autres animaux, avec le même succès. Il n'y a personne qui ne puisse l'obtenir aisément par de semblables expériences. M. *Chaussier* vient de s'en assurer en les répétant ; & son témoignage est d'autant moins suspect, qu'il les a faites dans la persuasion qu'elles ne réussiroient pas (*a*).

(*a*) Peu de jours après avoir lu à l'Académie de Dijon ce *Précis*, je l'envoyai à mon fils aîné, qui étudioit en médecine à Besançon. Voici l'extrait de deux de ses lettres relatives à cet opuscule : (Du 29 Septembre 1768.) » M. *Rougnon*, l'un de nos Professeurs, approuve fort » votre idée sur la contiguité de l'iris à la choroïde : il m'a dit même qu'il l'avoit remarquée » différentes fois, en disséquant des yeux ; mais » qu'il avoit toujours cru que c'étoit par quelque » déchirement que la séparation de l'iris d'avec la » choroïde s'étoit faite. Il se rappelle très-bien la » facilité avec laquelle il séparoit ces deux membranes. « (Du 8 Mars 1769.) M. *Morel*, à qui » j'ai communiqué le Précis de votre Mémoire » sur la contiguité de l'iris à la choroïde, vient de » démontrer publiquement cette vérité anatomique à l'Université, dans sa leçon sur les yeux. » Il a eu beaucoup de facilité à séparer ces deux » membranes distinctes, sans y faire aucun déchirement, tant sur des yeux d'hommes, que sur » des yeux de bœuf, qui étoient encore frais. «

Je conclus de la facilité qu'on trouve toujours à décoller l'iris de la choroïde, sans couper ni déchirer aucune de ces membranes, qu'il n'y a point de continuité de l'une à l'autre, & qu'elles sont réellement distinctes, simplement contiguës, & comme engrénées par leurs bords voisins.

Il y a lieu de croire que le bord de la circonférence de l'iris, qui est joint au bord antérieur de la choroïde, y est attaché par un tissu cellulaire muqueux, très-délié & ténace, auquel une pourriture commençante & l'ébullition enlevent plus ou moins promptement sa ténacité.

Mais comment ces observations auroient-elles échappé à la sagacité de tant d'habiles Anatomistes qui ont travaillé à découvrir la structure de l'œil, & qui paroissent nous avoir transmis les connoissances les plus exactes & les plus étendues sur la composition & l'union des parties les plus délicates de cet organe? ou bien, si quelques-uns d'entr'eux ont saisi la vérité que j'ai apperçue, pourquoi n'auroit-elle pas été adoptée par leurs contemporains ou par leurs successeurs? Que de recherches ne m'a-t-il pas fallu faire pour répondre à la premiere de ces questions!

J'ai parcouru un grand nombre d'Auteurs sur la description, soit complete, soit partielle, de l'œil. J'ai trouvé que presque tous,

même les plus fameux, tels les *Ruysch*, les *Valsalva*, les *Morgagni*, les *Winslow*, les *Lecat*, &c. disent, avec *Rufus* d'Ephèse, en variant leurs expressions, que l'iris est un prolongement de la choroïde : je n'en ai compté que sept qui aient entrevu que ces deux membranes ne sont pas continues (*a*) ; encore ont-ils laissé en même-tems des doutes sur ce point d'anatomie. Un de ses plus grands restaurateurs en France, *Riolan* le fils, a fait, il y a plus d'un siecle, une partie des expériences qui m'ont éclairé sur la contiguité de la choroïde à l'iris ; &, dans le même passage de son *Anthropographie*, où il annonce qu'elles lui ont appris que ces membranes sont distinctes, il dit que la prunelle est une ouverture de la choroïde, dont il regarde l'iris comme une continuation. Ainsi l'ancien préjugé couvre de son nuage la vérité, au moment qu'elle le perçoit. Je n'en rapporte que cet exemple choisi entre plusieurs qui font partie de la discussion anatomique à ce sujet, que j'ai lue à l'Académie, dans une séance particuliere, & dont je viens de donner le résultat. Celui du mémoire complet doit être à-peu-près le même dans son précis ; la conservation, le rétablissement de la vue

(*a*) Depuis 1768, j'ai trouvé encore d'autres Auteurs qui ont apperçu la même vérité, sans s'y arrêter autant qu'ils l'auroient pu.

y ſont trop intéreſſés pour que je le paſſe ſous ſilence.

Dans pluſieurs maladies de l'œil, qu'il eſt néceſſaire de traiter par des opérations chirurgicales, on a craint de porter le fer ſur l'iris : il eſt encore des Oculiſtes habiles qui regardent comme une témérité l'heureuſe hardieſſe que *Daviel* a eue de faire des inciſions à cette membrane dans quelques-unes de ces maladies, ou pour terminer l'extraction de la cataracte ; opération qu'il auroit laiſſée quelquefois imparfaite, s'il n'eût pas pris le parti de diviſer l'iris en quelques points de ſa petite circonférence. La raiſon qu'ils apportent de ce faux jugement, eſt que l'iris étant continue à la choroïde, l'inflammation qui ſurviendroit aux bords de la plaie, de l'une ſe prolongeroit à l'autre, par rapport à la continuité de leurs fibres, & pourroit occaſionner la perte de la vue. Puiſque l'exemple & les ſuccès de *Daviel* n'ont pas ſuffi pour déterminer ces Oculiſtes à l'imiter en ces opérations utiles, & qu'un préjugé leur préſente comme dangereuſes, il y a lieu de croire qu'ils ne redouteront plus ce malheur, quand ils ſe ſeront aſſurés que l'iris & la choroïde ſont deux membranes diſtinctes & contiguës. Ils reconnoîtront par-là que, ſi l'iris s'enflamme après une inciſion à cette membrane, l'inflammation de la choroïde

n'en eſt pas une ſuite néceſſaire ; &, comme ils ſavent déjà que celle de l'iris ſeule ne feroit pas toujours ſuffiſante pour produire la cécité, ils n'héſiteront plus à diviſer, dans le beſoin, cette membrane, toutefois avec les précautions que la prudence leur ſuggérera, & ſans étendre leurs inciſions juſqu'au cercle ciliaire. J'oſe affirmer qu'enhardi par les avis de *Daviel*, & même par nos premiers doutes ſur la contiguité de l'iris, j'ai porté pluſieurs fois l'inſtrument tranchant ſur cette membrane, ſans qu'il en ait réſulté aucune inflammation à la choroïde, ni aucun autre accident qui ait fait perdre la vue. Ainſi la théorie, fondée ſur l'obſervation anatomique & ſur l'expérience chirurgicale, enrichit l'art de guérir d'un précepte ſalutaire, que le raiſonnement ſeul, appuyé ſur une erreur de fait, refuſoit d'adopter, & qu'un de nos préjugés rejettoit abſolument. Que n'eſt-il le dernier qui reſtoit à détruire !

OBSERVATION

De M. BOURDIER, premier Médecin des Hôpitaux du Roi aux Iſles de France, ſur les maladies du foie.

Depuis pluſieurs années que j'exerce la médecine dans les grandes Indes, j'ai

observé que le sang, dépouillé par les grandes transpirations du fluide nécessaire à la circulation, devenoit épais & visqueux; qu'en passant dans le foie, il y déposoit une bile âcre & épaisse, qui s'y séparoit difficilement; que delà venoient les engorgemens, les inflammations dans différentes parties de ce viscere, ce qui rendoit les abscès du foie si communs dans ces pays-ci. Si cette bile ne se dégorge pas assez tôt, elle y produit un abscès; si, au contraire, elle vient à se dégorger, elle occasionne une dyssenterie. Cette dyssenterie mal traitée & arrêtée trop tôt, ne manque pas de produire un abscès au foie; cet abscès, se formant, occasionne une adhérence aux parties prochaines qui environnent ce viscere. A l'endroit de l'adhérence, on trouve un peu d'infiltration, quelque chose de gras & de pâteux, qui forme une tumeur qui quelquefois paroît & disparoît. Il ne faut pas trop espérer de sentir la fluctuation de la matiere par le tact: les côtes & la profondeur de l'abscès empêchent qu'on ne puisse bien s'en assurer. Soit qu'on la sente ou non, l'assemblage des symptômes, la douleur dans un point fixe qui a toujours subsisté, & que le malade ne manque pas d'indiquer, annoncent au Praticien le foyer de l'abscès, qui est le lieu qu'il faut choisir pour faire l'opération. Il suffit de plon-

ger le biſtouri plus ou moins, à raiſon de la profondeur de l'abſcès. Cette opération fournit une chopine, une pinte de matiere, quelquefois davantage : le malade en réchappe toujours, lorſque le pus ne s'eſt pas épanché dans la capacité du bas-ventre. Il eſt incompréhenſible avec quelle promptitude le foie ſe régénere : en ſuivant la méthode du célebre M. Morand, qui a pratiqué pluſieurs fois cette opération, on ne manque pas d'obtenir une parfaite guériſon.

J'ai entretenu les malades avec des apozèmes vulnéraires, des bouillons, & de petites ſoupes au riz. J'ai la précaution de donner aux malades, quoique l'abſcès ſoit guéri, des fondants & apéritifs pendant un & deux mois, afin d'enlever toutes les obſtructions qu'il pourroit y avoir dans ce viſcere.

Cette maladie mérite plus d'attention que l'on n'en a fait jusqu'à préſent. J'ai vu traiter ces ſortes de maladies : les malades traînoient en langueur, & périſſoient ſans qu'on osât tenter l'opération, qui eſt des plus ſimples. Je l'ai fait faire par les premiers Chirurgiens qui étoient ſous ma main : je peux aſſurer l'avoir fait faire preſqu'à la partie convexe & ſupérieure du grand lobe, au petit lobe, entre les côtes, & à preſque toutes les parties ſaillantes du foie, qui peu-

vent contracter adhérence. Il eſt bien eſſentiel de faire cette opération de bonne heure, parce que le foie, abſcédé, le pus corrode ſa ſubſtance, ſouvent la détruit au point qu'il ne reſte que la membrane qui forme un ſac qui creve, tantôt dans la capacité de la poitrine, dans celle du bas-ventre ou dans les inteſtins, où il s'eſt formé des adhérences, ce que l'on auroit pu prévenir en faiſant l'opération de bonne heure.

Le flux hépatique, dont il paroît que l'on a ignoré juſqu'à préſent la véritable cauſe, n'eſt autre choſe qu'un abſcès au foie qui a percé dans les inteſtins, ſoit par le canal cholédoque, ſoit par l'adhérence qu'il a contractée avec l'eſtomac, le duodénum ou le colon. L'éroſion ſe fait, le pus s'épanche dans la longueur du canal inteſtinal; ce qui occaſionne un flux dont la matiere eſt couleur de lie de vin, & qui ne guérit qu'autant que l'abſcès eſt cicatriſé. J'ai vu pluſieurs abſcès au foie ſe terminer heureuſement par les ſelles. Le foie abſcédé forme auſſi des adhérences au diaphragme, delà aux poumons, par où j'ai vu vuider, en forme de vomiques, des abſcès conſidérables, les malades ſe conſerver pluſieurs années après.

J'ai fait ouvrir un cadavre à qui on n'avoit pas oſé faire l'opération. L'abſcès s'étoit fait jour dans la poitrine, & en peu

étouffa le malade. Cette personne gardoit cet abscès depuis plus d'un an, sans en être beaucoup incommodée : je trouvai neuf pintes de pus, & la substance du foie entiérement détruite : les membranes de ce viscere formoient un sac semblable à un parchemin.

J'ai connu un homme qui avoit rendu un abscès par l'adhérence qui s'étoit formée au duodénum : il en guérit parfaitement. Deux ans après, il monta un cheval fougueux qui le jetta par terre ; il mourut, huit heures après, d'une violente colique. A l'ouverture du cadavre, je trouvai l'adhérence de l'inteftin par où il avoit rendu l'abscès, entiérement déchirée.

Une fille âgée de trois ans fut attaquée d'une dyssenterie : on lui donna de l'ipécacuanha qui la fit vomir plusieurs fois. Sa mere craintive lui fit prendre des acides, qui calmerent le vomissement, & fixerent la bile. L'enfant n'avoit plus qu'un ténesme : vingt-un jours après elle fut transportée à la campagne, où il lui survint une bouffissure au visage, & un coma. Le Chirurgien lui appliqua les mouches cantharides, qui dissiperent le coma, en dérivant l'humeur sur l'hypocondre droit, où il parut une tumeur assez considérable. Un cataplasme émollient la fit entiérement disparoître ; mais bientôt on s'apperçut d'un épanchement dans la

capacité du bas-ventre, les pieds devinrent œdémateux, & la fievre disparut. Je fus appellé dans ces circonstances : je reconnus l'existence de l'abscès ; mais l'opération n'étoit pas praticable. L'enfant mourut deux jours après. A l'ouverture du cadavre, je trouvai le foie plus gros que d'ordinaire : l'abscès occupoit la partie inférieure du grand lobe ; il y avoit adhérence aux fausses-côtes, par où l'on auroit pu faire l'opération. Je pourrois citer d'autres cas qui prouvent qu'une dyssenterie arrêtée trop tôt, ne manque pas d'occasionner ces sortes d'abscès.

Le succès de cette opération n'est pas encore assez connu pour enhardir l'opérateur à la tenter plus souvent, & assez tôt. Il est important de le faire connoître, puisqu'il en résulte un si grand bien pour l'humanité.

Pour prévenir ces sortes d'abscès, je me suis servi, avec succès, de cinq grains de panacée mercurielle & huit grains de mars apéritif ; le malade en prend un bol chaque jour, pendant un & deux mois ; il est purgé tous les huit jours avec des bols fondans ; je lui fais faire de légeres frictions d'onguent mercuriel sur l'hypocondre, & appliquer un emplâtre fondant sur l'endroit de la douleur.



REPLIQUE

A la Réponse de M. TAILLERE, Médecin à Bourbonne, insérée dans le Journal de Médecine, Tome XXXV, page 420; par M. MONGIN DE MONTROL, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, Médecin-Adjoint de l'Hôpital royal & militaire de Bourbonne.

M. Taillere, dans sa Réponse à mes Remarques (*a*) sur ses Observations concernant deux maladies spasmodiques (*b*), cherche à établir que la maladie de Colombe Flocard, qui fait le sujet d'une de ces observations, n'étoit que des vapeurs, dont cette fille, selon lui, auroit pu guérir par l'usage des bains, des humectans, &c. Mais, comme l'Observateur a senti qu'il falloit du moins, pour faire valoir cette prétention, ne pas reconnoître dans sa maladie un foie obstrué & squirrheux, il avance que, par un *stratagême*, j'ai substitué dans mes remarques cette maladie à celle des vapeurs, qu'il a reconnue. Après ce que j'ai dit à ce sujet, je pourrois n'opposer que mon assertion à celle de M. Taillere; cependant, dans le cas où les deux visites qu'il a faites à la ma-

(*a*) Journal de Médec. Tome XXXII, pag. 246.
(b) *Ibidem*, Tom XXXI, pag. 41.

lade ne lui auroient pas suffi pour connoître la nature de la maladie, je l'envoie encore à M. Franchimont, Chirurgien de l'Hôpital militaire, qui a vu cette fille pendant quelque tems; il saura, s'il le veut, de ce Chirurgien, que la maladie de cette fille n'étoit autre chose qu'une maladie du foie, & non de vapeurs, dénomination vague, que la négligence dans l'examen des maladies, ou l'esprit systématique, a fait étendre à plusieurs d'elles.

M. Taillere, après nous avoir assuré qu'il n'a point entendu dire que *cette fille éprouvoit depuis trois mois une toux seche, de fréquentes suffocations, des assoupissemens*, symptômes énoncés dans mes remarques, & qu'il cite, ajoute: » si ces accidens détaillés existoient avant l'époque de la frayeur, » il faut convenir qu'ils étoient bien peu » considérables, puisque cette fille n'a point » été alitée, n'a point quitté ses occupations » ordinaires, & n'a consulté personne jusqu'à cette époque. « M. Taillere ignore peut être encore que M. Simon, ancien Chirurgien de l'hôpital, avoit, bien avant cette époque, donné ses soins à la malade, chez laquelle il avoit reconnu, comme il le dira à M. Taillere, ces syptômes auxquels il semble ne pas croire. Croira-t-il plus que, justement alarmée de ses souffrances, elle avoit consulté d'autres personnes de l'art?

Mais ce sont mes remarques mêmes, comme il le dit dans sa réponse, » qui doi» vent lui fournir de quoi prouver, 1° que » la maladie n'étoit point un squirrhe au » foie; 2° que ce squirrhe n'a été imaginé » qu'après coup. Si je parviens, poursuit » M. Taillere, à prouver ces deux points, » mon Confrere sera fâché de m'avoir traité » si durement dans ses remarques. « Voici comment s'y prend M. Taillere pour fournir ses preuves. » Dans tout le récit de » M. de Montrol, où nous devions trouver, » selon lui, les signes pathognomoniques » d'un squirrhe au foie, je ne vois point que » sa malade ait eu la plus légere nuance » d'ictere, ni qu'avant l'époque de la frayeur » elle ait ressenti de douleur à l'épigastre, » ni au côté droit; qu'elle ait été minée par » une fievre lente; que ses digestions aient » été irrégulieres. «

On voit dans mes remarques : *la fille Flocard étoit sujete depuis douze ans à des palpitations fréquentes, qu'on me dit être augmentées à l'occasion d'une frayeur qu'elle venoit d'avoir. Elle éprouvoit depuis trois mois une toux seche, de fréquentes suffocations, des assoupissemens. Elle vomissoit constamment, soit solide, soit liquide, & ressentoit à l'endroit de l'estomac une grande douleur. Son pouls étoit fébrile: l'épigastre étoit tendu & élevé, la tumeur s'étendoit du*

côté du foie, & se perdoit sous les côtes. A l'exception de l'ictere que M. Taillere demande, croyant apparemment qu'il doit toujours accompagner les maladies du foie; à l'exception des digestions irrégulieres qu'il demande aussi, mais dont les vomissemens faisoient une ample & triste compensation, on trouve dans mon récit les symptômes que M. Taillere exige.

Voici comment il s'y prend pour ne pas trouver d'abord tous ces symptômes. Il cite seulement ces mots de mes remarques: *la fille Flocard éprouvoit depuis trois mois une toux seche, de fréquetes suffocations, des assoupissemens*; & dit aussi-tôt: » je n'ai » point entendu parler de ces maux lorsque » j'ai été consulté. « J'ai répondu à cela. Puis ailleurs il cite les autres symptômes que j'ai détaillés sans interruption. Il ne les nie pas; mais il leur donne une date de quatre jours, pour pouvoir amener un sarcasme contre moi. » Pourra-t-il faire croire que des » vomissemens & une douleur à l'estomac, » qui datent de quatre jours, soient les signes » pathognomoniques d'un squirrhe au foie? « Non sûrement, je ne pourrai faire croire une pareille ineptie. On voit aisément en quoi consiste l'adresse de M. Taillere, qui est de disjoindre ces derniers symptômes des autres pour leur assurer mieux une date de quatre jours. Il dit ensuite: » Examinons

» ſon traitement, il va nous éclaircir ſur ſon » diagnoſtic. Il s'en tient à quelques laxatifs » qui ont été ſans effet, & à l'émétique » donné à titre de ſoulagement, « *parce que*, dit-il, *l'état de la malade ne préſentoit pas une perſpective plus avantageuſe :* » Je » ne vois dans ce traitement qu'une choſe » ſinguliere par ſa nouveauté, continue-t-il » malignement, « c'eſt le projet de ſoulager avec l'émétique un malade mourant d'un ſquirrhe au foie.

J'avois dit dans mes remarques : *bientôt l'oppreſſion revenoit, & tous les autres accidens ; les envies de vomir fatiguoient en vain la malade. Deux grains de tartre ſtibié, que je fis donner par verrées, aiderent à ces efforts, & la malade rendit une jatte de matiere brune & noirâtre ; ce qui la ſoulagea beaucoup, & lui fit croire que c'étoit-là l'époque de ſon rétabliſſement. J'inſiſtai ſur les laxatifs, les adouciſſans employés intérieurement & extérieurement. Une priſe de quelques gouttes anodines rappellerent le calme que la malade avoit déjà reſſenti de ce remede, & lui fit gagner quelque choſe, en ſuſpendant les douleurs : du reſte, ſont état varioit peu.* Je dis plus bas : *le nouveau Medecin n'inſiſta point ſur un pareil remede (le bain) ; il n'en parla pas, & ne revit plus la malade. Je continuai les remedes ordinaires, ou plutôt le régime, &c.*

Mon critique conclut, pour exciter la surprise, que j'ai continué aussi l'émétique : » je ne vois dans ce traitement qu'une chose » singuliere par sa nouveauté, c'est le projet » de soulager avec l'émétique un malade » mourant d'un squirrhe au foie. Mon but » n'est pas, insinue un moment après M. » Taillere, de déprimer ses talens. « Si tel n'est pas son but, je le donne à deviner.

Je me borne à relever ces infidélités principales avec lesquelles il a espéré soutenir son observation. Auroit-il pu croire qu'il jouiroit long-tems des effets de l'illusion ? Cependant il invoque le jugement du Lecteur, qu'il ose renvoyer à mes remarques, trop persuadé qu'il ne prendra pas la peine d'y recourir.

M. Taillere dit encore : » je ne devois » pas sacrifier une observation intéressante, » à des ménagemens auxquels la conduite » qu'il avoit tenue avec moi ne m'obligeoit » point. « C'est en vain qu'il cherche à justifier l'exposé qu'il a fait de la maladie de la fille Flocard & de son traitement. La conduite que je tins fut celle d'un homme qui sut s'honorer dans un autre : d'ailleurs, en prenant, chez la malade, fermement la défense d'un confrere, je crus aussi prendre celle d'un avis qui m'étoit devenu commun, dès que j'avois adhéré à ce qu'on mît cette

fille dans le bain tiede, mais non pas froid, comme il le vouloit d'abord.

Dans mes remarques, je dis seulement : *la lipothymie où tomba la malade ne permit plus d'insister sur un pareil moyen (le bain) ; & en effet on n'en parla plus. Je continuai les remedes ordinaires, ne cherchant qu'à prolonger les jours & à diminuer les souffrances de cette pauvre fille : son état ne présentoit pas une perspective plus avantageuse.* J'avois dis plus haut : *du reste, son état varioit peu, & je ne pouvois compter sur aucun changement solide.* Hærebat jecori lethalis arundo.

De quoi se plaint donc M. Taillere ? Suis-je cause si les parens de cette fille l'ont chargé de l'événement qui suivit ; plusieurs jours après l'usage de ce bain tiede, dont l'essai ne me paroissoit que frivole & sans conséquence ? Le *post hoc, ergo propter hoc*, est la logique de bien des gens ; ce devoit être celle des parens de notre malade. M. Taillere eut tort de promettre guérison : on y compta trop. Au vif espoir déçu succede un sentiment peu avantageux pour celui qui promet inconsidérément. Pour moi, je n'avois laissé entrevoir aucune espérance.

M. Taillere, dans son Observation qui a donné lieu à mes remarques, n'a pas eu

la modération que j'ai gardée envers lui. Ecoutons-le. *Je cessai mes visites (c'étoit le 24 Juin.) Mon Confrere reprit sa premiere méthode : les douleurs devinrent plus aiguës, plus générales ; le vomissement plus fréquent, plus penible ; le bas-ventre plus élevé & plus dur : les extrémités inférieures enflerent, les sécrétions furent suspendues ; il n'y eut plus de sommeil. Alors on employa pendant plusieurs jours les gouttes anodines, la thériaque, l'eau de mélisse, à titre de calmans : la maladie empira. Le 30 du même mois, tout le corps se couvrit de taches brunes, semblables à des échymoses, & enfin la malade mourut, après une longue agonie & des douleurs inexprimables.*

M. Taillere vient de tracer le tableau d'une malade que son Médecin fait avancer à grands pas, & avec des douleurs inexprimables, à sa derniere heure. Il s'y trouve cela de vrai, c'est qu'elle mourut ; mais la description qu'il fait de ses maux, les remedes qu'il dit avoir été employés, sont tous des traits d'après l'imagination du Peintre. » On réussit mal à peindre les choses » autrement qu'on ne les a vues, nous a dit » M. Taillere. « On réussit aussi mal à vouloir peindre les choses que l'on n'a pas vues : c'est lui-même encore qui, par son exemple, nous apprend cette autre vérité. Je cessai mes visites, avoit-il dit, & cela est vrai ;

mais d'abord après il entre dans les plus grands détails ſur les prétendus maux de la malade, dont il donne la progreſſion jusqu'à ſon dernier moment : » le 30 Juin » tout ſon corps ſe couvrit de taches bru» nes, ſemblables à des échymoſes. « Oh ! pour le coup, c'eſt trop donner à l'imagination; & l'Obſervateur auroit dû réſerver au moins une viſite, pour voir de ſes yeux toutes ces choſes que perſonne n'a vues.

Je paſſe ſous ſilence d'autres contradictions de moindre conſéquence, comme de faire vivre d'abord cette fille trois ſemaines après le 14 Juin, & enſuite de ne lui laiſſer que douze à treize jours, &c.

C'eſt avec des obſervations d'un autre caractere que M. Taillere peut venir au ſecours du nouveau ſyſtême des vapeurs, dont il s'eſt montré zélateur. Laiſſera-t-il s'écrouler un ſyſtême de la bonté duquel il dit être convaincu ? L'annonce qu'il nous a faite d'avoir plus d'une expérience à ſon appui, lui fait un devoir de briſer encore quelques lances en ſa faveur. Mais qu'il ne nous donne point des obſervations comme celle de la fille Flocard, ni comme celle de Jeane Gautrot (*a*). Pour tirer cette der-

(*a*) Je n'avois fait que relever la futilité de cette obſervation ſur le ſeul expoſé de M. Taillere, qui conſiſtoit à avoir tiré cette femme d'un fort accès de vapeurs, par l'intromiſſion dans la

niere d'un accès de vapeurs, on la plongea, au mois de Fevrier, dans le bain froid; on lui mit sur le ventre des servietes trempées dans l'eau la plus froide; on n'oublia pas le *merveilleux glaçon*: tout cela pendant l'écoulement des lochies de cette femme, huit jours après ses couches, & non pas *trois semaines*, comme je le croyois, ainsi que tout Lecteur, sur la parole de l'Observateur. Cette femme ne se félicite point, à beaucoup près, de ce traitement, qui supprima ses lochies, retarda ses regles sept à huit mois, & pendant plus de tems lui fit traîner une santé languissante. Il est aisé de sentir qu'il pouvoit résulter des inconvéniens beaucoup plus grands encore d'une conduite si peu réfléchie.

Cependant l'Auteur du nouveau systême sur les vapeurs, qui cherche par-tout des moyens pour le procès qu'il fait à la médecine, parce qu'elle emploie dans ces maladies les différens remedes que les meil-

bouche du *merveilleux glaçon*: je n'étois pour lors pas mieux informé; mais, quoique mes remarques ne tendissent pas à la démentir, comme il le dit, le reproche étoit aussi grave, & méritoit bien qu'il y répondît, plutôt que de renvoyer les Lecteurs à *mes petites remarques*, & déclarer *mon style injurieux & méprisant*. J'espere que ceux qui ne se seront pas donné la peine de vérifier mon style, ne s'en seront pas non plus rapportés tout-à-fait au jugement qu'en porte M. Taillere.

leurs Praciens mettent en uſage, tels que les eaux thermales de Bourbonne & autres, eſt ſi content d'avoir trouvé un partiſan de ſes opinions à Bourbonne même, dont les eaux ne ſont pas des moins célebres, que, dans un nouveau recueil de pieces publiées pour l'inſtruction du procès ſur les vapeurs, il s'appuie des obſervations de M. Taillere. » J'en appellerai volontiers » dit M. Pomme, page 150 de ce recueil, » au témoignage de M. Taillere, qui, con- » vaincu comme moi de cette vérité, traite » ces maladies, ſous vos yeux, avec l'eau » froide, la glace & le bain tiede, & les » guérit parfaitement. « M. Pomme feint ici d'ignorer, comme il l'a déjà fait, que les obſervations de M. Taillere aient été ré- futées dans mes Remarques, pour faire en- trer ce témoignage dans le recueil des pie- ces qui doivent ſervir à l'inſtruction du pro- cès concernant les vapeurs; recueil que le public, ſi j'en oſe preſſentir le jugement, regardera comme un mémoire de Procu- reur.

M. Pomme, il faut en convenir, eſt peu difficile ſur le choix des moyens qui doi- vent ſervir à l'inſtruction d'un procès. En voici un que je laiſſe à évaluer. Je le tire du même M. Taillere, qu'il a réclamé ſi opiniâtrément. Je tranſcris ce que celui-ci, dans ſa réponſe à mes remarques, dit con-

cernant M. Pomme, à qui j'évite volontiers la peine de recourir au Journal de Médecine, qu'il n'aime pas. » Il a cru (parlant » de moi) en affectant à chaque ligne de » m'afficher pour partisan de M. Pomme, » que je serois enveloppé sans examen dans » la proscription, & que, me faisant partager » le sort que ce Médecin s'est justement at- » tiré, il s'échapperoit à la faveur de ma » condamnation. « Plus bas, M. Taillere ajoute, en finissant sa Réponse: » en effet, » pour avoir observé quelques succès de la » méthode renouvellée par M. Pomme, » dois-je être accusé d'adopter ses excès & » ses erreurs? «

Malgré le ton tranchant (a) avec lequel notre jeune Médecin vient de prononcer ce nouveau jugement contre M. Pomme, il faut lui en savoir quelque gré, d'autant plus que lui-même, dans ses Observations, avoit voulu établir, de la maniere la plus générale & la plus positive, la méthode aqueuse & froide dans les maladies vaporeuses; & que cette même méthode, qu'il regarde maintenant comme *renouvellée*, avoit été donnée par lui comme

(a) Ce juge, dans une Lettre insérée au Journal de Médecine, & qui suit la Réponse déjà citée, n'hésite pas d'apprécier du même ton les talens de M. Juvet, ancien Médecin de l'hôpital militaire, & veut bien en faire l'éloge.

pouvant présenter une vérité nouvelle sous un jour plus heureux : il souhaitoit que ces observations pussent ajouter quelque poids à une méthode de la bonté de laquelle il étoit convaincu par plus d'une expérience. Il ne reste plus à cet observateur qu'un aveu à faire, c'est qu'il a mal-à-propos appliqué cette méthode au cas où se trouvoit Jeanne-Gautrot, qui fait le sujet d'une de ses observations ; & qu'il n'a pas connu la maladie de Colombe Flocard, qui fait le sujet de l'autre.

SECONDE LETTRE

De M. AMOREUX le fils, Médecin de Montpellier, de la Société royale des Sciences, & Bibliothécaire de l'Hôtel-Dieu S. Eloy; à M. DE LA BROUSSE, *Médecin à Aramon, & Correspondant de la même Société, sur la découverte du Pouls de grossesse qui fait distinguer les mâles & les femelles avant l'accouchement.*

MONSIEUR,

Votre réponse polie & trop flatteuse n'a pas entiérement dissipé mes doutes sur votre maniere de distingner, par le pouls, si c'est d'un enfant mâle ou d'un enfant femelle que la femme se trouve enceinte. Le désir que j'aurois de souscrire à vos princi-

pes, si j'étois bien convaincu de leur certitude, & l'honnêteté avec laquelle vous accueillez les objections qui vous sont faites, m'engagent à vous en proposer quelques-unes, afin que vous vous occupiez à les résoudre, si vous le jugez à propos, avant que de donner au public l'ouvrage intéressant que vous méditez. Plus vous fournirez de preuves, plus vous entraînerez de prosélytes. Vous connoissez ma sincérité: j'aime le vrai, & ne puis me décider sur un fait, que quand il m'est bien connu. Ce n'est pas que je doute absolument de ceux que vous rapportez avec franchise: mais je voudrois en appercevoir la raison ou les causes; &, si vous parvenez jamais à me les démontrer d'une maniere satisfaisante, vous serez, je vous assure, mon Apollon.

D'abord je ne présume pas assez des connoissances médicinales des Chinois, pour ne pas croire que leur ancien livre du pouls, tel qu'on nous le présente (*a*), ne

(*a*) Je ne m'en tiens pas seulement au livre traduit par le P. Hervieu, & inséré dans l'Histoire de la Chine du P. du Halde; son titre de Missionnaire vous le rend presque suspect: cependant le crédit dont lui & ses compagnons, qui étoient des érudits, jouissoient à la Chine, & les marques de protection dont les honoroit le feu Empereur, les mettoient à même de faire d'exactes recherches sur l'histoire de cet empire, & de se procurer des copies ou des exemplaires de livres qui ne

contienne une foule d'erreurs. J'y ai trouvé des raisonnemens singuliers & disparates ; & rien n'est si ridicule que l'organisation qu'ils supposent dans quelques parties du corps humain. L'astrologie est leur boussole, & c'est tout dire : il faut donc croire que la plupart de leurs préceptes sont hasardés, à moins qu'on ne dise, pour leur justification, que les Lettrés rejettent ce fatras, & se guident par leurs lumieres. Comme nous ne pouvons juger de leur savoir particulier, laissons-les s'en glorifier. Je ne doute nullement que les signes tirés du pouls ne soient du plus grand secours pour caractériser certaines maladies, en prédire les changemens & les crises ; il faudroit n'être pas de l'art pour oser soutenir le contraire : mais de croire que cette multiplicité de pouls, ces divisions minutieuses, ces modifications, combinaisons qu'on a introduites depuis peu en médecine, soient d'une absolue nécessité pour connoître & guérir les maladies, c'est à quoi je ne puis me résoudre. L'exemple de tant d'excellens Praticiens qui ont vieilli dans l'exercice de leur

fussent pas infideles : tel est celui du pouls, qu'il a traduit. Ce que rapporte Cleyer de la medecine chinoise, ne sauroit en donner une meilleure idée; les éloges d'Alquié, ceux de Kircher & du P. Boym, ne sauroient non plus nous faire illusion.

art, qui ont écrit sans s'attacher si scrupuleusement à la doctrine du pouls ; l'exemple de ceux qui jouissent à présent d'une réputation non équivoque, mais justement méritée, m'annoncent qu'on peut réussir en pratique sans tant s'occuper de la diversité des pouls.

Je ne vous citerai, à ce sujet, que les deux grands hommes que vous m'alléguez précisément en preuve de la suffisance des pouls ; Hippocrate & notre Fizes, auxquels la sûreté du pronostic a acquis tant de gloire. Ce dernier tâtoit certainement le pouls comme le fait tout Médecin, & il s'en tenoit aux pouls capitaux. Je n'ai pas eu le même bonheur que vous, qui dites l'avoir suivi long-tems en pratique, pour savoir s'il étoit fort soigneux à reconnoître les différentes sortes de pouls : s'il avoit des prétentions à cet égard, du moins est-il sûr qu'il n'y mettoit aucun appareil ; lorsque je faisois mes études, ce Médecin n'étoit déjà plus dans l'usage d'avoir des suivans, & de former des Eleves ailleurs qu'à la chaire de notre *Université* : c'est-là où je l'ai assiduement entendu, & où j'ai appris, ainsi qu'un grand nombre de ses Auditeurs, qu'il n'étoit pas, à beaucoup près, le partisan de cette doctrine du pouls, qui a fait tant de bruit en France. Il y a donc lieu de croire que le

ſavoir de ce reſpectable Profeſſeur, ſa longue & heureuſe expérience lui fourniſſoient d'autres indices que ceux qu'il auroit pu tirer de la différence des pouls.

Quant aux mêmes vues que vous ſuppoſez dans le véritable Hippocrate, je crains que vous ne tombiez dans le cas de ceux qui ont entrevu dans les écrits des anciens les veſtiges de toutes nos connoiſſances modernes; car il eſt à remarquer que, de tous les ſignes qu'Hippocrate obſervoit attentivement dans un malade, le pouls étoit précisément celui auquel il s'attachoit le moins. Ses écrits atteſtent le plus grand oubli à cet égard; quand il parle du pouls, c'eſt toujours d'une maniere vague; il le fait même rarement, & quelquefois il lui donne une autre acception que celle du battement de l'artere. Votre citation eût été plus juſte, ſi vous l'euſſiez rapportée à Galien, qui a écrit expreſſément ſur cette matiere. Voilà l'Auteur que j'aurois voulu qu'on eût commenté, éclairci, avant qu'on ſe fût mis à la pourſuite des nouveaux pouls.

Vous paroiſſez auſſi avoir quelque confiance pour la méthode des Médecins vétérinaires, *qui n'interrogent pas leurs malades, & qui connoiſſent leurs maux par leur attitude.* Ils ſont apparemment forcés à garder un tel ſilence, & l'allure des animaux malades ne les éclaire pas autant que vous pourrez

le croire ; mais cela n'a rien de commun avec le pouls, qu'ils ne tâtent guere. La physionomie des malades contribue beaucoup à faire connoître leur état : les bons Médecins la considerent ; mais il n'y a qu'un Démocrite qui pût y reconnoître la grossesse (*a*), ou les extravagances de Porta qui y fissent distinguer le mâle & la femelle.

Je suis pas à pas votre Lettre, & me voilà parvenu au diagnostic du pouls dans les grossesses, dont vous vous servez pour distinguer le sexe de l'enfant avant l'accouchement. Je m'étois bien douté que vous interpréteriez en votre faveur la méthode des Chinois ; mais vous l'admettez lorsqu'il s'agit de pronostiquer le sexe de l'enfant qui doit naître, & vous la rejettez pour les autres prédictions : n'y a-t-il pas un peu d'injustice dans ce procédé ? Je suis charmé au moins que vous ayez pu vous accommoder d'un point de leur doctrine. Il étoit tout naturel de croire que, quand ils ont pris le pouls plein, vîte, haut, vigoureux, du côté gauche, par exemple, pour le signe de la présence d'un enfant mâle dans le sein

(*a*) On raconte de Démocrite, que, lorsqu'il étoit en présence d'Hippocrate, que les Abdéritains avoient fait venir pour guérir ce Philosophe de sa prétendue folie, il assura, sur la vue d'une fille, qu'elle avoit été déflorée la nuit précédente. On ne connoît pas la nature de sa preuve.

de ſa mere, c'eſt qu'en effet c'étoit un mâle, qui, ſelon votre maniere de juger, ſe portoit au côté droit, & rendoit le pouls de ce même côté plus foible, plus lent, plus profond, plus irrégulier. Ainſi, lorſque les Chinois tâtent le pouls, dans ce cas, au côté gauche, & vous au côté droit; qu'ils ſe déterminent par la force & la vîteſſe, & vous par la lenteur & l'intermittence, &c. vous donnez au même but, & vous avez également raiſon: jamais débat plus heureux. Cependant les Chinois s'en tiennent conſtamment à la force & à la liberté du pouls, pour annoncer le mâle ou la femelle. Il eſt vrai qu'ils ne diſent pas dans quelle poſition l'enfant doit être dans la matrice: je ne ſais trop ſi leur ſentiment approche de celui d'Hippocrate, auquel il devroit être même antérieur, car tout reſpire chez ce peuple la plus haute antiquité. Ils diſtinguent auſſi deux jumeaux par l'égalité de la force & de la plénitude du pouls aux deux bras, qui, ſelon vous, devroit être, au contraire, profond & peu réglé, ſi chaque côté de la matrice étoit occupé par un enfant qui gênât & comprimât les vaiſſeaux du bas-ventre.

Convenez qu'il manque aux deux méthodes des caracteres ſpécifiques pour le pouls des mâles & le pouls des femelles, car la force & la foibleſſe ſont relatives, &

ont des rapports accidentels. Il faut d'ailleurs que, dans tous les cas, la femme n'ait pas d'autre incommodité, ce qui ne se rencontre pas toujours; car alors les complications des pouls pourroient dérouter les Médecins peu exercés; &, s'il falloit sur-tout questionner la malade, la prédiction perdroit tout son prix. Quand bien même l'opinion des Chinois seroit entiérement conforme à la vôtre, je ne trouve pas que vous soyez d'accord avec les apôtres de l'art sphygmique.

Suivant les connoissances des modernes, le côté affecté dans un malade présente un pouls plus fort, plus embarrassé que l'autre qui souffre moins; & cependant, selon vos observations, le côté auquel incline l'enfant, & qui est naturellement la partie souffrante, est annoncé par un pouls plus foible. Quant à la raison que vous donnez de cette exception à la regle générale, en ce que le fœtus par sa gravité comprime & gêne la circulation, j'avoue que je ne puis la saisir, la matrice distendue devant comprimer également les vaisseaux du bas-ventre; car, dire qu'elle appuie inégalement sur l'aorte ou la veine-cave, c'est une subtilité qu'on ne peut admettre, quand on réfléchit à la situation respective de ces deux troncs, & au volume considérable de la matrice d'une femme grosse, qui occupe tout

le bas-ventre ; il faut en excepter les cas d'obliquité de matrice, dans lesquels il n'est même pas constant que ce soit le sexe de l'enfant qui la fait pencher à droite ou à gauche. Il ne seroit pas moins difficile de déterminer si c'est un fœtus mâle ou femelle qui la fait tourner en avant. D'ailleurs la distribution du systême veineux & artériel éloigne toute idée d'obstacle qui puisse se propager sans interruption jusques vers l'extrêmité de l'artere radiale. Les arteres crurales, direz-vous, éprouvent principalement cette compression, & l'arrêt du sang se manifeste par les varices qui tuméfient les veines des jambes ; ce n'est pas une raison pour que le sang doive avoir un mouvement inégal dans les deux arteres radiales. Si vous admettiez des pouls locaux, comme on fait les saignées, l'explication seroit plus plausible.

Mercurial n'est pas plus favorable à votre sentiment ; car, en commentant l'aphorisme quarante-huit de la section cinquieme d'Hippocrate, il dit que l'utilité de cet aphorisme est de faire connoître lequel d'un mâle ou d'une femelle est dans l'utérus, par cela même que, quand on ressent plus de mouvement & de chaleur au côté droit (ce qui exprime aussi la force du pouls) c'est un mâle que la femme porte, & ainsi de même pour le côté gauche ; ce qui se rapproche plus du pronostic des Chi-

nois que du vôtre. Je vous abandonne cette discussion, & je laisse les Chinois & leur savoir en médecine, sur lequel nous raisonnons peut-être trop décisivement. Rentrons dans notre patrie, qui nous est mieux connue, & qui est assez vaste à parcourir. On ne sauroit raisonnablement nier les faits que vous rapportez ; je les crois même très-exacts : c'est leur explication qui m'embarrasse le plus ; c'est un problême dont les Chinois ne donnent pas la solution, & vous-même ne m'avez pas pleinement satisfait à ce sujet. Vous renvoyez à vos Observations précédentes (Journal d'Août, p. 128) sur la raison qui fait incliner les mâles plutôt du côté droit, & les femelles de l'autre. Avez-vous oublié qu'à cet article vous dites que *vous laissez aux Physiciens à résoudre la question?* Et c'est bien fait ; mais je crains qu'ils ne le fassent de tout ce siecle, & qu'ils ne l'associent au mystere de la génération.

Vos observations, Monsieur, sont fondées sur la prédiction d'Hippocrate ; peut-être aussi qu'elle est l'occasion de votre découverte, à moins que vous n'ayez cherché tout exprès à confirmer son aphorisme par des observations particulieres, & que vous vous soyez enfin fixé au signe du pouls, comme au plus assuré. J'ai autant de déférence qu'on puisse en avoir pour les déci-

ſions du divin Hippocrate ; mais je crois qu'il eſt permis, ſans encourir anathême dans ce ſiecle éclairé, de ne point s'y aſſervir ſans quelque examen ; & , en ce cas, on peut prouver ſans effort que l'aphoriſme en queſtion eſt un des plus caſuels, des moins fondés, & peut-être auſſi le plus chimérique.

Ne vous alarmez point, mon cher Confrere, en prenant au pied de la lettre l'aphoriſme dont il s'agit ; vous ne vous êtes point éloigné du ſentiment de tout ce que l'antiquité a eu de grands hommes en médecine, & de ce que la plupart des modernes ont penſé & écrit ſur le même ſujet, en commentant le Prince des Médecins. Mais quel eſt celui qui, n'ayant même que les connoiſſances les plus ordinaires en anatomie, voudroit ſouſcrire à ce partage idéal de la matrice, dont la droite eſt conſtamment diſpoſée à recevoir l'embrion mâle, & la gauche l'embrion femelle ? Je n'imagine pas qu'on voulût s'étayer de quelques cas extraordinaires où l'on a trouvé des matrices doubles, mal conformées, & diviſées par une cloiſon mitoyenne.

Les animaux, qui ont la matrice naturellement bifide, & dont les cornes peuvent ſuffire à une portée de ſix, huit fœtus, ou plus encore, ſelon l'eſpece, engendrent les mâles & les femelles indifféremment des

deux

deux côtés : leurs matrices ſont le plus ſouvent inégalement fécondées, c'eſt-à-dire qu'une des cornes renfermera trois ou quatre fœtus, tandis que l'autre n'en aura qu'un ou point. C'eſt l'argument qu'oppoſoit le ſavant Ariſtote, ſi accoutumé aux diſſection des animaux, à l'aſſertion d'Hippocrate : objection juſte & confirmée, par les travaux de M. Daubenton (a), & par l'expérience journaliere. Les Accoucheurs ſe ſont d'ailleurs tant de fois aſſurés que le placenta s'attachoit également dans tous les points de la cavité de la matrice, qu'on ne voit pas la raiſon de préférence. Les Anciens en apportoient l'explication ſuivante; elle étoit bonne pour le tems : c'eſt que le côté droit, ſoit dans l'homme, ſoit dans la femme, eſt plus fort que le côté gauche. *Obſcurſum per obſcurius.* Le teſticule droit fournit, ſelon eux, une ſemence plus travaillée, plus active, & très-propre à former des mâles vigoureux. La ſemence du teſticule gauche eſt plus ſéreuſe, moins abondante; elle convient mieux à l'état plus foible des femelles. Enfin la chaleur plus grande du teſticule droit eſt cauſée par le

(a) M. Daubenton a trouvé dans une matrice de ſouris deux fœtus dans chaque corne, & un dans le corps de la matrice; &, en d'autres occaſions, il a vu des mâles & des femelles dans la même corne.

voiſinage du foie, & de pluſieurs vaiſſeaux qui ne ſont pas du côté gauche : la même raiſon a lieu pour la matrice. Et qui ne voit que c'eſt ici une pétition de principe ? J'en ai appellé tout-à-l'heure à l'expérience des Accoucheurs ; je réclame encore le témoignage des Chirurgiens herniaires, & de ceux qui ont amputé quelque teſticule : qu'ils nous diſent ſi leurs malades ont été impuiſſans à donner des mâles ou des femelles après leur guériſon, & je paſſe condamnation. Il ne ſeroit pas moins difficile de prouver que les triorchides ont été plus vigoureux, & plus propres à engendrer des mâles ; qu'on conſulte les Mémoires inſtructifs de M. Arnaud.

La maniere dont les Anciens concevoient l'organiſation des parties de la génération, ne pouvoit leur donner de grandes lumieres ſur leurs fonctions. Hippocrate croyoit, par exemple, que la ſemence venoit de toutes les parties du corps ; ſentiment renouvellé de nos jours avec tout l'avantage poſſible : il la faiſoit particuliérement deſcendre de la tête, par les veines des tempes, ou celles qui ſont derriere les oreilles, juſques dans la moëlle & l'épine du dos, & de-là dans les reins. C'eſt par une ſuite néceſſaire de cette théorie qu'il diſoit que les Scythes devenoient inhabiles à engendrer, par l'habitude où ils étoient de ſe faire

traiter d'une maladie qui leur étoit particuliere (*a*), en se faisant ouvrir les veines de derriere les oreilles, ou les faisant cautériser.

Hippocrate croyoit aussi, & toute l'antiquité après lui, que la matrice se remuoit & changeoit de place ; on ne connoissoit point assez le systême nerveux pour lui attribuer alors la plupart des maladies qui en dépendent, & dont plusieurs ont passé même, dans des siecles plus éclairés, pour des sortileges & des enchantemens. Ses idées sur la formation & l'accroissement du fœtus dans le sein de la mere, ne sont guere mieux fondées, non plus que ce qu'il dit dans un traité particulier sur les enfans qui naissent à sept mois, & qui peuvent vivre, tandis que ceux qui viennent au monde à huit meurent bientôt. Cependant cette opinion a eu force de loi, tant en médecine, que dans le barreau, où elle a fait la décision des Juges. Hippocrate expliquoit cela comme il l'entendoit ; &, entr'autres raisons, il se fondoit beaucoup sur le nombre septénaire, qui, d'après la doctrine de Pithagore, qu'il suivoit, étoit le plus parfait de tous ; & c'étoit-là la regle de notre divin vieillard, par rapport à la durée de la vie, & au terme de la mort, à la marche des maladies & à l'apparition des crises.

(1) Espece de sciatique qu'ils contractoient en allant fréquemment à cheval sans étrier.

D'après cet exposé il n'est personne qui ne convienne, sans prétendre diminuer en rien le respect qu'on doit avoir pour le pere de la médecine clinique, qu'il n'a pas toujours rencontré juste, en parlant des maladies des femmes en général, & de la grossesse en particulier : d'où je conclus qu'on doit s'étayer moins de l'autorité d'Hippocrate sur ce point, & qu'il faut chercher ailleurs les raisons d'un fait extraordinaire, qui est déjà suffisamment avéré par vos observations curieuses. Enfin, Monsieur, quelles qu'en soient les raisons, si, par le tact ou l'exploration du pouls, on parvient toutefois à s'assurer de l'état de la grossesse, & à distinguer l'enfant mâle du femelle, les préceptes de Quillet en acquerront plus de charmes, & l'art des Gymnosophistes n'aura plus rien de merveilleux (*a*).

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*a*) Sectes de Philosophes qui faisoient les devins en médecine : ils se vantoient de pouvoir faire, par la vertu de leurs remedes, que l'on eût beaucoup d'enfans, & que l'on eût des garçons & des filles à volonté.

OBSERVATION

Sur une Maladie de Vessie ; par M. BOURIENNE, *Chirurgien-Major des armées du Roi, de l'Hôpital-militaire royal de Saint-Omer, &c. en Corse.*

L'anatomie & la physiologie nous apprennent que la sécrétion de l'urine se fait dans les organes, que l'on nomme *les reins* ; & delà cette humeur est conduite, par les ureteres, dans la vessie, où elle séjourne quelque tems. Personne n'ignore la multitude de maladies qui attaque ces différens organes ; il suffit de feuilleter les Auteurs qui en ont traité, pour en voir le grand nombre & la variété. Indépendamment de toutes ces maladies, on rencontre souvent des jeux de la nature, qui rendent ces organes défectueux, & dérangent leur mécanisme ; ce qui conduit plus ou moins promptement à des maladies longues & douloureuses, lesquelles se terminent souvent par la mort : les exemples n'en sont pas rares. En parcourant les différens Auteurs, on trouve dans leurs ouvrages des observations faites sur les cadavres, qui nous assurent qu'on a trouvé quelquefois trois reins & trois ureteres : j'ai vu, à l'ouverture d'un cadavre, un rein avec deux urteres ; d'autres fois on a

vu en place de cet organe une glande qui n'avoit pas en grosseur le tiers du rein, d'où il partoit un seul uretere, ayant deux fois le volume de l'état ordinaire. On a vu un seul rein couché, ou situé transversalement sur les vertébres lombaires, qui donnoit naissance à deux ureteres. L'observation que je présente est une vessie double, c'est-à-dire partagée en deux par une cloison membraneuse. M. de la Faye en conserve une dans son cabinet à peu près pareille ; plusieurs Auteurs font mention de vessies partagées par différentes membranes. On peut voir un savant Mémoire dans ceux de l'Académie royale de chirurgie, sur les hernies de la vessie, où il est fait mention que Coïter, Bauhin, Riolan & Blasius ont trouvé des vessies partagées par une cloison membraneuse. L'observation du dernier Auteur cité est semblable à celle dont je vais faire mention.

Un Soldat du régiment de Languedoc, entra à l'hôpital militaire de Bastia, le 21 Octobre 1766 : il fut placé dans la salle des fiévreux ; il étoit sans fievre, & se plaignoit de douleurs vives aux reins, principalement au droit ; il recevoit un foible soulagement des remedes qu'on lui administroit. A ces douleurs, se joignoit une grande difficulté d'uriner ; les urines étoient un peu sanguinolentes, & causoient des ardeurs & des

irritations douloureuſes dans le canal de l'uretre. Le Médecin ayant ſoupçonné une pierre dans la veſſie, il me fit avertir pour ſonder le malade. J'eus beaucoup de peine à faire entrer la ſonde dans la veſſie ; je ſentis que l'obſtacle n'étoit qu'au ſphincter : avec des attentions & des précautions, je parvins à faire entrer la ſonde. Je voulus en promener l'extrêmité de droite à gauche, pour remplir mon objet ; je ſentis beaucoup de difficulté & peu d'étendue ; je préſumai que la veſſie étoit racornie & diminuée de capacité, comme cela arrive ſouvent à ceux qui ne peuvent pas garder le tems ordinaire leurs urines ; je ne ſentis aucun corps dur ; & je jugeai qu'il n'y avoit point de pierre : j'abandonnai le malade à la conduite du Médecin. Les urines ne furent pas toujours ſanguinolentes ; elles étoient de tems à autres bourbeuſes, glaireuſes & ſans graviers. Aux douleurs de reins, difficulté d'uriner, ſurvint un cours-de-ventre, qui cédoit par intervalles à l'effet des remedes appropriés. Le malade ne pouvant plus prendre d'alimens, il tomba dans le maraſme, & ſe plaignoit qu'il ſouffroit beaucoup du bas-ventre. Il eſt mort le 13 Avril 1767. Il a preſque toujours été ſans fievre pendant ſa maladie. A l'ouverture du cadavre j'ai trouvé ce qui ſuit :

Ayant ouvert l'abdomen, j'ai trouvé

beaucoup d'eau très-ſale, & chargée de petits flocons de graiſſe ; elle étoit contenue principalement dans le petit baſſin, & du côté du rein droit, qui étoit cependant dans l'état ordinaire : il n'en étoit pas de même du gauche, la ſubſtance extérieure duquel étoit enflammée, & d'un rouge foncé. L'intérieur de chaque rein n'avoit rien de particulier ; l'épiploon étoit dépouillé de toute ſa graiſſe ; les glandes méſentériques étoient ſquirrheuſes, & de la groſſeur d'un œuf de pigeon ; l'eſtomac, la rate, le foie & le pancréas m'ont paru dans l'état naturel. J'ai paſſé à l'examen de la veſſie : l'ayant ſoufflée autant qu'il m'a été poſſible, elle m'a paru très-petite ; j'ai pénétré dans l'intérieur de cet organe, en faiſant une inciſion à ſa partie moyenne antérieure ; j'ai apperçu qu'elle formoit deux cavités ſéparées par une cloiſon membraneuſe, ayant la même épaiſſeur que les tuniques de la veſſie. Celle du côté gauche étoit un peu plus petite que celle du côté droit : ayant prolongé l'inciſion, en évitant de détruire la cloiſon, l'urine contenue dans la cavité gauche étoit bourbeuſe, & d'une odeur fétide, & chargée de graviers : la grande cavité, c'eſt-à-dire la droite, étoit remplie d'urine, & chargée de beaucoup de graviers : ſon épaiſſiſſement, joint aux parties graveleuſes, devoit empêcher l'urine de paſſer facilement par l'uretre.

La cloiſon membraneuſe qui ſéparoit les deux cavités, étoit percée d'un trou rond, à ſa partie moyenne; on pouvoit y paſſer l'extrêmité du doigt. Il eſt aiſé de ſentir que l'urine ne pouvoit paſſer facilement dans la cavité, que dans certains mouvemens du corps; je n'ai point trouvé de pierre dans l'une ni l'autre cavité.

Cette obſervation, dépouillée de réflexions pathologiques, ne ſert qu'à augmenter le nombre de celles qui ſont déjà connues; mais ne peut-on pas en tirer des inductions qui peuvent être utiles dans la pratique? En effet, ſi, dans une pareille veſſie, ſéparée par une cloiſon qui la partage à-peu-près également, il arrivoit qu'il y eût dans une des cavités une pierre qui occaſionnât des accidens qui déterminent à ſonder le malade, la pierre étant dans la cavité qui répond au canal de l'uretre, certain d'avoir reconnu le corps étranger, on ſe détermineroit à faire l'opération, ne peut-il pas arriver que le malade, en ſe remuant, ou ſe tournant de différens côtés, la pierre paſſe d'une cavité dans l'autre par l'ouverture de communication; alors on ſeroit ſurpris, après avoir opéré, de ne plus trouver de pierre, ce qui n'eſt pas ſans exemple. M. Bordenave en cite un dans les Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie. On préparoit un Soldat invalide (mort) pour l'opération

de la taille, on fit une ouverture à la veſſie, au-deſſus des os pubis, pour introduire une pierre; l'opération faite, on ne put point trouver le corps étranger : ſurpris de ſa diſparition, on diſſéqua les parties, & on trouva que la veſſie étoit partagée en deux, & qu'on avoit pénétré dans une des cavités où la pierre n'étoit pas. Dans le cas où on feroit l'opération de la taille ſur le vivant, ne pourroit-on pas faire l'opération du côté droit, ſi celle du côté gauche n'avoit pas réuſſi, ſur-tout étant guidé par la certitude phyſique d'avoir ſenti la pierre ?



Observations Météorologiques. Mai 1772.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	8½	10½	7¾	27 9¼	27 11	28 ¾
2	4	12	5½	28 2	28 2	28 3
3	3	10½	6½	28 3½	28 3¼	28 3
4	5¼	14¾	8¼	28 3¾	28 3⅓	28 3½
5	6½	16½	11½	28 3½	28 2½	28 2
6	8	16	10	28 1½	28 1	28 ½
7	9	15	9	28 ¼	28	28
8	8	14¼	7¾	28	28	28 ½
9	4	10½	4½	28 1	28 1	28 1
10	3¼	9¾	5¾	28 1½	28 1¼	28 1
11	5¼	10¼	3½	28 ¼	28	28
12	3¼	13¼	8½	28	28	28
13	6½	13½	10	27 11¼	27 11	27 10½
14	6¼	14	8	27 11¼	28	28 ¼
15	7	9½	7½	28 1	28 1½	28 2¼
16	6	13¾	9½	28 3	28 2¾	28 3
17	7½	15¾	11¼	28 2½	28 2	28 1
18	10½	14¾	11½	28 2	28 1¾	28 1½
19	9¼	15	11¼	28 1½	28 1	28
20	11½	16¼	10¾	27 11½	27 11¼	27 11½
21	9½	12½	10½	27 11½	27 11	27 9
22	11	13	10½	28	28 1	28 1¼
23	9½	16	12¾	28	27 11½	27 10
24	12	15	11	27 9¾	27 9¾	27 9¾
25	11¼	15¼	11	27 9	27 8	27 8
26	11¼	15	9½	27 9¾	27 10	27 11
27	9½	13¼	9½	27 11	27 11½	28 ½
28	8½	13¼	9½	28 1½	28 1¾	28 1½
29	10½	17¼	11¾	28 ¾	28	27 11
30	11	20½	14¾	27 10¾	27 10¾	27 10½
31	14	18	14¾	27 10½	27 10½	27 10¾

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
2	N-N-E. vent, beau.	N-N-E. nuag.	Beau.
3	N. beau.	N. nuages.	Beau.
4	N-E. b. vent.	N-E. beau.	Beau.
5	N-N-E. beau.	N-E. n. vent.	Nuages.
6	N-N-E. beau, vent.	N-E. n. vent.	Beau.
7	N-N-E. b. n.	N-N-E. n. b.	Beau.
8	N-N-E. v. c.	N-N-E. nuag.	Beau.
9	N. v. nuages.	N. nuages.	Beau.
10	N. nuages.	N. nuages.	Couvert.
11	N. nuages.	N. couvert.	Beau.
12	N. b. nuages.	N. nua. couv.	Beau.
13	N. b. nuages.	N-E. couvert.	Couvert.
14	N-N-E. nuag.	N-N-E. nuag.	Nuages.
15	N. couvert.	N-N-E. couv.	Nuages.
16	N. nuages.	N. nuages.	Nuages.
17	N-N-E. b. n.	O. nuages.	Nuages.
18	N-N-O. c. pl.	N-N-O. couv.	Nuages.
19	N-E. nuages.	N-E. pluie.	Pluie.
20	O. couvert.	O. nuages.	Nuages.
21	S-S-O. nuages.	S-S-O. pluie, cont.	Pluie.
22	O. n. pet. pl.	O. c. nuages.	Beau.
23	E. nuages.	E. nuages.	Nuag. pluie.
24	S-O. n. vent.	S-O. pl. nuag.	Nuages.
25	S-S-O. pl. n.	S-S-O. pl. n.	Pluie. Vent.
26	O. pluie.	O. nuag. pluie.	Couvert.
27	O. pluie.	O. pl. nuages.	Couvert.
28	N. couvert.	N. couvert.	Beau.
29	E-N-E. nuag.	E. nuag. beau.	Beau.
30	E. nuages.	E. nuag. pluie.	Pluie.
31	O. couvert.	O. pluie.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 20 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 3 degrés au-dessous du même terme : la différence entre ces deux points est de 17 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, marquée par le barometre a été de 28 pouces 3 $\frac{5}{4}$ lignes, son plus grand abaissement de 27 pouces 8 lignes. La différence entre ces deux termes est de 7 $\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 10 fois du N.
8 fois du N-N-E.
5 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
3 fois de l'E.
2 fois du S-S-O.
1 fois du S-O.
6 fois de l'O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 15 jours beau.
27 jours des nuages.
14 jours couvert.
11 jours de la pluie.
8 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1772.

Les maladies qu'on a observées pendant ce mois-ci, ont paru conserver assez généralement le caractere catarrhal, qui paroit dominer depuis quelque tems ; on a commencé à observer, en outre, quelques signes de putridité qui s'est mêlée sur-tout dans les maux de gorge & les affections

de poitrine. Dans ce cas, les accidens de la poitrine paroiſſoient ſe calmer aſſez promptement; le ventre ſe tendoit, & il ſurvenoit des déjections plus ou moins putrides; ce qui faiſoit traîner la maladie en longueur. On a obſervé dans pluſieurs de ces malades, que l'expectoration ſe ſoutenoit malgré les déjections, & qu'elle participoit au caractere de putridité, les matieres expectorées étant noirâtres & fétides.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois d'Avril 1771, *par M. BOUCHER, Méd.*

Il y a eu ce mois des alternatives dans la température de l'air. La liqueur du thermometre, qui avoit été obſervée, les premiers jours du mois, près du terme de la congélation, s'eſt portée, à pluſieurs repriſes, depuis le 6 juſqu'au 16, au-deſſus de celui de la température; & enſuite elle s'eſt rapprochée, pendant quelques jours, du terme de la congélation: le 20, elle a été obſervée un peu au-deſſous de ce terme.

Il y a eu de la variation dans la hauteur du barometre & dans la conſtitution de l'air, par rapport à la ſéchereſſe & à l'humidité. Il a tombé de la neige le 19 & le 20.

Le vent a été conſtamment *nord*, depuis le 17 juſqu'au 30.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre a été de 11 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de ce terme même. La différence entre ces deux termes eſt de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 5½ lignes.

la différence entre ces deux termes est de $8\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 9 fois du Nord
13 fois du Nord vers l'Est.
2 fois de l'E.
4 fois du Sud vers l'Est.
4 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ouest.
2 fois du Nord vers l'O.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.
16 jours de pluie.
2 jours de neige.
1 jour du tonnerre.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse à la fin du mois.

MALADIES qui ont régné à Lille au mois d'Avril 1772.

La petite-vérole & la fievre-tierce ont été les maladies les plus communes de ce mois; & la fievre putride n'a pas désisté dans le petit peuple: des familles nombreuses en étoient infestées en totalité, & beaucoup de malades périssoient faute de secours.

Dans la derniere moitié du mois, les maladies aiguës ont été sur-tout du genre inflammatoire. Elles consistoient en pleurésies, en fluxions de poitrine, en angines & en fievres continues, portant à la tête & à la poitrine, & qui, dans quelques uns, étoient accompagnées de douleurs rhumatismales goutteuses. Dans la plupart des personnes travaillées de l'une ou de l'autre espece de ces maladies, il s'est rencontré des signes de putridité & de saburre dans les premieres voies, qu'il a été important d'évacuer, après avoir pourvu convenablement aux symptômes pressans de l'inflammation.

La petite-vérole s'est propagée dans presque toute la ville ; mais elle n'a pas été meurtriere.

La fin du mois a été funeste à nombre de cacochymiques & pulmoniques, & aux vieillards scorbutiques, ou affectés d'asthme. Il y a eu aussi des morts subites & imprévues.

LIVRES NOUVEAUX.

Avis aux grands & aux riches sur la maniere dont ils doivent se conduire dans leurs maladies ; par M**, Docteur en Médecine. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Pierres*, 1772, brochure in-8°.

Dissertation sur la fievre miliaire, ouvrage qui a obtenu l'accessit du prix de l'Académie des Sciences, Beaux Arts & Belles-Lettres d'Amiens, le 25 Août 1770 ; par M. *Planchon*, Médecin à Tournay. A Tournay, chez *Sorré* ; &, à Paris, chez *Didot le jeune*, 1772, in-12.

Nous nous occuperons plus particuliérement de cet ouvrage dans quelques-uns des journaux suivans.

Lettre de M. *J. C. Robert*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, premier Médecin, & Conseiller intime de S. A. S. Mgr le Duc régnant de Deux-Ponts, à M. *Guilbert de Préval*, Docteur-Régent, &c. A Amsterdam, sans nom d'Imprimeur, 1772, brochure in-12 de 15 pages.

Cette Lettre est destinée à constater l'efficacité d'un remede anti-vénérien, dont le sieur *de Préval* se prétend l'inventeur, & dont il paroît qu'il fait un secret. A voir les efforts que font les gens de toute espece pour trouver de nouveaux remedes propres à combattre les maladies vénériennes, on imagineroit que ce genre de maladies résiste

le plus communément aux remedes connus ; mais, lorſqu'on vient à réfléchir que c'eſt moins un remede plus efficace qu'on cherche, qu'un remede dont on puiſſe faire un ſecret, on n'a pas de peine à concevoir que ce n'eſt pas tant l'intérêt du public que ſon intérêt particulier qu'on a en vue dans toutes ces recherches ; & cette réflexion eſt peu propre à concilier la confiance des malades à tous ces prétendus Profeſſeurs de ſecrets, qui ne ſont le plus ſouvent que des préparations très-connues, qu'on déguiſe par quelqu'addition inutile.

Recherches ſur les habillemens des femmes & des enfans, ou Examen de la maniere dont il faut vêtir l'un & l'autre ſexe ; par M. *Alphonſe le Roy*, Médecin de la Faculté de Paris. A Paris, chez *le Boucher*, 1772, in-12.

Digreſſions Académiques, ou Eſſais ſur quelques ſujets de Phyſique, de Chymie & d'Hiſtoire naturelle ; par M. *Guyton de Morveau*, Avocat-Général au Parlement de Dijon, Honoraire de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de la même ville, Correſpondant de l'Académie royale des Sciences de Paris. A Dijon, chez *Frantin*, & à Paris, chez *Didot le jeune*, 1772, in-12.

L'Art de faire & d'employer les vernis, ou l'Art du Verniſſeur, auquel on a joint ceux du Peintre & du Doreur : ouvrage utile aux Artiſtes & aux Amateurs qui veulent entreprendre de peindre, dorer & vernir, par eux-mêmes toutes ſortes de ſujets, &c. diviſé en deux parties. Dans la premiere, on y traite de la façon de faire les meilleurs vernis, ſoit à l'eſprit-de-vin, ſoit à l'huile, ſuivie d'une Diſſertation ſur les moyens de les perfectionner. Dans la ſeconde, on enſeigne la maniere de les employer, polir & luſtrer

ſur des ſujets nus, des peintures & des dorures, ce qui amene le détail des procédés des Peintres d'impreſſion & des Doreurs, &c. par le ſieur *Watin*, Peintre-Doreur-Verniſſeur & Marchand de couleurs & de vernis. A Paris chez *Quillau* & l'Auteur, 1772, in-8°, prix 3 liv. 12 ſ. broché.

LETTRE

De M. D'ARCET, *Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, au ſujet du remede végétal anti-vénérien du ſieur* AGIRONI.

On trouve dans la Gazette d'Utrecht, n° XXI, du vendredi 13 Mars 1772, une annonce du remede anti-vénérien du ſieur Agironi, dans laquelle l'Auteur de ce remede fait mention d'*un certificat que j'ai donné, où j'atteſte que je n'ai point trouvé de mercure dans ſon ſyrop* : Voici le fait.

Un de mes Confreres me ſollicita, au mois de Décembre dernier, de voir ſi, dans le ſyrop végétal anti-vénérien d'Agironi, il n'y avoit pas du mercure ; il me dit qu'il avoit beſoin de le ſavoir pour tranquilliſer un de ſes amis malade à Rouen, qui, n'ayant pas été guéri par les autres méthodes, étoit rebuté du mercure, & vouloit uſer de celui-ci, pourvu qu'il n'en contînt pas : je m'engageai même, à la preſſante ſollicitation de mon Confrere, d'envoyer chercher moi-même deux onces de ce ſyrop ; j'examinai ce ſyrop, & je n'y trouvai pas en effet de mercure : en conſéquence je donnai à mon Confrere le certificat qu'il me demanda, pour l'envoyer à ſon ami. Mais voici l'uſage qu'on fit de mon certificat ; on le joignit à deux autres, on les fit contrôler

tous les trois à Paris, le 18 Décembre, c'eſt-à-dire deux jours après leur ſignature; ils ont été approuvés le 26 du même mois & imprimés tout de ſuite (*a*). Tout ceci eſt confirmé & bien développé dans la lettre d'un certain Chevalier *trois étoiles*, qui eſt inſérée à la ſuite de la ſeconde édition du livre du ſieur Agironi, & à la tête des certificats, & dans laquelle il ſe donne lui-même pour l'auteur de cette infidélité. Il eſt clair que c'eſt une intrigue pleine de dol & de ſupercherie. Je proteſte hautement contre mon certificat, 1° parce qu'ayant été donné uniquement pour tranquilliſer la tête d'un malade, & à la requiſition de ſon Médecin, il étoit fait pour mourir dans le ſecret; 2° qu'il a été imprimé ſans mon aveu, contre ma volonté, & à mon inſu; 3° que par le fait, ce certificat ne ſignifie rien, parce que rien ne peut conſtater que le ſyrop que j'ai envoyé chercher chez Agironi, & dans lequel je n'ai pas trouvé de mercure, ſoit en effet ſon véritable remede anti-vénérien; j'en ſuis d'autant moins sûr, que c'étoit un piege qui étoit tendu, & qu'il eſt plus que vraiſemblable qu'Agironi étoit à la tête de cette intrigue; 4°, & ceci eſt capital, que cette légere analyſe n'a été faite que ſur deux onces de ſyrop; c'en pouvoit être aſſez pour tranquilliſer la tête d'un malade, mais non pour faire une analyſe authentique, oſtenſible, démontrée, & telle que je ſais bien qu'on doit la faire qu'and on a pour objet de lui attacher le ſceau de la publicité; en un mot, de mettre un remede à l'abri de la critiqne, & lui mériter la juſte confiance du public.

(*a*) On m'a dit depuis que cette impreſſion n'eſt que du mois de Fevrier

Voilà ce qui s'est passé dans la plus exacte vérité ; en conséquence je proteste & signe ma protestation.

Signé D'ARCET, *D. R. de la Faculté de médecine de Paris.*

A Paris le 20 Avril 1772.

EXTRAIT

De la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, tenue le 15 Décembre 1771.

M. Maret, Secrétaire perpétuel, a ouvert la séance par l'annonce du sujet des prix proposés pour les années 1773, 1774 & 1775.

Il est au dedans de nous, a-t-il dit, un principe que tous les Médecins, d'après Hippocrate, décorent du nom de nature, & que Sthal & ses sectateurs regardent comme une faculté de notre ame

Ce principe qui travaille sans cesse à la conservation de notre corps, & qui détruit à notre insu un grand nombre de dispositions morbifiques, est, dans toutes les maladies, ou passif, ou actif. Si son action est souvent avantageuse, souvent aussi elle est nuisible. Il en résulte que le Médecin doit ou respecter, ou seconder, ou modérer les efforts de la nature.

La nécessité de prendre un de ces partis a fait naître parmi les Médecins deux opinions qui tour-à-tour ont prédominé, & dont les partisans, d'abord connus sous les noms de dogmatistes & de méthodistes, peuvent être désignés aujourd'hui sous

ceux d'expectans & d'agissans, eu égard aux conséquences qu'ils déduisent de leurs principes, & à la conduite qu'ils tiennent dans le traitement des maladies

Les premiers comptent beaucoup sur l'efficacité des efforts de la nature, se bornent le plus souvent à être spectateurs de l'espece de combat que cet agent livre à la maladie; & , en général, agissent très-peu.

Les autres, qui sont persuadés que la nature ne se suffit jamais à elle-même, & qu'elle a toujours besoin d'être aidée, excitée ou réformée dans ses mouvemens, sont presque sans cesse en action.

Il est certain qu'il est des momens où l'inaction seroit condamnable, & qu'il en est également où l'action seroit dangereuse; dès-lors les opinions des expectans & des agissans ne sont point indifférentes. Le moment où doit se dissiper l'illusion qu'ils se font nécessairement les unes & les autres, semble préparé par les lumieres que la philosophie a répandues de nos jours sur les sciences & les arts.

L'Académie, pour hâter la révolution qu'on est dans le cas de prévoir, & qui doit ramener les Médecins à une méthode uniforme, propose pour le sujet du prix qu'elle distribuera en 1773, de déterminer: *quelles sont les maladies dans lesquelles la médecine agissante est préférable à l'expectante; & celle-ci à l'agissante? A quels signes le Médecin reconnoît qu'il doit agir ou rester dans l'inaction, en attendant le moment favorable pour placer les remedes?*

Cette Compagnie invite les Praticiens à dérober quelques momens à leurs pénibles travaux,

pour former du résultat de leurs observations un corps de doctrine capable de donner la solution de ce problême important.

Elle ne se dissimule point que la couronne promise à celui qui remplira ses vues, n'est pas d'une valeur proportionnée au service que l'Auteur couronné rendra à la société ; mais elle est persuadée que la douce satisfaction d'être utile, & d'inscrire son nom parmi ceux des bienfaicteurs de l'humanité, suffit pour exciter les Médecins à entrer dans la lice qu'elle leur ouvre.

CONCOURS.

Le sieur Deschamps, dernier pourvu de la place de Chirurgien gagnant-maîtrise en l'hôpital de la Charité, étant au moment de finir les six années d'exercice qui lui ont acquis le droit d'être admis gratuitement au catalogue des Maîtres en l'art & science de chirurgie ;

Le Doyen de la Faculté de médecine, le Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, les quatre Prévôts en exercice du College de chirurgie, se transporterent le mardi, 2 de ce mois, sur l'invitation du Prieur, en la maison de la Charité, où, en conformité de l'article 7 de la Déclaration du Roi du 20 Juin 1761, ils interrogerent & firent ensuite opérer sur le cadavre, neuf Eleves en chirurgie, parmi lesquels cinq étoient Eleves de la maison. Jamais aspirans n'ont donné plus de satisfaction à leurs Juges.

L'examen a commencé avant neuf heures du matin, & a été continué jusqu'à une heure après midi; il a été repris à trois heures de relevée jusqu'à neuf du soir.

Les Examinateurs, après s'être retirés pour délibérer, sont rentrés dans la salle d'assemblée, où le sieur le Thieullier, Doyen de la Faculté de médecine, prononça publiquement qu'ils avoient trouvé tant d'acquis & de talens dans les cinq Eleves de la maison, & dans le sieur Sedillot, Eleve de l'Hôpital général, qu'ils regrettoient de n'avoir pas une place égale à leur décerner à chacun; que le sieur Roustagnenc, l'un des Eleves de la maison, leur ayant répondu avec le plus de précision, d'ordre & de netteté, étoit celui à qui ils venoient de donner leurs voix pour être reçu à gagner la maîtrise en chirurgie; que les sieurs Delaizé & Baudelocque, aussi Eleves de la maison, avoient tellement approché du sieur Roustagnenc, qu'ils avoient d'abord balancé auquel des trois ils devoient décerner la place.

Cet éloge satisfaisant pour les trois Eleves qui en sont l'objet, distingue également la justice & l'intégrité qui animoient les Juges du mérite; il est aussi un moyen bien propre à exciter les jeunes-gens qui embrassent un art aussi intéressant que celui de la chirurgie à s'empresser d'aller prendre les excellentes leçons qui se donnent aux Eleves dans l'hôpital de la Charité.

Les sieurs Morand, Houstet, Dufouart & plusieurs autres célebres Maîtres en chirugie ont assisté à ce concours, qui s'est tenu dans le plus grand ordre: ils avoient déjà prévu le jugement des Examinateurs, & le reste des Auditeurs, qui étoient nombreux, ont montré leur satisfaction par un applaudissement des mains le plus général.

TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à Monseigneur le Comte DE PROVENCE.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

AOUST 1772.

TOME XXXVIII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire; Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AOUST 1772.

An Inquiry, in tho the nature, raise, and progres of the fevers most common in London, as they have succeeded each other in the different seasons for the last twenty years, with some Observations on the best method of treating them; By WILLIAM GRANT, *D. M.* : c'est-à-dire *Recherches sur la nature, l'origine & le progrès des fievres qui regnent le plus communément à Londres, comme elles se sont succédées dans les différentes saisons depuis 20 ans, avec quelques Observations sur la meilleure maniere de les traiter; par M.* GUILLAUME GRANT, *Docteur en médecine. A Londres, chez* Cadell, 1771, *in-8°.*

SECOND EXTRAIT.

J'AI déjà dit dans mon premier Extrait que M. Grant divisoit toutes les fievres en deux classes : il donne aux premieres

le nom de *fievres communes*, parce qu'elles arrivent réguliérement chaque année, & semblent être la production naturelle du climat & de la maniere de vivre des habitans. Il appelle les secondes, *fievres extraordinaires* ou *pestilentielles*, parce qu'elles ne sont pas une production constante de nos climats; qu'elles viennent d'ailleurs, ou sont l'effet de quelque combinaison extraordinaire, étant produites dans les prisons ou les Hôpitaux, par des eaux corrompues, des provisions gâtées, ou quelqu'autre cause qui coopere avec le climat & la façon de vivre des habitans.

Ces fievres sont généralement contagieuses, ce que ne sont pas les fievres communes, à moins que leur nature n'ait été changée, & qu'elles n'aient été rendues malignes par un mauvais traitement. M. Grant réduit ces fievres communes à sept especes, classes ou constitutions qui, étant le produit des saisons, doivent affecter un grand nombre de personnes à la fois, & sont par conséquent épidémiques. Ces sept especes de fievres sont la *fievre inflammatoire*, l'*humorale*, la *catarrhale*, la *putride*, la *bilieuse*, l'*atrabiliaire* & l'*intermittente*. J'ai déjà exposé dans mon premier Extrait la doctrine de M. Grant sur cette derniere espece de fievre; je vais esquisser dans celui-ci celle qu'il adopte sur les six autres.

I. La fievre inflammatoire, celle qui eſt produite par un ſang couenneux, & qu'il appelle *Καυσος*, ou *fievre ardente*, lorſqu'on l'abandonne à elle-même, ſe termine toujours par la formation du pus dans les vaiſſeaux; pus qui s'évacue par les émonctoires communs, s'il eſt en petite quantité, ce qui forme la plus parfaite hypoſtaſe dans l'urine. Mais, ſi la quantité en eſt très-conſidérable, & que la marche de la fievre ait été vive, il ſe forme des phlegmons, c'eſt-à-dire des dépôts où la nature réunit ce pus pour l'évacuer par un ulcere qui s'ouvre à la ſurface, ſoit interne, ſoit externe du corps, & qui concourt avec l'hypoſtaſe de l'urine.

Comme ces ulceres ſe forment ſouvent dans ou près des organes vitaux dont ils peuvent détruire les fonctions, il eſt prudent de prévenir la formation de ces phlegmons, & d'évacuer de bonne heure la matiere par l'ouverture de la veine, ſelon le précepte de Sydenham, ſans attendre la coction ni l'expulſion, ce que M. Grant aſſure lui avoir réuſſi pluſieurs fois.

Cette fievre attaque ordinairement les perſonnes vigoureuſes & ſaines, jeunes ou vieilles, dans toutes les ſaiſons de l'année, ſur-tout dans les pays élevés & ſecs, où l'on vit principalement de pain & de végétaux; mais, à Londres, elle eſt beaucoup plus com-

mune depuis la Noël juſqu'au mois de Juin incluſivement, c'eſt-à-dire après que les froids de l'hiver ont ſubſiſté aſſez long-tems pour reſſerrer les ſolides & condenſer les fluides; par conſéquent les véritables inflammations, & les plus violentes, s'obſervent dans les mois de Février & de Mars, ſur-tout ſi le barometre eſt haut, & que le vent ſouffle de quelque point entre le nord-oueſt & l'eſt. Toutes les fievres, de quelque eſpece que ce ſoit, qui ſurviennent entre la Noël & le mois de Juin, ſont plus ou moins compliquées d'inflammation, ſuivant l'idioſyncraſie du ſujet & autres circonſtances, & exigent un traitement anti-phlogiſtique proportionné. On obſerve en conſéquence que la fievre catarrhale & l'humorale qui ſurviennent pendant ces cinq mois, ſont en partie inflammatoires, & cedent juſqu'à un certain point au régime anti-phlogiſtique, guériſſent même quelquefois ſans autre ſecours, & ſont toujours aigries par un traitement oppoſé.

II. La fievre humorale ou la *ſynoque non putride* des anciens, que Sydenham appelle la plus commune des fievres, la grande fievre de la nature ou la fievre dépuratoire, peut attaquer certaines conſtitutions dans toutes les ſaiſons de l'année; mais on ne l'obſerve bien communément que lorſque les jours ſont devenus grands, que le prin-

tems & la végétation ſont fort avancés. Outre l'inflammation qui eſt commune à cette fievre & à la précédente, il y a une défluxion d'un phlegme épais que la nature dépoſe dans cette ſaiſon ſur l'eſtomac & ſur les inteſtins, & qui demande à être évacué : de ſorte que, lorſque l'inflammation a été calmée par les ſaignées & la diete rafraîchiſſante, la matiere contenue dans l'eſtomac & les inteſtins doit être évacuée auſſi ſouvent que les ſymptômes ou les ſignes de turgeſcence en dénotent l'exiſtence.

Cela ſuffit ſouvent pour détruire la maladie; mais il arrive quelquefois qu'il reſte dans les vaiſſeaux une partie de la matiere morbifique qui exige une plus longue coction, & ne peut s'évacuer proprement que par les couloirs de la peau. En effet il n'eſt point de fievre commune dans laquelle les ſueurs modérées ſoient plus avantageuſes dans tout leurs cours que dans celle-ci; mais, ſi l'on travaille à exciter la ſueur avant que le ſang ait ceſſé d'être couenneux, on augmente l'inflammation; ſi on le fait avant que la matiere qui eſt en turgeſcence dans les inteſtins ait été évacuée, une grande partie de cette matiere eſt atténuée & exaltée, & enſuite abſorbée & mêlée avec le ſang, où elle donne naiſſance à une fievre irréguliere de la nature de la miliaire, toujours dangereuſe; laquelle, ſi le malade vit aſſez pour

cela, ſe termine ſouvent en une dyſſenterie de mauvaiſe eſpece.

Cette fievre a, dès ſon commencement, des rémiſſions, qui, ſi on la traite convenablement, deviennent de jour en jour de plus longues en plus longues juſqu'à ce qu'elles ſe changent en véritables intermiſſions, ou que la maladie ſe diſſipe entiérement; elle reſſemble par-là aux fievres d'accès du printems : tous les flux du printems participent de ſa nature. Lorſque la fluxion de ce phlegme épais tombe ſur les inteſtins, ſans produire de dévoiement ni de fievre conſidérable, elle occaſionne des indigeſtions & des obſtructions, des conſtipations, des tranchées ou la jauniſſe, ſuivant l'idioſyncraſie de chaque individu : toutes ces maladies qui ſont ſi fréquentes dans cette ſaiſon, ayant une cauſe ſemblable à celle de la fievre, ſe guériſſent à-peu près par les mêmes moyens.

III. Une autre grande maladie du printems eſt le catarrhe, ou la fluxion d'une lymphe tenue & âcre ſur la membrane de ſchnéider ou les poumons, accompagnée d'éternuemens, d'enchifrenement, de mal de gorge & de toux. On doit auſſi conſidérer deux choſes à l'égard de cette fievre, le degré de l'inflammation, la quantité & l'acrimonie de la matiere de la fluxion. Cette fievre s'obſerve rarement avant Noël;

le plus communément en Février, & donne naiſſance à la véritable conſomption ou à la phthiſie pulmonaire. Elle eſt très difficile à guérir, & dure ſouvent juſqu'à la fin de Juin. Dans ſon cours, elle ſe complique quelquefois avec la fievre humorale; les vomitifs & les purgatifs, ſi néceſſaires dans cette derniere eſpece de fievre, procurent beaucoup de ſoulagement; mais, lorſqu'elle eſt ſeule, ſa criſe naturelle ſe fait par ſes crachats. Elle n'exige point de vomitifs ni de purgatifs répétés, à moins qu'il n'y ait des ſignes de turgeſcence dans les premieres voies. La fluxion qui ſe fait dans cette maladie de la matiere morbifique ſur la membrane de ſchnéider, n'eſt pas un vrai phlegmon qui fourniſſe du pus, mais plutôt une eſpece de tumeur phlegmoneuſe qui rend une lymphe tenue & âcre; ce qui eſt la cauſe peut-être qu'on la trouve maligne & contagieuſe dans les enfans.

Dans la vraie péripneumonie, l'expectoration abondante qui ſuit la coction, diminue la fievre de jour en jour; les crachats ſont épais, blancs, & ont toutes les qualités d'un pus louable; ils ſont homogènes ou avec quelques filets de ſang ſemblables à ce qui ſort d'un abſcès; mais, dans le catarrhe, après des ſaignées ſuffiſantes, une diete rafraîchiſſante, il ſe fait, par les poumons & la gorge, une évacuation abondante d'une

pituite claire & âcre, qui écorche & irrite tout ce qu'elle touche, la fievre continue néanmoins; de sorte qu'il paroît que l'acrimonie de cette matiere est la plus grande part dans la production de la fievre. Aussi observe-t-on que plusieurs de ceux qui y sont le plus exposés, étoient sujets aux boutons & aux dartres avant l'affection des poumons, & que le retour de ces éruptions est un signe de leur rétablissement; enfin, on en voit qui se sont procuré un catarrhe en cherchant à les guérir. M. Grant observe à ce sujet que la rentrée d'un érysipele du printems dans un jeune homme, seroit probablement suivie d'un catarrhe, au lieu que la dyssenterie est la suite la plus ordinaire de la rentrée d'un érysipele dans l'été.

Pour bien traiter cette maladie dans la violence de l'inflammation, outre les évacuations générales, il faut tenir le malade à la diete la plus tenue, se contenant de le nourrir avec le suc des fruits mûrs, l'eau d'orge, l'eau panée, l'eau de pommes, & autres choses semblables; mais, lorsque le pouls est devenu souple, on doit y substituer des alimens doux & nourrissans, tels que les concombres, les laitues, toutes especes de graines ou de farineux, les racines douces, les fruits secs, le petit-lait & le lait de beurre.

Quelques Praticiens peu attentifs, confondant le vrai catarrhe avec la fausse péripneumonie du mois de Novembre, & ayant observé les bons effets des vésicatoires dans cette derniere maladie, ont cru pouvoir les employer avec le même avantage dans la derniere. Ils ont été fort étonnés lorsqu'ils ont vu qu'un seul vésicatoire, appliqué mal-à-propos, avoit aigri l'inflammation au point de rendre le catarrhe presqu'incurable; mais, si l'on compare ces maladies, on s'apperçoit bientôt qu'elles sont produites par des causes très-différentes. La fausse péripneumonie est la maladie des personnes grasses & bouffies qui ont passé quarante ans; elle succede à la constitution bilieuse, & est compliquée avec l'humeur atrabilaire; les poumons sont chargés d'un phlegme épais, visqueux & froid, sans beaucoup d'inflammation, au lieu que le catarrhe attaque de préférence les jeunes gens d'un tempérament pléthorique, au-dessous de trente ans; il succede à la constitution inflammatoire, & se complique avec elle; la membrane de schnéider étant enflammée ou comme érysipélateuse, rend une lymphe tenue & âcre; de sorte que tout remede incisif qui fait si bien dans l'une de ces maladies, doit nécessairement nuire dans l'autre.

Au bout d'un certain tems il se fait une coction dans les vaisseaux, qu'on reconnoît

aux changemens qu'on apperçoit dans l'urine ; le pus qui s'est formé, est évacué par les émonctoires communs & par l'expectoration d'une matiere cuite. Mais, si, au lieu de cela, il se forme dans les poumons un grand abscès où le pus est déposé, ou de petits phlegmons qu'on appelle *tubercules*, alors la maladie change de forme ; il survient une fievre hectique, accompagnée des symptômes d'une vomique ou d'un ulcere qui rend du pus ; ulcere qu'il est très-difficile de cicatriser ; delà vient la grande difficulté que l'on éprouve à guérir cette maladie lorsqu'elle est parvenue à ce degré.

Mais, dans la plupart des cas, lorsque la maladie a été bien conduite, il se fait par degrés une coction & une crise ; & la maladie se termine entiérement au mois de Juillet, ne laissant qu'un peu de foiblesse & de relâchement dans le tissu des poumons, auxquels on ne peut remédier que par les moyens propres à fortifier la fibre lâche & foible ; moyens qu'il faut continuer d'employer jusqu'à la fin de la constitution catarrhale, c'est-à-dire pendant les mois d'Août, Septembre, Octobre, Novembre & Décembre, étant essentiellement nécessaire de fortifier la constitution, sans produire de pléthore ; car, sans ces précautions, les jeunes gens sur-tout sont très-exposés aux rechutes. Mais, quoique les remedes fortifians de-

viennent abſolument néceſſaires lorſque la fievre eſt guérie, pour prévenir les rechutes, on doit ſe reſſouvenir qu'ils ſont très-pernicieux tant que la fievre ſubſiſte. M. Grant aſſure que la méthode la plus infaillible qu'il ait pu découvrir pour prévenir les rechutes de cette dangereuſe maladie, eſt de ſéjourner aux iſles des Indes occidentales juſqu'à ce qu'on ait atteint l'âge de vingt-cinq ans.

IV. Ces trois conſtitutions, l'inflammatoire, l'humorale, la catarrhale & leurs complications, renferment toutes les maladies communes du printems. Mais, lorſque l'été eſt aſſez avancé pour avoir tout ſon effet ſur le corps, les ſolides ſont relâchés, les ſels & les huiles ſont exhaltés, quelques-unes des parties les plus fluides du ſang ſont diſſipées: ce qui reſte ſe trouve plus diſpoſé à cet état que les anciens ont appellé *putride*: la ſéroſité du ſang devient plus jaune, l'urine plus chargée, la bouche plus pâteuſe, le pouls plus petit, la ſécrétion de la peau plus abondante, les entrailles plus reſſerrées: la ſoif augmente, & l'appétit diminue; on devient plus languiſſant, plus indolent, & on aime à pareſſer le matin dans ſon lit.

Delà naiſſent une ſuite de maladies entiérement différentes des premieres; elles ſont d'une nature plus putride, n'ayant rien d'inflammatoire, & ſont précédées des

ſymptômes ſuivans : une diſpoſition à ſuer au plus léger mouvement, une haleine forte avant de manger, la bouche pâteuſe le matin, des urines jaunâtres, chargées; de légeres douleurs paſſageres, des vents dans les entrailles, ſuivis de petites ſelles puantes, âcres. Ce ſont les précurſeurs de la fievre que les anciens appelloient *ſynoque putride* ou *typhus*, & que Sydenham a déſigné par le nom de *fievre varioleuſe*, parce qu'il avoit obſervé que la conſtitution qui la produiſoit excitoit & aggravoit la petite-vérole.

M. Grant prétend que c'eſt la ſeule eſpece de fievre qu'on doive déſigner par le nom de *putride*; & il s'éleve, avec raiſon, contre l'abus qu'on a fait de cette dénomination, en l'appliquant à toutes les maladies qui avoient un mauvais caractere. Il convient que la peſte, la petite-vérole & l'angine maligne, ſont excitées & conſidérablement aggravées par la conſtitution putride, & qu'elles ſont beaucoup plus contagieuſes & plus malignes dans la ſaiſon où la fievre putride regne que dans toutes les autres; que, par conſéquent, elles paroiſſent participer à la nature de cette conſtitution. Mais il obſerve que ces maladies ſe manifeſtent ſouvent durant la conſtitution inflammatoire; qu'alors on ne doit pas les conſidérer comme des maladies entiérement

putrides, & qu'elles exigent un autre traitement que dans la canicule & lorſque la ſynoque putride regne.

Lorſque ces ſymptômes précurſeurs ont ſubſiſté pendant quelques jours, la nature ſe débarraſſe quelquefois par une évacuation ſpontanée de la matiere morbifique par haut & par bas; mais le plus ſouvent il eſt néceſſaire de procurer ou de ſoutenir ces évacuations: car, les ſolides étant relâchés & les nerfs engourdis, ils ne ſuffiſent pas toujours. S'il ne ſurvient pas d'évacuation ſpontanée, & qu'on néglige de remédier à ces premiers accidens, il ſurvient une douleur fixe, une eſpece de crampe dans le creux de l'eſtomac, avec un abattement conſidérable des eſprits, douleur de tête & des reins, une légere horripilation, un pouls fréquent & concentré, des ſueurs ſymptomatiques, abondantes, viſqueuſes & colliquatives, qui n'apportent aucun ſoulagement; un flux d'urine trouble, également ſymptomatique & inéficace; c'eſt la véritable ſynoque putride, qui eſt plus ou moins dangereuſe, ſelon qu'elle eſt bien ou mal traitée.

Si l'on compare cette maladie avec la ſynoque non putride, on s'appercevra aiſément qu'elles different dans leur origine, leurs progrès, leurs ſymptômes; & que, par conſéquent, elles exigent une méthode

curative très-différente. La ſynoque putride a beaucoup moins de rémiſſion, & n'a preſque jamais de véritable intermiſſion. Elle n'exige jamais de grandes ni de fréquentes ſaignées, quand même le ſang paroîtroit couenneux, parce que la diſpoſition à l'inflammation eſt preſque détruite dans la ſaiſon où cette fievre ſurvient; la ſéroſité du ſang eſt plus jaune, & le fond du caillot eſt en général d'un tiſſu lâche, lors même qu'il y a une couenne à la ſurface. Les perſonnes plétoriques exigent la ſaignee au commencement de toutes les fievres, pour préparer la voie aux émétiques & aux purgatifs; mais, toutes choſes d'ailleurs egales, elles en ont moins beſoin dans cette eſpece de fievre que dans la plupart des autres.

La ſynoque non putride commence comme une fievre inflammatoire, & les ſignes de turgeſcence dans l'eſtomac & dans les inteſtins ne paroiſſent pas communément dès le commencement; au lieu que dans la ſynoque putride, on apperçoit ces ſignes de turgeſcence de très-bonne heure. Dans les premiers jours de la ſynoque non putride, les malades ſont aſſez généralement conſtipés, & on eſt obligé de recourir à des émétiques & à des purgatifs un peu vifs pour mettre le phlegme en mouvement, & preſque toujours le ſecond vomitif en entraîne beaucoup plus que le pre-

mier; mais, dans la ſynoque putride, la matiere eſt beaucoup plus mobile, & il n'eſt pas extraordinaire de la voir accompagnée, dans tout ſon cours, d'une eſpece de flux; ce qui a déterminé Sydenham à lui donner le nom de *fievre dyſſentérique :* mais e le n'exige pas un autre traitement lorſqu'elle eſt accompagnée de ce flux, que lorſqu'elle ne l'eſt pas.

Il y a une ſemblable différence entre la colique du printems, & celle que Sydenham appelle *colique bilieuſe* du mois de Juillet & de la canicule. La colique du printems, participant de la nature de la ſynoque non putride, eſt en partie inflammatoire, & en conſéquence exige des ſaignées; &, après avoir relâché ſuffiſamment, il eſt néceſſaire de purger vivement pour évacuer le phlegme viſqueux, & écarter les obſtructions; au lieu que, dans la colique bilieuſe, la ſaignée n'eſt pas toujours néceſſaire; &, après des préparations requiſes, des doux purgatifs ſuffiſent pour entraîner l'amas de matiere putride.

La fievre du printems peut exiger vers la fin, des opiats & des véſicatoires; lorſqu'on la traite bien dans les commencemens, elle dure communément neuf, quatorze ou vingt-un jours : ſi on la traite mal, elle eſt toujours longue, & peut correſpondre aux deſcriptions qu'on nous donne

des fievres miliaires, des fievres lentes, des fievres nerveuſes, &c. Mais la fievre d'été, lorſqu'elle eſt bien traitée dès le commencement, n'exige jamais ni opiats, ni véſicatoires; elle ſe termine fréquemment en quatre jours, & va rarement au-delà du neuvieme : ſi elle a été mal traitée dès le commencement, elle devient aiſément pétéchiale, & ſouvent maligne en peu de jours; ou bien elle prend un caractere irrégulier, eſt accompagnée d'aphtes, & eſt très-longue.

V. Au mois d'Août, la conſtitution putride fait place à la bilieuſe, qui débute par le *cholera-morbus* : la fievre qui accompagne cette conſtitution qu'on appelle communément *fievre bilieuſe*, eſt la même que la *nouvelle fievre* de Sydenham. Cette fievre reſſemble à la ſynoque putride, en ce qu'elle paroît devoir ſon origine à une matiere âcre, jaune, contenue dans le ſang, qui ne peut être évacuée que par les inteſtins. Il y a cependant pluſieurs circonſtances dans leſquelles elles different, & par leſquelles la fievre bilieuſe reſſemble plutôt à la ſynoque non putride. Les rémiſſions ſe laiſſant appercevoir dès le commencement de la fievre bilieuſe, lorſqu'elle eſt bien traitée, ces rémiſſions deviennent de plus longues en plus longues, & finiſſent par de véritables intermiſſions. Après le on-

zieme & le quatorzieme jour, la matiere bilieuſe étant évacuée par le vomiſſement & les purgations répétées, ou corrigée par un régime convenable, il ſe fait une eſpece de coction ou de criſe par une eſpece de tranſpiration, la nuit, aux heures où le malade avoit coutume de dormir lorſqu'il étoit en ſanté; & on les diſtingue aiſément par le ſoulagement que le malade en éprouve les jours ſuivans: de ſorte que, quoique la ſueur ne ſoit d'aucun ſecours dans les premiers jours, & que, par conſéquent, on doive plutôt ſonger à l'arrêter qu'à l'exciter, cependant, après le ſeptieme ou le quatorzieme jour, ſuivant les circonſtances, lorſqu'on a fait vomir, purgé le malade, & qu'on l'a tenu à l'uſage des acides, il faut bien ſe garder de la ſupprimer; il faut que le régime ſoit plus reſtaurant, & y joindre les acides minéraux & le vin, ce qu'on ne doit pas tenter avant que la matiere morbifique la plus groſſiere n'ait été corrigée & évacuée par les inteſtins. Cependant il ne faut pas entretenir cette tranſpiration pendant le jour; il eſt même néceſſaire de faire lever le malade tous les jours avant midi.

La fievre putride exige ſouvent les acides les plus groſſiers & les plus coagulans; mais la fievre bilieuſe s'accommode mieux, depuis le commencement juſqu'à la fin, des acides ſavoneux, tels que les ſucs des fruits

mûrs, l'oxymel ſimple & autres ſemblables; leſquels, ſelon M. Grant, ſont les remedes les plus univerſels dans toutes les fievres communes.

Si j'oſois me livrer à mon imagination, dit M. Grant, je dirois que la chaleur de l'été a fondu le phlegme épais du printems, & l'a converti en cette matiere âcre, jaune de la fievre putride; & que les alimens tirés du regne animal, & le régime chaud pendant la conſtitution humorale, produiſent à peu-près le même effet; mais que les longues & froides ſoirées du mois d'Août corrigent la diſpoſition morbifique des humeurs produites par les chaleurs de l'été & de la canicule, les font rétrograder juſqu'à un certain point, à ce qu'elles ont été dans le printems précédent; elles ſont ſeulement plus jaunes, plus âcres, &, en quelque ſorte, plus animaliſées; de ſorte qu'on peut prendre une idée de la fievre bilieuſe & de la maniere de la traiter, en ſuppoſant une fievre phlegmatique ou humorale compliquée avec la *ſynoque putride*.

La conſtitution épidémique bilieuſe comprend donc le *cholera-morbus*, la *dyſſenterie bilieuſe*, la *fievre bilieuſe* & *l'éryſipele bilieuſe*: ces maladies s'obſervent dans le même-tems ou à-peu-près; & on peut les regarder comme compoſant la conſtitution de la fin de l'été, ſur-tout ſi on y comprend

la fievre d'accès. M. Grant dit avoir observé que les éryſipeles étoient plus fréquentes vers le commencement de la conſtitution du printems, c'eſt-à-dire durant la diſpoſition catarrhale; au lieu que, dans l'été, les éryſipeles ſont plus communes, lorſque la conſtitution biliaire va faire place à la conſtitution atrabilaire; de ſorte qu'il ne ſait pas ſi l'on doit placer cette eſpece d'éryſipele parmi les maladies bilieuſes ou atrabilaires. Sydenham comparoit les éryſipeles à la fievre peſtilentielle, 1° parce qu'elles ſont quelquefois très-communes; 2° parce que les nerfs ſont fortement affectés durant l'éruption; 3° parce qu'après les ſaignées néceſſaires, elles exigent un traitement diaphorétique pendant quarante-huit heures; 4° parce qu'après cela, elles cedent aux purgatifs & au régime anti-ſeptique. On ne peut cependant les appeller *peſtilentielles*; car, quoiqu'elles cedent à un traitement aſſez analogue à celui qui convient dans la fievre peſtilentielle, & qu'elles reſſemblent à cette fievre par quelques-uns de leurs premiers ſymptômes, M. Grant ne s'eſt jamais apperçu qu'elles fuſſent contagieuſes. Mais on doit bien ſe rappeller que les éryſipeles de cette ſaiſon different eſſentiellement de celles du printems, & exigent un traitement différent, étant compliquées de bile; au lieu

que celles du printems ſont compliquées d'inflammation.

VI. A meſure que la fievre bilieuſe diſparoît, on commence à appercevoir les ſymptômes de la conſtitution atrabilaire. Ces maladies ſont ſouvent ſans fievre réguliere; &, en ce cas, le pouls eſt plutôt plus lent que dans l'état de ſanté; les eſprits ſont abattus, le ſommeil troublé, le ventre flatulent & obſtrué, la langue ſale le matin, mais ſans aucune chaleur ni ſoif extraordinaires. La conſtitution atrabilaire eſt la véritable cauſe de la *maladie hypocondriaque avec matiere*, de la *triſteſſe ſans cauſe* dans les hommes, & d'une eſpece de *maladie hyſtérique* dans les femmes. C'eſt une choſe très-difficile, & un ouvrage de longue haleine dans cette conſtitution, de délayer & d'évacuer la matiere morbifique lorſqu'il n'y a ni toux, ni fievre, ni hémorrhoïdes, ni gouttes, ni éruption de quelque eſpece. Elle produit ſouvent à la vérité différentes eſpeces d'éruptions à la peau; telles que la *goutte-roſe*, la *gratelle*, la *gale*, les *dartres*, &c.; leſquelles, lorſqu'elles ſortent abondamment, procurent quelque ſoulagement, mais ne guériſſent jamais radicalement la maladie; & on ne peut les faire ceſſer elles-mêmes, que l'humeur atrabilaire n'ait été atténuée, délayée & évacuée. Lorſque cette conſtitution eſt

accompagnée de fievre, cette fievre eſt le plus ſouvent longue & rebutante, même lorſqu'on la traite le mieux & avec le plus de patience, & peut devenir mortelle ſi l'on tente de remédier aux ſymptômes ſpaſmodiques par les remedes qu'on appelle *hyſtériques* & *anti-ſpaſmodiques* : quelquefois elle occaſionne une colique aſſez ſemblable au *cholera-morbus*, ou plutôt à la colique bilieuſe qu'on attribue ſouvent à des ſpaſmes, à des pierres dans la véſicule du fiel & autres cauſes ſemblables, à cauſe de ſes retours fréquens. Cette colique n'eſt pas difficile à calmer ; mais on ne peut ſe flatter de la guérir radicalement & ſans retour, à moins qu'on ne tienne le malade à un uſage long & non interrompu de remedes déſobſtruans, & à un régime analogue.

Les toux du commencement de l'hiver ſe compliquent fréquemment avec cette conſtitution épidémique, & produiſent avec elle la *fauſſe péripneumonie* de l'automne. Cette péripneumonie eſt plus immédiatement dangereuſe que les autres maladies atrabilaires, mais d'une durée beaucoup plus courte que la plupart d'entr'elles, parce que les ſecouſſes de la toux, & l'évacuation du phlegme par l'expectoration, facilitent l'expulſion de l'humeur atrabilaire, qui englue le ſang & obſtrue les viſceres. La fauſſe péripneumonie, traitée convenablement dès

le commencement, va rarement au-delà de quarante jours ; au lieu qu'il y a d'autres maladies atrabilaires beaucoup plus longues. M. Grant dit avoir vu employer deux ans avant d'avoir pu en guérir complétement quelques-unes, quoiqu'on tint les malades à un ufage conftant & fuivi de remedes défobftruans & d'un régime approprié. Il dit auffi avoir obfervé qu'une fievre d'accès dans quelques-uns, & une efpece de dartre dans quelques autres, avoient finguliérement accéléré l'action des défobftruans. On fit peu d'attention à ces maladies ; on continua les mêmes remedes qu'on employoit avant leur apparition ; on fe contenta feulement d'ajouter l'effence d'antimoine d'Huxham, la boiffon & les bains d'eau de la mer pour celui qui avoit la dartre, & de faire changer d'air, & de recommander l'exercice à celui à qui la fievre d'accès étoit furvenue.

La conftitution atrabilaire continue pendant tous les mois de Novembre, de Décembre & de Janvier, dans les hivers doux ; &, fe compliquant avec les maladies inflammatoires de cette faifon, en rend la cure beaucoup plus difficile & plus longue qu'elle ne l'eft lorfque l'hiver eft froid & fec : auffi Sydenham a-t-il obfervé que, dans les hivers doux, les vraies inflammations n'étoient guere fréquentes qu'au mois de Mars. Cet Auteur paroît avoir défigné la fievre

fievre produite par la complication de la constitution atrabilaire avec les maladies inflammatoires, sous le nom de *fievre d'hiver*: cette fievre mérite en effet beaucoup d'attention, parce que la maniere de la traiter differe de celle qui convient dans la véritable inflammation. Voici les symptômes qui les distinguent : dans les véritables inflammations, la langue est blanche, les urines sont enflammées, & ne se troublent pas en refroidissant, avant que la coction n'ait commencé ; lorsque le premier frisson est passé, les yeux étincellent, le visage est rouge, &, le plus ordinairement, toute la peau l'est aussi ; mais, lorsqu'il s'y joint quelque chose d'atrabilaire, la langue est jaunâtre & très-chargée, les urines sont bourbeuses, & ressemblent à l'urine des jumens dès le commencement de la maladie ; la contenance du malade est embarrassée, ses esprits sont abattus, & le plus souvent c'est accompagné de toux & d'enrouement. Lorsque l'inflammation est seule, le soulagement que procure la saignée est soudain & permanent : on n'a pas besoin d'avoir recours aux vomitifs, & on ne doit même pas les administrer : on ne doit employer que les purgatifs les plus doux, évitant avec soin tous ceux qui irritent jusqu'à un certain degré ; mais, lorsque l'inflammation est compliquée avec l'humeur atrabilaire, la

ſaignée ſoulage promptement : mais les ſymptômes de réplétion dans la tête & de turgeſcence des humeurs dans les premieres voies ſe manifeſtent bientôt, & exigent des purgatifs, ſouvent même des vomitifs, avant qu'on puiſſe les calmer. La grande réplétion & la douleur de tête, avec un peu de toux & de difficulté de reſpirer, indiquent quelque choſe de plus que l'inflammation, s'ils ne ſont pas beaucoup ſoulagés par la ſaignée.

La fievre atrabilaire inflammatoire de l'eſpece la plus bénigne, après les ſaignées convenables, les vomitifs & les purgatifs, ſe termine ſouvent en peu de jours, ſi ces remedes ont été adminiſtrés de bonne heure ; mais en général elle dure vingt-un jours. Cependant, ſi les ſymptômes ne ſont pas violens, il vaut beaucoup mieux attendre patiemment, que de tâcher d'arrêter ſes progrès par quelque remede. M. Grant dit en avoir vu ſouvent faire la tentative, la fievre prendre conſtamment un mauvais caractere ſans être accourcie : au lieu que, lorſqu'on a remédié aux ſymptômes les plus preſſans, & qu'on n'a tenté rien de violent, la fievre, à la vérité, a été longue, mais la convaleſcence a été parfaite ; car le vingt-unieme jour, quelquefois auparavant, la fievre eſt tombée ; & il n'eſt reſté qu'une toux & une expectoration critique d'une matiere

épaiſſe & bien digérée. Cette fievre a des rémiſſions peu de tems après les premieres évacuations, & quelquefois ſe termine en une véritable fièvre intermittente, ce qui arrive rarement dans les véritables inflammations.

Telle eſt la doctrine contenue dans l'Ouvrage dont je viens d'eſquiſſer l'analyſe, d'après la récapitulation que l'Auteur en a faite lui-même : elle eſt appuyée ſur un grand nombre d'obſervations, où l'Auteur a expoſé avec la même candeur, ſes fautes & ſes ſuccès ; je ne doute pas qu'on ne ſache beaucoup de gré à M. Lefevre de nous procurer une traduction de cet Ouvrage intéreſſant, qui a été généralement bien accueilli par tous les Médecins Anglois.



OBSERVATIONS

Sur une Tympanite inteſtinale dégénérée en gangrene, d'une partie de l'inteſtin, & des parties contenantes du bas-ventre qui y répondoient, guéries par le quinquina; par M. DE LA GARDE, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & pratiquant à Thouars en Poitou.

MONSIEUR,

Quoiqu'on reconnoiſſe les tympanites pour un genre de maladie qui n'eſt pas rare, je crois cependant que ce ſeroit un mal de ne pas publier celles qui ont des terminaiſons auſſi étonnantes qu'effrayantes, & dont la cure peut être de quelqu'utilité dans la pratique.

Il y a quelques années que je fus appellé à Saint-Jean-de-Bonneval-lès-Thouars, pour y voir la veuve Procoſt, que je trouvai giſante au lit, & atteinte des ſymptômes ſuivans:

Elle étoit fort inquiete; elle ne ſavoit quelle poſture garder dans ſon lit, quoiqu'elle ſe tînt le plus ſouvent couchée ſur le dos; elle avoit le viſage rouge & enflammé, les yeux vifs, étincelans, & perçans, la bouche & les dents ſeches, un ſé-

diment jaune, noirâtre couvroit sa langue ; elle étoit tourmentée d'une soif excessive, de rots, nausées ; elle avoit même commencé à vomir ; elle n'avoit presque pas de fievre ; le pouls étoit petit & serré, une chaleur dévorante se faisoit sentir sur toute l'habitude du corps : son ventre un peu élevé, étoit dur & rénitent ; quoiqu'on n'augmentoit pas son mal, si on le pressoit assez fortement avec la main, il retentissoit lorsqu'on le frappoit ; les borborygmes faisoient un bruit qu'il eût fallu l'entendre pour le croire ; la malade se plaignoit de douleurs dans tout le ventre, qui sembloient s'étendre du nombril à toute la circonférence ; elle étoit affligée d'une suppression totale des selles & des urines ; la constipation étoit si grande, que le Chirurgien, quelque fort qu'il fût, & quelqu'effort qu'il fît après les vaines tentatives de plusieurs femmes, ne put jamais parvenir à lui donner un lavement ; les cuisses & les jambes étoient œdémateuses : on observoit malgré cela, quelques points rénitens, qui ne gardoient point l'impression du doigt, lorsqu'on les comprimoit.

Tel étoit l'état de cette malheureuse, qu'on disoit hydropique & atteinte de colique venteuse ; aussi, pour dissiper les vents, lui faisoit-on prendre tout ce qu'on imaginoit pouvoir les chasser, & sur-tout les échauffans. De

plus, comme ſi on avoit voulu la tourmenter davantage, malgré la violence de l'été le plus chaud que j'aie éprouvé dans notre climat, on tenoit la porte fermée, un grand feu dans la chambre, & on lui chauffoit des linges qu'on lui appliquoit de tems en tems ſur le ventre.

A ces ſymptômes, il ne me fut pas difficile de reconnoître une tympanite, dont on augmentoit la violence, par l'adminiſtration déplacée des échauffans ſi multipliés; en conſéquence, me propoſant une indication toute contraire & toute oppoſée, je crus devoir faire ouvrir la porte, éteindre le feu, ôter les couvertures ſuperflues, & preſcrire une diete rafraîchiſſante. Je preſcrivis donc de tenir la malade au ſeul bouillon, de lui faire boire de l'eau nitreuſe acidulée avec le fort vinaigre, ou le ſuc d'orange ou de citron, ſelon que le moyen de la malade le permettroit, quoique je remarquai que les derniers produiſoient beaucoup plus de bien. J'eus le ſoin que l'eau, ainſi préparée, qu'on donnoit à la malade, lui fût préſentée fraîche; & je fis enſorte qu'on la lui préſentât, par degrés, auſſi froide que le tems put le permettre, déſirant éviter par-là de l'expoſer à tomber dans une gangrene intérieure, comme on n'en a vu que trop d'exemples: l'application des linges trempés dans l'eau froide, faite ſur tout le ventre,

ne fut point oubliée ; on les renouvelloit à chaque fois que ces linges commençoient à ſécher : ce traitement fut continué autant que je le jugeai néceſſaire.

Ces ſymptômes ſe diſſiperent en moins de quatre jours ; les borborigmes diſparurent les premieres, enſuite les douleurs : les urines coulerent en abondance ; les vents ſortirent par le bas, & enfin, elle rendit une quantité prodigieuſe de matieres d'une puanteur inſupportable. Quoique ces ſymptômes fuſſent diſparus, & que la malade ne ſouffrît aucunement, cela ne m'empêcha pas de tenir encore la malade à ce régime pendant ſix jours conſécutifs, après leſquels je me propoſai, avant de m'expoſer à mettre la malade au régime des convaleſcens, de la purger, le jugeant abſolument néceſſaire, & eſtimant que le tems qu'il y avoit qu'elle ne ſouffroit plus, que la quantité de matieres qu'elle avoit rendues, & que le ſédiment qui continuoit de couvrir la langue, ſuffiſamment cependant humectée, m'en préſentoient une indication indiſpenſable. Dans cette intention, j'ordonnai une décoction de demi-once de tamarins, d'une once de caſſe, d'un gros de ſel de ſeignette, d'une pincée de chacune des ſemences ſuivantes, ſavoir d'anis vert, de coriandre & de *ſemen-contra*, ſur la fin de laquelle on devoit faire fondre une once de manne, enſuite

jetter toute la décoction bouillante ſur deux gros de ſéné, & enfin la laiſſer infuſer pendant la nuit, pour, le lendemain matin, donner la coulure à la malade. Cette verrée l'évacua ſix fois médiocrement, & ſans douleur ; elle paſſa même le reſte du jour autant bien qu'on le pouvoit déſirer.

Le lendemain, je m'en allai dans la plus flatteuſe eſpérance, dans le deſſein de lui faire commencer le régime des convaleſcens. Mais que je fus trompé ! & quelle fut ma ſurpriſe, lorſque cette femme m'annonça, qu'ayant bien dormi & fort tranquillement, juſques ſur les quatre heures du matin, tems auquel elle ſe ſentit des inquiétudes, ſuivies peu après de véritables douleurs & de borborygmes, & que ces ſymptômes augmentoient à chaque inſtant ! Pour lors je craignis une récidive, qui n'arriva que trop effectivement. Etant obligé de m'en aller traiter un Curé, ainſi que je l'avois promis d'honneur, je fus forcé de la laiſſer entre les mains du Chirurgien, & je conſeillai de reprendre & continuer le même régime que deſſus. Mon avis fut-il ſuivi ? je l'ignore. Mais, à mon arrivée, après huit jours d'abſence, on m'apprit que cette malheureuſe avoit la gangrene au ventre. Cette nouvelle m'étonna ; car je ne m'attendois à rien moins qu'à cette affection, mais bien plutôt à la mort ; cependant elle piqua

ma curiosité, & me fit désirer de la voir.

M'étant donc rendu chez elle avec le Chirurgien, qui m'a toujours laissé depuis dans une grande perplexité, n'ayant pu pénétrer un pareil mystere, l'appareil levé, j'apperçus au côté gauche, vis-à-vis la crête de l'os des îles, une plaie gangréneuse, d'environ deux pouces & demi de longueur sur un pouce & demi de largeur, de laquelle sortoit quantité de sanie, de matiere fécale & de bulles d'air, le tout d'une puanteur insupportable; j'observai que, si on la sondoit en droite ligne, & transversalement, respectivement à la situation du corps, la sonde n'avançoit pas; si, au contraire, on la sondoit en dirigeant la sonde un peu en haut, & comme côtoyant ledit os, on l'auroit je crois enfoncée jusqu'au bout : il en arrivoit autant si on sondoit dans un sens contraire. Tout ceci me fit soupçonner que c'étoit l'intestin colon qui étoit ouvert dans la partie où il va former l'S romaine avant de produire l'intestin rectum; pour entreprendre cette guérison, je me proposai les anti-putrides, sans perdre de vue la tympanite; en conséquence, je les ordonnai intérieurement & extérieurement. Comme le quinquina en a la réputation, & à juste titre, je le prescrivis à forte dose en décoction avec les tamarins, le nitre purifié, & le syrop de limon pour l'intérieur; pour l'extérieur, je le joignis

aux digeſtifs ordinaires, que j'eus le ſoin d'aiguiſer avec un peu de ſtyrax ; je recommandai d'avoir le ſoin de panſer la plaie à chaque fois que la malade iroit du ventre, de la laver avec de l'eau végéto-minérale, à laquelle on ajouteroit quantité convenable d'eau-de-vie camphrée ; d'ailleurs la malade garda la diete forte. Tous ces remedes accompagnés du bon régime, nous donnerent la ſatisfaction de voir cette plaie ſe déterger de jour en jour ; nous apperçûmes même en ce tems le corps de l'inteſtin, & nous vîmes avec admiration qu'il pouvoit avoir perdu le tiers de ſa circonférence ; que l'air & les matieres paſſoient, partie par la plaie, ce qu'on connut par les matieres & les bulles qui paroiſſoient, & par les voies ordinaires, puiſqu'elle rendit des vents avec bruit & des matieres fécales, ce qui ſurprit infiniment. Enfin on penſa être parvenu au tems de faire ceſſer le quinquina : je l'ordonnai, mais je fus bientôt obligé d'y revenir ; car les vents, les borborigmes, & même quelques points gangréneux, reparurent, ce qui nous détermina à continuer les mêmes remedes juſqu'à ce que l'inteſtin fût fermé : dès-lors, on retrancha le quinquina du digeſtif, qu'on rendit plus ſimple, & on diminua la quantité du quinquina à l'intérieur. La plaie s'étant incarnée peu-à-peu, au point de couvrir l'inteſtin, on fit ceſſer le quinquina,

& on épaissit le bouillon avec quelques tailles de soupe ; nous eûmes enfin le plaisir de voir cette plaie se cicatriser, & la femme guérir entiérement.

On pourra peut-être penser que nous avons pris un pincement d'intestin pour une tympanite ; mais il ne sera pas difficile de se convaincre du contraire, si on fait deux réflexions, 1° que, parmi les signes caractéristiques ou diagnostics du pincement de l'intestin, suivant M. Arnault, & d'après lui M. de Sauvage, il est absolument requis qu'il y ait douleur locale pour constater un pincement d'intestin, ce qui ne s'est pas rencontré, comme on peut le voir dans le tableau fidele que j'ai fait de cette maladie ; 2° que j'ai employé avec succès dans son état, ou au moins son augmentation, les répercussifs internes & externes, qui ne conviennent absolument que tout au commencement ou à la fin des pincemens, & y sont entiérement contraires dans tous les autres tems. Ce n'est pas cependant que je ne pusse accorder que c'étoit un pincement réel, puisque cela ne diminueroit en rien l'importance de l'observation ; car je doute qu'on ait jamais vu ni lu, soit dans un pincement d'intestin, soit dans une tympanite, qu'un intestin se soit ouvert, & qu'il soit survenu grangrene des parties contenantes du bas-ventre qui y répondent.

Corollaires.

I[er]. La premiere partie de cette obſervation prouve inconteſtablement, combien 1° l'eau nitrée & acidulée avec de fort vinaigre, &c. bue fraîche, & à degrés de froideur graduée ; 2° l'eau froide appliquée ſur le bas-ventre, ſont ſpécifiques dans la tympanite inteſtinale ſpaſmodique : ce qu'on infere de la prompte diſſipation des ſymptômes ci-deſſus. De plus, nous penſons que l'eau acidulée avec l'éther nitreux ou vitriolique eût été beaucoup plus ſpécifique, ainſi que j'en ai la preuve dans une tympanite compliquée d'anaſarque & d'aſcite, à ce que je ſoupçonne, contre laquelle on avoit employé en vain diverſes eſpeces d'apéritifs & diurétiques. La briéveté de cette obſervation me donne lieu de l'inférer ici.

Un homme du village d'Orbé, peu diſtant de cette ville, accablé de fatigue & de ſueur, a eu l'imprudence de s'expoſer à dormir ſous un arbre. A ſon réveil, il ſe trouva ſi enflé, qu'il eut toutes les peines du monde à ſe relever, & n'en avoit pas moins pour ſe mouvoir. A la vue, on l'auroit pris pour être atteint d'un emphyſême ou d'une anaſarque. Le ventre étoit très-enflé, dur & rénitent, en un mot avec la plus grande partie des ſignes qui annoncent une tympanite compliquée d'aſcite ; ce que j'augurai

par la largeur du ventre. Le Chirurgien qui me vint avertir me rapporta que le malade étoit atteint d'une espece d'hydropisie qu'il ne connoissoit point : je crus que c'étoit le cas de recourir aux apéritifs & diurétiques, & ce qui me détermina à ordonner des pilules de savon, de nitre, de cloportes, de teinture de mars, & enfin d'éther nitreux. Le malade en prenoit deux fois chaque jour; pour boisson, l'eau froide, nitreuse & acidulée avec l'éther nitreux, & ensuite l'éther vitriolique & les purgatifs doux, tels que les tamarins, la casse, le nitre & le séné employés toutes les fois que je le jugeai nécessaire. Par ces secours simples, j'eus la satisfaction d'emporter en moins de trois semaines cette cruelle maladie, qu'on assuroit devoit faire périr le malade.

IIe. Que, quoique la plupart des Auteurs s'accordent pour prescrire dans cette maladie les laxatifs pour purger, il faut plus de précaution & de prudence qu'on ne pense; l'effet de la purgation ci-dessus m'en semble une preuve authentique.

IIIe. Que la seconde partie fait voir que toutes les plaies, même gangréneuses des intestins, ne sont pas mortelles.

IVe. Que le quinquina préparé ainsi qu'il a été avancé ci-dessus, est non-seulement spécifique, pris à l'intérieur, tandis qu'on l'associe aux remedes extérieurs pour

la gangrene de cauſe interne, mais qu'il paroît encore un remede excellent dans la tympanite inteſtinale putride ſpaſmodique.

OBSERVATION

Sur une Superpurgation, qui a occaſionné la gangrene en pluſieurs parties du corps, & la chute des parties gangrénées; par M. DUBRUC DE LA SALLE, Docteur en médecine de Montpellier, au Blanc en Berry.

L'épouſe du ſieur Hart, Maître d'humanités en cette ville, âgée de trente-ſix ans, d'une très-bonne ſanté, & qui n'a jamais eu d'enfans, fut attaquée, au mois d'Octobre 1770, d'une fievre-tierce, dont les accès étoient ſi foibles qu'elle n'étoit pas obligée de ſe coucher. Elle appella un Chirurgien, qui, après l'avoir ſaignée, la purgea deux fois. Elle étoit au ſixieme accès quand ſon Chirurgien la vint voir; elle le pria de la ſaigner, parce, diſoit-elle, qu'elle étoit à la veille d'avoir ſes regles, & qu'elle ſe ſentoit fort peſante. Il ne jugea pas à propos de le faire, & la décida à ſe purger le lendemain: elle lui repréſenta qu'elle avoit été très-peu purgée les précédentes fois. Je vous ferai une purgation qui fera plus d'effet, lui dit-il; en conſéquence, il lui en envoya une

qu'elle prit; ce remede la purgea violemment par haut & par bas. Il ſurvint des crampes, des mouvemens convulſifs & des angoiſſes terribles; cet état fut conſidérablement augmenté par le génie de la malade, qui eſt naturellement colérique; elle s'emporta violemment contre ſon Chirurgien, quoiqu'abſent: cet état de l'ame ajouta au ſpaſme des nerfs, de maniere que le ſang, pouſſé violemment dans ſes vaiſſeaux, forma des ſtaſes & des engorgemens dans les capillaires, au point que cette femme reſſentit de vives douleurs aux extrêmités; ſon viſage devint tout vergeté; &, en quatre ou cinq heures, il ſe forma des échymoſes en différentes parties du corps, particuliérement au menton, au nez, à la partie moyenne interne de l'avant-bras gauche, aux orteils de l'un & l'autre pied. On appella le Chirurgien, qui, effrayé de ces accidens, & les regardant comme des tumeurs malignes, eut recours à une potion cordiale, dans laquelle il fit entrer la poudre de vipere à haute doſe; ce remede augmenta encore le ton des ſolides déjà trop agacés, pouſſa rapidement les fluides, & détermina de plus en plus la ſtagnation de ceux-ci. La nuit ſe paſſa avec des douleurs atroces dans le pied droit, ſur-tout aux orteils; la fievre s'alluma violemment: les échymoſes ſe multiplierent. Le Chirurgien embarraſſé, appella ſes Con-

freres (j'étois malheureusement absent); l'état de la malade, très-simple de sa nature, les embarrassa. Les uns regarderent ces accidens comme l'effet d'une fievre maligne, c'étoit le sentiment du Chirurgien ordinaire; un autre crut que c'étoit un symptôme vérolique : un autre l'attribua au scorbut & proposa des remedes analogues à son idée; mais on s'en tint à la potion cordiale, aiguisée de la poudre de vipere, qui favorisa de plus en plus la stagnation des fluides, & multiplia les douleurs aux pieds. Telle étoit la position de cette infortunée quand j'arrivai le quatrieme jour. Elle avoit le pouls très-vif, très-petit; ses douleurs étoient très-vives, elles avoient quitté un pied pour se jetter sur l'autre, dont les orteils étoient d'un rouge livide, froid, mais d'une sensibilité exquise; le nez, le menton, un placard sur l'avant-bras gauche étoient également d'un rouge livide, mais moins sensibles que les doigts du pied.

Il ne me fut pas difficile de reconnoître la maladie au seul aspect; la cause ne me parut pas plus difficile à découvrir. Il est constant que les efforts qu'avoit faits la malade pour vomir, les crampes qui avoient suivi, la colere dans laquelle la malade étoit entrée, tout cela, au moment de l'éruption des regles, qui ne manquoient jamais leur période, tout enfin avoit concouru à sur-

charger les vaiſſeaux, dont le reſſort avoit enſuite été bientôt détruit par la ſtagnation du fluide, favoriſée encore par une potion cordiale ; & voilà comment, après avoir commis des fautes, on les aggrave en voulant les corriger: mais pour cela il faudroit avoir des principes ; cependant chacun ſe croit Médecin ſans étude ; & cet art ſi difficile ne le paroît qu'à ceux qui en font une étude ſuivie & très-réfléchie.

Une ſaignée, des délayans, les antiphlogiſtiques, des pédiluves auroient été les ſeuls remedes dans le commencement des accidens ; mais la petiteſſe du pouls, l'état déjà gangréneux des échymoſes, le froid des extrêmités me parurent interdire ces remedes. Il falloit pour lors calmer l'orgaſme du ſang, arrêter les progrès de la gangrene, calmer les douleurs ; j'eus recours aux remedes connus en ce genre. Je fis boire abondamment la malade, qui brûloit de ſoif ; tantôt d'une eſpece de limonade minérale, faite avec l'eſprit-de-vitriol mis dans de l'eau à une agréable acidité, & quelquefois édulcorée avec du ſucre, tantôt d'une décoction de fruit d'épine-vinette ; je faiſois prendre trois à quatre verres par jour d'un apozème où entroit le quinquina, la ſerpentaire de Virginie, le camphre qu'il fallut par fois ſupprimer, à cauſe de la chaleur qu'il excitoit ; je faiſois baſſiner les parties gangrénées avec

la même décoction rendue plus forte : par cés moyens, la gangrene se fixa en vingt-quatre heures ; les douleurs du pied diminuerent ; la malade se rassura sur son état : j'annonçai cependant à son mari qu'il devoit s'attendre à la chute de toutes les parties gangrénées ; je fis le même aveu à la malade à ma troisieme visite, & je tâchai de la consoler. La fievre, malgré l'usage du quinquina, continua cinq à six semaines, & exigea le plus grand régime, des purgations de tems en tems, dans lesquelles on faisoit entrer les tamarins, le quinquina, &c. Dès que la malade s'écartoit du régime, la fievre prenoit de l'intensité. Enfin, devenue raisonnable par son expérience, les acidens se calmerent ; la partie cartilagineuse du nez, la levre inférieure, la peau du menton, la tache de l'avant-bras, l'extrêmité de deux doigs du pied droit, les orteils du pied gauche, se sont successivement détachés ; ce qu'on favorisoit par l'application des topiques, sur-tout du baume de Fioraventi, du Commandeur, &c. Enfin, les parties se sont cicatrisées peu-à-peu ; le nez, c'est à-dire toute la partie cartilagineuse, a tombé, la malade y met en place un nez artificiel ; la peau du menton s'est régénérée, mais non la levre inférieure ; une plaque d'argent peinte contient la salive, & pare à la difformité ; la peau a recouvert le pied,

de maniere que la malade marche avec aſſez de facilité ; les regles ſont revenues après trois mois de leur ceſſation, & la malade jouit aujourd'hui de la ſanté ordinaire, aux déſagrémens près dont on vient de faire l'hiſtoire, qui peut être utile à de jeunes Praticiens, & à quelques autres qui liſent ce Journal.

OBSERVATIONS

Sur l'effet des Pilules de Ciguë, dans une maladie de la peau, à la ſuite d'une petite-vérole ; par M. LE CONTE DE PRÉVAL, Docteur en médecine à Avranches.

Eliſabeth Joſſé, de la paroiſſe de Saint-Martin-des-Champs-lès-Avranches, âgée de vingt ans, & d'une aſſez bonne conſtitution, fut attaquée de la petite-vérole, au mois d'Août 1768. Elle traita cette maladie comme preſque tous les gens de la campagne, ſans ſoins, ſans régime & ſans précautions ; néanmoins elle parvint à une convaleſcence qui parut aſſez bonne juſqu'au mois de Mars 1769, qu'il s'éleva ſur ſon corps de petits boutons qui ſe diſſipoient ſans mûrir, ſe reproduiſoient le lendemain, & diſparoiſſoient comme auparavant. Survinrent enſuite des douleurs vagues

dans les ſeins, dont il ſuintoit par le mamelon une eau claire. Les boutons augmenterent bientôt, & formerent une gale entiere & ſi abondante, que les mains en furent gerſées par placards.

Cette fille s'aviſa alors d'envelopper ſes mains de cambouis. La gale ſécha & tomba par écailles, mais les ſeins continuerent à ſuinter. Ils s'écorcherent même au corps & à la circonférence des mamelons, où il ſe forma une eſpece de croûte, qui ſe levoit lorſque l'humeur prenoit ſon cours. Cette croûte reparoiſſoit enſuite, & ainſi alternativement tous les trois ou quatre jours. Enfin l'humeur coula ſans interruption, & ordinairement un jour par ſemaine, par gouttes ſi conſécutives, que, paſſant en moins d'une heure une ſerviete en quatre, elle trempoit la peau du ventre, qui s'enleva. Les linges ne paroiſſoient d'abord qu'imbibés d'eau pure; ils ſe rouilloienr en ſéchant. La plupart ne ſe détachoient pas même à la leſſive, & ſe déchiroient au moindre effort.

Quoique cet état commençât à inquiéter la malade, elle voulut encore eſſayer ſon premier remede; elle appliqua ſur ſes ſeins, & ſans autre préparation, du cambouis mêlé d'onguent roſat & d'huile de cade: ce remede eut en apparence tout le ſuccès qu'elle en eſpéroit. L'humeur s'arrêta, & l'économie parut rétablie; mais ſa joie ne

fut pas de longue durée. Au bout de quelques jours ſeulement les ſeins ſe gonflerent & devinrent d'une telle ſenſiblité, que le ſeul toucher du mouchoir étoit inſupportable. Les yeux furent alternativement enflammés, avec un larmoiement âcre & continuel. Il ſe forma même une taie ſur l'œil gauche.

Enfin, effrayée de ſon état, cette fille ſe détermina à rappeller le cours des humeurs par l'application de feuilles de bouillon-blanc; mais les douleurs ne ſe diſſiperent pas.

Ce fut le 12 Juin 1770 que je fus appellé. La malade me fit le récit des progrès de ſa maladie, tel que je viens de l'expoſer.

Les élancemens étoient alors aigus & fréquens, avec un engourdiſſement continuel dans les ſeins, écorchés au vif, de la largeur d'environ quatre pouces de diametre. Les mamelons ne paroiſſoient plus. Les plaies raboteuſes préſentoient une ſurface ſillonnée de couleur aſſez vermeille. Il en ſortoit de toutes parts, quand on les découvroit, des gouttelettes de ſang, ſemblables à celles cauſées par la piquure d'une épingle. Au centre de chaque ſein, on touchoit diſtinctement une tumeur dure ſphérique, de la groſſeur d'un moyen œuf de poule. Des tiraillemens partant des aiſſelles empêchoient le mouvement des bras.

Les pilules de ciguë me parurent bien indiquées. J'avois pour garans de leur efficacité en pareil pas, MM. Storck & Tiſſot, dont les talens ſont connus. Je crus devoir y préparer la malade, en détournant une partie de l'humeur par l'application d'un véſicatoire ſur la nuque, qui a fourni abondamment pendant plus d'un an.

Je preſcrivis auſſi ſur les ſeins, les cataplaſmes tiedes de feuilles de ciguë bouilles dans l'eau : l'uſage en a été continué pendant tout le traitement, ſi ce n'eſt ſur la fin, qu'on lui a ſubſtitué des linges trempés dans la décoction. Les premieres applications diminuerent conſidérablement la tenſion & les douleurs, en procurant une iſſue à la matiere.

Je diſpoſois cependant; par les bouillons & le purgatif, aux pilules dont je fis commencer l'uſage le 28 Juillet 1770, par une de deux grains, matin & ſoir, les trois premiers jours, augmentant d'une demie par priſe les trois jours ſuivans, & toujours enſuite d'une tous les quatre jours, juſqu'à douze pilules la priſe, ou deux ſcrupules par jour.

Nous étions parvenus à ce nombre le 12 Septembre. Je vis alors l'écoulement de l'humeur diminuer ſenſiblement. Les deux ſeins tarirent, à quelques jours l'un de l'autre, les premiers jours d'Octobre. J'inſiſtai

néanmoins ſur le nombre de douze pilules par jour juſqu'au 10 Novembre, où, voyant les ſeins ſans rénitence douloureuſe, les croûtes ſe détacher, les tumeurs preſque diſſipées, les mouvemens des bras faits avec aiſance, même en rotation, je diminuai la doſe lentement & par diſtances. J'employai dans cette progreſſion près de ſix mois, en les prolongeant juſqu'à la fin d'Avril, que je les terminai par une matin & ſoir pendant quinze jours, & finalement par le purgatif.

J'ai eu la ſatisfaction de voir par ce traitement ma malade obtenir une parfaite guériſon. Les croûtes formées ſur les ſeins, ont laiſſé par leur chute la peau lice & polie, ſans veſtige d'altération. Les tumeurs totalement diſſipées, les douleurs entiérement ceſſées, & les mamelons exactement reformés, pourroient faire douter aujourd'hui que les ſeins aient jamais ſouffert la moindre atteinte.

La taie formée ſur l'un des yeux a cédé au collyre de fiel de bœuf détrempé d'eau de fontaine, & la malade s'occupe aujourd'hui, ſans effort ni douleur, de ſon métier de denteliere, ſes yeux ayant totalement recouvré leur forme & leur netteté.

Il ne s'eſt rien paſſé de remarquable du côté des regles. J'ai terminé la cure par les eaux minérales.

En faiſant part au public de cette obſervation, je ne crois pas devoir lui laiſſer

ignorer que tous mes ſoins auprès de la malade euſſent été infructueux, ſi je n'euſſe été ſecondé par feu M. Loyſeleur, Curé de la paroiſſe, & par M. & Madame la Marquiſe du Queſnoy, ſans ceſſe occupés du ſoin de ſoulager les malheureux.

OBSERVATION

Sur un Épanchement lymphatique ; par M. CLÉMENT, Maître en chirurgie à Cléry-ſur-Loire.

Le 28 Juin 1770, Marguerite Dubois, Couturiere de ſon métier, native de Meaux-ſur-Loire, de bonne conſtitution, n'ayant jamais éprouvé les petites incommodités de ſon ſexe, paſſant dans une rue, fut ſerrée contre un mur par le bout de l'eſſieu d'une voiture, qui lui froiſſa violemment la partie latérale droite de la poitrine vers les premieres fauſſes-côtes, en gliſſant ſur le bas-ventre, qui ne fut pas exempt de ſon atteinte. Le Chirurgien appellé au ſecours de la malade, prononça qu'il y avoit une côte de fracturée & trois autres d'enfoncées, & appliqua en conſéquence ſon emplâtre contre l'enfoncement des côtes (*a*), avec l'appareil

(*a*) Les côtes jouiſſent d'une grande élaſticité, il eſt bien rare qu'elles ſe fracturent.

pareil convenable à la fracture qu'il disoit avoir reconnue. Cette manœuvre, bien propre à augmenter les douleurs dont la malade étoit déjà tourmentée par la violente contusion qu'avoient éprouvé toutes ces parties sur lesquelles la cause comprimante avoit exercé toute son action, produisit tout le mal que l'on pouvoit en attendre ; en effet, on fut bientôt obligé de lever cet appareil pour remédier à l'inflammation, qui menaçoit très-fort les parties contuses, & qui commençoit à s'emparer du bas-ventre.

Des raisons particulieres m'engagent à passer sous silence la conduite de cet habile Restaurateur ; je me contenterai de dire, & ce pour ne point perdre de vue toutes les circonstances de cette maladie, que depuis le commencement de cet accident jusqu'au 17 Août, tems où j'ai été appellé au secours de la malade, notre Artiste s'est particuliérement appliqué à vouloir fixer un abscès qu'il disoit se former dans l'intérieur du bas-ventre, dont le volume de cette capacité, qui augmentoit de jour à autre, sembloit être, au jugement de ce Chirurgien, un signe pathognomonique de l'abcès qu'il soupçonnoit. La situation de cette fille étoit si fâcheuse lorsque je la vis pour la premiere fois, qu'elle ne savoit quelle position prendre pour se conserver la vie, qui sembloit lui échapper à chaque instant, à cause de

l'oppreſſion violente qu'elle éprouvoit, & qui menaçoit de la ſuffoquer d'un moment à l'autre, le tout produit par l'embarras exceſſif du bas-ventre, que l'on vouloit abſolument faire abſcéder.

Il ne me fut pas difficile, d'après l'inſpection des parties affectées, de reconnoître; 1° qu'il n'y avoit eu aucune côte de fracturée (*a*), ſans parler de l'enfoncement dont j'ai dit plus haut mon ſentiment; 2° que le prétendu abſcès n'étoit qu'un épanchement d'eau, ou, ſi l'on veut, une hydropiſie aſcite.

C'eſt ici, ou jamais, qu'il faut uſer de la raiſon pour ne ſe pas laiſſer ſéduire par des apparences qui en impoſent ſous le maſque d'une maladie toute autre que celle que l'on a actuellement à combattre. La plupart des hydropiſies viennent, ou d'appauvriſſement du ſang, ou d'obſtruction, ou de métaſtaſes critiques après pluſieurs maladies, ou de ſuppreſſions ſubites de quelques évacuations naturelles ou artificielles; mais rien de tout cela n'a lieu dans le cas préſent.

Quelle eſt donc la nature de cette maladie qui ſe préſente ſous le maſque trompeur d'une vraie hydropiſie?

(*a*) Les perſonnes de l'art qui exercent avec diſcernement, ſavent que, s'il n'y a point de calus aux os qu'on dit avoir été fracturés, il n'y a certainement pas eu de fracture.

L'accident qui en a été la cauſe unique, eſt capable de la découvrir aux moins clair-voyants, pourvu qu'ils y faſſent la plus légere attention. Cette effuſion de féroſités dans la capacité du bas-ventre eſt tout ſimplement l'effet de la rupture d'un ou pluſieurs vaiſſeaux lymphatiques par la violence de la cauſe comprimante; cette maladie eſt donc, au fond, de la nature des hémorrhagies; au moins eſt-ce le fruit de mes réflexions: & le ſuccès que j'ai eu dans la cure de cette indiſpoſition, ſemble en prouver toute la ſolidité.

Remédier à l'épanchement, prévenir & empêcher que l'effuſion des féroſités ne ſe faſſe de nouveau, ſont les deux indications qui ſe préſentent tout naturellement.

La paracenthèſe, dont on connoît actuellemeut l'utilité dans une infinité de cas, je pourrois même ajouter pour tous les cas, par des obſervations qui me ſont particulieres, & dont je pourrai bien m'occuper un jour; la paracenthèſe, dis-je, aidée d'une compreſſion ſuffiſante ſur le bas-ventre avant & après l'opération, eſt le moyen par lequel j'ai tiré à cette malade près de cinquante pintes d'eau très-lympide, en différentes fois, & quand les circonſtances l'ont exigé.

Quant à la ſeconde indication, *de pré-*

venir & empêcher l'effusion des sérosités de se faire de nouveau.

Il faut avoir pour but la réunion d'un vaisseau, & s'opposer à l'effusion du liquide qu'il contient. Pour opérer cet effet salutaire, il faut que, ce vaisseau s'affaissant sur lui-même, les bords des membranes rompues aient la facilité de se rejoindre & de se cicatriser, à quoi l'on parvient par les saignées plus ou moins répétées, autant qu'il est nécessaire, & que les forces du malade le permettent; en réduisant la malade à une diete sévere, au simple bouillon, pris même en petite quantité à la fois, & répété rarement, de peur que les vaisseaux venant à se remplir de nouveau, n'écartent les bords des vaisseaux rompus & ne renouvellent l'épanchement; prescrivant au malade un repos parfait d'esprit & de corps, lui défendant de sortir de son lit, de parler, ou entendre d'autres crier ou parler; lui faisant prendre une tisane adoucissante & légérement astringente, des bouillons de même nature, & y ajouter des racines de grande consoude, de feuilles d'ortie griêche, de plantain, de mille-feuille, le suc même exprimé de ces plantes, avec l'addition de quelques gouttes d'eau de Rabel.

Si ces moyens, aidés de la ponction, faite de tems à autre, lorsque les liquides épanchés ne peuvent se résoudre & se repomper

dans les vaiſſeaux, ne ſuffiſent pas, on peut tenter de les rappeller par la voie des urines & des ſelles, & ce au moyen des apéritifs, diurétiques & des purgatifs hydragogues. Auſſi eſt-ce par cette conduite, & à la faveur de ces ſecours adminiſtrés depuis le 17 Août 1770 juſqu'au premier de Novembre de la même année, que les vaiſſeaux lymphatiques, que j'ai tout lieu de croire avoir été rompus, ſe ſont enfin conſolidés, & que l'épanchement lymphatique s'eſt arrêté en conſéquence.

Comme cette fauſſe hydropiſie ne venoit originairement d'aucun vice, ni du ſang, ni de la lymphe, ni d'obſtruction en aucun viſcere, mais tout ſimplement d'un accident extérieur, il ne faut pas s'étonner que les vaiſſeaux rompus, une fois conſolidés, toute l'économie animale ſe ſoit rétablie à vue d'œil.

Cette fille, en effet, que je n'ai point perdu de vue depuis plus d'un an, a toujours joui de la ſanté la plus parfaite, & ſe porte actuellement à merveille: *Felix qui potuit morborum noſcere cauſas!*



OBSERVATION

Sur un Priaprisme, suivi de rétention d'urine; par M. MAUREL, Chirurgien à Bain, près Rennes en Bretagne.

Un jeune campagnard, âgé de treize à quatorze ans, relevant d'une fievre putride guérie par les seules forces de la nature, & s'étant exposé à l'air les premiers jours de sa convalescence, fut inopinément attaqué d'un priapisme des plus violens. L'ischurie occasionnée sans doute par la constriction du canal de l'uretre, les douleurs vives & permanentes qu'il disoit ressentir, sans oser néanmoins nommer la partie souffrante, déterminerent ses parens à m'appeller trente-six heures environ après l'attaque. Comme ils n'étoient point dans le cas de connoître la maladie, ils me dirent seulement qu'il n'urinoit point; ce qui m'engagea à examiner le bas-ventre, & sur-tout la région hypogastrique. L'ayant trouvée dans son état naturel, je portai mes recherches du côté du pouls, que je trouvai foible, mais réglé. Je m'apperçus bien dès-lors de l'érection, mais je ne l'attribuai qu'à la chaleur du lit; & d'ailleurs, ne voyant rien d'absolument urgent, j'ordonnai au malade une simple tisane nitrée, m'en remettant à un

examen plus sérieux si la maladie persistoit. L'on vint me chercher le lendemain matin, & l'on m'assura que le malade avoit poussé des cris presque continuels, & qu'il n'avoit point uriné, malgré la grande quantité de tisane qu'il avoit bue. J'examinai plus scrupuleusement le bas-ventre : je trouvai la région hypogastrique peu tendue ; mais la verge étoit dans une tension & une roideur considérables. Le malade disoit y ressentir les douleurs les plus vives. Je lui demandai si depuis l'attaque elle avoit été continuellement dans le même état, il me répondit que son mal ne s'étoit déclaré que par le gonflement de la verge, & qu'il ne s'étoit pas apperçu d'un instant de diminution : il me fut facile de reconnoître dès-lors le priapisme, en conséquence je le mis à l'usage d'une tisane nitrée, émulsionnée avec la graine de laitue; j'appliquai un cataplasme de mie de pain & de lait sur la verge, & je lui fis faire des embrocations émollientes sur la région de la vessie. Je revis mon malade le soir : l'on me dit qu'il avoit uriné goutte à goutte, mais avec beaucoup de peine. Je continuai les mêmes remedes : au bout de deux jours mon malade parvint à uriner assez facilement, mais la roideur tensive de la verge étoit presque toujours la même. Je lui fis des embrocations avec l'eau froide, & lui prescrivis des

bains froids, mais locaux, qui n'eurent pas un plus heureux ſuccès. Enfin je portai mes recherches du côté des muſcles érecteurs: je les trouvai durs, gonflés, en un mot, dans une contraction, ou, pour mieux dire, un ſpaſme très-violent. Je me rappellai alors que le célebre M. Petit, dans une leçon ſur les parties génitales, nous avoit bien dit que la poſition de ces muſcles ne leur permettoit pas de contribuer en rien à l'érection, mais que l'érection une fois ſuppoſée, leur unique uſage étoit de l'y maintenir. Je crus donc qu'il étoit eſſentiel de leur faire partager l'action de mes topiques. J'eus recours de nouveau aux cataplaſmes & aux bains émolliens, & j'eus la ſatisfaction de voir une diminution ſenſible vingt-quatre heures après; mais il ſurvint à la partie moyenne de la verge une eſpece d'œdème phlegmoneux qui n'eut pas, à la vérité, des ſuites, & je terminai la cure par l'application des mies de pain de ſeigle, arroſées de fort vinaigre. S'il falloit abſolument aſſigner la cauſe prochaine & immédiate de cette maladie, ne pourroit-on pas dire aſſez plauſiblement que l'air froid auquel le malade s'étoit expoſé avant ſon parfait rétabliſſement, avoit reſſerré les pores de la peau dans un tems où ils étoient diſpoſés à livrer paſſage à un reſte de matiere morbifique dont la maſſe du ſang ne s'étoit pas entié-

rement dépurée, & que cette même matiere, portée aux parties génitales, avoit occaſionné l'orgaſme, l'irritation & le ſpaſme qui étoient ſurvenus?

LETTRE

Sur les Découvertures d'os, à M. PIETSCH, *Docteur en médecine à Altkirch en Alſace, Démonſtrateur d'anatomie & de chirurgie, Correſpondant de l'Académie royale de chirurgie de Paris, &c., &c; par M. MARTIN, Maître en chirurgie, à Bordeaux.*

Loin de vous ſavoir mauvais gré, Monſieur, des obſervations que vous me préſentez dans le Journal de Médecine du mois de Décembre dernier, page 537, pour venir à l'appui de mon ſentiment ſur les découvertures des os, je m'en trouve au contraire, très-flatté; & permettez que, pour vous donner une foible marque de ma gratitude, j'ajoute à la ſolidité de vos faits, de nouvelles preuves de bonté de la cauſe qui actuellement nous eſt commune.

OBSERVATION I. *Léonard le Fort*, âgé de trente-un ans, du Poitou, entra dans l'Hôtel-Dieu Saint-André de cette ville le 19 Décembre 1765, pour une plaie qui lui avoit contus & mis à découvert une

portion de la partie angulaire de la mâchoire inférieure du côté gauche. Sans m'arrêter à la contusion de l'os, ainsi qu'à celle des chairs, je réunis par un bandage convenable une plaie des plus meurtries, faite par un moëlon qui lui étoit tombé de fort haut. Je ne levai ce premier appareil que le sixieme jour de la blessure ; & le 15 Janvier suivant mon malade fut parfaitement guéri, ne lui ayant fait dans le cours des vingt-sept jours qu'il resta avec nous que dix pansemens avec des plumasseaux seulement dorés d'un peu de baume d'*Arcéus*, & trempés dans l'eau-de-vie tiercée avec l'eau commune.

OBS. II. Dans le mois de Fevrier 1766, un jeune porte-faix reçut un coup de bâton sur le visage, qui lui mit à découvert l'apophyse angulaire externe de l'os de la pomete, ainsi que celle du coronal qui lui répond, avec un écartement sensible de la suture qui unit ces deux os en ce lieu. Quelqu'instance que je fisse auprès de ce malheureux, je ne pus jamais l'obliger de prendre un lit dans notre maison, pas seulement de venir s'y faire panser ; il fut néanmoins parfaitement guéri au bout de quinze jours, à la faveur d'une simple emplâtre de Sparadrap qu'il ne garda que trois jours, & d'une croûte qui se forma sur sa plaie, & qui ne tomba qu'après que la cicatrice fut formée.

Obs. III. Un Seigneur distingué eut une partie d'un des os du crâne mis à découvert ; son Chirurgien ordinaire, avec plusieurs de ses confreres des mieux choisis, avoient décidé qu'il falloit le trépaner, & peut-être même ruginer cette portion d'os. Le malade, avant de se décider à cette opération, fit venir secrétement un Chirurgien du bourg voisin d'une de ses terres, qui ne fut point de cet avis, & qui assura, au contraire, qu'en rapprochant les bords de la plaie, sans rien mettre dans son fond, qu'elle guériroit en fort peu de tems. Le malade ordonna de faire les choses ainsi à son Chirurgien de ville, & il faut guéri, comme l'avoit prédit celui de la campagne.

Si, malgré la publicité de ces nouvelles observations, dont je pourrai augmenter le nombre, il se trouve encore des hérétiques sur ce point, il nous restera toujours, Monsieur, la satisfaction de n'avoir rien négligé pour les mettre dans la bonne voie, & pour leur apprendre que l'exercice d'un art aussi essentiel que le nôtre demande, de la part de ceux qui ont le droit de l'exercer, l'étude la plus réfléchie des différentes marches que la nature tient pour guérir souvent les maladies, ainsi que celle des livres qui tendent à cette fin. Pour cette même satisfaction, & rendre de pareils Chirurgiens moins cruels dans le traitement

des maux que la nécessité soumet trop souvent à leurs soins, j'aurai, Monsieur, l'honneur de vous adresser, sous peu, d'autres remarques qui auront le plus grand rapport à celles qui ont fait l'objet de votre derniere Lettre, ainsi qu'à celles des miennes touchant ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Pour Supplément. Permettez, Monsieur, que je profite de l'occasion de cette Lettre pour vous informer que mes *questions sur les cas qui exigent l'opération césarienne, &c.* insérées dans le Supplément au Journal de Médecine pour l'année 1770, page 75, devoient être suivies d'une Dissertation sur la maniere la plus sûre de faire cette opération. Par occasion, vous m'avez devancé dans ce travail, & vous l'avez fait d'une manier si lumineuse, que je me suis souvent félicité qu'elle n'ait pas fait une troisieme partie de mon Mémoire, comme naturellement elle devoit le faire. Je prendrai cependant, Monsieur, la liberté de blâmer la suture enchevillée que vous fîtes à votre malade, & que vous jugez sans doute nécessaire pour cette opération. La figure semi-lunaire que la plaie des parties extérieures semble toujours prendre après l'extraction du *fœtus*, ne me paroît point une raison pour l'exiger; & M. Pibrac rapporte

dans ſon excellent Mémoire ſur l'abus des ſutures, inſéré dans le précieux Mémoire de l'Académie royale de chirurgie de Paris, Tome IX, petit in-12, pages 7 & 8, des Obſervations qui m'ont paru prouver qu'on peut ſe paſſer, dans ce cas, de ſuture, & même qu'il pourroit être dangereux d'en faire. Je ne ſais ſi les mouvemens convulſifs dont votre malade fut priſe quand vous lui en faiſiez, ne pourroient point leur être attribués? Quoi qu'il en ſoit, je laiſſe à juger de la cauſe de cet accident à la ſageſſe de vos réflexions, & je vous proteſte, Monſieur, que je me trouverai toujours très-honoré quand il vous plaira de m'en adreſſer quelques-unes ſur telle branche de l'art qu'il vous plaira; car, comme vous, je n'ai rien tant à cœur que ſes progrès.

En revenant à vôtre Lettre, je vois que dans les plaies plates, où il y des os à découvert, vous préférez au plumaſſeau *un linge propre & mollet, coupé ſuivant l'étendue de la dénudation*; non-ſeulement, comme vous, Monſieur, je ſuis de cet avis dans ce cas, mais même encore dans les plaies les plus profondes, ſoit qu'il y ait dénudation des os, ou qu'il n'y en ait point; & je crois qu'un Mémoire qui traiteroit fort au long des avantages du linge éfilé ſur la charpie pour le panſement des plaies, ne pourroit être que très-utile.

REFLEXIONS

Thérapeutiques tendantes à faire diſtinguer le Sarcocèle & l'Hydrocèle par épanchement de la ſeconde claſſe ; par M. BURON, Maître en chirurgie de Tarbe en Bigorre, Démonſtrateur, & ci-devant Chirurgien-Aide-Major des Armées & Hôpitaux du Roi, réſidant à Ibos.

L'invaſion des parties contenues du bas-ventre, l'infiltration ou l'épanchement des liquides, entre quelques-unes des tuniques qui compoſent le ſcrotum, nous donnent autant d'eſpeces de maladies différentes qui en impoſent ſouvent à ceux qui ne ſont pas verſés dans leur traitement : c'eſt en leur faveur que je publie ces réflexions, & je ne rougirai pas d'avouer que j'ai été trompé moi-même avec tout le conſeil que j'avois. Qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous les Praticiens qui écrivent, fiſſent un aveu ſincere de leurs fautes ! cette conduite pourroit rendre de grands ſervices à l'humanité. Les hernies completes, quelle que ſoit leur maſſe, ſe connoiſſent par leur ſurface unie, placées plus près de la peau. Elle en eſt diſtendue ; d'ailleurs leur molleſſe, la promptitude de leur naiſſance, les accidens qu'elles peuvent avoir produits dans le cours de leur ancienneté,

comme des nauſées, vomiſſement, hoquet & autres : rien ne peut les faire confondre avec les tumeurs humorales, à moins qu'elles ne s'en trouvent compliquées.

Les hydrocèles par infiltration portent avec elles, par leur tranſparence, la conviction de leur caractere.

Les hydrocèles par épanchement de la premiere claſſe, ſe diſtinguent encore en ce que la tumeur paroît plus longue & boſſelée, s'étendant juſqu'à l'anneau ; elle eſt moins dure. La verge ne diminue point. Je n'ai rien à ajouter aux ſignes caractériſtiques que les Auteurs en donnent, & que j'ai eu occaſion de trouver véritables.

L'hiſtoire que fit le P. Mazeré, Jéſuite, à M. Dionis, de ce monſtrueux ſarcocèle du Malabou, qui peut-être n'étoit qu'une hydrocèle par épanchement, a fait tant d'impreſſion chez les gens attachés à l'art de guérir dans nos campagnes, que la plupart, au ſeul aſpect d'une tumeur conſidérable au ſcrotum, ſur-tout ſi elle eſt dure, que la peau conſerve ſes rides, que l'on ſoupçonne qu'elle a été occaſionnée par une cauſe externe, tout les induit à croire que c'eſt un ſarcocèle ; & ils ajoutent qu'il eſt carcinomateux, ſi la liqueur que filtrent les glandes ſébacées de la peau, irrite légérement les parties adjacentes, pour occaſionner un prurit ; & enfin le cancer eſt

confirmé, lorſque le ſéjour du fluide donne des picotemens que l'on prend pour des douleurs lancinantes.

Je ne ſuis pas Pyrrhonien; la vénération que j'ai pour les Auteurs qui nous enſeignent comment ces excroiſſances ſe forment, les viciſſitudes que nous voyons prendre à nos ſucs trop abondans ou viciés, comme dans les loupes, polypes, cancers occultes ou goîtres énormes, lorſque les vaiſſeaux manquent de reſſort, & que la lymphe nourriciere tend à la concrétion en ſtagnant dans ſes folicules: huit mamelles cancéreuſes que j'ai amputées, m'ont convaincu de cette vérité. Nous devons même être étonnés de ne pas trouver dans cette partie des accumulations plus fréquentes; mais je mets à l'écart ces digreſſions théoriques, pour démontrer les erreurs que l'on peut commettre ſur le ſujet que je traite.

L'expérience me prouve que, dans pluſieurs cas, ce que l'on prend ſouvent pour des ſarcocèles, ne ſont que des hydrocèles enkyſtées de la ſeconde claſſe; je parle de cet épanchement aqueux qui ſe forme entre le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques & la ſurface interne de la tunique vaginale: celle que M. Garengeot auroit cru imaginaire, à force d'être Anatomiſte, s'il ne l'avoit rencontrée une fois, dit-il, dans ſa pratique. M. Lafaye, dans ſes Remarques

ſur les opérations de Dionis, démontre la poſſibilité de cette maladie, d'après l'anatomie la plus exacte; mais il n'en donne pas d'exemples.

M. Alex. Monro, qui s'étend beaucoup ſur la ſtructure du ſcrotum & de ſes maladies, dans un Mémoire inſéré parmi les ouvrages de la Société d'Edimbourg, ſe plaint du peu d'obſervations qu'il y avoit de ſon tems dans cette partie de la chirurgie.

Je ne ſais par quel haſard je me ſuis trouvé tant de fois à même de vérifier par mes yeux une maladie que l'on croit être ſi rare. Voyons ſi, d'après la ſtructure connue des parties, nous pourrions donner quelque teinture des cauſes.

Tous les Anatomiſtes ſavent que la tunique vaginale, cette production du péritoine, qui s'allonge avec le crémaſter à travers l'ouverture de l'oblique externe antérieurement, a deux ſurfaces, l'une externe, que cette expanſion muſculeuſe ceint en partie, & qui s'y attache par des feuillets celluleux interpoſés, qui deſcendent de concert pour aller s'épanouir ſur plus d'un tiers de la partie ſupérieure & externe du teſticule, & former la tunique éritroïde de certains Auteurs. La ſurface interne embraſſe exactement le cordon, à l'exception néanmoins d'un tiſſu fin qui unit l'artere, la

veine ſpermatique & le canal déférent; il eſt aiſé de s'en aſſurer, comme je l'ai fait plusieurs fois, en y introduiſant de l'air. Il eſt vrai que je n'ai jamais pu forcer la cloiſon entre le cordon & la paroi interne de la gaîne; on ſait encore que toutes les différentes parties molles de notre corps ſont jointes les unes aux autres par un tiſſu cellulaire plus ou moins délié.

Ce tiſſu, comme le péritoine, la plevre & autres membranes, laiſſe échapper à travers ſes poroſités, la partie la plus aqueuſe de notre ſang, pour tout lubrifier; cette liqueur devenue plus abondante dans un état contre nature, ſoit à raiſon de la perverſion de nos fluides, ou à l'occaſion des coups, chutes, compreſſions ou froiſſemens des ſolides qui cauſent leur atonie, s'épanche entre les tuniques, & détruit leur cohéſion naturelle en les rendant ſuſceptibles d'extenſion, avec plus de facilité que ne fait le ſcalpel entre les mains les plus adroites. Tous les Phyſiciens ſavent les effets ſurprenans que l'eau produit ſur les coins pour fendre les rochers les plus durs; pourquoi s'étonner donc de la diſtenſion de nos membranes par cet élément? Il eſt vrai que l'épaiſſeur & la dureté du kyſte forment un contraſte que je n'entreprendrai pas d'expliquer, ne pouvant rien donner de ſatisfaiſant là-deſſus.

Tous les Auteurs conviennent que, dans les hydrocèles par épanchement de la seconde classe, le cordon, l'épididyme & le testicule, se trouvent pêle-mêle avec les eaux ; rien n'est si vrai, comme je vais le prouver par les observations suivantes.

PREMIER CAS. Quoique celui-ci ne prouve pas encore ce que je viens d'avancer, je le place ici parce qu'il a commencé à me déciller les yeux sur les sarcocèles dont on veut trop multiplier l'espece.

Un Chirurgien du fauxbourg de la Raval, près du fort Saint-Philippe, dans l'Isle de Minorque, lorsque j'étois Chirurgien-Aide-Major de l'Armée qui en faisoit le siege, me fit voir, après la reddition de cette place, un garçon Meûnier de son endroit, qui portoit depuis long-tems une tumeur au scrotum, dont le volume étoit considérable ; sa figure sembloit être plus orbiculaire que cylindrique ; elle étoit dure, la peau conservoit une partie de ses rides, la verge paroissoit à peine ; les douleurs ne se faisoient sentir que par le poids, parce qu'il ne portoit pas de suspensoir. Un Médecin de Mahon, dont le nom n'est plus présent à ma mémoire, non plus que celui du Chirurgien, étoient dans la persuasion que c'étoit un sarcocèle, une masse charnue ; je ne connoissois alors ces maladies que par la théorie, je crus cependant y distinguer une fluc-

tuation ſourde & profonde, & je conclus à la fin de la diſcuſſion que j'eus avec ces Conſultans, qu'il me fût permis d'y porter un trocar ; ils y conſentirent : il en ſortit environ deux livres d'eau viſqueuſe, & le ſarcocèle diſparut. J'ai toujours cru que c'étoit une hydrocèle par épanchement de la ſeconde claſſe, ne fut-ce qu'à raiſon de la réſiſtance que je trouvai en entrant dans la poche ; cette cure ne fut ſans doute que palliative : elle eût été radicale, ſi j'euſſe fendu le ſcrotum.

IIe Cas. M. Cazanave, Docteur en médecine, réſidant à Borderes, près de Tarbes, me fit appeller, le 18 Janvier 1758, pour me faire voir le nommé Baſcou, de ſon endroit, âgé d'environ ſoixante ans, qui portoit depuis long-tems une tumeur conſidérable au ſcrotum ; cette tumeur avoit la même figure & à-peu-près le même volume que celle du Meûnier dont je viens de parler ; la dureté étoit même plus conſidérable, juſqu'au point que nous ne pûmes jamais y diſtinguer aucune fluctuation : la verge s'enfonçoit comme un nombril ; le cordon ne paroiſſoit point gonflé : on y voyoit encore des rides à la peau, & le teſticule ne ſe faiſoit point ſentir dans la tumeur ; mais celui du côté oppoſé étoit dans ſon état naturel, & comme dans une preſſe, à quatre travers de doigt au-deſſous de l'an-

neau. La néceſſité d'opérer étoit manifeſte ; mais quand, & comment, formoit deux difficultés. Cet homme venoit d'eſſuyer une fluxion de poitrine, il venoit d'être ſaigné neuf fois, & purgé cinq ; il étoit d'une foibleſſe extrême : je demandai du tems, mais je ne pus en obtenir ; il fallut prendre jour pour l'opération. Ce fut le vingt-deux que nous nous aſſemblâmes, MM. Cazanave, Darieux, Pambrun & Larré, mes Confreres. Malgré le ſoupçon que j'avois que ce pouvoit être un épanchement aqueux, la dureté nous en impoſa à tous ; nous convînmes unanimement que c'étoit une excroiſſance ſquirrheuſe, & la caſtration fut décidée. Je liai le cordon avec une aiguille à anévriſme, & je le coupai à deux travers de doigt au-deſſous de la ligature. J'enlevai bien facilement la maſſe par la diſſection ; je panſai mon malade avec de la charpie brute & fine, pour remplir les vuides des compreſſes, & je me ſervis du ſpica pour bandage : l'artere de la cloiſon avoit donné ſi peu, que nous crûmes tous qu'il n'étoit pas néceſſaire de la lier. Notre opération faite, nous examinâmes ce corps étranger ; je le fendis tout du long ; ſa dureté le rendoit preſqu'inacceſſible au biſtouri. L'eau me jaillit au viſage, il en ſortit plus d'une livre ; elle étoit claire, mais viſqueuſe. La poche étoit blanche ; on y obſervoit des lignes

orbiculaires de diſtance en diſtance. J'ai fait la même obſervation ſur toutes les poches aqueuſes que j'ai ouvertes ; le cordon, l'épididyme & le teſticule étoient dans leur état naturel.

Je reſtai la nuit ſur le lieu ; mais à peine fus-je couché, qu'on vint me chercher pour voir mon malade qui ſe mouroit ; je le trouvai en effet dans des mouvemens convulſifs & des lipothymies, flottant entre la vie & la mort ; &, pour comble de malheur, l'hémorrhagie donnoit beaucoup. Je fus obligé de défaire le bandage & de lier le vaiſſeau ; ſon ſang étoit trop ſéreux pour former un caillot : je relâchai même la ligature du cordon, en comprimant l'artere ſpermatique ſous l'arcade du pubis, comme j'ai vu depuis que M. Goulard le recommande. Ce malheureux guérit néanmoins à force de ſecours, mais avec un teſticule de moins, que nous aurions pu lui conſerver ſans l'expoſer au danger de la caſtration.

IIIe CAS. Je fus appellé, le 14 Octobre 1758, à Viellecontal, à une lieue au-delà de Rabaſtens, pour voir le nommé *Croſt*, qui étoit attaqué de la même maladie que celle qui a fait le ſujet de l'obſervation précédente. Cet homme n'étoit âgé que de quarante ans, & il avoit une jeune femme. Quoique je n'euſſe pas plus de conviction

pour un épanchement à raiſon de la dureté, j'avois l'expérience devers moi ; d'ailleurs la circonſtance de deux jeunes époux, la triſteſſe que je voyois peinte ſur leurs fronts par les alarmes de la caſtration que l'on avoit annoncée, me déterminerent à faire tous mes efforts pour leur conſerver cet organe précieux ; j'y réuſſis en fendant le ſcrotum tout du long, en préſence de MM. Garderes, Abedeille, Lacome & Laporte, Maîtres en chirurgie de l'endroit ou des environs ; il en ſortit beaucoup d'eau claire & viſqueuſe ; le cordon qui n'étoit pas gorgé du côté de l'anneau, ne le fut pas dans le reſte de ſon étendue : tout ſe trouva ſain.

Je levai l'appareil le lendemain ; je me ſervis de bourdonnets plats & fins, imbibés avec de l'eau-de-vie ſimplement, & bien exprimés, que j'appliquai ſur le cordon, des plumaſſeaux garnis d'un digeſtif un peu pourriſſant par-deſſus, pour établir une ſuppuration. Ce malade fut panſé par ſon Chirurgien, qui m'apprit un mois après que la cicatrice étoit faite.

IVe CAS. Il y a environ huit ans que je fus appellé à Pau en Béarn, par M. Quidel, Maître en chirurgie de cette ville, & que j'avois connu Aide-Major aux Armées de Flandres, pour voir un Officier Eſpagnol qui venoit de l'Amérique avec une tumeur

ſemblable aux précédentes, mais ayant moins de volume & de dureté. Je ne ſais s'il nous trompa en nous aſſurant qu'il n'avoit contracté aucune gonorrhée dans ce nouveau monde. Nous y ſentîmes une fluctuation profonde; nous convînmes de fendre le ſcrotum; il fut fendu avec beaucoup de dextérité par le ſieur Quidel; il en ſortit environ demi-livre d'eau claire. Le cordon & le teſticule qui demeurerent à ſec, ſe trouverent dans leur état naturel. Il panſa ſon malade ſelon la méthode ordinaire, & le guérit dans moins de trois ſemaines de tems,

V^e CAS. M. Dintrans, Viſquier de la ville de Tarbes, portoit depuis environ quatre ans une tumeur au ſcrotum, ſemblable aux précédentes, à l'exception qu'elle étoit conique & que le cordon paroiſſoit gonflé du côté de l'anneau; un froiſſement contre l'arçon d'une ſelle en étoit la cauſe. Il ſe plaignoit d'une douleur gravative; on y ſentoit un fluide épanché extrêmement profond. Je lui propoſai l'opération comme l'unique reſſource, c'eſt-à-dire la ſection, ou tout au moins la ponction; mais un Médecin de ſes amis favoriſa l'averſion qu'il avoit pour le fer, en le flattant du doux eſpoir de le guérir par les douches minérales. Il entraîna plus d'un an dans ce pitoyable état, ſans rien oſer entreprendre; il étoit

âgé

âgé de plus de ſoixante ans, d'une maigreur & d'une foibleſſe extrême, ne pouvant plus ſe traîner, lorſqu'il ſe détermina enfin à ſe faire opérer, & encore ne fut-ce que ſous les conditions expreſſes que je ne me ſervirois que de la pierre à cautere : il fallut tout promettre & tenir.

Aſſiſté de M. Duco, mon Confrere, Chirurgien-Major de Barèges, dont la réputation eſt connue, & de M. Rebeillé, Docteur en médecine, & Praticien célebre de la ville de Tarbes, j'appliquai une traînée de ce cauſtique tout le long de la tumeur, extérieurement; j'inciſai ſur le ſcarre, enſuite il en ſortit une certaine quantité d'eau bourbeuſe. Les tuniques avoient contracté une épaiſſeur conſidérable : elles étoient même comme macérées, & nous en enlevâmes pluſieurs fragmens avec les doigts; nous touchâmes cependant le teſticule & le cordon profondément, & je le panſai à nu; après la chute de l'eſcarre, la régénération des ſubſtances perdues ſe fit. Les forces, l'embonpoint, qui commençoient à revenir, la cicatrice achevée, tout nous annonçoit une guériſon prochaine, lorſque le malade, indocile au régime preſcrit, éprouva une indigeſtion: la fievre s'alluma; il parut alors un fungus, à travers le peu de plaie qui reſtoit à cicatriſer ſupérieurement : il fut extirpé. Mais la fievre, qui paroiſſoit moins

ſymptomatique qu'eſſentielle, d'un caractere putride, ne céda point à quatre ou cinq purgatifs : tout fut en empirant, & le malade mourut cinq ſemaines après l'opération, contre ſon attente & la nôtre. Cette maladie étoit ſans doute de la ſeconde claſſe, par épanchement; mais avec la différence que la grande épaiſſeur des enveloppes formoit cette complication que l'on appelle *hydroſarcocele*, qui ne devoit pas cependant être ſemblable à celle dont M. Goulard fait mention dans ſes Obſervations pratiques ſur les Maladies vénériennes; en ce qu'il dit qu'il enleva la maſſe par la diſſection, en la ſéparant des vaiſſeaux ſpermatiques & des parties voiſines. Il falloit donc que cette tumeur eût un pédicule ? Ce grand Chirurgien, qui a enrichi la chirurgie des topiques dont je me ſers tous les jours avec ſuccès, auroit rendu un grand ſervice aux amateurs de l'art, s'il eût décrit avec plus de préciſion les adhérences de ce corps étranger, & s'il leur eût appris comment il put conſerver le teſticule.

VIe CAS. Il y a environ quatre ans que M. l'Abbé Dintrans, de Tarbés, neveu de celui qui a fait le ſujet de l'obſervation précédente, me fit appeller pour me faire voir une tumeur au ſcrotum, occaſionnée par un heurt violent contre un corps dur; la date étoit d'environ deux ans. Cette tumeur

étoit cylindrique & bosselée de la longueur de plus d'un empan ; elle s'étendoit jusqu'à l'anneau : la verge étoit dans son état naturel, & l'on pouvoit toucher le testicule dans la tumeur, qui étoit moins dure que toutes les autres que j'avois vues : la fluctuation y étoit manifeste ; l'opération fut décidée. Je fendis le scrotum, en présence de M. Rebeillé, cité plus haut, & de M. Larrey, mon Confrere, & Lieutenant du premier Chirurgien du Roi à Tarbes ; il en sortit environ une livre d'eau claire & un peu visqueuse ; nous vîmes le cordon, mais le testicule ne parut pas, quoique j'eusse porté mon bistouri jusqu'à la fin du sac. Je ne sais si cette maladie, qui étoit de la premiere classe, par épanchement, n'auroit pas pu passer à la seconde, lorsque le liquide contenu auroit rompu la digue que forme la cloison. C'est l'unique hydrocele que j'aie vu de cette espece ; & j'observerai ici que, lors de la suppuration, il se forma des sinus dirigés du côté de la surface externe du testicule, que je fus obligé de dilater : c'étoit sans doute des cellules, qui, quoique abscédées, ne faisoient pas un tout avec le foyer. Cependant le malade fut radicalement guéri dans moins d'un mois de tems.

VIIe CAS. Le nommé *Berdot*, de la ville d'Ibos, près de Tarbes, où je réside, étoit atteint depuis long-tems d'une tumeur au

ſcrotum : on pallioit cette maladie par la ponction, que l'on réitéroit trois ou quatre fois l'année. A la derniere de toutes, le ſcrotum ſe gonfla prodigieuſement, en venant d'être évacué ; le teſticule avoit été pincé ſans doute, quoique ce fût un grand Chirurgien qui l'avoit toujours opéré, & dont la mémoire me ſera chere à jamais. L'inflammation, la douleur, la tenſion, tout annonça un dépôt, que j'ouvris d'abord que j'y apperçus de la fluctuation ; il en ſortit beaucoup de pus : le foyer bien ouvert, je vis le teſticule qui avoit le volume d'un œuf de poule. La membrane albuginée ne pouvoit plus porter ce nom, elle étoit plutôt livide que blanche, & j'y ſentis une fluctuation manifeſte. Je pris un petit biſtouri dont je me ſers pour le bubonocele, & j'en fis l'ouverture ; j'oubliai le reſpect que les Anciens portoient à cet organe ; je dilatai avec des ciſeaux, ſur lui comme ſur ces membranes communes ; il en ſortit près de demi-verre de pus ſanieux. Je le panſai avec toute la délicateſſe qu'il exige, mais toute ſa ſubſtance ſe laiſſa écouler par la ſuppuration, & les débris de ſa membrane s'aſſocierent dans la régénération avec les parties voiſines : tout fut conſolidé & cicatriſé, ſans accidens, dans moins d'un mois de tems. Je ne puis citer d'aſſiſtans dans cette cure que mes Eleves.

VIIIe CAS. Un autre payſan du même endroit, nommé *Lamane*, étoit atteint de la même maladie. Je fus appellé pour me joindre avec M. Marcaſſies, ſon Chirurgien ordinaire. La fluctuation ſe faiſoit ſentir, quoique ce fût un hydrocele de la ſeconde claſſe. Nous lui proposâmes la ponction pour le ſoulager, ou la ſection du ſcrotum pour cure radicale; la terreur s'empara de ſon eſprit en entendant parler d'opération: quelqu'un lui fit entendre qu'il pourroit guérir avec quelqu'emplâtre. Il fut trouver un châtreur que nous avons à Ger, à une lieue d'ici, nommé *Placin*, qui deſcend en ligne directe d'une famille diſtinguée pour arracher des teſticules, depuis deux ou trois générations. Au ſeul aſpect de cette tumeur, Placin envoie chercher ſur le champ quatre gros eſtaffiers qui étoient faits au manege; on amuſa cet homme, pendant qu'on dreſſoit l'échafaud dans la chambre voiſine, où il fut emmené & couché de force; le pauvre diable eut beau geſticuler & crier qu'il n'étoit-là que pour chercher un emplâtre, tous furent ſourds à ſa voix: il fut lié, garroté, & châtré malgré lui. Mais ſans doute, l'artiſte n'ayant pas ſu diſſéquer la tumeur, il l'ouvrit après avoir fait la ligature, & l'eau jaillit fort haut. Ce malheureux reſta deux ou trois jours ſans pouvoir donner de ſes nouvelles à ſa femme éplorée; ne ſachant

ce que cet homme étoit devenu, on fut le trouver enfin entre les mains de ſon opérateur, preſqu'agoniſant : je ſuis étonné comment des attentats pareils, qui font horreur à l'humanité, peuvent reſter impunis.

IVe CAS. Sur une infinité d'occaſions que j'ai trouvées depuis vingt-cinq ans que j'exerce la grande chirurgie, pour me convaincre de la ſolidité des obſervations précédentes, celle-ci me paroît aſſez frappante pour la mettre au jour avec toutes ces circonſtances.

M. Dubarri, Docteur en médecine, réſidant à Antis, me fit appeller, le 13 Juin de cette année, pour le nommé *Louſtau*, de Ciutat, à une lieue au-delà de Baigneres; c'étoit un homme âgé d'environ cinquante-ſept ans, qui portoit depuis dix ans une tumeur au ſcrotum, qui avoit fait des progrès inſenſibles & conſidérables, ſans qu'il pût ſe reſſouvenir de la cauſe. Sa groſſeur étoit monſtrueuſe ; je n'exagérerai pas en diſant que c'étoit un malabou, d'après le portrait que l'on en donne. Sa figure tenoit de la conique & de l'orbiculaire, quoiqu'elle montât fort haut ; le cordon n'étoit pas gonflé au-deſſus ; ſa verge étoit comme anéantie, & la peau ne conſervoit preſque plus de rides : ſa dureté, un prurit qui avoit précédé les douleurs lancinantes que cet

homme disoit ressentir, tout annonçoit à M. Dubarri & à MM. Dular & Laferranderie, Maîtres en chirurgie du même lieu, un sarcocele devenu carcinomateux, ce qui les faisoit beaucoup insister sur la castration & la dissection de la masse : j'avoue que j'aurois donné dans leur sens, si je n'y avois été trompé. Dans cette circonstance, je proposai à ces Messieurs un parti qui leur parut raisonnable ; c'étoit de commencer par fendre le scrotum, dans la sécurité où j'étois qu'il y avoit du fluide épanché : les meilleurs Praticiens savent combien il faut d'habitude pour le distinguer dans les cas douteux ; j'ajoutai qu'au moyen de cette section, nous verrions tout à découvert ; que je retrancherois ce qu'il y auroit à retrancher, & j'armai mon aiguille à anévrisme en conséquence. Je plongeai tout de suite, suivant ma méthode ordinaire, un grand bistouri droit au haut de la tumeur & à la partie latérale externe, sans faire pincer la peau, comme certains Auteurs le recommandent mal-à-propos ; cette précaution ne sert qu'à augmenter les douleurs du malade, & allonger le tems de l'opération : je la fis tendre, au contraire, en rapprochant le fluide par la pression ; c'est à force d'opérer qu'on simplifie le manuel. J'entrai dans la poche aqueuse, & j'arrivai d'un seul coup, comme je le fais toujours,

jusqu'à la fin du vuide. Il en sortit une quantité prodigieuse d'une liqueur rousseâtre, qui jetta les assistans dans l'extase ; les membranes affaissées, le cordon & le testicule, tout se trouva sain. Je pansai mon malade comme les précédens avec un trousse-bourse, une espece de suspensoire où je laisse un trou ; je ne me sers jamais du spica dans ces opérations, parce qu'il est moins nécessaire qu'embarrassant pour les pansemens. Cet homme fut opéré & pansé dans une minute ; guérit, & reprit ses fonctions ordinaires, qu'il avoit été obligé d'abandonner depuis long-tems, dans moins d'un mois, sous la conduite de son Chirurgien ordinaire. Il n'y a que quinze jours que j'ai eu occasion de le voir à Bagneres : M. Dubarri, & tous les Chirurgiens de cette ville présens, nous trouvâmes le scrotum dans son état naturel.

Puisque tout ce que je viens d'avancer ne tend qu'à prouver que la dureté que l'on trouve dans les tumeurs paroît souvent un signe équivoque entre les tumeurs enkystées & les squirrhes, je ne saurois passer sous silence deux autres cas qui, au local près, ont beaucoup de connexité.

X^e CAS. La femme de Cosmébée, du lieu d'Argellés en Roussillon, vint me consulter, le 17 Mai 1754, à Collioure, lorsque j'étois Chirurgien-Major de l'Hôpi-

tal militaire, pour me faire voir une tumeur extrêmement dure qui occupoit tout l'hypocondre droit, presque toute la région lombaire, & s'étendant jusqu'au centre de la région ombilicale : la moitié de l'abdomen paroissoit enfin squirrheux, sans éminence, ni changement de couleur à la peau. La date de cette tumeur étoit ancienne; cette femme étoit maigre & exténuée, son visage étoit pâle & basané, sans fievre cependant, ne sentant d'autre douleur qu'un mal-aise que le poids lui occasionnoit; elle avoit mis deux enfans au monde, quoique dans cet état, & ses couches avoient été heureuses. M. Clausels, Docteur en médecine, qui étoit son voisin & son parent, étoit dans la réelle persuasion que le foie & le mésentere étoient squirrheux; il avoit employé, dans le traitement de cette maladie, tous les remedes les mieux indiqués; je n'ajoutai qu'un emplâtre des quatre gommes pour topique. Il s'étoit écoulé environ six semaines, lorsque M. Clausels m'envoya lui-même un exprès, pendant la nuit, à toute bride, pour me prier de me rendre chez cette femme : heureusement le messager fut me dire que cette femme étoit appuyée contre la fenêtre qui donnoit sur la rue, pour voir un cavalier qui passoit, lorsqu'elle tomba sur le plancher sans connoissance ni

mouvement ; il me vint dans l'idée que cette tumeur n'étoit qu'une hydropisie enkistée, je pris mon trocar, & je me rendis tout de suite : la distance n'est que d'une lieue. Je trouvai cette femme sans parole, & presque sans pouls ; elle étoit entre les mains de son Directeur, qui l'exhortoit à la mort : j'examinai son ventre, M. Clausels & son Chirurgien ordinaire présens. Je m'apperçus que la dureté avoit fait place à la mollesse, avec une ondulation manifeste ; je fis presser le ventre sur le champ par deux aides : les momens étoient précieux. Je portai mon trocar plus haut que je n'aurois fait, parce que la malade étoit enceinte de cinq mois. Il en sortit environ huit livres d'eau mucilagineuse, comme de la décoction d'althéa ; le pouls & la parole reparurent, à mesure que les gros vaisseaux, qui avoient été comprimés sans doute tout-à-coup, s'allégerent ; elle guérit, & accoucha heureusement à terme d'un gros garçon ; & je la laissai au mois de Juin 1757, en quittant le Roussillon, en parfaite santé.

XIe CAS. M. Borda, Docteur en médecine, & pensionné de la ville de Lembeye en Béarn, me fit appeller, il y a un an, pour voir le nommé *Mondé*, de cette ville, qui se plaignoit depuis quelque tems d'une pesanteur vers l'hypocondre droit

qui avoit ſuccédé à une dureté qu'il y avoit reſſentie, ſans être ſaillante; ce malade n'avoit eu d'autre accident qu'une fievre lente qui ſubſiſtoit, & qui le conduiſoit au maraſme, ſans pouvoir en aſſigner la cauſe. Les gens de l'art qui le voyoient n'étoient pas d'accord entr'eux; les uns vouloient qu'il y eût un fluide épanché, & les autres n'en vouloient point. Je fus appellé pour être expert, & chargé de l'opération: l'ondulation ſenſible ne pouvoit pas en impoſer. L'appareil prêt, je portai mon trocar, en préſence de tout ce qui compoſe les trois parties de la thérapeutique de cette ville, au lieu de néceſſité, qui étoit à trois travers de doigt au-deſſous de la derniere des fauſſes côtes, après avoir fait ramaſſer le liquide par la ſituation du malade & la preſſion des mains de deux aides. Il ne ſortit par la canule qu'environ deux cuillerées de pus épais, avec une exhalaiſon exploſive, ſi puante, qu'elle donna la chaſſe à une partie des aſſiſtans; j'armai tout de ſuite une longue lancette, au défaut de la canule crénelée du trocar, je la plongeai à travers les parties contenantes du bas-ventre, en labourant. Je dilatai haut & bas avec des ciſeaux & en travers; je fis une ſection d'environ ſix travers de doigt; nous vîmes alors ſortir le pus à gros bouillons: j'entrai dans le ventre avec deux

doigts, je touchai la partie inférieure du grand lobe du foie, & le colon, qui alloit former ſon arc, ſans pouvoir diſtinguer ſi c'étoit à travers le kiſte. La couleur & la conſiſtance du pus, étoient ſemblables à la lie du vin la plus épaiſſe; on en remplit un plat qui contenoit ſix livres. Je panſai mon malade avec de gros tampons de charpie fine bien liés & aſſujettis; l'appareil & le bandage ordinaires. Je levai cet appareil le lendemain, il en ſortit beaucoup de pus encore; je garnis les bourdonnets & plumaſſeaux d'un digeſtif animé, & je recommandai au Chirurgien ordinaire de ſuivre la même méthode, & de faire des injections déterſives avec une ſeringue à lavemens, en donnant la ſituation au malade pour que tout reſſortît. La plaie fut conſolidée dans cinq ſemaines de tems, à ce que j'appris, & le malade n'a pas eu de récidive : il jouit enfin d'une parfaite ſanté, ce qui vient de m'être confirmé récemment.

J'aurois encore pluſieurs obſervations à donner ſur la même matiere, dont les ſuccès ont été auſſi heureux, ſi je ne craignois de me rendre trop prolixe. Si je n'ai pas marqué, date par date, l'état de tous les différens malades que j'ai opérés, comme on eſt dans l'uſage de le faire, c'eſt parce qu'ils ſe ſont trouvés preſque tous à une

diſtance éloignée de quatre, cinq ou ſix lieues, & mes occupations ne me permettoient pas de les avoir ſous les yeux : mais, ſi l'on doute de ce que j'avance, il ſera aiſé de s'en inſtruire par les témoins que je cite.

Je ſais que les Praticiens diſtingués ne trouveront rien de nouveau ici ; ils n'ignorent pas que la ſection du ſcrotum eſt préférable à la ponction pour une cure radicale, lorſque l'exiſtence d'un fluide épanché n'offre plus de doute ; mais ils ſavent que les cas rares ne ſauroient être aſſez conſtatés. Ils ſavent encore que ce n'eſt pas l'élocution ſeule, fût-elle jointe à la plus grande érudition, qui guérit les malades, qu'il faut des faits ; plus ces faits ſont heureux, plus ils nous éclairent & nous enhardiſſent, pour répéter les moyens qui ont réuſſi, toutes choſes égales, pour ſecourir d'autres malheureux atteints des mêmes infirmités.

OBSERVATION

Sur une Plaie contuſe de l'Œil ; par M. BOURIENNE, Chirurgien-Major des armées du Roi, &c.

Perſonne n'ignore la délicateſſe des organes de la vue : leur ſtructure les rend

extrêmement ſenſibles ; & leur précieux uſage a excité de tout tems l'étude réfléchie des maladies qui les affectent. On voit dans les différens Auteurs, des morceaux épars ſur leur traitement ; & depuis un ſiecle, on a publié nombre d'ouvrages qui ont augmenté de beaucoup nos connoiſſances ſur cette matiere : mais combien n'avons-nous pas encore à déſirer ! Il paroît que les Auteurs n'ont pas eu de fréquentes occaſions d'obſerver les accidens graves qui réſultent des contuſions & des plaies contuſes de ces organes, du moins ſont-ils très-courts ſur la deſcription qu'ils en donnent. Antoine Maître-Jean en fait un chapitre ſuccinct, Saint-Yve en parle très-peu. J'ai cru qu'il ne ſeroit pas inutile de préſenter au public cette obſervation.

Un Sergent du régiment de Laguedoc fut apporté à l'hôpital de Baſtia, en 1766, ayant reçu un coup de fleuret, dont le bouton étoit caſſé, au petit angle de l'œil droit ; le coup fut porté avec tant de vîteſſe, que les paupieres, les tuniques de l'œil & le nerf optique furent très-contus. Deux heures après le coup reçu, il ſurvint un gonflement ſi conſidérable aux parties léſées, que l'œil devint ſaillant & ſortoit de l'orbite. Mon premier ſoin, fut de faire faire des ſaignées réitérées du bras, d'employer les cataplaſmes anodins ſur l'œil pour rallentir les pro-

grès du gonflement inflammatoire de cet organe & des parties adjacentes : malgré les soins les plus méthodiques dans les premiers tems, je ne pus parvenir à faire rentrer le globe de l'œil dans la fosse orbitaire. La tension & le gonflement subsistoient ; des douleurs vives, & une grande pesanteur de tête, me faisoient appréhender pour les suites. Comme le sujet étoit jeune, fort & pléthorique, je lui fis faire deux saignées du pied ; j'en vins à celle de la jugulaire, elle produisit un bon effet, qui fut secondé par les boissons rafraîchissantes nitrées, les tisanes émulsionnées, & par les lavemens : la douleur de l'œil étoit moindre, la tête toujours lourde & pesante, & le globe de l'œil avoit augmenté de volume, au point de me faire craindre la mortification : la forte commotion qui avoit résulté du coup me faisoit craindre des suites funestes. Les personnes de l'art, consultées sur l'état du blessé, conseillerent l'extirpation de l'œil. L'état inflammatoire des parties, les grandes douleurs, me firent suspendre l'opération, espérant d'ailleurs que les effets des moyens dont j'ai fait mention ci-dessus feroient diminuer ou disparoître les accidens. En effet, au bout de huit jours, le calme succéda à l'orage, le gonflement du globe de l'œil & des parties adjacentes diminua, la suppuration s'établit. Je portai mes soins à

empêcher qu'elle ne détruisît les paupieres; je devois chercher à en conserver assez pour recouvrir l'œil, & pour éviter la grande difformité. Je fis succéder aux cataplasmes anodins, & aux bains dont j'avois fait usage, un collyre composé avec l'eau-rose & le blanc d'œuf; ce remede fut renouvellé cinq fois par jour; j'employai sur les bords des paupieres contuses & déchirées, un cérat de Saturne avec la tutie, ce qui prévint la grande déperdition de substance qui seroit arrivée. Le globe de l'œil affaissé & rentré dans l'orbite, je mis en usage les collyres résolutifs; tous les accidens dont j'ai parlé furent dissipés le vingt-quatrieme jour; au bout de deux mois le blessé fut entiérement guéri, & perdit la vue de cet œil.

Le fleuret qui avoit porté le coup, étoit cassé inégalement, & avoit été porté obliquement du petit angle sur la partie latérale du globe, & avoit pénétré dans le fond de la fosse orbitaire; la commissure des paupieres étoit déchirée, ainsi que le muscle abducteur; le nerf optique avoit été contus, sans déchirement des arteres, n'y ayant point eu d'hémorrhagie. Le gonflement subit des muscles de l'œil, & l'engorgement de tous les vaisseaux de cet organe ou qui l'environnent, occasionnerent l'extension du nerf optique, & chasserent, par degré, le globe de l'orbite; quoique très-gonflé, il

n'avoit preſque point changé de couleur, & je n'apperçus point que les humeurs intérieures en fuſſent troublées. Ce n'étoit pas ſûrement le cas d'en venir à l'extirpation du globe de l'œil ; & l'obſervation dont j'ai fait le détail n'eſt point ſemblable à celle dont parle Antoine Maître-Jean, page 280, rapportée par Joſeph Couillard, d'un œil ſorti entiérement de l'orbite, ne tenant preſque plus, replacé, & ayant joui par la ſuite de ſes fonctions: Antoine Maître-Jean n'ajoute point foi à cette obſervation, & dit, dans ces ſortes de cas, qu'il n'y a point d'autre moyen à employer que l'extirpation. Cette obſervation peut être outrée; mais je ne ferai jamais d'avis qu'on ſe preſſe d'en venir à cette opération.



Observations Météorologiques. Juin 1772.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	13½	18	13½	27 10½	27 10½	27 11
2	12½	17¼	11½	28	28 ¼	28 1½
3	12	17	12½	28 2½	28 2½	28 2½
4	13	19	14¾	28 2½	28 ½	28 ½
5	14½	18	12½	27 11½	28	28 1
6	11	18¾	15	28 1⅔	28 1	28 1½
7	14	18½	14¼	28 3	28 3½	28 4
8	14½	18½	14½	28 4½	28 4½	28 4½
9	13½	19¾	13¾	28 3¾	28 3¾	28 4
10	12	18¼	14	28 4¾	28 4½	28 4
11	12½	19	13¼	28 3¼	28 3	28 3
12	9½	14	12¼	28 3½	28 3¼	28 3
13	10	17½	11¾	28 3	28 2¾	28 3
14	10½	18½	13	28 2¾	28 2¼	28 2
15	12	19¾	14¾	28 2	28 1¼	28 1¼
16	12½	22	17¼	28 1	28 ½	28 ½
17	16	22½	18¼	28 1	28 1½	28 2¼
18	18	22½	16½	28 2½	28 2¾	28 2½
19	15½	22¾	16	28 2	28 1	28 1½
20	16¼	22	17½	28 2	28 1½	28 1
21	16¾	21	16¼	28 1	28 1¼	28 2¾
22	15¼	21¾	16½	28 3	28 3	28 2¾
23	17	23	18½	28 2½	28 2½	28 2
24	18	25	18¾	28 2	28 1¾	28 2¾
25	17	25	19	28 3	28 2¾	28 2¾
26	19½	28½	23½	28 2	28 1⅔	28 1¾
27	22	26¼	20	28 2	28	27
28	17¼	22	16	28	28 1¾	28
29	14	18	12½	28	28	28 1¾
30	11½	16¼	12½	28 2¾	28 2½	28 2¾

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	*La Matinée.*	*L'après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	S-O. couvert. gr. pluie.	S-O. pl. couv.	Couv. pluie.
2	O. vent. couv.	O. pl. nuages.	Beau.
3	O. nuages.	O. nuages.	Beau.
4	S-O. c. pet. pl.	S-O. c. nuag.	Beau.
5	S-O. couvert, pl. vent.	S-O. nuages.	Beau.
6	O-S-O. couv.	S-O. c. nuag.	Nuages.
7	O. nuages.	O. nuages. b.	Nuages.
8	O. c. nuages.	N-O. nuages.	Beau.
9	N-N-E. beau.	N-N-E. nuag.	Beau.
10	N. beau.	N. beau.	Beau.
11	O. beau.	O. b. nuages.	Beau.
12	N-E. nuag.	N-E. nuages.	Beau.
13	N. nuages.	N-N-E. nuag.	Beau.
14	N-N-E. nuag.	N-E. nuages.	Beau.
15	N-N-E. n. b.	N-N-E. beau	Beau.
16	E-N-E. beau.	E. beau.	Beau.
17	E. nuages. c.	O. pl. nuages.	Nuages.
18	O-N-O. nuag.	N-O. nuages.	Nuages.
19	N-E. nuages.	E-N-E pl. éc. t.	Couvert.
20	N-N-E. nuag.	N-N-E. n. éc.	Tonn. pluie.
21	O. nuag. pl.	O. nuag. pluie	Nuages.
22	N. nuages.	S-S-O. nuag.	Beau.
23	N-N-E. nuag	N-E. nuages.	Beau.
24	S-O. b. nuag	S-O. n. beau.	Beau.
25	N. b. nuages.	N-N-E. nuag.	Nuages.
26	N-E. b. nuag	O-S-O. n. écl.	Nuages.
27	O. écl. tonn. pluie.	S. n. t. vent, pluie.	Ecl. tonn. pl.
28	S-O. c. pluie.	S-O. nuages.	Beau.
29	S-O. pl. nuag.	S-O. nuag. pl.	Nuages.
30	N. couvert. pl.	N. nuages.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de $28\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de $9\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 19 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 18 pouces $4\frac{3}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces $10\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de $6\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du N.
7 fois du N-N-E.
5 fois du N-E.
2 fois de l'E-N-E.
2 fois de l'E.
1 fois du Sud.
1 fois du S-S-O.
7 fois du S-O.
2 fois de l'O-S-O.
8 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
2 fois du N-O.

Il a fait 20 jours beau.
27 jours des nuages.
10 jours couvert.
12 jours de la pluie.
3 jours du vent.
4 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juin 1772.

La constitution putride qu'on avoit commencé à observer pendant le mois dernier a continué,

& a même paru prendre des accroissemens pendant ce mois-ci : on a vu un assez grand nombre de fievres putrides simples.

Il a régné, outre cela, beaucoup de fievres intermittentes, la plupart double-tierces, qui ont paru céder assez facilement aux évacuans, administrés dès le principe.

Enfin on a vu beaucoup de petites-véroles, mais on n'a pas oui dire qu'elles fussent fort meurtrieres.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de Mai 1772, par M. BOUCHER, *Médecin.*

Nous avons eu très-peu de pluie depuis le 15 de Mars jusqu'au 20 du présent mois. Nos terres ensemensées des grains de Mars en avoient grand besoin : le souhait du Laboureur a été comblé par des pluies abondantes qui ont tombé à la fin du mois.

Le mercure dans le barometre ne s'est pas éloigné du terme de 28 pouces, jusques vers la fin du mois.

L'atmosphere a été froide tout le mois, si l'on en excepte les deux derniers jours. La liqueur du thermometre, qui avoit été observée, pendant plusieurs jours, au terme de 3 degrés dans la matinée, a monté, le 30, à celui de 16 degrés. Il y a eu néanmoins des jours d'orage : le tonnerre a grondé dès le 10.

Le vent est resté constamment au nord jusqu'au 19.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 16 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur

a été de 3 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lignes. La différnce entre ces deux termes est de 7 lignes.

Le vent a soufflé 15 fois du Nord.
5 fois du Nord vers l'Est.
5 fois de l'Est.
5 fois du Sud vers l'Est.
2 fois du Sud.
4 fois du Sud vers l'Ouest.
3 fois de l'Ouest.
4 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 23 jours de tems couvert ou nuageux.
15 jours de pluie.
4 jours de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse à la fin du mois.

MALADIES qui ont régné à Lille au mois de Mai 1772.

La fievre continue-putride a fait encore bien du ravage dans tout le cours de ce mois. Elle étoit plus inflammatoire que ci-devant, effet de l'opiniâtreté des vents du nord. Par cette raison, les saignées devoient être moins ménagées pour préserver la tête & la poitrine des stases inflammatoires, qui contribuoient souvent à rendre la maladie funeste; mais cette complication ne devoit pas apporter d'obstacle à l'emploi des émétiques & laxatifs, presque toujours indiqués, après avoir suffisamment désempli les vaisseaux sanguins. Certains points de côté, loin d'être

aigris par les secousses du vomissement, ont été, au contraire, presque dissipés, après l'effet d'un vomitif. Plusieurs malades ont eu des parotides qui ont été critiques en conséquence de la suppuration qui s'y est établie. Presque tous ont rendu des vers.

La petite-vérole s'est étendue ce mois dans les divers rangs des citoyens ; mais elle n'étoit pas d'un mauvais caractere.

Nous avons eu des fievres-tierces & double-tierces assez rebelles.

LIVRES NOUVEAUX.

Théorie nouvelle sur les maladies cancéreuses, nerveuses, & autres affections du même genre, avec des Observations-pratiques sur les effets de leur remede approprié ; par *J. M. Gamet*, avec cette épigraphe :

Usus & impigrœ simul experientia mentis,
Paulatim docuit.

LUCR. *Lib. V:*

premiere Partie, contenant la théorie, seconde Partie, contenant les Observations. A Paris, chez *Ruault*, 1772, in-8°.

Préceptes de santé, ou Introduction au Dictionnaire de Santé, contenant les moyens de corriger les vices de son tempérament, & de le fortifier par le seul secours du régime & de l'exercice, ou l'art de conserver sa santé & de prévenir les maladies. A Paris, chez *Vincent*, 1772, in-8°.

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à Monſeigneur le Comte DE PROVENCE.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Profeſſeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

SEPTEMBRE 1772.

TOME XXXVIII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire ; Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1772.

EXTRAIT.

Digreſſions académiques, ou Eſſais ſur quelques ſujets de Phyſique & d'Hiſtoire naturelle; par M. Guyton de Morveau, *Avocat-Général au Parlement de Dijon, Honoraire de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de la même ville, Correſpondant de l'Académie royale des Sciences de Paris. A Dijon, chez* Frantin; *& à Paris, chez* Didot *le jeune,* 1772, in-12.

IL eſt peu de phénomenes auſſi ſinguliers, & dont l'explication ait autant embarraſſé les Phyſiciens, que l'augmentation de poids que certaines ſubſtances métalliques

acquiert lorſqu'on les calcine. En effet, il eſt difficile de concevoir comment un corps auquel on enleve un de ſes principes conſtitutifs, & dont, par conſéquent, on diminue réellement la maſſe, devient cependant plus peſant après cette ſouſtraction: tel eſt le problême dont M. de Morveau a entrepris la ſolution dans ſa Diſſertation ſur le phlogiſtique, diſſertation qui fait la plus grande partie du volume dont on vient de lire le titre. Il expoſe dans une courte introduction l'état de la queſtion & le plan de ſon travail: » je m'attacherai d'abord, » dit-il, à raſſembler les expériences qui » ont annoncé ce phénomene, à détermi- » ner le degré de confiance qu'elles mé- » ritent, à poſer des principes pour les con- » cilier, à s'aſſurer de leurs réſultats; je don- » nerai enſuite une hiſtoire critique abrégée » des différentes ſolutions que l'on a pro- » poſées juſqu'à ce jour de ce problême » intéreſſant; j'établirai dans un troiſieme » chapitre, par de nouvelles expériences » priſes non-ſeulement dans la calcination, » mais dans toutes les opérations de la » chymie, que *la préſence ou l'abſence du* » *phlogiſtique eſt la cauſe unique de la va-* » *riation de peſanteur des terres métalli-* » *ques*, & que l'on peut en rendre l'effet » ſenſible cumulativement par l'analyſe & » la ſynthèſe, ſans qu'il ſoit beſoin de les

» faire passer par l'état de chaux, de pré-
» cipité ni de fusion. «

Conformément à ce plan, M. de Morveau s'attache d'abord à prouver la certitude du fait & de ses circonstances ; mais, avant de rapporter ses expériences, il s'est cru obligé de rendre compte de toutes celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour. Boyle paroît avoir été le premier qui se soit occupé de cet objet, & qui se soit convaincu, par des expériences, que la plupart des métaux & des demi-métaux acquéroient une augmentation de poids par leur calcination : Glauber, Kunckel, Duclos, Lémery, Homberg, Geoffroy, ont reconnu la même vérité après lui. D'un autre côté, M. Duhamel, premier Historien de l'Académie des Sciences, Boerhaave, Vogel, M. Spielmann, ont paru avoir des doutes sur la certitude du phénomene, ou du moins ils ont cru devoir le limiter à la calcination du plomb seul, que tout le monde convient augmenter d'un dixieme.

Dans ce conflit d'opinions, il étoit nécessaire d'établir *des principes pour juger & concilier les divers effets des calcinations par rapport à la pesanteur des substances calcinées*. M. de Morveau observe donc d'abord que *le principal effet de la calcination est de désunir, par l'action du feu, les substances fixes, & celles qui sont*

volatils ou susceptibles de se volatiliser. Il en conclut, 1° que les corps qui sont entiérement fixes, soit par la nature de leurs parties constituantes, soit par l'indestructibilité de leur union, ne peuvent pas être calcinés : ainsi les chaux absolues ne sont plus susceptibes d'altération par une nouvelle calcination : ainsi les métaux parfaits, l'or & l'argent (il y joint aussi la platine & le mercure) ne peuvent éprouver aucun changement, parce que, quoiqu'ils contiennent beaucoup de phlogistique, & que ce principe soit essentiellement volatil, il est tellement uni à leur terre métallique, qu'il a été jusqu'à présent impossible de l'en séparer ; car il révoque en doute la prétendue calcination de l'or, opérée au foyer du verre ardent, rapportée par M. Homberg ; la conversion de l'or & de l'argent en chaux irréductible, par la réverbération à la maniere d'Isaac le Hollandois, attestée par Kunckel & Juncker. Les raisons de doute qu'il apporte sur cette derniere opération, pourront bien ne pas satisfaire tous les Chymistes. Quoi qu'il en soit, il observe avec raison que l'altération que l'argent, exposé à la flamme du soufre brûlant, éprouve, altération que Boyle avoit donnée comme une preuve de l'augmentation du poids de ce métal par la calcination, étoit l'effet de la combinaison du soufre avec cet argent.

2° Que le changement que la calcination opere dans les corps qui y ſont expoſés, eſt une perte de quelques-uns de leurs principes; qu'ainſi, en ſuppoſant une augmentation du poids des parties qui demeurent fixes, il faut ajouter à cette augmentation le poids des parties que la calcination en a ſéparées: d'où il réſulte qu'on doit encore retrancher du nombre des matieres qui peuvent ſervir à l'épreuve de l'augmentation de poids par la calcination toutes celles qui perdent quelque choſe de leur ſubſtance, ou par l'évaporation du principe aqueux, ou par la volatiliſation même de leurs terres; ce qui reſtreint l'effet de la calcination à ce qu'elle doit être par rapport au phénomene qui occupe notre Auteur, c'eſt-à-dire à la diſſipation du principe inflammable.

Il en tire les regles ſuivantes, qui doivent diriger dans les expériences qu'on veut faire ſur ce ſujet: » 1° Un corps que l'on peut » démontrer avoir perdu à la calcination » un de ſes pricipes, & qui peſe également » après l'opération, eſt évidemment dans » le cas du phénomene. 2° Comme il paroît acquis par l'obſervation qu'un prin- » cipe volatil ne peut jamais ſe dégager » d'un principe fixe, ſans en entraîner avec » lui quelques parcelles, l'eſtimation de » l'augmentation doit comprendre le poids

» de ces parcelles volatilisées; condition qui
» peut diminuer l'espérance de pouvoir la
» faire avec la derniere précision, mais qui
» sert à nous assurer encore du fait, en ne
» nous laissant que l'incertitude du plus ou
» du moins. 3° En supposant que la calci-
» nation puisse augmenter le poids de cer-
» tains corps, cette augmentation, toutes
» choses d'ailleurs égales, sera plus considé-
» rable, quand la calcination aura été plus
» complete; plus foible, quand elle aura été
» moins entiere : ainsi la variété des pro-
» duits d'une même quantité de matiere
» semblable ne prouve rien contre notre
» phénomene. «

Quelque légitime que soit la conclusion que M. de Morveau tire de cette troisieme regle, le principe sur lequel il l'établit ne paroît rien moins que démontré, pouvant très-bien se faire que l'augmentation de poids des métaux par la calcination ne soit pas proportionnelle au degré de calcination, qu'elle aille en augmentant jusqu'à un certain point, qu'ensuite elle décroisse; c'est du moins ce dont il faudroit s'assurer par des expériences exactes: on pourroit faire la même observation sur la regle suivante.

» 4° Le feu doit être tel qu'il puisse suf-
» fire à dégager la plus grande partie du
» principe inflammable, & qu'il ait le moins
» d'action possible sur le métal même ou

» sa terre fixe. 5° Enfin, il ne faut admettre » au nombre des matieres d'épreuves, que » celles qui ne sont pas sujetes à se volati- » liser entiérement, ou dans une propor- » tion assez considérable pour surpasser l'aug- » mentation acquise, comme le mercure & » les demi-métaux, à moins que, par un » procédé particulier, l'on ne puisse prévenir, » au moins en partie, cette volatilisation. «

Ces cinq regles peuvent servir non-seulement à déterminer les especes de calcination qui doivent faire connoître avec certitude l'effet qui lui est propre, mais encore à indiquer les causes étrangeres qui en auroient changé les produits : c'est celles que l'Auteur que j'analyse a suivies dans les expériences qu'il a cru devoir faire pour constater l'effet dont il entreprend de donner l'explication ; expériences dont je ne rapporterai que les résultats. Demi-once & soixante-sept grains de limaille de cuivre calcinée pendant deux heures dans un creuset de Hesse, dont on a tenu le fond toujours rouge, en observant de remuer de tems en tems avec une baguette d'acier bien poli, a acquis quarante-trois grains & demi, c'est-à-dire un peu plus d'un huitieme de son poids. Demi-gros de limaille de cuivre calciné dans un têt de grès, sous une moufle, sans la remuer, n'a acquis en trois heures qu'environ deux grains.

Une once de limaille de fer bien pur, calcinée dans un creuset de Hesse, ayant soin de la remuer de tems en tems, a acquis en trois heures un gros treize grains d'augmentation. Mais, comme elle étoit encore attirable par l'aimant, on la recalcina de nouveau, elle acquit en deux heures de tems trente-trois grains d'augmentation : placée pour la troisieme fois sous une moufle dans deux têt de grès, celle qui étoit dans le fond de la moufle acquit vingt grains d'augmentation, tandis que celle qui étoit placée antérieurement, où elle n'avoit pas éprouvé autant de feu, n'avoit acquis que quatorze grains : cette derniere donnoit encore des signes sensibles de magnétisme, tandis que l'aimant n'avoit presque plus aucune prise sur la premiere.

Trente-huit grains de limaille d'acier fin d'Angleterre, exposés dans un têt sous une moufle, pendant trois heures, sans avoir été remués, prirent une augmentation exacte de douze grains, ce qui fait près d'un tiers de son poids ou six dix-neuvieme ; cependant elle n'étoit pas assez dépourvue de phlogistique pour que l'aimant n'y fît aucune impression.

Un gros deux grains de fragmens de ressort de montre furent disposés dans un petit creuset, de maniere qu'ils ne le touchoient qu'en quatre points : après les avoir tenus

ſous la moufle pendant trois heures, tous les morceaux ſe trouverent ſoudés les uns ſur les autres, mais ſans être affaiſſés; leur ſurface étoit bourſoufflée & colorée en quelques endroits d'un rouge très-vif; ils avoient acquis une augmentation de ſix grains.

Demi-once vingt-ſix grains d'étain fin d'Angleterre, miſe dans un creuſet de porcelaine, qu'on ferma avec ſon couvercle, tenue pendant cinq heures ſous la moufle, ſe trouva couverte à ſa ſurface d'une légere nuance couleur de chair; il y avoit ſous cette croûte mince une chaux très-blanche, & ſous la chaux une partie de métal non-calciné. Le tout peſoit demi-once trente-ſept grains; ce qui fait onze grains d'augmentation.

Le régule d'antimoine pulvériſé, calciné à un feux doux, a acquis en deux heures de tems, pendant leſquelles on n'a ceſſé de le remuer, dix grains ſur demi-once demi-gros, & quatre grains dans une ſeconde calcination.

Une once demi-gros vingt-ſept grains de biſmuth, ont acquis par une calcination ménagée neuf grains d'augmentation. Une once moins vingt-quatre grains de zinc calciné également, avec les précautions convenables, a acquis quatre-vingt-quatorze grains d'augmentation, indépendamment de la terre que le plogiſtique a enlevé au

commencement ſous la forme d'un coton délié, & indépendamment encore de trois ou quatre grains qui demeurerent au fond du creuſet, & que M. de Morveau ne voulut point détacher, de peur d'enlever quelques parties du creuſet.

Le phénomene ainſi conſtaté, M. de Morveau paſſe à l'examen des différentes explications qu'on en a données. Boyle a prétendu que la matiere du feu qu'il a aſſimilée aux menſtrues ſalins, s'uniſſoit à la terre du métal, & ajoutoit ſon poids à celui de cette ſubſtance. Kunckel, peu content de cette explication, en chercha une nouvelle dans le changement du volume des matieres calcinées : il prétendit que l'augmentation du poids venoit d'une plus grande condenſation des parties terreſtres, qui, empêchant le libre paſſage de l'air, devoit augmenter leur peſanteur ſpécifique dans la même proportion que la compreſſion de l'air : d'autres ont cru pouvoir attribuer cette augmentation de poids aux particules que l'action du feu pouvoit avoir détachées des vaiſſeaux. M. Hales, en adoptant l'introduction des parties de feu admiſe par Boyle, prétendoit que les matieres en calcination abſorboient en outre une très-grande quantité d'air, dont le poids ajouté à celui de la matiere du feu faiſoit le total de l'augmentation. Il ſe fondoit ſur ce que le *minium* lui

avoit donné, en le diſtillant, un volume d'air cinq fois plus conſidérable que celui qu'il avoit obtenu d'une pareille quantité de plomb. Le P. Béraut, partant du principe que c'étoit la peſanteur abſolue des ſubſtances métalliques qui étoit augmentée dans la calcination, & que la peſanteur abſolue d'un corps ne peut augmenter que par l'acquiſition d'une nouvelle matiere, crut avoir trouvé cette matiere dans les ſels qui flottent dans l'air, ſels qu'il ſuppoſoit forcés de ſe précipiter ſur la matiere en calcination, parce que l'air, raréfié par le feu néceſſaire pour l'opérer, n'étoit plus en état de les ſoutenir. M. Gellert ſuppoſe que les chaux métalliques ſont formées par l'union d'un acide avec le métal. Meyer attribue l'augmentation de poids que les chaux métalliques acquierent par la calcination, à l'introduction de ſon *acidum pingue*, ou de ſon *cauſticum*. M. de Morveau réfute très-ſolidement ces différentes opinions; mais, comme elles avoient déjà été réfutées par pluſieurs autres Chymiſtes, je ne m'arrêterai point à rapporter les raiſons qu'ils emploient pour les combattre. Je m'étendrai un peu plus ſur l'expoſition qu'il fait d'une expérience de M. Scheffer & de la doctrine de M. Chardenon, parce qu'elles rentrent dans l'opinion qu'il a embraſſée.

M. Scheffer obſerva en travaillant ſur la

platine, que, fondue avec le fer, l'alliage conſervoit moins de volume que n'en avoit auparavant le fer tout ſeul, ſans qu'il y eut diminution de poids. Il paroît par ce qu'en rapporte M. Lewis (dans ſon Commerce philoſophique des Arts) qu'il ne regarda ce phénomene particulier que comme une conſéquence néceſſaire de ce qui arrivoit aux métaux, dont *la peſanteur abſolue étoit augmentée*, quand ils étoient privés de leur phlogiſtique ou principe inflammable par la calcination; ce qui va, dans le fer, à un tiers du poids total, lorſque la calcination eſt bien complete. M. de Morveau ne doute point que M. Scheffer n'ait regardé la privation du phlogiſtique comme la cauſe même de cette augmentation: il ſe fonde ſur ce qu'il ajoute tout de ſuite que le fer fondu a cela de particulier, qu'il peut ſupporter une diſſipation conſidérable de ſon phlogiſtique, ſans ſe calciner ni ſans perdre ſa forme métallique, & que *ſa peſanteur abſolue augmente à proportion de cette diſſipation.* Il regrette que ce Savant n'ait fait que ſuppoſer cette vérité, & qu'il n'ait pas cherché à l'établir; il reproche à M. Lewis de n'avoir pas ſaiſi ſon idée, parce que, dans les expériences qu'il a faites pour vérifier l'explication de ce ſavant Suédois, il n'eſt occupé que de la peſanteur ſpécifique du fer, que des variations qu'elle

éprouve, ſelon qu'il eſt plus ou moins imprégné de phlogiſtique, ſans examiner ſi la peſanteur abſolue éprouvoit quelque changement.

C'eſt M. Chardenon qui le premier a annoncé d'une maniere claire & préciſe que *la préſence ou l'abſence du phlogiſtique eſt la cauſe de la variation de peſanteur des terres métalliques.* Mais, comme, par des expériences dont il n'a communiqué ni les procédés ni les réſultats, il croyoit s'être convaincu que les effets ne répondoient pas toujours exactement à cette cauſe, & qu'ils en ſurpaſſoient quelquefois la puiſſance, il a cru devoir lui en aſſocier une autre, & il a imaginé qu'elle exiſtoit dans l'augmentation d'attraction que pouvoient éprouver les matieres privées de leur phlogiſtique, & qui devenoient alors plus puiſſantes ſur elles, comme elle le devient ſur la terre martiale dépouillée du principe qui la rendoit ſuſceptible d'être ſoutenue par l'aimant. Cette conjecture paroît à M. de Morveau abſolument inadmiſſible: » car, dit-» il, de deux choſes l'une, ou M. Charde-» non, en haſardant cette conjecture, a en-» tendu une augmentation de la cauſe même » de l'attraction par une propriété particu-» liere de certains corps, ou bien il a en-» tendu une augmentation de l'effet de » l'attraction, à raiſon de la ceſſation de tels

» obſtacles. Dans *le premier cas*, ajoute-t-il, » qui eſt le ſens qu'annonce la comparai» ſon que l'Auteur fait de la force attractive » avec la force magnétique, nous voilà re» plongés dans les ténebres des cauſes oc» cultes, dont on ne peut ni définir l'eſ» ſence, ni concevoir le mécaniſme, ni cal» culer les effets, ou plutôt voilà le ſyſtême » de l'univers détruit; car, pour admettre » la poſſibilité de cette hypothèſe, il fau» droit changer la loi générale de la gravi» tation: elle ne dépendroit plus ſeulement » de la raiſon directe des maſſes, inverſe » du quarré des diſtances, elle dépendroit » encore de la nature des principes des » mixtes, dont chaque élément auroit alors » une meſure différente d'attraction, & ſui» vroit une loi particuliere de gravitation. « Il paroît en effet que M. Chardenon admettoit dans les différens élémens un différent degré de peſanteur; il le croyoit néceſſaire à la variété des corps exiſtans ou poſſibles; il ſe ſervoit enfin de ce principe pour expliquer le phénomene par la ſeule abſence du phlogiſtique: c'eſt en quoi M. de Morveau ne s'accorde pas avec lui; & il ſe propoſe de démontrer que *la différence reconnue des gravités ſpécifiques eſt ici l'unique cauſe*. Dans *le ſecond cas*, on peut dire que cette nouvelle cauſe n'eſt plus qu'une répétition de la premiere, & un

double emploi auſſi évident que ſi, pour eſtimer des forces mécaniques, on ajoutoit à leurs ſommes, la ſomme des obſtacles qui enchaînoient leur puiſſance.

C'eſt dans le troiſieme chapitre que M. de Morveau établit ſon opinion, & qu'il entreprend de prouver que *la préſence ou l'abſence du phlogiſtique eſt la véritable cauſe de la diminution ou de l'augmentation de la peſanteur des corps ſuſceptibles de ſe combiner avec lui.* Tous les Chymiſtes conviennent, dit-il, que la calcination des métaux ſe fait par la ſouſtraction du principe inflammable; que leur ſeule réduction s'opere par la reſtitution de ce principe : d'où il conclut que, ſi la premiere de ces opérations en augmente le poids, ſi la ſeconde le diminue, ſi, comme il croit l'avoir établi, cet effet eſt conſtant & indépendant de tout accident étranger, il eſt naturel d'en conclure qu'il n'a point d'autre cauſe que la préſence ou l'abſence de ce principe. Mais comment l'abſence du phlogiſtique peut-elle cauſer l'augmentation de poids qu'on obſerve dans les chaux métalliques? C'eſt, dit M. de Morveau, parce que le phlogiſtique eſt moins grave que l'air; c'eſt ce qu'il eſſaie de prouver par l'expérience qui démontre que le phlogiſtique en mouvement ou le feu actuel tend toujours à s'élever dans l'air; par celle de M. de Voltaire, qui

dit avoir trouvé que cent livres de fer fondu ont augmenté de quatre livres en ſe refroidiſſant. Le phlogiſtique, ajoute-t-il, eſt non-ſeulement volatil, mais encore il communique ſa volatilité aux corps auxquels il eſt uni; &, pour qu'on ne le ſoupçonne pas de faire de la volatilité une nouvelle faculté hypothétique & imaginaire, il définit cette volatilité l'*excès de gravité du milieu ſur celle du corps volatil.* Il a bien ſenti qu'on pouvoit lui dire que la diminution de la peſanteur ſpécifique qui conſtitue la volatilité n'étoit que l'effet de l'expanſion de la matiere ou d'une augmentation de volume qu'elle reçoit par l'action du feu; mais il veut qu'on diſtingue les corps ſuſceptibles d'être volatiliſés de ceux qui ſont eſſentiellement volatils; il n'appelle corps eſſentiellement volatil que celui qui eſt conſtamment moins grave que le milieu le plus ſubtil, ſoit que nous ne puiſſions changer ſa forme élémentaire, ſoit que ſon volume ne puiſſe être aſſez reſſerré pour qu'il ſe trouve jamais en rapport égal de denſité avec ce milieu: tel eſt, ſelon lui, le phlogiſtique. Eſt-il libre? nous ne pouvons le concevoir en repos dans le fluide aërien. Eſt-il uni à un autre corps? on peut prévoir ſa tendance & calculer ſa vîteſſe d'après les proportions de matiere & de volume des corps qui lui ſont unis. S'ils ſont très-denſes,

il ſera entraîné par une force ſupérieure à ſa réſiſtance ; ſi l'excès de leur gravité ſur le milieu eſt égal à l'excès de gravité du milieu ſur celle qui lui eſt propre, il y aura équilibre ; s'ils ſont enfin moins attirés au centre qu'il n'en eſt éloigné par l'action du milieu, il les levera avec lui ; dans tous ces cas il ne ceſſe d'être volatil, & diminue toujours de la peſanteur des corps auxquels il eſt uni, par la réſiſtance que l'air oppoſe toujours à ſa deſcente. Avant de répondre aux objections qu'il ſent qu'on peut faire contre cette théorie, notre Auteur a cru devoir la fortifier par quelques applications: ce ſont la volatiliſation du plomb opérée par M. Geoffroy, qui ne l'effectua qu'en lui redonnant continuellement de nouveau phlogiſtique, celle du mercure & des demi-métaux, celle de l'acide vitriolique.

Les objections auxquelles M. de Morveau s'eſt cru obligé de répondre, ſont les quatre ſuivantes : 1° *le phlogiſtique n'eſt lui-*même *rendu volatil que par l'ignition.* Il répond qu'un grand nombre d'obſervations prouvent que le phlogiſtique s'éleve dans l'air ſpontanément, ſans le ſecours de la chaleur ni du mouvement igné ; que non ſeulement il s'y éleve ſeul, mais qu'il s'y éleve auſſi dans l'état de combinaiſon : il en donne pour exemple les eſprits, les huiles éthérées, les éthers, le principe odorant, &c. Il

convient cependant qu'il eſt telle combinaiſon où il a beſoin d'être aidé du mouvement de l'ignition pour donner des ſignes de volatilité ; il explique cette différence par le plus ou moins de dilatabilité des ſubſtances auxquelles il eſt uni, dilatabilité dont il prétend qu'il eſt lui-même le principe unique. 2° *Le phlogiſtique n'eſt pas le feu élémentaire pur.* En convenant qu'en effet il n'eſt pas démontré rigoureuſement que le phlogiſtique ſoit un élément pur, quoiqu'il y ait de très-grandes probabilités que ce n'eſt pas un être compoſé ; cependant, comme on ne peut pas nier que *ce principe ne ſoit unique, identique, toujours le même, toujours ſemblable à lui-même, de quelque nature que ſoient les corps avec leſquels il eſt combiné*, il en réſulte que le phlogiſtique n'eſt pas moins volatil dans le plomb qui tombe que dans l'éther qui s'évapore ; toute la différence vient de la diſproportion du contre-poids. 3° *Dans cette hypothèſe il s'en feroit une perte continuelle & ſans retour, à meſure qu'il ſeroit dégagé des corps, puiſqu'il ne pourroit rentrer dans notre atmoſphère.* M. de Morveau prétend que la lumiere, qui n'eſt autre choſe que du feu qui agit en ligne directe ſur nos yeux, pourra à tous les inſtans ſe changer en phlogiſtique, dès qu'elle tombera ſur un corps diſpoſé à ſe combiner avec elle, & à lui

faire perdre ainsi le mouvement dont elle suivoit la direction : ce qui suffit pour réparer la perte continuelle du phlogistique dans notre globe. 4° *Le phlogistique augmente la pesanteur spécifique des corps auxquels il s'unit ; il doit donc en augmenter la pesanteur absolue.* M. de Morveau croit répondre à cette objection en disant que la pesanteur spécifique n'étant que le rapport de la quantité de matiere à l'espace qu'elle occupe, il suffit que ce rapport change en plus ou en moins pour que la pesanteur spécifique augmente ou diminue : or, non-seulement ce rapport peut changer par la seule forme que prend la matiere sans qu'il s'en joigne de nouvelle, mais il est encore très-aisé d'imaginer que le volume peut augmenter quoique l'on ôte de la matiere, & qu'il peut de même diminuer quoique l'on en ajoute. Il prétend, en conséquence, que le phlogistique, en s'unissant aux terres métalliques, en rapproche les parties, &, en conséquence, diminue le volume total ; & que, dans la calcination, au contraire, les molécules terreuses, soulevées par le mouvement que le phlogistique leur communique en s'échappant, retombent pêle-mêle, & forment un volume plus considérable à raison de l'irrégularité de leur position & des vuides qu'elles laissent.

Persuadé qu'il a démontré que le phlogistique est essentiellement volatil, M. de Morveau entreprend de faire voir que, selon les loix de l'hydrostatique, cette substance ne peut faire partie d'un corps sans diminuer plus ou moins ce que nous nommons *sa pesanteur absolue* ; pour cet effet, il pose d'abord ce principe : » si la gravité » spécifique d'un corps est plus grande que » la gravité du liquide dans lequel il est » plongé, la force avec laquelle ce corps » descendra sera comme l'excès de la pe- » santeur de ce corps ; mais, s'il est plus léger » que le fluide, la force avec laquelle il » montera, sera comme l'excès de la pesan- » teur qui se trouve dans le corps fluide » comparé au corps solide. « Il déduit de ce principe, 1° que la pesanteur que nous nommons *absolue*, celle qu'il manifeste dans l'air, n'est que spécifique, ou relative à celle de l'air dans lequel il est plongé ; 2° que le phlogistique étant plus léger que l'air, il doit diminuer dans ce milieu la gravité du corps auquel il s'unit ; que cette diminution doit être comme l'excès de sa légéreté sur celle de ce fluide ; qu'ainsi, quoique toute addition de matiere quelconque augmente la pesanteur *strictement absolue* d'un corps, il est possible que cette addition n'augmente pas, ou même qu'elle diminue sa gravité spécifique dans l'air. Il ajoute que la

loi dont il tire cette conséquence est générale pour tous les milieux ; en conséquence, pour rendre la vérité qu'il croit avoir bien établie, sensible aux sens les plus grossiers, il propose l'exemple du plomb, auquel on peut attacher un morceau de liege, qui augmente sa pesanteur absolue dans l'air, & diminue sa pesanteur spécifique dans l'eau. La différence que l'on peut remarquer dans les deux exemples, par rapport au changement de volume, ne sauroit, selon M. de Morveau, affoiblir leur analogie, parce que l'on sait d'avance que le corps le plus rare, réduit à l'état le plus dense, laisse encore plus de moitié de son espace vuide de matiere ; que la subtilité du phlogistique est telle, qu'en se fixant dans les plus petits interstices, il sert plutôt à les resserrer qu'à les distendre.

Pour confirmer cette doctrine, M. de Morveau a cru devoir suivre le phlogistique dans les calcinations par le nitre, les calcinations par l'arsenic, les dissolutions par les acides, les réductions & les cémentations ; il se flatte pouvoir démontrer que, dans le plus grand nombre de ces opérations, l'effet est toujours proportionné à la cause qu'il a indiquée ; qu'il ne change qu'avec elle ; qu'il est indépendant de la variété des agens, de la diversité des moyens, de la substitution des intermedes, &c. Il

fait plus, pour développer de plus en plus ſon ſyſtême, il l'a appliqué à la *préparation du turbith minéral*, au *mécaniſme de la réduction*, à *la formation du bleu de Pruſſe*, à *la combuſtion du ſoufre*, au *foie de ſoufre*, &c. objets ſur leſquels il propoſe de nouvelles théories, celles qu'on avoit admiſes juſqu'ici lui paroiſſant fauſſes & erronées. Les bornes d'un Extrait ne me permettent pas de le ſuivre dans tous ces détails : d'ailleurs, comme il me paroît aiſé de renverſer le principe ſur lequel il a bâti ſon ſyſtême, & même de faire voir qu'en admettant ce principe, il ne ſauroit opérer le phénomène qu'il lui attribue, il paroîtra ſuperflu ſans doute de s'arrêter à des conſéquences qui, fuſſent-elles encore mieux déduites, participeroient néceſſairement du vice du principe.

Le phlogiſtique eſt eſſentiellement volatil, dit M. de Morveau, c'eſt-à-dire, comme il s'explique lui-même, il eſt ſpécifiquement moins peſant que le milieu le plus rare ; ou, pour s'exprimer avec plus de préciſion, ſous un volume donné, il contient moins de matiere que l'air le plus raréfié. Il eſt aiſé de voir qu'en s'exprimant ainſi, il n'a pas pris garde que ſa définition n'étoit applicable qu'au feu en maſſe & non point à l'atome élémentaire du feu, qui, ſelon lui, doit éprouver la même action de la part de la

cauſe

caufe de la pefantaur, que toute autre matiere; fans quoi, chaque être élémentaire auroit une pefanteur fpécifique différente, ce qu'il reproche à M. Chardenon d'avoir admis gratuitement, & ce qu'il croit capable de renverfer les loix de la gravitation univerfelle. Or il réfulte de cette obfervation, que la volatilité prétendue effentielle au phlogiftique, n'eft pas une propriété effentielle à l'élément comme élément, mais feulement à la maffe aggrégative des atômes élémentaires; par conféquent, pour que cette volatilité foit le principe du phénomene que préfentent les métaux calcinés, il faudroit fuppofer que le phlogiftique fe combine toujours en maffes aggrégatives avec les terres métalliques, & non pas molécule à molécule, comme les Chymiftes le fuppofent de toutes les combinaifons élémentaires. Mais eft-il bien vrai que le phlogiftique en maffe, lorfqu'il eft pur, ou qu'il eft joint à des fubftances dont la pefanteur fpécifique, relativement à l'air, eft prefque nulle, s'éleve toujours dans l'atmofphere par l'excès de pefanteur du milieu aërien; c'eft ce que M. de Morveau ne me paroît point du tout avoir prouvé: je ne lui oppoferai qu'un feul fait dont je ne crois pas qu'il foit poffible de rendre raifon d'après fes principes. Il connoît, comme tous les Chymiftes, cette efpece

de ſuie, ou plutôt de charbon qui s'éleve des réſines & des huiles eſſentielles enflammées, & qu'on appelle *noir de fumée;* il ſait qu'on le regarde comme un compoſé d'une terre très-atténuée unie au phlogiſtique le plus pur; il n'ignore pas que, lorſque ce charbon eſt bien ſec & qu'il eſt dépouillé de toute l'huile qui le baigne quelquefois, il peut ſoutenir pendant des heures entieres le feu de l'embraſement, ſans perdre un grain de ſon poids, s'il eſt renfermé dans des vaiſſeaux où l'air n'ait point d'accès, & qu'avec le contact de l'air il ſe diſſipe preſqu'entiérement, ne laiſſant après lui qu'une portion infiniment petite d'une terre très-déliée. Il en réſulte auſſi évidemment, je crois, que le phlogiſtique par lui-même, quoiqu'agité du mouvement rapide de l'ignition, non-ſeulement ne peut pas enlever cette terre, la plus légere des ſubſtances auxquelles il puiſſe être uni, mais encore qu'il ne peut pas l'abandonner pour s'échapper ſeul, malgré ſa prétendue volatilité eſſentielle; il en réſulte encore que le concours de l'air eſt eſſentiellement néceſſaire pour favoriſer cette volatiliſation, comme il l'eſt dans toutes les expériences que M. de Morveau rapporte: or, ſi l'air entre pour quelque choſe dans ce phénomene, ne pourroit-on pas en conclure que la volatilité eſt plutôt une qualité pro-

pre à certaines mixtions où l'élément du feu entre pour la plus grande partie, qu'essentielle à cet être élémentaire?

Mais, supposons pour un moment que les molécules du feu ne peuvent jamais être assez rapprochées pour que la densité de la masse qui en résulte devienne égale à celle de l'air de l'atmosphere; cette supposition même admise, il ne peut jamais en résulter, comme le pense M. de Morveau, que le phlogistique, uni aux terres métalliques, puisse les soutenir assez dans l'air, pour que leur pesanteur absolue dans ce même fluide augmente par la dissipation de ce contre-poids. Pour éviter l'équivoque qui me paroît avoir induit M. de Morveau en erreur, je n'appellerai pas avec lui *pesanteur absolue* la pesanteur dans l'air; mais puisque, comme il en convient, ce n'est qu'une pesanteur spécifique, je traduirai ainsi sa doctrine : *le phlogistique combiné aux terres métalliques diminue leur pesanteur spécifique dans l'air & l'augmente dans l'eau; &, au contraire, sa dissipation fait que la terre métallique, qui est spécifiquemeut moins pesante, relativement à l'eau, le devient davantage relativement à l'air.* Comment M. de Morveau ne s'est-il pas apperçu que si le phlogistique est spécifiquement moins pesant que l'air, il l'est à plus forte raison moins que l'eau, mille fois plus dense que l'air; & que

par conséquent, s'il pouvoit soutenir un grain dans l'air, il en pourroit soutenir mille dans l'eau. Il a beau dire que le volume des chaux métalliques augmente par la calcination, que le phlogistique qu'on leur redonne se loge dans leurs vuides & qu'il en resserre les pores. Le phlogistique plus pesant que le vuide de ces pores devroit ajouter un poids sensible, même dans l'air, en s'unissant aux chaux métalliques; ou, s'il diminue leur poids dans l'air, qui est un milieu très-rare, il doit, à plus forte raison, le diminuer dans l'eau, qui est beaucoup plus dense; par conséquent il devroit arriver précisément le contraire de ce qui arrive, c'est que la pesanteur spécifique des chaux devroit diminuer dans l'air comme dans l'eau, & celle des métaux réduits, diminuer dans l'eau comme dans l'air: d'où je me crois en droit de conclure que quelqu'ingénieuse que paroisse la théorie que M. de Morveau a adoptée, elle n'est pas mieux fondée que celles qu'il a combattues avec tant de succès, & que nous ignorons absolument encore la cause du phénomene qu'il a prétendu expliquer.



MÉMOIRE

Concernant une Epidémie à Dannevoux, près Verdun ; par M. GUYTON, *Médecin de Sainte-Ménehould, député pour la traiter.*

M. Rouillé d'Orfeuil, Intendant de la Province de Champagne, toujours attentif aux besoins des pays dont le Roi lui a confié l'administration, ayant été informé que les habitans de différens villages de son département étoient enlevés en trois ou cinq jours, faute de secours, par une épidémie, a eu la bonté d'agréer le choix que M. Mathieu, Subdélégué de Sainte-Ménehould a fait de moi pour aller la combattre dans toute l'étendue du Bailliage de cette ville. Je suis parti le 19 Décembre 1771, pour me rendre à Dannevoux, Gircomt, &c. pays situés à huit lieues de Sainte-Ménehould. Cette épidémie, qui a été très-vive, étoit presqu'éteinte dans les pays que je viens de citer, quand j'en suis revenu le 8 Janvier 1772, après y être demeuré vingt-un jours consécutifs.

M. l'Intendant a eu la bonté d'établir

au bouillon de charité pour les pauvres de ces pays, de leur fournir du riz, des remedes, &c. ce qui n'a pas peu contribué à arrêter les progrès de l'épidémie, & à rétablir les convalescens.

Il paroît clairement qu'elle doit sa cause à la disete générale, à une mauvaise nourriture continuée depuis long-tems, autant & plus qu'à la corruption de l'air; puisqu'elle n'a pas cessé ses ravages, lors des neiges, gelées, & qu'elle les a continués en Janvier, Fevrier, dans beaucoup de pays voisins de ceux où je l'ai combattue, & autres. Cette cruelle maladie y enleve encore les jeunes & les vieux qui se refusent aux secours de la médecine, lorsque la nature ne suscite pas chez eux une hémorrhagie par le nez, la bouche, des hémorrhoïdes, une abondante évacuation utérine chez les femmes ou chez les personnes des deux sexes, un dépôt à l'oreille, ou des parotides, &c. De prompts secours rendent la vie & la santé à tous les jeunnes & à beaucoup de vieux. C'est ce motifs qui m'engage à publier le traitement qui m'a réussi dans cette maladie; je m'estimerai heureux, si le fruit de mon travail peut contribuer au soulagement de ceux qui sont encore les victimes de ce fléau destructeur.

MÉMOIRE à consulter, adressé à M. VAILLANT, Docteur en médecine à Verdun.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous consulter avec confiance sur la maladie de Dannevoux, & j'attends beaucoup de vos lumieres au sujet du traitement que j'ai employé avec quelque succès.

La maladie est une fausse péripneumonie compliquée de fievre putride vermineuse, & quelquefois pourprée; elle est le plus souvent la suite d'un gros rhume.

La cause premiere & commune aux différens pays affligés de cette épidémie, est la disete générale, la température humide de l'air, des pluies continuées tout le mois de Décembre, qui ont causé des rhumes, & produit la putridité des humeurs; l'usage devenu presque forcé du pain d'orge, du pain d'avoine, des fruits, salades, &c. qu'on traînoit par hottées, par voitures dans les maisons, la privation du vin, auquel les habitans étoient accoutumés, le cidre, en beaucoup de pays, lui étant substitué, &c. toutes ces causes ont concouru à refroidir, épuiser, énerver l'estomac; delà la lenteur & l'imperfection des digestions, le ralentissement de la circulation dans les vei-

nes, la ſurcharge des vaiſſeaux qui ſe ſont trouvés remplis de ſucs crus, indigeſtes.

Les ſymptômes ſervent de preuve à ce que je dis ; car il y a abattement, accablement univerſel ; ſouvent je remarque de petits boutons pourprés rouges ſur-tout chez ceux qui n'ont pas profité des premiers inſtans de la maladie pour recourir aux remedes, comme ils l'auroient dû faire ; je cherche à favoriſer la ſortie de ces boutons au moyen d'une douce moiteur, entretenue par quelques couvertures (ces boutons ſe placent plus volontiers depuis le pli du coude juſqu'aux poignets, & ſur la poitrine) ; il y a douleur au ventre, très-peu de fievre, peu de ſoif ; chez le plus grand nombre il ſe décide, dès le commencement de la maladie, un point de côté, le plus ſouvent au côté gauche, dont la douleur eſt très-vive ; chez d'autres, ce même point ne ſe décide qu'au ſecond ou troiſieme jour ; quelquefois il ſe fait ſentir aux fauſſes côtes, dans toute l'étendue du muſcle pectoral, au creux de l'eſtomac, au dos, aux reins, à l'épaule, mais varie aiſément : & , ſi on n'a pas combattu la maladie par la ſaignée & autres ſecours néceſſaires, il ne tarde pas à ſe fixer à la poitrine, & eſt bientôt ſuivi de ſuffocation.

Les crachats ſont rarement teints d'un

ſang pur, à moins que la maladie ne participe de la vraie péripneumonie ; ils ſont ordinairement rouillés : j'ai remarqué qu'ils n'étoient ſangüinolens que quand on n'avoit pas dégorgé les vaiſſeaux du poumon par la ſaignée, faite dans les premiers momens de la maladie.

Les malades ont les yeux triſtes, abattus ; ils étouffent au moindre mouvement. Des gens ſe portent en apparence aſſez bien placés dans leur lit : on a la fauſſe complaiſance de les en ſortir ; le point de côté augmente, la ſuffocation ſuit, & ils ſont, pour ainſi dire, agoniſans quand on les replace dans leur lit.

Cette maladie attaque les femmes plus particuliérement que les hommes, ſur-tout les vieilles & les hommes pituiteux : l'âge des enfans les en exempte ; ceux qui ſont morts pendant le cours de cette maladie, ſont péris de fievre putride vermineuſe : les accidens n'étoient pas les mêmes : ils rendoient beaucoup de vers, ſouvent morts.

Quand le danger de la maladie augmente, il vient un délire ſourd, point de côté plus vif, oppreſſion plus forte, ſuffocation ; le malade s'inquiete, regarde autour de lui avec des yeux triſtes & abattus qui inſpirent la pitié ; il ſe découvre, ſaiſit ſes draps comme s'il vouloit défaire un nœud ; la langue devient noire, tremblotante ; les

tendons des poignets ſont agités de ſoubre-ſaults ; les avant-coureurs de la mort ſont un pouls petit, ſerré, intermittent, auquel ſuccedent les foibleſſes ; le râlement ſuit ; enfin la mort, qui arrive le trois ou le cinq. Quand la maladie s'étend au-delà du ſept, les malades guériſſent le plus ordinairement.

Voici le traitement que j'ai employé, & qui me réuſſit aſſez bien.

Dans les premieres douze heures, je fais pratiquer une ſaignée, d'une palete & demie juſqu'à deux, au bras, ſuivant l'âge & l'état du pouls ; chez les gens forts & courageux, je la réitere ſuivant le beſoin (je n'ai pas fait faire plus de trois ſaignées aux gens les plus robuſtes) : paſſé le terme de ſoixante ans, je ne la réitere guere. (Tous les gens, même jeunes, chez leſquels on a pris cette maladie pour vraie péripneumonie, ſont tous morts, quand on leur a fait cinq, ſix ſaignées : j'ai fait cette remarque dans tous les pays où j'ai eu occaſion de combattre cette épidémie.)

J'ai remarqué que le ſang, qui eſt couenneux, conſiſtant aux premieres ſaignées, tourne à la diſſolution putride, pour peu qu'on inſiſte ſur ce ſecours, ſur-tout chez les perſonnes âgées, ou celles qui ont la poitrine délicate, épuiſée; &, dans ce cas, les emplâtres véſicatoires, dont j'ai retiré

un très-grand ſecours dans cette maladie, quand on a été modéré ſur la ſaignée, deviennent nuiſibles quand on la multiplie, entant qu'ils augmentent la diſſolution ; il eſt important, dans ce cas, de ſe relâcher ſur le régime, de nourrir un tant ſoit peu, pour rétablir les forces ; on met avec avantage un quartier de poule dans le pot au feu, au lieu de veau ; on inſiſte ſur la décoction de tamarins, &c. pour rendre la conſiſtance au ſang ; & on peut employer les acides dans cette maladie, ſans que la toux & le point de côté, qui ne ſont ici que ſymptomatiques, s'aigriſſent par leur uſage.

(Chez les filles & les femmes, à l'approche des regles, pour peu que la tête ſouffre, la ſaignée du pied mérite la préférence, calme les accidens les plus menaçans, & les ſauve toutes, ſur-tout quand on a dégorgé les vaiſſeaux de la matrice par une ſaignée d'une palete au bras, pratiquée avant la ſaignée du pied, ou qu'on a diſpoſé les voies par des bains de pieds, des bains de vapeurs, &c.)

Je recours enſuite à l'émétique, à un émétique purgatif & contre-vers, à l'application des véſicatoires, aux potions adouciſſantes, anti-vermineuſes animées.

Voici celle dont j'ai fait l'emploi chez la plus grande partie de mes malades.

Eau de pourpier, trois onces; eau de fleurs d'oranges, cinq gros; huile d'amandes douces, une demi-once; kermès minéral, un grain & demi; *semen-contra*, & coralline, de chacun douze grains; syrop d'œillets, une demi-once; liqueur anodine minérale d'Hoffmann, vingt-quatre gouttes.

Le traitement mixte m'a paru nécessaire; & cette potion, que les malades prenoient par cuillerée, remplissoit la triple indication, de combattre à-la-fois la putridité, les vers, d'adoucir, d'attirer les crachats, & de ménager doucement les forces, en sollicitant l'éruption pourprée.

Un grain & demi jusqu'à trois grains de camphre écrasé, mêlé avec le jaune d'œuf, & pris en forme de lait-de-poule, est un bon remede.

La tisane est faite avec l'orge, le chiendent, la réglisse, & un demi-gros de nitre purifié sur pinte.

J'appuie aussi sur l'effet de l'émétique & du kermès, comme incisifs, dans les bouillons, tisanes, petit-lait, dans les vues d'entretenir l'expectoration, & un dévoiement bilieux salutaire, qui se montre le trois de la maladie.

(Les vésicatoires étoient très-utiles, appliqués sur le point douloureux, quand il occupoit les fausses-côtes, &c.; mais j'ai cru qu'il étoit de la prudence de ne pas les

appliquer ſur le point quand il occupoit le bouton du ſein ; j'ai craint de porter par-là trop d'irritation, & d'appeller la vraie péripneumonie.)

(Les véſicatoires placés aux jambes & à la nuque, ont ſouvent, ſans ſaignée, chez les vieux, diſſipé le point, & fait miracle chez des gens pour ainſi dire agoniſans. Deux lavemens par jour facilitent avec avantage la liberté du ventre, diſpoſent & entretiennent le dévoiement bilieux ſalutaire.)

Je purge trois à quatre fois dans tout le cours de la maladie. J'ai remarqué que la douleur pungitive diminue après l'uſage des purgatifs, loin d'augmenter, ſur-tout quand on a rempli les premiers momens par les ſaignées, &c. néceſſaires.

(Les purgatifs ſont compoſés avec la manne, le ſel d'Epſom & le tamarin : lorſque ces purgatifs n'agiſſent pas aſſez, je place deux grains de kermès dans le premier bouillon, deux heures après.)

Je preſcris l'eau de veau, l'eau de poulet, juſqu'au ſept de la maladie ; paſſé ce terme, un quartier de poule convient dans le pot au feu, pour rétablir par degrés les forces : le riz au bouillon gras a concouru avec avantage au même effet pendant la convaleſcence.

J'eſpere employer auſſi avec avantage le

quinquina ſur la fin de la maladie ; ce remede me paroît très-propre à fortifier l'eſtomac, a rétablir les digeſtions, en enlevant les reſtes de putridité que la maladie laiſſe après elle. Je l'ai employé depuis avec avantage, à la doſe d'un demi-gros ſur un gobelet de vin, en convaleſcence.

Je n'ai pu encore, faute de Chirurgien, faute de tems, faute de remedes, exécuter ce traitement chez tous mes malades ; il m'a réuſſi chez ceux à qui je l'ai employé ; & je vous avouerai, Monſieur, y avoir quelque confiance : j'attends beaucoup auſſi du ſecours de vos lumieres.

Depuis vendredi que je ſuis arrivé dans ce village, conſiſtant en deux cents maiſons, j'ai viſité trente-deux malades le premier jour ; ſamedi, trente-ſix ; dimanche, quarante-quatre ; lundi, quarante ſept ; mardi, quarante-huit (enſuite le nombre a été en décroiſſant) : il n'en eſt mort qu'un par jour ; la plupart avoient paſſé ſoixante-dix ans : mais c'en eſt encore trop ; pluſieurs ſont menacés de mort, ſi on ne leur adminiſtre les ſecours les plus prompts & les mieux concertés

Je conſeille de ne jamais ſortir pour aller voir les malades, ſans avoir bu du vin ou de la liqueur ; je fais brûler du vinaigre ſur une pelle chaude ; je recommande qu'on renouvelle ſouvent l'air des appa-

temens, en entr'ouvrant quelques inſtans les portes & fenêtres; qu'on enterre promptement les morts, qu'on faſſe leurs foſſes profondes; qu'on ſonne peu, dans la crainte d'effrayer les malades & les villages voiſins.

Je remarque que chez les perſonnes jeunes & aiſées qu'on n'a pas ſaignées avant moi, & qui ont échappé à la maladie, la nature a procuré un ſaignement du nez ou autre hémorrhagie, des parotides, ou un dépôt à l'oreille, accidens ſalutaires. Dans le cas de parotides, le *mica panis* animé des réſolutifs, dès le commencement, calmoit l'inflammation, en empêchoit l'ouverture, en attirant la réſolution; les purgatifs ſur la fin, &c. Dans le cas de dépôt à l'oreille, le lard rance, le lait de nourrice, ou un morceau de coton imprégné d'huile d'amandes douces, introduits à l'entrée de l'oreille, les ſoulageoient tous: l'abſcès perçoit, ils étoient guéris; quelquefois il reſtoit dans l'oreille un bourdonnement douloureux ou incommode; quelques purgatifs & les véſicatoires à la nuque faiſoient diſparoître cet accident.

Les perſonnes, paſſé ſoixante-dix ans, ſe refuſent aux remedes, & périſſent preſque toutes, de même que les perſonnes dont la poitrine eſt délicate, épuiſée.

Depuis ce Mémoire inſtructif envoyé à

M. Vaillant, le traitement des malades attaqués de cette épidémie dans différens pays, m'a fourni quelques remarques que j'ai marquées par des parenthèſes, afin de faire connoître l'emploi que j'ai fait de la conſultation de cet habile & conſommé Praticien.

A Dannevoux ce 24 Décembre 1771.

La femme Loyal, enceinte de cinq mois, & âgée de vingt-ſix ans, a été attaquée de la maladie de Dannevoux. On ſait que toutes les femmes enceintes ſont ſacrifiées dans les épidémies; on ſait que ſur cent il en périt quatre-vingt-dix; & une malheureuſe expérience, avant mon arrivée, venoit de confirmer à Dannevoux & dans les pays voiſins ce qui ſe trouve conforme au ſentiment de tous les Auteurs.

Cette même expérience m'avoit appris qu'il faut remplir les premiers momens d'une maladie auſſi orageuſe, par l'adminiſtration des ſecours les plus prompts : ma malade avoit tous les ſymptômes des autres, au degré le plus grave; en conſéquence, je lui fis faire trois ſaignées du bras, dans les huit premieres heures; le point de côté diminua : je preſcrivis enſuite, pour le lendemain, un purgatif doux, compoſé avec deux onces de manne & un demi-gros de ſel d'Epſom; ce purgatif agit doucement cinq à ſix fois, ſans que le point

augmentât ; une potion calmante & adoucissante par cuillerées, les lavemens furent employés pour faciliter le dévoiement bilieux ; il se montra, & disparut presque aussi-tôt : je fus alarmé, car je n'avois guere d'autres remedes à employer, puisque, vu l'état de grossesse, l'émétique, les vésicatoires, le kermès, &c. se trouvoient proscrits : le trois fut orageux ; la malade fut on ne peut pas plus mal le cinquieme jour, auquel les malades périssoient presque tous.

De fausses douleurs qui se perdoient dans les reins, me firent pronostiquer que la malade accoucheroit d'une fille, à l'inspection de son pouls, assez plein au côté droit, & sensiblement plus petit au côté gauche.

J'avois déjà préparé un rasoir pour faire moi-même, faute de Chirurgien, l'opération Césarienne, dans les vues d'assurer le baptême à l'enfant, si la femme venoit à mourir, lorsqu'elle accoucha dans la nuit du cinq, sur les onze heures, d'une fille que nous avons ondoyée, les battemens du cœur étant très-distincts : elle n'a survécu qu'une heure à l'accouchement.

La mere avoit déjà le râle, un visage tiré, enfin tous les accidens avant-coureurs de la mort ; ils ont fait place à un calme universel, lors de l'écoulement des vuidanges ; ce bien-être s'est soutenu, & cette femme est parfaitement guérie.

RÉPONSE de M. VAILLANT, *Docteur en médecine à Verdun, à M.* GUYTON, *Médecin à Sainte-Ménehould.*

L'abattement & l'accablement des forces vitales, les petits boutons pourprés, le crachement de ſang, le pouls petit, fébrile, les yeux triſtes, abattus ; tous ces ſymptômes bien combinés & refléchis, nous caractériſent parfaitement de fauſſes péripneumonies vermineuſes putrides, que les mauvais alimens de toute eſpece, l'adverſité & la conſtitution de l'humidité de la ſaiſon ont fait naître.

Sans entrer dans de longs raiſonnemens pour prouver mon ſentiment touchant la nature de cette épidémie, il me ſuffit d'indiquer les moyens curatifs que l'on doit pratiquer, & que l'expérience nous a démontrés comme ſpécifiques en pareilles circonſtances.

Je ne puis qu'applaudir au traitement que vous avez employé, & même je vous exhorte à le ſuivre ; il eſt fondé ſur les meilleurs principes de l'art : mais, comme les tempéramens ne ſont pas tous les mêmes ; que l'âge, les forces, nous permettent d'uſer plus ou moins des mêmes remedes, ou qu'ils nous empêchent totalement d'en faire uſage, je me reſtreins à vous re-

préſenter les remedes dont je ferois l'emploi en cette occaſion.

La ſaignée, quoique néceſſaire, doit être ſagement pratiquée ; on doit au plus la réitérer une ou deux fois ſeulement : ſi la tête étoit entrepriſe, on la feroit du pied. On fera vomir le malade avec le tartre ſtybié ou le kermès minéral.

On fera uſage d'un looch compoſé de blanc de baleine, le kermès minéral, l'huile d'amandes douces, & le ſyrop de capillaire, &c.

On appliquera les véſicatoires, tantôt à la nuque du cou, ſi la tête eſt embaraſſée, ou bien ſur la douleur de côté, ſi elle ſe fait ſentir vivement à la poitrine.

Lorſqu'on fera uſage des véſicatoires, dès l'inſtant même on fera prendre au malade des bols camphrés, incorporés avec les ſemences froides majeures, pour exciter l'écoulement des urines, calmer les maux de reins, dont preſque tous les malades ſe plaignent.

Dans l'occaſion, on preſcriroit aux malades vingt grains de ſerpentaire de Virginie, ou un demi-gros de thériaque, ou un bol compoſé d'un demi-gros de contrahierva, & de trois grains de camphre.

Quant aux purgatifs, M. le Médecin les preſcrira ſuivant ſa prudence ordinaire ; mais

il faut, dans ce cas-là, que le ventre ſoit libre, afin d'empêcher que la tête ne s'embarraſſe, & que le bas-ventre ne ſe météoriſe.

Le quinquina, ſur la fin de la maladie, eſt très-indiqué, ſoit en apozème, ſoit en ſubſtance; c'eſt un anti-putride des plus aſſurés ſur le déclin de la maladie; & pour réparer les forces, j'ai coutume, dans ma pratique, de faire prendre quelques grains de tartre ſtybié, deux grains ſur pinte de tiſane.

Après tous les remedes que M. le Médecin a ſagement ordonnés, je ne pourrois que lui en propoſer d'autres qui dans le fond ſont de même genre, &c., &c. Délibéré à Verdun le 24 Décembre 1771, VAILLANT, D. en Méd.

OBSERVATIONS

Sur une affection de Poitrine, faites à Saint-Saturnin, près d'Apt en Provence, pendant les années 1769, 1770, 1771, 1772; par M. EMPEREUR, Docteur en médecine de l'Univerſité de Montpellier.

Je me hâte, Monſieur, de vous envoyer des obſervations qui, devenant publiques par la voie de votre Journal, ſeront utiles

à la partie du genre humain qui se trouvera occuper le même climat que celui où elles ont été faites ; car je ne crois pas que la même espece de maladie soit exactement semblable par-tout, & qu'une méthode curative puisse être admise dans toute sa totalité & exercée avec succès dans tous les pays. Ces observations ne seront pas nouvelles pour ces grands Praticiens qui, fideles observateurs des marches de la nature, se sont prescrits la loi de seconder ses vues, sans opposer le moindre obstacle aux ressorts qu'elle met en jeu pour rétablir l'harmonie dans la machine humaine. Je me croirois trop heureux si elles parvenoient jusqu'à ma patrie & à son voisinage, où des routiniers sans principes & sans regles, au mépris de toutes les loix, suivant des sentiers frayés par des gens hardis & téméraires, trop aveuglés & trop prévenus pour en appercevoir les précipices, ne rougissent point de se jouer de la vie des hommes : si le défaut de lumieres ne les rendoit pas sourds à la voix de la nature, je présume qu'elle leur auroit déjà appris les moyens de la seconder ; mais, incapables de discernement, & servilement attachés à leur routine, seulement étayée de quelques théories que la nature rejette, que l'observation dément, & que la saine raison proscrit, nous donnent peu d'espérance d'a-

mendement ; & , pour le malheur des tems, le peuple, toujours ignorant, cherchera du soulagement à ses maux dans le poison même ; & tous ces médicastres & singes de la médecine, gens avides & mercenaires, ames basses & vénales, ne cesseront de s'engraisser à ses dépens, en les dépouillant de son bien & de sa vie. Heureuse la contrée où toute cette engeance de destructeurs du genre humain n'a pas encore pénétré, & où la nature, dirigeant elle seule les rênes de la machine, n'a qu'un ennemi à vaincre ! Quand est-ce que le Gouvernement jettera ses yeux paternels sur ces misérables habitans des villages & des campagnes, pour les soustraire à des maux contre lesquels depuis long-tems l'humanité, par l'organe des Savans, ne cesse de tonner ? Tant que les hommes seront la seule & véritable richesse d'un empire, l'Etat sera intéressé à mettre leur vie & leur santé à l'abri de la témérité de ces destructeurs des campagnes & des villages. Après ce préambule que le cri de l'humanité m'a arraché, je vais commencer par dire un mot de la constitution de l'air, pendant les années 1769, 1770, 1771 & 1772.

Le vent du nord, fort & froid, a été le dominant pendant ces années ; il succédoit pour l'ordinaire à un vent du midi, plutôt chaud que froid : les alternatives du chaud

au froid ont été très-fréquentes quelques-fois dans la même journée. Les maladies obſervées pendant ces années, ſe ſont conſtamment montrées après que le vent du nord avoit ſoufflé pendant quelques jours de ſuite. Je me borne à expoſer des faits de la même eſpece, quoique j'en aie quantité d'autres qui ont paru dans le même tems, & qui dépendoient du même principe, qui eſt la tranſpiration ſupprimée par le vent du nord. Je puis dire d'avance que, dans toutes les maladies qui m'ont paru dépendre de la ſuppreſſion de la tranſpiration, je n'ai vu que de très-mauvais effets des ſaignées & des purgatifs ; & M. Bagnol, Médecin à Mazan, me mandoit la même choſe l'année derniere.

PREMIERE OBSERVATION. Jean-Baptiſte Guigue, âgé d'environ vingt-huit ans, d'un tempérament ſanguin, fut attaqué, le 5 Mars 1770, après quelques jours de rhume, d'un friſſon céphalalgique, douleur au côté, difficulté de reſpirer, toux, crachats ſanguinolens. A ma premiere viſite, qui fut peu d'heures après le friſſon, je le trouvai un peu moite ; pouls fréquent, mou, relevé. D'après les indications vulgaires, je me propoſois de le ſaigner ; cependant, à cauſe de la moiteur, je différai de placer la ſaignée alors. A ma ſeconde viſite, je le trouvai encore moite ; du reſte, les ſymptômes ayant

plutôt augmenté que diminué, & regardant sa légere sueur comme un épiphénomène & non une crise, je me décidai pour la saignée : il ne s'étoit pas encore écoulé deux onces de sang, que je vois le malade pâlir & tomber en défaillance ; le sang cesse de couler, je bande le bras & me hâte de faire revenir le malade de son évanouissement, qui fut momentané ; je laisse le malade à une tisane délayante & pectorale, sans bouillon, le reste du second jour & tout le troisieme ; &, quoique le pouls me parût toujours relevé, & que les crachats fussent chargés de sang, je ne pensai plus à la saignée, & me bornai à favoriser l'expectoration, & à soulager la tête par des lavemens. Le quatrieme jour les symptômes furent les mêmes, au pouls près, qui n'étoit plus si relevé : la partie digitale de l'artere paroissoit comme enfoncée ; ce qui m'obligea de demander au malade s'il avoit de la douleur dans le ventre : il me répondit qu'il avoit la diarrhée, & qu'il avoit déjà poussé quelques selles de matieres jaunâtres. Ce caractere du pouls & la diarrhée continuerent jusqu'au cinq, sans avoir apporté aucune diminution des symptômes, à l'exception que l'expectoration fut moindre ; ce qui m'obligea de prescrire le suc de bourrache, de quatre en quatre heures, à la dose de deux onces. Le cinq au matin,

tin, le pouls reprit ſon caractere pectoral, les crachats furent plus abondans & moins chargés de ſang. A ma viſite du ſoir, voyant du ſang contre les draps du lit, j'interroge le malade, qui me dit que le nez lui a ſaigné quelques gouttes, & que ſa tête eſt mieux : je ſaiſis avec plaiſir cette occaſion de m'inſtruire du caractere du pouls des hémorrhagies du nez décrit par les modernes; j'eus la ſatisfaction de le trouver tel que les modernes l'ont obſervé; il avoit auſſi des bourdonnemens dans les oreilles : quoique nouveau dans ces connoiſſances, j'oſai dire au malade que je croyois que le nez lui ſaigneroit encore; ma prédiction s'accomplit, mais il ſaigna très-peu, ce qui pourtant ne laiſſa pas de lui ſoulager la tête. Le ſix, l'expectoration de matieres épaiſſes, blanchâtres, fut copieuſe; le malade étoit toujours très-accablé, & la fievre étoit la même; la douleur de côté avoit diminué, & ne ſe faiſoit ſentir que lors des fortes inſpirations. La nuit du ſix au ſept fut la moins tranquille de toutes : le matin le malade étoit dans une angoiſſe & un accablement extrêmes, étant tout étourdi, répondant à peine aux demandes. Il étoit d'une apathie ſans égale; le pouls étoit relevé, fort véhément, l'expectoration moindre : ſur les onze heures avant midi, il étoit un peu moite & toujours dans le

même état que le matin : ſur les ſix heures du ſoir, on lui avoit déjà changé trois chemiſes mouillées de ſueur ; le pouls étoit plus tranquille, plus mou ; les ſueurs continuerent juſqu'après minuit. Le lendemain, huitieme jour de la maladie, ſon pouls eſt preſque naturel ; le malade a tout un autre coup-d'œil : il recouvra bientôt ſes forces. Le cinq Mars fut le jour du friſſon, il étoit enrhumé depuis le commencement du mois ; la fin de Fevrier avoit été venteuſe, le nord avoit ſoufflé les quatre derniers jours : les quatre premiers jours de la maladie, le malade fut à une boiſſon délayante & béchique, & aux lavemens, ſans bouillon de viande ; le troiſieme, je lui fis donner quelques crêmes d'épautre très-légeres : il continua d'en prendre juſqu'au huit, de quatre en quatre heures ; le quatrieme jour, je commençai à lui faire prendre de l'eau de bourrache ; il en prit pendant tout le cinq : le ſix, je fis ajouter à ſa boiſſon une pincée de fleurs de coquelicot. Voilà tous les remedes dont je me ſervis dans le traitement de cette eſpece de péripneumonie.

II. OBS. Le 22 Fevrier 1770, j'eus à traiter un jeune homme, dont j'ai perdu le nom, âgé d'environ vingt ans, robuſte, d'un tempérament ſanguin, natif de Bonieux, village du Comtat Venaiſſin. Il étoit venu à des noces qui ſe célébrerent à une

grange peu éloignée de Saint-Saturnin. Après quelques jours de danſes, pendant que le vent du nord ſouffloit avec force, il fut attaqué d'un friſſon, céphalalgie, douleur au côté, crachats ſanguinolens, toux, difficulté de reſpirer, fievre aiguë : d'après les indications ſuggérées par la théorie de la pléthore, voulant empêcher un plus grand engorgement dans les poumons, je le ſaignai ; l'écuelle n'étoit pas encore à demi-pleine, que le malade tomba en défaillance : je m'en tins là, & je ne le reſſaignai plus. La maladie ne differe de la précédente que par le défaut de ſueur les premiers jours & de diarrhée : le quatrieme jour il eut un redoublement dans la nuit, où tous les ſymptômes augmenterent : à cela près, la maladie parcourut ſes tems, & finit le ſept par des ſueurs abondantes. L'expectoration avoit été toujours très-facile ; il n'uſa point, pour cette raiſon, du ſuc de bourrache ; il reſta à la tiſane délayante & pectorale, & aux lavemens les trois premiers jours ; après, je lui fis donner quelques crêmes d'épautre, juſqu'à la terminaiſon de la maladie ; j'avois fait ajouter une pincée de fleurs de coquelicot à chaque pot de ſa tiſane, les deux derniers jours. Il partit le cinq Mars 1770, pour ſon pays, étant parfaitement remis de ſa maladie.

III. OBS. Le 12 Janvier 1770, je fus

appellé pour M. Gabriel de la Loge, près de Sault, âgé d'environ cinquante ans, d'un tempérament tenant du ſanguin & du phlegmatique. Il étoit pour lors au troiſieme jour d'une maladie dont les ſymptômes, lors de ma viſite, étoient toux, crachats épais, ſanguinolens, douleur de tête, difficulté de reſpirer, fievre aiguë, une élévation de l'artere, comme dans le pouls pectoral; mais cette élévation n'étoit pas auſſi bien marquée que j'avois obſervé chez quantité d'autres malades travaillés de la même affection de poitrine; l'expectoration non plus n'étoit pas ſi facile: il avoit déjà été ſaigné trois fois. La nature m'avoit déjà montré pluſieurs fois qu'elle ſe débarraſſoit de la matiere morbifique par la voie des poumons & de la peau; je crus ſatisfaire à mon devoir de Médecin en preſcrivant des remedes propres à ſeconder ſes opérations: il y avoit dans la chambre du malade le Chirurgien qui l'avoit ſaigné, & quelques femmelettes, gens partiſans des purgatifs & des ſaignées, & qui ſont perſuadés qu'une maladie ne ſauroit guérir ſans ces remedes: pour les ſatisfaire, j'avois en conſéquence preſcrit une purgation minorative pour le huitieme de la maladie, étant perſuadé qu'un minoratif ce jour-là ne ſauroit déranger la marche de la nature; cependant, voyant ma façon de traiter peu

lucrative pour l'empirique, & contraſter avec les méthodes vulgaires, les aſſiſtans conſeillerent de faire venir un autre Médecin, qui, malheureuſement pour les malades, & heureuſement pour les empiriques, à qui il laiſſe le ſoin des malades qu'il traite, eſt de la claſſe de ceux qu'Harris appelle *ſtercorarii*, & dont les vues, comme dit M. Lieutaud, ne vont pas au-delà des premieres voies. Selon toutes les apparences ce Médecin preſcrivit, à ſon ordinaire, quantité de purgatifs. Je ne vis plus le malade, je ne puis dire quelle tournure prit la maladie; mais ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que la maladie ou la convaleſcence durerent près de trois mois, tandis que les mêmes maladies, traitées ſans ſaignées & ſans purgations, finiſſent le ſeptieme jour, & la convaleſcence le ſeizieme. La nature, qui chez cette claſſe d'hommes a encore toute ſa force, triompha dans cette occaſion de la maladie & de la routine.

IV. OBS. Le 7 Fevrier 1770, j'eus à traiter M. Aubert fils, âgé de vingt-ſept ans, de Brouvilles, quartier dans la montagne, peu éloigné du pays du malade de l'obſervation précédente : il avoit toux, crachats ſanglans, douleur au côté; la difficulté de reſpirer & la céphalalgie étoient peu conſidérables, le pouls fréquent, un peu tendu, peu relevé. La maladie avoit

débuté par un frisson. Comme j'avois déjà vu tant de fois les mauvais effets des saignées, quoique tout parût indiquer de désemplir les vaisseaux, suivant la théorie de ceux qui ne suivent que des raisonnemens, au lieu d'écouter un peu plus l'observation, je passai outre, & prescrivis seulement des délayans, des béchiques, & des sudorifiques, qui devoient être employés suivant l'état de la maladie. Il y avoit un Chirurgien de Saint-Christophe avec moi, qui sollicitoit beaucoup en faveur de la saignée, disant que le malade avoit une pleurésie. Ces sortes de gens sont de très-grands prôneurs de la saignée & des purgatifs, ne connoissant pas les autres ressources de l'art de guérir; ils ne se servent jamais que de ces deux armes, presque dans toutes les maladies: aussi dévastent-ils les campagnes. Comme la saison étoit désagréable, je ne vis plus le malade, qui suivit exactement mes avis. J'appris qu'après une abondante expectoration, pendant le cours de la maladie, il sua le sept, & fut guéri; sept ou huit jours après il fut parfaitement rétabli. Il voulut sortir de sa maison pendant que le vent du nord souffloit, il fut de nouveau attaqué de la même maladie; &, sans me le faire savoir, on conduisit le malade comme la premiere fois, & il guérit heureusement le sept. Pour cette fois, il

fut plus réſervé, & ne ſortit pas. Sa belle-mere, âgée de plus de cinquante-cinq ans, d'une mauvaiſe conſtitution, eut quelques tems après la même maladie; elle fut traitée par la même méthode, & guérit entre le ſept & le huit.

V. OBS. Le 31 Mars 1771, je fus appellé pour voir Jean Imbert, âgé d'environ trente-ſix ans, habitant d'un hameau éloigné d'une petite lieue du village. Je le trouvai fort oppreſſé, ne pouvant expectorer, ayant le pouls fréquent, relevé ou plein, comme l'on dit, douleur au côté; il avoit paſſé une mauvaiſe nuit : c'étoit alors le cinquieme jour de ſa maladie. Je n'avois pas pu m'y rendre le premier jour, me trouvant indiſpoſé; ce qui obligea les parens d'avoir recours à un Apothicaire du lieu, qui ne manqua pas de le ſaigner & de le purger, comme c'eſt l'uſage de ces gens-là, qui, voyant des malades, & jamais de maladies, ſuivent une routine qu'ils appliquent à tous : pourvu que leur boutique ſe vuide, ils n'en veulent pas davantage. L'état du malade me paroiſſoit aſſez dangereux; trouvant pourtant le pouls fort & relevé, je ne déſeſpérai point, & preſcrivis ſur le champ le ſuc de bourrache & le kermès minéral, de quatre en quatre heures, à la doſe d'un demi-grain : je me propoſois de rétablir l'expectoration, qui

avoit été ſupprimée par l'action des purgatifs. Sur le ſoir, après avoir pris deux doſes de ces remedes, les crachats parurent, & l'expectoration en devint facile, les nuits furent plus tranquilles : le ſeptieme jour, ordinairement critique dans cette eſpece de péripneûmonie, le malade fut un peu moite ; mais cet effort de la nature ne fut pas ſuffiſant pour exciter des ſueurs ; ſoit que la coction de la matiere eût été retardée par les ſaignées & les purgatifs, comme il y a toute apparence ; ſoit que la maladie dût naturellement durer davantage, ce qui n'eſt pas vraiſemblable, cependant la criſe par les ſueurs n'arriva qu'entre le dix & le onze : il ſua quinze chemiſes ; la fievre & les autres ſymptômes finirent, mais la convaleſcence fut fort longue.

VI. Obs. Le commencement de cette année 1772 a été très-froid ; le vent du nord a ſoufflé le cinq & le ſix : il y a eu, à peu près dans le même tems, au village ou à la campagne, ſept ou huit perſonnes attaquées de cette eſpece de péripneumonie obſervée les années précédentes : pluſieurs, ſe trouvant aſſez éloignés du ſecours, furent conduits ſuivant ma méthode, & guérirent heureuſement le ſept ; je n'en dirai rien, n'ayant pu les voir à cauſe du mauvais tems : je parlerai ſeulement de trois malades que j'avois à l'Hôpital du lieu.

Honoré Guigne, âgé d'environ quarante ans, d'une mauvaiſe conſtitution, ayant une toux & une dyſpnée depuis près d'une année; en outre, il avoit beaucoup perdu de ſa force & de ſa vigueur, à ce que m'a dit ſa femme, qui, ſur cet article, pouvoit rendre un témoignage certain. Sa maladie commença par un friſſon, qui fut ſuivi des ſymptômes qui conſtituent la maladie déjà tant de fois décrite; ce qu'il y eut de particulier chez ce malade, c'eſt que ſon pouls n'eut jamais cette élévation que j'avois toujours remarquée dans les mêmes maladies: vers le quatrieme jour, il fut plus concentré, & la partie digitale de l'artere étoit très-enfoncée, & à peine ſenſible, ce pouls indiquant quelque affection des inteſtins. Je demandai au malade ſi le ventre étoit douloureux, il me répondit que non, mais qu'il avoit la diarrhée, ayant déjà pouſſé quelques ſelles: je retâtai ſon pouls, &, outre l'enfoncement de la partie digitale de l'artere, j'obſervai l'intermittence, qui ſe faiſoit remarquer de quinze en quinze pulſations ou environ: ce caractere du pouls, à l'intermittence près, ſe conſerva avec la diarrhée juſqu'à ſa mort. L'expectoration, qui, durant le cours de la maladie, avoit été aſſez copieuſe, vers le ſept, m'annonça la ſuppuration dans les poumons, ſes crachats étant purulens & mêlés avec un

peu de ſang noirâtre. Il mourut trois ſemaines après, avec tous les ſymptômes de la phthiſie. Depuis que je traite de ſemblables maladies, je n'ai vu mourir de cette eſpece de maladie que lui, avec un aſthmatique qui avoit été abondamment ſaigné, mais qui mourut pourtant le ſept. Je garde le ſilence ſur quantité de malades qui, affoiblis par les ſaignées, ſont tombés dans la phthiſie & en ſont morts.

Antoine Maurin, âgé de cinquante-huit ans, d'un tempérament phlegmatique, après quelques jours de rhume, eut friſſon, céphalalgie, douleur au côté, crachats ſanguinolens, dyſpnée, pouls fréquent, relevé, un peu mou comme le pectoral : il vomiſſoit tout ce qu'il avaloit; ſymptôme que je n'avois pas encore obſervé chez aucun malade attaqué de la même maladie : ce vomiſſement dura deux jours. Cette eſpece, par rapport à ce ſymptôme, reſſemble parfaitement à la fauſſe péripneumonie de Sydenham, à la pituiteuſe de Foreſtus : on la trouve décrite dans la Noſologie de l'illuſtre de Sauvages, ſous le nom de *péripneumonie catarrhale.* Le quatrieme jour ſon pouls n'eſt plus ſi relevé, la partie digitale de l'artere eſt enfoncée; je ne pus obſerver l'intermittence. Il lui étoit ſurvenu une diarrhée qui dura vingt-quatre heures. Le cinq le pouls prend ſon caractere pectoral; l'ex-

pectoration, qui avoit toujours eu lieu depuis le commencement, fut ce jour-là assez copieuse ; les crachats étoient épais, bien liés, blanchâtres, presque point rouillés ; la douleur au côté avoit diminué, & ne se faisoit sentir que lors des fortes inspirations, pendant la toux. Le six, le pouls fut plus tranquille, la toux moins fréquente, le sept il étoit un peu moite, le pouls moins fréquent, l'expectoration très-abondante ; il dormoit bien pendant la nuit : le huit il guérit. Le deuxieme, le trois & le quatre, le malade eut sur le soir un redoublement, & en général la nuit il se trouvoit plus oppressé que le jour, la douleur au côté & l'oppression étant plus considérables. Le malade fut les premiers jours à une boisson pectorale. Depuis le quatre jusqu'à la fin de la maladie, il prit chaque jour deux prises d'une poudre composée avec l'antimoine diaphorétique & le kermès minéral.

Agathe Bony, âgée de dix-sept ans, après quelques jours de rhume, étant sortie dans la nuit pendant un vent du nord très-froid, fut, sur le soir du même jour, attaquée d'un frisson, céphalalgie, douleur au côté, toux seche, dyspnée, fievre aiguë, pouls pectoral : le premier jour la douleur au côté parut augmenter & diminuer al-

ternativement ; le deux les symptômes furent les mêmes, toujours sans expectoration ; le trois elle étoit moite, le pouls fut comme ondulent : sur le soir, la partie digitale de l'artere étoit enfoncée ; elle poussa quelques selles : la nuit, l'oppression & la douleur augmenterent : le matin, quatrieme jour de la maladie, elle suoit un peu, principalement des parties supérieures ; l'oppression & la douleur avoient diminué, le pouls moins fréquent, mou, pectoral, la toux moins seche, plus fréquente les trois derniers jours : la douleur au côté & au voisinage, l'oppression, furent toujours plus considérables, & le matin elle étoit un peu moite. Cette maladie eut constamment un redoublement dans la nuit, qui se terminoit réguliérement par une légere sueur. Depuis le quatre jusqu'au huit que la fievre finit, l'expectoration étoit plus copieuse, mais il n'y eut jamais de sang dans les crachats : le neuf, elle eut encore dans la nuit un petit redoublement de douleur & d'oppression, qui se termina le matin par une légere sueur : l'expectoration des crachats épais, blanchâtres, continua jusqu'au onzieme de la maladie ; mais la fievre avoit fini entre le sept & le huit, & dix jours après elle sortit de l'Hôpital parfaitement rétablie. Elle fut traitée par des délayans,

pectoraux, béchiques & sudorifiques, sans saignées, quoiqu'elle eût une suppression de regle depuis trois mois.

Les remarques générales à faire sur ces maladies, sont que je n'ai jamais rien observé dans les urines digne d'attention : elles m'ont paru plus ou moins colorées, suivant que le malade buvoit plus ou moins; je n'ai jamais pu y appercevoir aucun dépôt différent de celui de l'urine des personnes saines : quelques malades ont eu vers le quatre la diarrhée, qui a fini le cinq; presque tous, dès le même jour, ont bien expectoré; la plus grande partie a éprouvé une augmentation des symptômes la nuit : je n'ai vu que chez un seul malade un transport à la tête, avec délire, qui survint deux ou trois heures après une abondante saignée au pied, que j'avois prescrite à dessein de le prévenir. C'étoit lors du commencement de ma pratique; j'ignorois encore les mauvais effets des saignées dans cette espece d'affection de poitrine. Quelques-uns se plaignoient d'un engourdissement au bras du côté douloureux : beaucoup de malades, outre le point de côté, avoient des douleurs à tout le voisinage de la poitrine, principalement aux épaules. Cette maladie a constamment fini le sept, traitée seulement avec les délayans, béchiques & légers diaphorétiques; au contraire,

les ſaignées & les purgations ont toujours dérangé l'expectoration, & ont conſidérablement prolongé la maladie, plus ou moins, ſuivant la quantité des ſaignées & des purgations. Ces derniers remedes ont été non-ſeulement contraires dans cette eſpece de maladie, mais encore dans quantité d'autres qui dépendoient du même principe & qui paroiſſoient dans le même tems, telles que l'eſquinancie, rhumatiſme, ophtalmie, ſciatique. Mes obſervations ont preſque toutes été faites ſur des gens de la campagne, hommes laborieux & ſobres, ne vivant preſque que de végétaux.

Ma méthode curative, que la nature m'a montrée, ne conſiſte qu'en délayans, pectoraux, diaphorétiques. Chez les vieillards & les pituiteux, je me ſuis ſervi du kermès minéral avec l'antimoine diaphorétique, que j'adaptois aux jours critiques; j'ai rarement permis les bouillons à la viande aux malades, excepté ſur la fin de la maladie, je les regarde comme inutiles dans les maladies aiguës, & même pernicieux; mais, depuis environ le quatrieme juſqu'à la fin, je faiſois prendre, de cinq en cinq heures, quelques crêmes d'épautre très rares, qui tenoient lieu des adouciſſans : *Medicus præſtantior qui in preſcribendis remediis parcior.*

Cette méthode, comme on voit, eſt des plus ſimples & ne tend qu'à favoriſer la

nature dans ſes opérations, en facilitant la ſortie des humeurs par les voies qu'elle-même s'eſt choiſies; & je penſe que l'art de guérir conſiſte dans ce point, qui eſt de ſeconder la nature. Je me contente d'expoſer des faits; je n'en rends point raiſon, crainte de m'égarer dans ce dédale inextricable & obſcur des théories ſéduiſantes, mais démenties par l'obſervation réfléchie ſur les faits que préſente journellement la pratique de la médecine : je renvoie ſeulement, pour démontrer combien les indications vulgaires de la ſaignée ſont trompeuſes, à l'obſervation de M. Fouquet, Eſſai ſur le Pouls : *Nè quidquam pro vero recipiamus, quia receptum eſt, ſed experimenta acquiramus quæ fidem noſtris opinionibus faciant.*

OBSERVATIONS

Sur les Eaux thermales de Bourbon-Lancy en Bourgogne; par JEAN-MARIE PINOT, *Docteur du Ludovicé de Montpellier, Médecin-juré du Roi en la ville & Bailliage de Bourbon-Lancy, Intendant des eaux, en ſurvivance, de la même ville, & ancien Correſpondant de l'Académie de Dijon.*

Que vera ſunt, loqui virum ingenuum decet.

Dans le dernier écrit que j'ai préſenté au

public sur les eaux de Bourbon-Lancy (*a*), je me suis engagé de communiquer quelques Observations relatives au cas où l'on administre ce remede.

Le moment de remplir cette obligation est arrivé ; & nous allons nous en acquitter avec la plus scrupuleuse exactitude, par la voie du Journal de Médecine, afin de rendre l'instruction plus universelle, & que désormais MM. les Médecins ne nous adressent de malades que ceux qui pourront user de ce remede avec succès.

Nous nous dispensons de rapporter les expériences que nous avons faites, & tout ce que nous avons dit ailleurs (*b*) de la nature de ces eaux, de leur chaleur, de l'abondance de la source, de son égalité, des principes qu'elles contiennent & des restes somptueux de leurs réservoirs. Il suffit que l'on sache que le degré constant de chaleur à la source est de quarante-cinq degrés au thermometre de *Réaumur* ; qu'elles sont imprégnées de sel, de soufre, de parties ferrugineuses & d'une portion de terre calcaire, le tout dans une si extrême division, que, conservées pendant plusieurs années, elles ne forment aucun dépôt & ne se corrompent point.

(*a*) Lettre imprimée à Dijon en 1752.

(*b*) Dans deux Dissertations imprimées à Dijon, en 1743 & 1752.

Quoiqu'elles ſoient conſacrées de tems immémorial au traitement des maladies chroniques, & que quelques ſuccès aient contribué à leur acquérir la réputation univerſelle, l'expérience dépoſe pourtant qu'elles ne ſont pas toujours ſalutaires, & il eſt de la plus grande conſéquence de conſtater cette vérité, pour éviter l'écueil de l'empiriſme & la dégradation d'un ſecours efficace.

Les bons Médecins ſavent qu'il n'eſt point de remedes univerſels, comme nous l'avons établi ailleurs (*a*); &, ne connoiſſant pas l'effet des eaux par expérience, ils ne manquent jamais de recommander aux malades qu'ils y envoient, de ſe laiſſer conduire par ceux des lieux.

Heureux ſi la docilité & la confiance faiſoient l'apanage de la plupart de ceux qui y viennent ! mais trop ſouvent il arrive que leurs préjugés néceſſitent les Médecins à une mauvaiſe adminiſtration.

Nous en avons eu récemment l'exemple dans une Dame qui s'eſt retirée de Bourbon dans le plus déplorable état, pour s'être fait excéder de bains chauds & de douches brûlantes, pour une infiltration rhumatique au tendon d'Achille & ligamens articulaires du pied, avec rétraction & douleurs aiguës dans les jumeaux & ſolaire, qui auroient

(*a*) Dans nos deux Diſſertations, imprimées à Moulins, ſur les poudres d'*Ailhaud*.

infailliblement cédé aux bains tempérés, aux douches ménagées, aux frictions, aux fomentations, & aux bandages appropriés.

Mais trop souvent la science du Médecin & son expérience ne sont d'aucun poids sur certains esprits qui n'ont de regle qu'une impérieuse volonté, dont ils sont communément la victime : *Vivunt ut volunt, curantur ut jubent, moriuntur ut debent.*

Aussi devenons-nous souvent témoins du peu de succès de ce remede ou de ses malheurs, parce que nous ne sommes pas toujours les maîtres de le faire administrer avec l'art qu'il exige, à des gens sur-tout qui se persuadent qu'un secours efficace l'est d'autant plus qu'il est employé avec force & opiniâtreté, tandis qu'il n'est rien de si bon dont l'abus ou l'excès ne puisse être nuisible; & assurément cette vérité est applicable à la matiere que je traite; & je ne crains pas d'assurer que les eaux feront toujours beaucoup de mal, & rarement du bien, tant qu'on croupira dans l'esclavage de la routine : j'en appelle à tous Juges compétens & déprévenus, qui voudront bien, avant de décider la question, jetter les yeux sur ce que j'ai imprimé à ce sujet (*a*).

Il me suffit de dire ici qu'une méthode générale est inapplicable à tous les cas parti-

(*a*) Dans deux Dissertations imprimées sur les Eaux de Bourbon-Lancy.

culiers, à tous les âges, à tous les ſexes, à tous les tempéramens ; il n'y a que l'intérêt ou l'ignorance qui puiſſent fermer les yeux ſur les dangers d'un empiriſme dont chaque année il y a des victimes ; & la raiſon que j'entends donner quelquefois, que dans les maux extrêmes on ne peut ſe diſpenſer d'employer le remede avec courage, eſt une raiſon pitoyable, qui n'excuſe jamais quand l'expérience a montré le danger.

Je donne pour premier exemple la paralyſie, cette maladie commune & ſi funeſte, pour laquelle les malades prennent les eaux avec confiance, & les Médecins les conſeillent comme remede héroïque. En parcourant mon journal, je vois un nécorologe de paralytiques : l'amour de la vérité & l'intérêt public m'obligent d'en préſenter la liſte, pour ne laiſſer ignorer à perſonne au moins le peu de ſuccès de ce ſecours (*a*).

(*a*) MM. Bonard, d'Arnay-le-Duc ; Menaſſier, Officier de Maréchauſſé à Saulieu, Deſplantoni, du Donjon, morts dans l'année ; une Dame de Châlons, morte à Bourbon même ; Madame l'Abbeſſe de la Beniſſon-Dieu, auſſi morte à Bourbon ; M. le Comte d'Ebard, près Moulins en Gilbert ; Madame Leclerc de Pontouſe, de Bourg-en-Breſſe; M. Fleurant, Lieutenant-Colonel de Cavalerie; tous morts dans l'année qu'ils ont pris les eaux ; Baile, Marchand Epicier à Dijon ;

Je ſais que la paralyſie cérébrale eſt une affection rebelle, & du déclin de l'âge, *ingraveſcentis ætatis*, dont la parfaite guériſon ſeroit un chef-d'œuvre de l'art; mais il me paroît ſi évident que c'eſt à l'action tumultueuſe & trop échauffante des eaux, qu'on doit rapporter tant de récidives meurtrieres, qu'aujourd'hui je m'eſtimerois très-blâmable de les faire adminiſtrer ſuivant la méthode la plus ordinaire; & certainement s'il fut jamais maladie où le conſeil d'un Médecin inſtruit ſoit néceſſaire, c'eſt vraiment dans celle-ci, comme *Willis* me l'a appris depuis long-tems: *Thermæ in paralyſi non ſunt ſinè conſilio medico tenten-*

Carmoy, Bourgeois à Paray-le-Moinial; Godelet, demeurant à Paris, de même; le Curé de Blano, mort à Bourbon; M. Perrotin de Lavaud, Avocat à Moulins en Bourbonnois; Ravâteau, Bourgeois de la même ville; M. le Comte de Sercey du Jeu, près Huttm; Marceau, Marchand de bois de Glu en Morvant; le P. Carlet, Capucin à Dijon; Grangier, Curé de Saint-Prié en Foreſt; Nourry, Garde du Roi, près Château-Chignion; Boutelont, Notaire à Sercey; Miel, Curé de Saint-Martin de Bourbon-Lancy; de Mombarron, Gentilhomme Nivernois; Madame Proſt, de Morvant en Bourgogne; Bourrin, Chirurgien à Digoin; le P. Couper, ex-Jéſuite d'Autun, tous morts dans l'année, à peu près, où ils ont pris les eaux; M. Mouillié, natif de Dijon, ancien Curé d'Antonni, près Paris, retiré à Avalon, mort à Bourbon même, dans l'uſage des bains; Gailliot, de Villefranche, deux mois après les avoir pris.

dæ (a); & le célebre de *Bordeu* porte les choses encore plus loin, puisqu'il les interdit absolument dans les paralysies idiopathiques : *Sed exulent ab aquis mineralibus paralytici omnes confirmati, ab infesto cerebro* (b).

Cette décision d'un Médecin qui a pratiqué long-tems les eaux de Bareges, très-analogues à celles de Bourbon-Lancy, est certainement d'un grand poids, étayée surtout de l'observation du Docteur *Helvigius*, qui rapporte qu'un paralytique presque guéri se trouva plus mal, & retomba en paralysie aux eaux de *Piperine*, dont il faisoit usage pour prévenir la récidive qu'il craignoit : *Paralyticum sublevatum, qui dùm recidivam metuebat, ad thermas Piperinas profectum, ex earum usu in pejorem statum rediisse, atque in paralysim* (c).

Ces faits sont plus que suffisans pour exciter l'attention & la vigilance des Médecins dans l'administration des eaux thermales quelconques ; & il est certain qu'une action trop échauffante, accélérant la fonte & le mouvement des liqueurs, doit nécessairement les développer au cerveau, où il existe déjà un embarras dont la résolution

(a) Willis, *de Morbis capitis.*

(b) *De Bordeu, thesi : Utrùm aquæ minerales chronicis, &c.*

(c) *De Bordeu, ibid. thesi*, page 48.

n'eſt pas aiſée ; il eſt même dangereux de vouloir l'entreprendre par des moyens violens, puiſqu'il eſt d'expérience que les efforts, pour réſoudre au cerveau, ſont preſque toujours mortels : *in cerebro incrementum, ſeu conamen reſolutionis, ferè ſemper lethale* (a).

Je laiſſe à préſent aux perſonnes ſenſées & déprévenues, à juger ce que l'on doit attendre d'une douzaine de bains & autant de douches, ſouvent appliquées ſur la tête, & toujours dans une eau & avec une eau ſi chaude, que les malades ſont en feu & dans un état de fievre ardente, quelques inſtans après qu'ils y ont été plongés.

Je crois que, quand l'expérience ne dépoſeroit pas contre cette pratique, il ne faut que la préſenter au tribunal de la raiſon pour la proſcrire à jamais des paralyſies cérébrales : je penſe néanmoins, contre l'avis abſolu de M. *de Bordeu*, que ces eaux pourroient être employées dans le traitement de ces maladies, non-ſeulement ſans danger, mais avec autant de ſuccès que peut le permettre une paralyſie *idiophatique.*

Les eaux de Bourbon-Lancy étant un mixte combiné de délayans, d'inciſifs, de toniques, & de ſavoneux vulnéraires, dans un véhicule le plus léger, produiront tou-

(*a*) De Bordeu, *l. c.* pag. 111.

jours des effets favorables quand elles seront bien adminiſtrées.

Nous avons eu la ſatisfaction d'en être témoins, dans des cas même de paralyſie cérébrale, quand nous avons été aſſez heureux de trouver des eſprits dociles qui ne ſe ſont point laiſſés entraîner par le torrent du préjugé (*a*).

A l'égard de celles dont la cauſe n'eſt point inhérente au cerveau, les ſtomacales, les rhumatiques, les ſpaſmodiques, ſur-tout celles qui ſuccedent aux coliques nerveuſes, les vermineuſes & catarrhales des enfans, il eſt commun d'en obſerver la guériſon, quand les malades ne ſont pas livrés à une adminiſtration trop échauffante (*b*).

(*a*) M. Guillemin, Avocat à Paray; Madame de Rancey, de la même ville; Frere Albérique, Religieux de Septfons, par de l'eau tranſportée à deux lieues; M. Moret, Procureur-Syndic d'Arnay-le-Duc; M. Serpillion, ancien Lieutenant-Criminel d'Autnn; M. Mirand, Curé de Caſy en Nivernois; M. Regnard, Receveur des Gabelles à Luſy; M. le Comte du Gond, d'Arnay-le-Duc; M. le Curé de Balay en Bugey; M. Mécati, Négociant; M. de Mombuiron, de Bourg-en Breſſe.

(*b*) M. Fraicher, de Dompierre; Madame de Rochebarron, de Moulins, guérie de paralyſie, ſuite de colique; M. Segoud, Marchand à Luſy, de paralyſie rhumatique; M. Bacquelot, de Mont-Cénis, de paralyſie ſpaſmodique avec hypocondriaciſme; Mademoiſelle de Bon, de Mont-Cenis, de paralyſie vermineuſe & catarrhale; Mademoiſelle Colin, fille d'un Médecin célebre à Cuſſet,

Nous ne pouvons même taire que plusieurs, mécontens de cette méthode, nous ayant consulté, ont préféré, avec succès, la tempérée (*a*).

Après les paralytiques, viennent le plus ordinairement les gens affectés de sciatiques, douleurs rhumatismales; rhumatismes goutteux.

Nous sommes véritablement persuadés que

de paralysie scrophuleuse; Mademoiselle de Borillier, de Laloge, de paralysie catarrhale & vermineuse; Mademoiselle de Lach, de Né, de même; M. de Lieuré, de Sourcieu, près Lyon, de paralysie & engourdissement rhumatismal; Mademoiselle de Montaigu, d'Autun, de paralysie, suite de colique; le nommé Jeannin, Peintre, de paralysie, suite de colique; la fille de M. Véral, Notaire à Lacenay, de paralysie catarrhale & vermineuse; Mademoiselle Monsac, de Decise, de même.

(*a*) Madame de Bordeau, Marchande à Paris; M. l'Abbé de Ray, Chanoine d'Abbeville; M. Vaucher, Marchand de Châlons; Madame de Meyssey, de Mâcon; M. de Cressy, près Bourbon-Lancy; Madame Dumon, d'Abbeville; M. de Voiset, Chevalier de S. Louis, aussi d'Abbeville; Madame la Marquise de V.... Dom Florkin, Bénédictin; Frere Jérôme, Capucin; M. le Curé de Sourcieu; Madame de la Frenay, de Mâcon; M. de Mont-Chanin, Bailli d'Yssi-l'Evêque; M. Dufour, Marchand de vin à Mâcon; Madame de Chaugi, Religieuse à Autun; M. Hadenot, de Châlons-sur-Saône, & Auditeur à Dole; M. de la

que ces trois eſpeces de maladies, qu'on peut ranger dans la même claſſe, ſont ſuſceptibles de guériſon par les eaux de Bourbon-Lancy; cependant le ſort des malades eſt ſi varié, qu'il s'en retire preſqu'autant de mécontens que de ſatisfaits; & je puis aſſurer dans la ſincérité, que c'eſt à la méthode échauffante qu'il faut imputer le défaut de ſuccès du remede ou le mal qu'il produit; car j'ai toujours vu que ceux qui ſe ſont laiſſés conduire ont été ſoulagés ou guéris, ſans qu'il leur ſoit rien arrivé de fâcheux, dans l'uſage ou après l'uſage. La note ſuivante (*a*) fournit aſſez d'exemples pour raſſurer les incrédules à la méthode tem-

Grange, Officier de Dragons; M. Conny, Greffier en chef du Parlement de Dombes.

(*a*) Mademoiſelle Bourachot, guérie de rhumatiſme goutteux; M. Vincent, Curé de Soutriere, de même maladie; madame Guenniaud, de rhumatiſme univerſel; M. Desforges, de Toulon, de ſciatique; Pornin, d'Uxeau, de ſciatique; madame Noël, de Nevers, auſſi de ſciatique; MM. Bouillier de Saint-Seine, & Marie de Gueunion, de pareille maladie; madame la Comteſſe de Buſſeul, de même; madame Gondier de la Garde, de rhumatiſme vague; M. Mollerat, de Serandés, de ſciatique; la nommée Deſvernes, de Bourbon, de même; MM. les Curés de Ceindré, & Effemme de Saint-Naſaire, Bouſſaron de la Rochepot, très-ſoulagés de rhumatiſmes vagues; M. de Prévoſt, de Germanſi, Chevalier de S. Louis, guéri de même maladie; M. Royer, Brigadier des Gendarmes, de même;

péré ; & je ne me perſuade pas qu'il ſe trouve beaucoup de Médecins qui penſent que l'humeur rhumatiſmale ou goutteuſe, âcre, ſaumurée, réſineuſe, diſpoſée à s'enflammer & ſe durcir, doive être fondue, déplacée & roulée tumultueuſement, pour que l'excrétion s'en faſſe par des ſueurs colliquatives & deſſéchantes.

Je crois que la raiſon s'unit à l'expérience pour dépoſer, au contraire, que c'eſt en portant une diviſion légere & ménagée dans les liqueurs, en les délayant, les édulcorant, & en préparant la peau à des tranſpirations faciles, qu'on peut eſpérer de guérir ces cruelles affections, qui affligent tous les états de la Société, & ſpécialement les pauvres.

S'il ne falloit qu'enflammer le ſang & forcer des ſueurs pour guérir ces maladies, l'eau commune, échauffée à certain degré, produiroit ſans doute ce double effet ; & il ne ſeroit pas néceſſaire de recourir aux thermales, dont l'efficacité dépend particuliérement de leur qualité ſavoneuſe, beaucoup plus que de l'activité de la chaleur, qu'il convient toujours de tempérer pour les rendre efficaces.

MM. Bidolet, Louvrier, Michelet, Prévoſt, Mairandon, Petit-Jean, Vauché, de Gramont, Dotenay, de Valveron, de Nan, de Mombuiron, de la Grange ; meſdames de Beaumont, de Foſé, tous guéris de ſciatiques, rhumatiſmes, ou rhumatiſmes goutteux.

J'en appelle à l'expérience des malades qui ont été exposés à l'action de ces bains; j'ai l'assurance de réunir leur témoignage, d'autant que plusieurs s'en sont plaints à moi (*a*).

Il faut pourtant convenir que la plupart sont contens quant ils suent à outrance ; &, cet événement arrivant, ils ne se plaignent jamais, étant convaincus que le mal qu'ils éprouvent, ou le bien qu'ils n'éprouvent pas, ne peuvent être rapportés à une administration trop échauffante, que le préjugé ou une confiance aveugle ont souvent exigée du Medecin ; quoiqu'à vrai dire, jamais l'application de ces eaux ne pourra être méthodique, tant qu'il n'y aura qu'un seul & même bain, & qu'on ne sera pas les maîtres du volume d'eau, ni de régler les degrés de chaleur convenables à chaque malade.

Je n'ai trouvé de moyen d'obvier à cet inconvénient, qu'en donnant des bains de cuves le plus possible, & en étant attentif à la durée de ceux de la source, quand la nécessité de la douche exige que j'y présente mes malades ; &, si je les trouvois tous assez déprévenus de l'usage de faire succéder la douche au bain, je voudrois en faire deux opérations alternatives & séparées, & j'observerois cette regle jusqu'à ce que des

(*a*) Voyez la note (*a*) de la page 264.

tems plus favorables m'eussent mis à portée de pratiquer, dans l'emplacement même du bain, autant de cuves qu'il se pourroit, pour que chaque malade, au nombre de dix ou douze, se baignassent séparément, à couvert, proprement, décemment, & dans une eau d'un volume & d'un degré de chaleur approprié à l'âge, au sexe, au tempérament, à l'indisposition; ce qui peut s'exécuter sans beaucoup de frais.

A tous les avantages qui résulteroient de ce nouvel établissement, se trouveroit réuni celui de baigner tout le monde en beaucoup moins de tems; au lieu que souvent le travail se continue jusqu'à neuf ou dix heures du matin; ce qui a de grands inconvéniens pour les Dames sur-tout, à cause de la chaleur du jour & du placement des repas, sans comprendre l'agrément de faire cesser les murmures qui naissent des préférences que chacun exige, & qu'on ne doit à personne dans un bain public, où, tout au plus, a-t-on le droit d'établir un ordre relatif aux qualités des personnes les plus distinguées, & qui doit être invariable quand il a été fixé.

Mais, dans l'état où sont les choses, la confusion est si grande, & il regne si peu de science & d'harmonie dans cette administration, qu'on pourroit aussi-tôt s'en rapporter aux baigneurs qu'aux Médecins;

ce qui ne contribue pas peu à décréditer le remede, & répandre de justes ridicules sur ceux qui le dispensent.

Viennent, en troisieme lieu, les personnes qui ont des affections cutanées, gale, dartres, demangeaisons, éruptions boutonneuses, croûteuses, ulcéreuses : elles réussissent admirablement dans ces maladies, pour ce qui a rapport à l'état de la peau & aux vices de transpiration, si l'on s'occupe sur-tout de la qualité du sang, & du caractere de l'humeur dominante, pour y joindre un régime & des remedes appropriés.

Elles détergent, mondifient, & font disparoître toutes concrétions miliaires & furfuracées (*a*). Les gens du pays peuvent rendre témoignage à cette vérité, pour en faire, avec succès, un usage journalier ; & c'est sur-tout dans ces maladies que la décence & la propreté, la sécurité même

(*a*) Madame la Marquise de Gonzier, guérie d'éruptions boutonneuses ; le nommé Decreau, Meûnier du pays, d'une dartre universelle ; madame Gravier, d'Uxeau, de prurit, gale, enflure, suite de lait épanché ; mademoiselle Deveau, de gratelle, avec demangaison insupportable ; le fils puîné de madame de Rep.... de même ; le fils de M. Dunoirat, de même ; la jeune Pinot, de gale invétérée ; le fils de madame Gouneaud, de même maladie ; madame de F.... de dartre farineuse.

des malades, exigent des bains particuliers & tempérés ; car l'expérience a appris beaucoup de fois le danger de les donner trop chauds, trop précipitamment & ſans préparation (*a*).

On y traite, en quatrieme lieu, les ankiloſes récentes, les édématies locales, le racorniſſement des tendons, des ligamens, des muſcles, avec douleur & ſans douleur, les foulures, entorſes, diſlocations & leurs ſuites, réduites ou non réduites, les reliquats de bleſſures ; toutes foibleſſes, débilité, impuiſſance au mouvement, de quelque maniere qu'il ait été attiré, par coup, chute, froiſſement, violentes extenſions.

Les obſervations de la note ci-bas (*b*) convaincront de l'efficacité du ſecours,

(*a*) M. Deſféré, Curé de Luſigni, près Moulins, baigné pour dartre dans un bain trop chaud, prit la fievre, & mourut frénétique ; le jeune Repoun eut une violente colique pour avoir été guéri, ſans préparation, d'une gale à la tête, par des lotions d'eau minérale ; mademoiſelle de la V.... a contracté une céphalalgie opiniâtre, pour s'être inconſidérément baignée dans un bain trop chaud ; un nommé *Saumur*, s'eſt trouvé mort dans un bain trop chaud qu'il prit après ſon ſoûper ; le domeſtique d'un Châlonois prit fievre & douleur de côté dans des bains chauds, & mourut à Bourbon, après trois jours de maladie.

(*b*) Madame la Marquiſe d'Eguilly, guérie de foulure, avec enflure & douleur ; meſdemoiſelles Brunet & Orſeuil, d'Yſſi-l'Evêque, de douleurs

dans tous les cas mentionnés; mais toujours est-il certain que le succès dépend de la méthode, & que toutes les fois que les bains & douches seront portés à un trop haut degré de chaleur, le mal s'accroîtra, comme nous en avons fait plusieurs fois la remarque.

Il est effectivement certain qu'une chaleur âcre & brûlante crispe, durcit & racornit; au lieu qu'il ne s'agit, dans les cas énoncés, que d'assouplir, relâcher, résoudre paisiblement; ce qui est l'effet naturel

& difficulté de marcher, de se mouvoir, ensuite de fracture; M. Durocher, de Saligny, d'entorse, M. de.... de tumeur blanche au genou; M. de Vallefray, de Lyon, d'ankilose récente douloureuse; mademoiselle Bosançon, de Lasy, de même; mon épouse, d'œdématie aux jambes, suite de couche; la nommée Choquet, de Moulins, d'estropiement général, occasionné par la torture; M. Leocatte, Grangier, suite d'entorse, avec enflure; la veuve Comte, de même; M. de... Lieutenant-Colonel de Cavalerie, de Bourg-en-Bresse, de suite de blessures, reçues à Corbac; M. de Chervet, Officier, de même; M. de la Barre, Dragon, de même; mademoiselle Desfertaine, de roideur convulsive des muscles du cou & de la mâchoire; une dame de Nevers, de tremblement convulsif de la tête; le fils de M. le Marquis de Simianne, de roideur des muscles du cou & difficulté de mouvoir la tête, avec douleur, suite d'une chute de cheval.

de nos eaux, quand leur chaleur eſt graduée convenablement.

Juſqu'ici nous avons rapporté par claſſe les maladies où l'on emploie le plus communément à l'extérieur les eaux de Bourbon-Lancy, & il eſt d'uſage que la boiſſon précede le bain ; ce que nous eſtimons très-à-propos, par les raiſons que nous en avons données ailleurs (*a*), où nous avons improuvé deux choſes très-nuiſibles, 1° de faire trop boire, 2° de jetter les malades au bain ſi-tôt après la boiſſon, parce qu'alors l'eſtomac ſurchargé occaſionne des anxiétés & des embarras à la tête, qui s'accroiſſent encore par la chaleur & la preſſion de l'eau.

La boiſſon étant conſeillée pour préparer aux tranſpirations, nous eſtimons que trois ou quatre verrées doivent ſuffire, & qu'il convient que l'eſtomac en ſoit débarraſſé avant que d'entrer au bain, ſans quoi il arrive que les malades en ſont incommodés, & le ſupportent mal-aiſément.

Je ſuis même d'avis que, dans le cas où une boiſſon plus abondante eſt néceſſaire, on emploie pluſieurs jours à boire avant que de ſe baigner, & que, pendant la durée des bains, on s'en tienne à quatre

(*a*) Dans nos Diſſertations & Lettres imprimées ſur les eaux de Bourbon-Lancy.

verrées au plus ; c'eſt la méthode que j'ai employée avec ſuccès, quand les malades ont voulu ſe laiſſer conduire.

J'avertis une fois pour toutes, que, dans les cas où la boiſſon eſt ſpécialement indiquée, j'ai toujours combattu le mauvais uſage de boire dix ou douze gobelets d'eau ; j'ai tant de fois oui l'étranger murmurer & ſe plaindre, que plus on le faiſoit boire plus il étoit incommodé, que je ſuis étonné que ce préjugé n'ait pas ceſſé depuis long-tems. Pour moi, à qui l'expérience a appris les dangers de ces amples boiſſons, je déclare y avoir renoncé pour toujours, d'autant que j'ai appris, il y a long-tems, d'un Médecin célebre & digne de la place qu'il occupoit (*a*), que rien n'eſt ſi préjudiciable que de boire des eaux minérales quelconques ; trop précipitamment ou en trop grande quantité.

La raiſon dicte effectivement que la boiſſon ne peut être ſalutaire qu'autant quelle eſt priſe ſans répugnance ; & je vois le plus grand nombre s'efforcer d'atteindre la quantité de verrées preſcrites, comme ſi le caractere des indiſpoſitions & mille variations journalieres ne devoient jamais en appor-

(*a*) M. de Sénac, premier Médecin du Roi, Traité du Cœur, Tome II, Liv. III, chap. IV, page 331.

ter dans l'usage du remede, & que le succès dépendît de l'abus.

C'est le sort le plus ordinaire de ce remede, qui ne sera véritablement utile qu'autant qu'il sera pris & continué avec précaution ; & quiconque voudra y faire attention, verra qu'au-delà de quatre ou cinq verrées le surplus incommodera beaucoup.

Soit donc que le remede doive agir dans l'estomac ou le canal alimentaire, soit dans les voies chilopées, ou qu'il soit transmis dans le sang, pour le travailler & étendre son action dans les vaisseaux de tous les genres, il est toujours intéressant d'en user avec circonspection, non-seulement en raison du volume d'eau & de la chaleur, mais encore à cause des principes actifs qu'elles contiennent ; & la véritable regle de la boisson est la distribution aisée qui s'en fait, & l'écoulement facile qui suit par les urines, ou des transpirations qui deviennent légérement sensibles, & qui doivent être en proportion de la quantité bue, de maniere que chaque jour le Médecin doit voir son malade pour fixer la boisson.

On peut assurer en foi d'honneur & de religion, que les eaux de Bourbon-Lancy sont un des remedes les plus salutaires qu'on puisse conseiller dans les maladies de l'estomac, des intestins & de tous les visceres du bas-ventre ; elles rétablissent les diges-

tions; donnent de l'appétit; détruiſent les glaires, les matieres vermineuſes & fébriles; font ceſſer les vomiſſemens les plus rebelles, les coliques, les vents, guériſſent les cours-de-ventre, les vieilles dyſſenteries; leſſivent le ſang; font couler les urines; déſobſtruent le méſantere, le foie, la rate, le couloir utérin. On les emploie très-utilement dans certains aſthmes humides & glaireux; & elles ſoulagent les phthiſiques au premier degré, quand ils n'ont pas craché le ſang, & que la maladie eſt occaſionnée par des tubercules ou des épaiſſiſſemens de la lymphe.

Nous les conſeillons encore avec ſuccès aux hypocondriaques, aux femmes vaporeuſes; & alors nous aſſocions à la boiſſon les bains les plus tempérés, en nous rapprochant de la méthode de M. *Pomme*, ſans néanmoins l'embraſſer dans toute ſon étendue, préſumant qu'il eſt des cas, & beaucoup, où il faut plus affermir & donner du ton, que relâcher la texture nerveuſe, ayant obſervé d'ailleurs l'impoſſibilité de porter les bains au-delà d'une heure & demie, ou deux heures au plus, au lieu de dix, douze, quinze & vingt, ſuivant que le conſeille le Médecin Provençal (*a*), dont il eſt également impoſſible d'exécuter l'avis, ſur la

(*a*) Traité des Vapeurs, édition de 1762.

quantité d'eau de poulet qu'il propose, comme je l'ai observé récemment chez une dame de considération (*a*); & je pense effectivement qu'il est peu d'estomac qui supporte plusieurs pintes d'eau de poulet par jour, continuée beaucoup de mois; & je ne vois pas comment concilier ce prodigieux & continuel lavage avec l'observation du célebre *Van Swieten*, qui remarque, d'après *Boehraave*, que le fréquent & copieux usage des boissons relâchantes ruine l'estomac, énerve le corps, & porte une telle langueur dans tous les membres, que souvent l'apoplexie & la paralysie s'en suivent (*b*).

Nous avons beaucoup de confiance en l'eau de poulet, sans néanmoins en présumer si avantageusement que M. *Pomme*, dans tous les cas de vapeurs ou autres affections nerveuses; car, en délayant les liqueurs & assouplissant les vaisseaux & les nerfs, il ne faut pas perdre de vue leur force tonique ni la juste combinaison du sang, sur-tout dans la plupart des personnes du sexe, où la texture, naturellement lymphatique, lâche & spongieuse, est moins exposée à ce prodigieux degré de racornissement que l'on établit pour cause unique

(*a*) Madame de Sorandès, près Yssi-l'Evêque.

(*b*) *Van Swieten*, Tome III, page 362, Comment. de Paralysi.

& générale des vapeurs, & que l'on veut néanmoins détruire par des contraires, tels que l'eau de poulet & des bains froids (*a*).

Mais mon deſſein n'eſt pas de diſcuter l'opinion de M. *Pomme* : ſon ouvrage contient des obſervations rares, & ſans doute vraies ; mais il préſente un ſyſtême qui n'a de neuf que l'univerſalité, & qui ne pourra être véritablement utile à la médecine, qu'autant qu'il ſera toujours ſagement combiné avec toutes les obſervations qui ont été faites ſur les différentes cauſes de ces maladies bizarres, que le vulgaire traite ſouvent de chimériques, quoiqu'elles aient une exiſtence réelle dans l'organiſation nerveuſe, où elles jouent tant de rôles différens & inexplicables.

Mais laiſſons les raiſonnemens, & interrogeons l'expérience, pour recueillir des faits qui convainqueront de la vérité de nos aſſertions, & acquerront, à cette médecine, la juſte confiance qu'elle mérite, & qui s'accroîtra en l'exerçant avec les précautions que nous avons expoſées (*b*).

(*a*) Pomme, *paſsim*, édition de 1765.

(*b*) Nous y avons vu guérir madame de Virgile, de colique d'eſtomac ; mademoiſelle Lalonde de Luſy, de même maladie ; Ledès, de Toulon, de vieille dyſſenterie ; madame Gondi de la Garde, de cruels maux d'eſtomac ; M. le Capitaine de Jorſaillon, près Bourbon-Lancy, de colique hépatique avec ictère ; M. Repoun de Bal-

Ces obſervations ſont extraites de mon journal ; & j'en ai beaucoup omis, pour ne lette, de cette ville, de même maladie ; M. Dubouvet, Receveur des Gabelles, auſſi de cette ville, de vomiſſement, avec atrophie ; madame de Breſſolle, Bénédictine à Cuſſet, très ſoulagée de même maladie ; le nommé Clément, de Chevagné, d'ictère, dyſurie & pareſſe de ventre ; madame Garchery, Urſuline de Mont-Cénis, de colique venteuſe, rots, goflement d'eſtomac, vapeurs ; madame Debon de Sainte-Mélanie, du même Couvent, de vomiſſement habituel ; mademoiſelle de Brague, de Monfort-Laborie, très-ſoulagée de colique de reins ſpamodique ; M. Pinto, de Liſbonne, d'hypocondriaciſme ; M. le Marquis de Monteſſon, de même maladie ; mademoiſelle de Faubert de Creſſi, de maux d'eſtomac habituels ; mademoiſelle Lambot, de Paris, guérie de même maladie, avec hyſtéricie ; mademoiſelle Maire, d'Autun, de ſuppreſſion, vomiſſement & fleurs-blanches ; madame Maſtrier, de Poray-le-Moinial, de vomiſſement ; madame Langlois, de Luſy, de colique hiſtérique ; M. Jouſeau, Curé de Saint-Aubin, d'hypocondriaciſme, avec ictère ; madame de Chaugi, Religieuſe à Autun, de colique venteuſe ; M. Hadenot, de Châlons, de dyſurie ; M. Poncet, Chirurgien à Dompiere, de lienterie ; un homme de Saint-Reverin, ſoulagé de toux, oppreſſion, expectoration puriforme ; madame Godilliot, de Beaulon, d'oppreſſion aſthmatique ; M. Bremont de Charolle, de même maladie ; mademoiſelle Meray, de Toulon, de maux d'eſtomac, vomiſſement, regles dérangées ; M. Raimond, Marchand d'Auxerre, d'oppreſſion aſthmatique ; madame de Theſu de Brion, guérie de maux d'eſtomac ; mademoi-

point excéder les bornes d'un Mémoire destiné au Journal de Médecine : si l'Intendant, en place depuis quarante années, a consigné les siennes, il peut en produire un volume.

selle Dinot, de suppression, vomissement, bouffissures ; M. le Chevalier Ducret, de Vanderusse, de vomissement ; M. de Montchanin, Bailli d'Yssi-l'Evêque, de colique hépatique ; M. Picard, de colique intestinale & diarrhée opiniâtre ; un Métayer de M. Regnard, de dégoût, bouffissure & gonflement du ventre ; madame Caillerie de Lusy, de colique histérique, qui l'avoit réduite dans le plus déplorable état ; mademoiselle Michelle, de Mâcon, de colique d'estomac & vomissement ; madame la Baronne de Jassaillion, de maux d'estomac ; madame de Bordeau, Marchande à Paris, envoyée par M. Chomel, de phthisie scrophuleuse naissante ; la nommée Guillemet, de Bourbon, de fievre-quarte invétérée, suppression, vomissement ; madame Leganieur, de Décize, de maux d'estomac, langueur & dégoût ; madame Roux, aussi de Décize, de maux d'estomac & colique intestinale ; madame de la Gaille, Ursuline d'Autun, de maux d'estomac.

LETTRE

Adressée à M. POUPART, *Chirurgien de Pont-l'Evêque ; par M. TOUTANT BEAUREGARD, Maître-ès-Arts en l'Université de Paris, & Chirurgien de la Rochelle, &c. sur les bons effets de l'eau-végéto-minérale de M. GOULARD dans une ophtalmie.*

Votre Observation, Monsieur, insérée

dans le Journal de Médecine du mois de Décembre 1771, en confirmation des avantages de l'eau-végéto-minérale dans la curation de l'ophtalmie, m'engage à vous adreſſer cette Lettre.

Il y a fort long-tems que je me ſuis ſervi avec ſuccès de cette eau dans toutes les inflammations du viſage, & principalement dans l'ophtalmie. Parmi le grand nombre d'obſervations que je pourrois rapporter à ce ſujet, je me bornerai, Monſieur, à vous en détailler une ſeule, toute récente, & qui a été accompagnée d'accidens graves.

Le 25 Novembre dernier, madame Hénault, Marchande Tapiſſiere de cette ville, me fit prier de voir ſon fils, âgé de vingt-quatre ans, & d'un tempérament aſſez fort. Je lui trouvai les deux joues un peu éryſipélateuſes, de même que les paupieres de chaque côté. Le pouls étoit plein & roide, ce qui m'engagea à lui faire une forte ſaignée du bras. Je lui conſeillai de ſe baſſiner ſouvent avec une légere infuſion de fleurs de ſureau: le malade fut tenu à une diete rigoureuſe, & le ſoir il prit un lavement avec la graine de lin.

Deux jours après je trouvai le malade beaucoup mieux: l'éryſipele avoit preſque diſparu; le pouls étoit devenu mol, mais la langue étoit extrêmement chargée: raiſon pour laquelle je lui fis prendre le lendemain une médecine compoſée avec la

manne, la rhubarbe & le ſel d'Epſom.

Le 28, les oreilles devinrent douloureuſes en ſe gonflant beaucoup ; mais, dès le lendemain, le malade fut ſoulagé par un ſuintement puriforme & aſſez abondant, qui ſe fit jour principalement par le lobe de l'oreille gauche.

Juſques-là tout étoit dans le meilleur état poſſible, lorſque, le 5 de Décembre, le malade, oubliant mes conſeils, s'occupa très-long-tems à écrire, & eut l'imprudence de s'expoſer à l'air, pendant pluſieurs heures, à ſa fenêtre ; dès ce moment les yeux s'enflammerent au point que, le ſeptieme, le malade ne voyoit plus du tout ; les paupieres étoient auſſi tendues & enflammées. Le malade reſſentoit beaucoup d'élancemens dans les yeux ; & la matiere que les oreilles fourniſſoient, étoit répercutée : pour la rappeller, ou la ſuppléer, j'appliquai un emplâtre véſicatoire à la nuque, qui ne produiſit pas grand effet ; car, ſur les dix heures du ſoir, on vint me chercher en grande hâte, & je ne fus pas peu ſurpris de trouver le malade dans des convulſions terribles & ſans la moindre connoiſſance. Je lui preſcrivis une potion anti-ſpaſmodique & calmante, qui le ſoulagera beaucoup ; car, à une heure & demie de la nuit, la connoiſſance revint, les convulſions diſparurent, & le reſte de la nuit ſe paſſa aſſez tranquillement ; il dormit même un peu.

Le 8 Décembre, qui étoit le quatorzieme jour de sa maladie, il fut très-tranquille; le suintement des oreilles reparut en abondance, sur-tout du côté gauche; mais il ne voyoit point, & avoit toujours des élancemens dans les yeux : pour lors je me déterminai à lui faire appliquer, de trois en trois heures, un cataplasme composé avec la mie de pain, le jaune-d'œuf & l'eau végéto-minérale; &, lorsqu'on renouvelloit le cataplasme, on avoit soin de bassiner les organes malades avec l'eau végéto-minérale tiédie.

Le 9 le malade se trouva soulagé; & le 10 il commença à voir : enfin chaque jour a apporté du mieux, & le malade a été guéri parfaitement le 15 Décembre, de façon qu'il voit aussi-bien qu'avant son accident.

Je suis persuadé, Monsieur, que tous les gens de l'art qui se servent de l'eau de M. Goulard, pourroient en rendre au public aussi bon témoignage que vous & moi; car je puis assurer l'avoir toujours vu apliquer avec succès dans tous les cas indiqués par le célebre Chirurgien de Montpellier, dans son Traité méthodique *du Plomb*; & je vous rends grace, Monsieur, de m'avoir rappellé l'occasion de lui en marquer publiquement ma reconnoissance

J'ai l'honneur d'être, &c.

Observations Météorologiques. Juillet 1772.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	$9\frac{1}{2}$	17	$11\frac{1}{2}$	28 $2\frac{1}{4}$	28 2	28 $2\frac{1}{2}$
2	$10\frac{1}{2}$	16	12	28 $2\frac{3}{4}$	28 $2\frac{3}{4}$	28 $2\frac{3}{4}$
3	$11\frac{1}{2}$	17	$12\frac{1}{2}$	28 $2\frac{3}{4}$	28 $2\frac{3}{4}$	28 3
4	$11\frac{1}{4}$	18	$12\frac{3}{4}$	28 3	28 $2\frac{3}{4}$	28 3
5	$12\frac{1}{2}$	19	15	28 3	28 3	28 $2\frac{1}{2}$
6	$14\frac{3}{4}$	$21\frac{1}{4}$	15	28 $2\frac{1}{4}$	28 2	28 2
7	12	$20\frac{1}{2}$	$15\frac{1}{4}$	28 2	28 2	28 2
8	13	18	$14\frac{1}{2}$	28 2	28 $1\frac{3}{4}$	28 $1\frac{1}{2}$
9	13	$22\frac{3}{4}$	$17\frac{1}{4}$	28 $1\frac{1}{2}$	28 1	28 $\frac{1}{4}$
10	$17\frac{1}{2}$	$20\frac{1}{2}$	$15\frac{1}{4}$	27 $10\frac{1}{2}$	27 10	27 9
11	15	18	$14\frac{1}{2}$	27 $10\frac{3}{4}$	27 $11\frac{3}{4}$	28 $1\frac{1}{4}$
12	$12\frac{3}{4}$	$21\frac{1}{4}$	$16\frac{1}{4}$	28 2	28 $1\frac{3}{4}$	28 $1\frac{3}{4}$
13	$14\frac{1}{2}$	20	$14\frac{1}{3}$	28 $2\frac{3}{4}$	28 3	28 $3\frac{1}{2}$
14	14	21	$16\frac{3}{4}$	28 $3\frac{1}{2}$	28 3	28 $2\frac{1}{2}$
15	15	$21\frac{1}{2}$	16	28 1	28 1	28 1
16	14	$20\frac{3}{4}$	$14\frac{1}{4}$	28 $\frac{3}{4}$	28 $\frac{3}{4}$	28 $\frac{3}{4}$
17	12	$19\frac{1}{2}$	$15\frac{1}{2}$	28 1	28 1	28 1
18	16	$22\frac{1}{4}$	17	28 $\frac{3}{4}$	28	28
19	$16\frac{1}{2}$	$20\frac{1}{2}$	$14\frac{1}{4}$	28	27 $11\frac{1}{2}$	27 $11\frac{3}{4}$
20	$12\frac{3}{4}$	$18\frac{3}{4}$	$12\frac{1}{4}$	27 $11\frac{1}{2}$	27 11	27 11
21	$10\frac{1}{2}$	$17\frac{1}{2}$	$13\frac{1}{4}$	28	28 1	28 2
22	$11\frac{1}{2}$	19	14	28 2	28 $1\frac{3}{4}$	28 $1\frac{3}{4}$
23	$12\frac{1}{2}$	$21\frac{3}{4}$	$15\frac{1}{2}$	28 $1\frac{1}{2}$	28 $1\frac{1}{4}$	28 $2\frac{1}{2}$
24	14	23	$16\frac{1}{4}$	28 $2\frac{3}{4}$	28 $2\frac{1}{2}$	28 $2\frac{1}{2}$
25	15	$23\frac{1}{2}$	$18\frac{1}{2}$	28 2	28 1	27 $11\frac{3}{4}$
26	$17\frac{1}{2}$	21	$16\frac{1}{4}$	27 10	27 9	27 $8\frac{1}{2}$
27	$13\frac{3}{4}$	19	$12\frac{1}{2}$	27 $7\frac{3}{4}$	27 $7\frac{1}{2}$	27 9
28	$12\frac{1}{2}$	$18\frac{1}{2}$	$14\frac{1}{4}$	27 11	28	28 $1\frac{2}{3}$
29	$12\frac{1}{4}$	21	16	28 2	28 $1\frac{1}{2}$	28 1
30	15	$21\frac{1}{2}$	$16\frac{3}{4}$	28 1	28 1	28 1
31	$14\frac{1}{2}$	$20\frac{1}{2}$	$15\frac{1}{4}$	28 $1\frac{1}{2}$	28 $1\frac{1}{2}$	28 $1\frac{1}{2}$

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-E. nuages.	N. couvert. n.	Beau.
2	N-N-E. nuag.	N. N-E. nuag.	Beau.
3	N-N-E. nuage	N-N-E. couv.	Beau.
4	N-N-E. nuage	N. nuages.	Beau.
5	N. nuages.	N. nuages.	Couvert.
6	N-N-E. b n.	N-E. nuages.	Beau.
7	N-N-E. c. b.	N-N-E. b. n.	Beau.
8	N-E. couvert.	N. beau. nua.	Beau.
9	N. b. nuages.	N. nuages.	Nuages.
10	E-N-E. couv.	E. pluie.	Pluie.
11	O. pluie.	N. pl. nuages.	Beau.
12	N. nuages.	O. n. pet. pl.	Nuages.
13	O. nuages v.	O. n. vent.	Beau.
14	O. couvert.	O. nuages.	Beau.
15	N. nuages.	S-O. pl. nuag.	Nuages.
16	N-E. nuages.	N-E nuages.	Beau.
17	N-O. nuages.	O-S-O. nuag.	Beau.
18	S-O. nuages.	S-O. nuages.	Beau.
19	O. c. pet. pl.	O-S-O. nuag.	Beau.
20	O-N-O. nuag. pet. pl. v.	O. n. pluie.	Pluie.
21	O. nuag. pluie.	O. nuages.	Beau.
22	N. nuages.	N-N-E. c. n.	Beau.
23	N-E. nuages.	N-N-E. nuag.	Beau.
24	N-N-E. nuag.	N-N-E. nuag.	Beau.
25	N-N-E. nuag.	O. nuages.	Couvert.
26	S-S-O. p. pl. vent.	S S-O. vent. pluie. ton.	Pluie.
27	O-S-O. n. c.	O-S-O. pluie, écl. tonn.	Nuages.
28	O. nuages. v.	O. nuages.	Beau.
29	S. nuag. beau.	S. nuages.	Beau.
30	S. pet. pl. c.	O. c. pluie.	Pluie.
31	N. nuages.	O. nuages.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de $23\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de $9\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, marquée par le barometre, a été de 28 pouces $3\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 7 lignes. La différence entre ces deux termes est de 8 lignes.

Le vent a soufflé 10 fois du N.
9 fois du N-N-E.
5 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
1 fois de l'E.
2 fois du Sud.
1 fois du S-S-O.
2 fois du S-O.
3 fois de l'O-S-O.
11 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-O.

Il a fait 21 jours beau.
28 jours des nuages.
12 jours couvert.
10 jours de la pluie.
4 jours du vent.
2 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1772.

On a vu encore pendant ce mois des fievres putrides qui n'ont présenté rien de particulier. Il y a eu en outre un assez grand nombre de personnes attaquées, d'érysipeles qui affectoient sur-tout la

face. Sur la fin du mois on a obſervé des douleurs vagues & rhumatiſantes. Les petites-véroles ont continué à être bénignes.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Juin 1772, *par M. BOUCHER, Méd.*

La chaleur de l'atmoſphere, qui avoit été très-modérée juſqu'au 15, a augmenté par degrés du 15 au 26, jour où la liqueur du thermometre s'eſt portée au-deſſus du terme de 24 degrés. Les derniers jours du mois ont été rafraîchis enſuite d'un orage qui a eu lieu le 27.

Nous n'avons eu de pluie ce mois que dans les premiers & les derniers jours.

Le mercure dans le barometre n'a pas eu de grandes variations, s'étant maintenu tout le mois dans le voiſinage du terme de 28 pouces : il y en a eu plus dans les vents.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre a été de 24 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 8 degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 16 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 $\frac{1}{2}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 8 $\frac{1}{2}$ lignes. la différence entre ces deux termes eſt de 5 lignes.

Le vent a ſoufflé 3 fois du Nord
6 fois du Nord vers l'Eſt.
2 fois de l'Eſt.
2 fois du Sud vers l'Eſt.
5 fois du Sud.
9 fois du Sud vers l'Oueſt.

Le vent a ſoufflé 8 fois de l'Oueſt.
6 fois du Nord vers l'O.
Il y a eu 16 jours de tems couvert ou nuageux.
12 jours de pluie.
3 jours de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de Juin 1772.

L'éruption miliaire rouge a eu lieu dans preſque toutes les perſonnes travaillées de la fievre-putride dans le cours de ce mois : elle paroiſſoit dès le cinquieme ou ſixieme jour, & perſiſtoit dans la maladie même très-avancée ; mais elle n'apportoit aucun ſoulagement, & n'étoit nullement critique. J'ai vu néanmoins une miliaire blanche terminer la maladie dans un homme de quarante ans. Dans quelques malades, l'éruption cutanée n'a conſiſté que dans des taches rouges d'une étendue plus ou moins conſidérable ſur la poitrine, les bras, &c. Dans quelques ſujets, elle a été compliquée d'angine ; circonſtance qui réveilloit l'idée de la fievre rouge aphteuſe qui a régné ici il y a pluſieurs années. La maladie dans pluſieurs s'eſt encore terminée par des parotides critiques.

Il y avoit encore de la petite-vérole parmi les enfans ; quelques adultes en ont auſſi été attaqués, mais ſans danger.

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à Monſeigneur le Comte DE PROVENCE.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Profeſſeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

OCTOBRE 1772.

TOME XXXVIII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire ; Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, *CHIRURGIE,* PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1772.

EXTRAIT.

*Dissertation sur la Fievre miliaire, ouvrage qui a obtenu l'*accessit *du prix de l'Académie des Sciences, Beaux-Arts & Belles-Lettres d'Amiens, le* 25 *Août* 1770; *par M.* PLANCHON, *Médecin à Tournay; avec cette épigraphe :*

In febribus nempè æstivis circà septimun, octavum & nonum diem, aspredines quædam miliaceæ, culicum morsibus ferè similes, quæ tamen non valdè pruriebant, in summâ cute subnascebantur & ad judicationem usque permanebant. HIPPOC. *Epid.* 2, *sect. III.*

A Tournay, chez Serré, *& se vend à Paris, chez* Didot le jeune, 1772, *in*-12.

LA miliaire, quoique observée par Hippocrate & quelques-uns des Médecins Grecs & Arabes qui l'ont suivi, avoit ce-

pendant si peu attiré l'attention des Praticiens, qu'on la regarda comme une maladie nouvelle lorsqu'elle parut à Léipsick vers le milieu du dernier siecle: depuis ce tems-là elle s'est répandue successivement en Allemagne, en Angleterre, en Italie, & enfin en France, où l'on n'a commencé à l'observer que vers l'an 1718. Les Provinces septentrionales en ont été les premieres attaquées, ce qui lui fit donner le nom de *suette des Picards*, parce que c'est sur-tout en Picardie qu'elle fit ses premiers ravages, & que c'est encore celle de nos Provinces qui en est la plus infectée. C'est sans doute la raison qui avoit déterminé l'Académie d'Amiens à proposer pour le sujet du prix qu'elle devoit distribuer en 1770, l'histoire de cette maladie, qui paroissoit intéresser plus particuliérement les habitans de la province dont elle est la capitale.

M. Planchon, qui a obtenu l'*accessit*, a cru devoir faire imprimer sa dissertation; j'ai pensé qu'on en verroit avec plair l'analyse. Il a suivi, dans la distribution de son ouvrage, la division indiquée par le programme de l'Académie d'Amiens, qui avoit exigé de ceux qui voudroient concourir qu'ils donnassent,

» 1° La description de la fievre miliaire, » l'ordre & la marche des phénomenes qui » l'annoncent ou qui l'accompagnent à ses » différens périodes.

» 2° La diſtinction de ſes eſpeces, ſoit
» eſſentielle ou ſymptomatique, ſoit bé-
» nigne ou maligne, ſoit ſimple ou com-
» pliquée ; elle avoit même demandé qu'aux
» ſignes diagnoſtics propres à chaque eſpece,
» on joignît le pronoſtic propre à chaque
» ſymptôme.

» 3° Qu'ils indiquaſſent quelle eſt la na-
» ture & l'eſſence du levain morbifique
» dans la fievre miliaire ; s'il étoit inflamma-
» toire ou putride ; quels ſont ſes rapports
» avec les autres maladies exhanthémateuſes ;
» & quelles ſont ſes différences.

» 4° Si l'éruption miliaire eſt une criſe,
» une dépuration de la maſſe du ſang que
» la nature débarraſſe d'un miaſme étran-
» ger, comme elle fait dans la petite-vé-
» role ; ou ſi, comme le prétend le célebre
» de Haen, Médecin de Vienne, l'éruption
» n'eſt qu'un ſymptôme factice, ſuite d'un
» régime chaud & d'un traitement incen-
» diaire.

» 5° Elle demandoit enfin qu'on déter-
» minât quelle devoit être la méthode cu-
» rative ; ſi l'on devoit attendre l'éruption, la
» favoriſer ; ou, comme de Haen le recom-
» mande, la prévenir, & par quels moyens.

» 6° Quelles étoient les maladies ou les
» indiſpoſitions que la miliaire laiſſe après
» elle, & quels ſont les moyens de les pré-
» venir ou de les guérir. «

M. Planchon diſcute ces différentes propoſitions dans autant d'articles : voici les principaux traits du tableau qu'il fait de cette maladie. Elle s'annonce par les ſymptômes communs à toutes les fievres, ſur-tout par des inquiétudes, des maux de tête, des inſomnies, des ſommeils tracaſſés par des rêves fatigans, dont les malades ſe plaignent à leur réveil : ce ſymptôme eſt, ſelon M. Desbreſt, un des ſignes caractériſtiques de la miliaire. Les malades ſe plaigent d'oppreſſions, de langueurs, qui vont même juſqu'à la défaillance, s'ils ſe mettent dans une ſituation plus élevée, d'anxiétés précordiales ; ce qui indique, d'une maniere infaillible, que la miliaire va paroître.

Le troiſieme ou le quatrieme jour, il ſurvient, dans le fort du redoublement, des démangeaiſons ou des picotemens par toute l'habitude du corps, & la peau ſe couvre de petites puſtules rondes plus ou moins ſerrées, rouges ou pleines d'une ſéroſité cryſtalline ; c'eſt principalement au cou, ſur la gorge, la poitrine, ſur les bras & les mains, que cette éruption ſe répand. M. Desbreſt dit avoir obſervé que cette éruption ſe faiſoit ordinairement vers le cinquieme & le ſixieme jour ; M. Planchon l'a vue ſurvenir les ſeptieme, neuvieme & onzieme. Il remarque à ce ſujet que, ſi elle ne paroît pas après la premiere impétuo-

ſité de la fievre, on ne la voit que ces jours critiques marqués par Hippocrate. Semblable à la petite-vérole, il lui faut ordinairement près de quatre jours pour achever de ſe dépoſer à la peau. L'éruption achevée, les ſymptômes perdent de leur force, & la matiere limpide des puſtules prend enfin un certain degré de coction : elle s'épaiſſit, blanchit, ſur-tout dans les femmes en couches, ſe deſſeche enfin & tombe en deſquammation.

Si tout ſe paſſe dans cet ordre, l'événement ne peut être qu'heureux ; mais il eſt toujours funeſte, ſi la maladie s'écarte de cette marche réguliere. Le malade, affoibli, abattu, affaiſſé, ſe ſent conſommé d'un feu intérieur ; ſes forces s'épuiſent, il déſeſpere de ſon rétabliſſement ; il ſurvient des ſueurs froides, la voix s'éteint, les anxiétés deviennent plus preſſantes ; la miliaire diſparoît tout-à coup, le pouls eſt petit & accéléré : de légeres diſparates, un délire obſcur, un ſommeil comateux, quelquefois des convulſions ou un délire frénétique, devancent le moment prompt & fatal qui va terminer ſa vie.

Après avoir décrit avec le plus grand détail la miliaire, M. Planchon, ſuivant le vœu de l'Académie, paſſe à ſes eſpeces : il la diſtingue d'abord en *eſſentielle* & en *ſymptomatique*. L'eſſentielle peut être maligne ou

bénigne, & ſuivant la couleur de l'éruption blanche ou rouge, ce qui l'a fait déſigner ſous les noms de *pourpre blanc* & de *pourpre rouge.* La miliaire ſymptomatique accompagne la petite-vérole, la rougeole, la ſynoque putride, la fievre ardente, la fievre lente nerveuſe, la fievre maligne, les maux de gorge gangréneux, &c. : elle ſurvient aux inflammations laiteuſes de la matrice. M. Planchon range encore parmi les miliaires ſymptomatiques, celle que M. Boyer, dans ſa *méthode à ſuivre dans les différentes maladies épidémiques*, dit n'être que l'effet d'une extrême raréfaction du ſang & de la plénitude des vaiſſeaux où la phlogoſe étoit univerſelle : ce qui prouve que cette éruption n'étoit qu'un ſymptôme funeſte dans la *ſuette*, c'eſt que ceux qui avoient le bonheur d'être traités méthodiquement, étoient exempts de ces exanthêmes. A toutes ces eſpeces il en ajoute une derniere, qu'il appelle *chronique* avec Hoffmann, & il obſerve que la miliaire rouge, qui eſt quelquefois ſans fievre, prend ce caractere dans certaines occurences.

Après avoir donné les ſignes diagnoſtics de ces différentes eſpeces de miliaires, l'Auteur indique ceux qui font prévoir l'événement heureux & malheureux qui les accompagne ; il faudroit copier cet article en entier pour en donner une idée aux Lec-

teurs : j'obſerverai ſeulement que, comme le preſcrivoit le programme, il a indiqué quel étoit le pronoſtic qu'on pouvoit tirer de chaque ſymptôme en particulier.

Dans l'article troiſieme, l'Auteur examine la nature & l'eſſence du levain morbifique qui donne naiſſance à la fievre miliaire. Il croit pouvoir aſſurer que ce levain, ſur-tout dans la miliaire eſſentielle, n'eſt point inflammatoire, & devoir accuſer plutôt une lymphe ou ſéroſité âcre qui irrite ſpécialement les nerfs, & dont les effets démontrent aſſez la tendance à la putridité.

La ſuppreſſion de l'inſenſible transpiration, effet néceſſaire du dérangement des ſaiſons, paroît à M. Planchon la cauſe la plus ordinaire de la miliaire : il penſe que ce fluide excrémentiel, porté au dernier degré d'altération, & dépouillé de ſon air fixe, le ſeul de ſes principes qui puiſſe s'échapper par les pores de la peau reſſerrés par le froid extérieur, eſt un levain ſuffiſant pour corrompre la lymphe & la ſéroſité. En effet, Méad obſerve que cette fievre que Sydenham a décrite, parut, pour la premiere fois à Londres, en 1684, après un hiver très-froid ; & M. Deſmars remarque, dans ſon *expoſition des ſaiſons & des maladies obſervées à Boulogne-ſur-Mer*, qu'après les variations ſubites de l'air, en Septembre & Octobre 1756, il y eut des fievres miliaires

N v

rouges, des fievres miliaires composées, dans lesquelles on observoit des pustules rouges & blanches.

L'intensité de cette cause est quelquefois aggravée par la complication d'autres humeurs plus disposées encore à la putrescence ; telle est la bile, dont la putridité dépend assez souvent du refoulement de la matiere de la transpiration sur le systême hépatique & les premieres voies. Cette cause cependant n'est pas la seule. L'humeur laiteuse, détenue & confondue avec les autres, altérée par nombre de causes qui ont précédé, accompagné & suivi l'accouchement, par la température même de l'air, ne tarde guere, dans les tempéramens lâches & foibles, à se corrompre & à infecter la lymphe & la sérosité, dont une partie forme des stases & des irritations particulieres, & l'autre se porte à la peau & produit les pustules rouges ou vésiculaires, c'est-à-dire la miliaire rouge ou blanche.

M. Planchon ne pense pas que le levain de ces deux especes de miliaires soit différent ; il se fonde sur ce qu'elles se confondent souvent ensemble ; que les pustules rouges, passant dans leurs différens degrés de coction, laissent bientôt paroître une pointe crystalline qui grandit à mesure que la miliaire s'éloigne du premier moment de l'éruption : il convient cependant que le

levain de la miliaire cryſtalline eſt plus ſeptique que celui du pourpre rouge.

Une des principales analogies qu'on obſerve entre la fievre miliaire & les autres maladies exanthémateuſes, c'eſt le ravage meurtrier qu'on lui a vu exercer. Mais, de toutes les maladies éruptives, il n'en eſt point qui ait plus de rapport avec la miliaire cryſtalline, que la fievre véſiculaire décrite par M. de Sauvages, qui la diſtingue du pourpre blanc par le volume des puſtules qui égalent une aveline, & ſont remplies d'une ſéroſité jaunâtre. M. Planchon aſſure avoir obſervé deux fois cette fievre ſinguliere, qui paroît avoir été la même que celle qui régnoit à Prague en 1736, décrite par M. Thiéry, & celle que M. Langhans obſerva en Suiſſe en 1751. Notre Auteur ne trouve pas le même rapport entre la miliaire & la petite-vérole lymphatique, cryſtalline miliaire & ſiliqueuſe. La peau s'éleve, à la vérité, en phlictenes, mais la marche des ſymptômes n'eſt pas conforme à celle du pourpre blanc. L'éryſipele puſtuleux paroît avoir un peu plus d'analogie avec elle; il y a encore plus de rapport entre la miliaire rouge & l'éruption qui ſurvient dans les maux de gorge gangréneux : ce qui prouve leur affinité, c'eſt qu'on les voit paroître enſemble ou ſucceſſivement.

M. Planchon ne balance point à pro-

noncer que l'éruption miliaire eſt une criſe ; il en donne pour preuve, qu'il eſt rare que ſa diſparition ne ſoit ſuivie d'une mort prompte : d'ailleurs, le calme ſuit de près l'éruption, & les ſymptômes diſparoiſſent ſucceſſivement à meſure que la dépuration de la maſſe du ſang ſe fait ; c'eſt ce qu'il démontre par pluſieurs obſervations très-intéreſſantes. Il remarque que cette criſe n'eſt pas toujours parfaite, & que ſouvent elle ſe fait à pluſieurs repriſes. Il conclut donc, contre ce qu'a avancé M. de Haen, que cette érupiton n'eſt point un ſymptôme factice, fruit d'un traitement incendiaire, pas même la miliaire ſymptomatique. Il convient cependant que les échauffans peuvent produire ce ſymptôme. M. Boyer avoit obſervé que, dans la *ſuette*, ceux qui n'avoient pas abuſé des cordiaux pour exciter les ſueurs & favoriſer l'éruption, étoient ſouvent exempts de puſtules miliaires & cryſtallines.

La méthode curative de la fievre miliaire ne peut pas être générale, dit M. Planchon. L'âge, le tempérament, le ſexe, la variété qu'on obſerve dans le début & la marche des ſymptômes, &c. font varier les indications. Selon lui, on doit ſaigner les perſonnes d'un tempérament ſanguin, les ſujets forts & robuſtes, chez qui il n'y a ni foibleſſe, ni affaiſſe-

ment. Il a eu recours à ce moyen, malgré les sueurs, sur-tout quand le pouls étoit dur, plein & tendu au commencement de la maladie, lorsqu'il y avoit une chaleur extrême, une fievre véhémente, & qu'il ne paroissoit pas encore d'éruption. Les symptômes d'une inflammation locale exigent la saignée répétée, même dans les sujets moins forts, les femmes délicates. Excepté ces cas, elle ne convient guere; elle seroit même dangereuse lorsque l'affaissement est considérable, que les fluides sont dans un état évident de dissolution, comme dans la miliaire maligne.

La nécessité d'évacuer les malades dans la miliaire se présente assez souvent. Les nausées, les vomissemens, la bouche amere, la langue extrêmement chargée, l'haleine fétide, des rapports nidoreux dans le commencement, désignent communément une saburre dans les premieres voies. Quatre grains de tartre stibié dissous dans une pinte d'eau & pris en lavage, ou une infusion d'ipécacuanha, sont les meilleurs moyens qu'on puisse employer pour l'expulser. Si les signes de cette turgescence ne se manifestent pas, il convient plutôt de mettre les malades à l'usage de quelques sels digestifs, pour lui procurer la mobilité qu'elle n'a pas en-

core, & la diſpoſer à être évacuée. On peut faire ſuccéder un purgatif à ces émétiques, lorſqu'on obſerve que, malgré leur opération, la ſaburre exiſte encore ; qu'il y a des borborygmes, des tranchés, un ſentiment de peſanteur à la région de l'eſtomac, un gonflement du bas-ventre, une gêne qui ne cede point aux lavemens. Mais on doit agir avec prudence, & ne jamais perdre de vue la regle d'Hippocrate, *Concocta medicari & movere oportet, non cruda.*

Ces premieres indications remplies, celles qui ſe préſentent enſuite ſont de délayer, de tempérer, d'adoucir l'âcreté de l'humeur morbifique par des boiſſons abondantes, mucilagineuſes, humectantes. La tiſane de chiendent, l'eau d'orge, de riz, de gruau, les infuſions des fleurs & des plantes pectorales adouciſſantes, les émulſions, le petit-lait clarifié, ſont les plus appropriées.

Dès qu'on s'apperçoit que l'humeur morbifique ſe dépoſe à la peau, on doit aider ces mouvemens critiques par des boiſſons légérement diaphorétiques, telles que les infuſions de fleurs de tilleul, de feuilles de thé, de méliſſe, de bois de ſaſſafras, des trois ſantaux, qu'on marie avec les délayans & les rafraîchiſſans. Ces ſimples remedes ſont preſque les ſeuls qui

ſoient néceſſaires dans la miliaire bénigne : on y doit joindre les calmans indiqués par le déſordre du genre nerveux, & la liqueur minérale anodine eſt celui qui convient le mieux.

Il arrive quelquefois, même dans la miliaire bénigne, une anxiété inexprimable dans le tems de l'éruption. Fordyce ne trouve rien de mieux que le ſafran, le camphre & la confection cardiaque, ou une cuillerée de vin. M. Planchon ſe contente d'employer le camphre & le vin ; & même, à l'exemple de Storck, il lui ſuffit d'appercevoir la miliaire, fût-elle bénigne, pour le déterminer à preſcrire le camphre.

Par la méthode qu'on vient de décrire on favoriſe & on rappelle l'éruption; ſi elle eſt diſparue, on conduit la maladie juſqu'à ſon déclin, c'eſt-à-dire juſqu'à la deſquammation : alors on peut purger le malade avec ſécurité. La miliaire maligne ne cede pas ſi aiſément à ces moyens curatifs; on doit ſe hâter de faire vomir dans le premier appareil de la maladie ; les cordiaux ſont d'une néceſſité indiſpenſable pour calmer le trouble de l'économie animale. Le vin, donné avec deux tiers d'eau, eſt un des plus propres à relever les forces abattues, à ranimer la circulation, ſans lui donner trop de mouvement. Dans les cas où le malade déſepere de ſon état, une légere

décoction de contrayerva ou de serpentaire de Virginie unie au camphre, suffira, après le vin, pour remplir l'indication qui se présente. Tout autre alexipharmaque paroît trop incendiaire à M. Planchon, qui suit en cela la décision de M. Bonté. Après ces cordiaux, les calmans sont les remedes les plus indiqués; notre Auteur donne la préférence à la liqueur minérale anodine unie au camphre, qu'il prescrit dès que l'éruption se déclare. Il n'a recours à l'opium que lorsqu'il survient un cours-de-ventre qui affoiblit trop le malade, qu'il y a déjection de forces, des insomnies, rétropulsion des pustules, des inquiétudes, &c; &, dans ce cas, il n'emploie que le diacode ou l'élixir parégorique de la Pharmacopée de Londres, dans lequel le camphre se trouve uni à l'opium; c'est principalement lorsque la miliaire disparoît qu'on doit recourir à ces remedes. Dans ces circonstances, M. Storck prescrit les infusions délayantes, légérement aromatiques, & les vésicatoires à la nuque & aux jambes; il procure ensuite un doux sommeil par les parégoriques. M. Planchon, instruit que la rétropulsion de la miliaire est quelquefois suivie d'une mort si prompte, qu'on n'a pas le tems de placer le moindre remede, se tient en garde contre cet événement, & a recours à ces différens remedes de fort bonne heure, & selon le plus

ou moins d'abattement, il met ſes malades à l'uſage des cordiaux, qu'il tempere avec les délayans.

Les véſicatoires conviennent ſur-tout dans la miliaire des femmes en couches, lorſqu'il y a de la ſuffocation, des anxiétés extrêmes du délire, un ventre trop libre. M. Planchon dit avoir employé avec ſuccès, lorſqu'il y des langueurs, des agitations dans les nerfs, de l'eſprit de corne-de-cerf avec l'oximel ſimple. Il prétend que la potion d'alkali qui n'eſt point ſaturée, corrige l'acidité laiteuſe, tandis que le ſel ammoniacal qui réſulte de la combinaiſon, réveille l'action engourdie des vaiſſeaux. Dans les ſueurs colliquatives, il donne, d'après l'avis d'Huxham, un peu de vin rouge; qui arrête ces ſueurs, fortifie le malade & entretient l'éruption. Lorſque le pouls preſque éteint, la pâleur du viſage, les ſueurs froides, le froid des extrêmités, indiquent le grand degré de putridité & annoncent une deſtruction prochaine, il a recours au quinquina uni aux remedes ſuſdits, comme au plus puiſſant anti-ſeptique; &, à cet effet, il le preſcrit en ſubſtance. Mais, ſi le cas eſt extrêmement preſſant, ou que le malade refuſe de le prendre ſous cette forme, il a recours à l'extrait. Il dit l'avoir preſcrit également avec ſuccès quand la miliaire eſt

de la classe des fievres rémittentes ou intermittentes. Quand la fievre est rémittente, il attend pour le donner qu'elle soit sur son déclin & que la matiere ait acquis un certain degré de coction ; il se hâte davantage lorsqu'elle est véritablement intermittente. Dans la miliaire des femmes en couche, il ajoute à ces différens moyens curatifs, celui des sels diurétiques, tels que le sel de *Duobus*, pour favoriser l'excrétion laiteuse par la voie des urines.

Les rechutes, des sueurs colliquatives, l'enflure des extrêmités, qui dégénerent souvent en leucophlegmatie, & qui quelquefois sont suivies de chaleurs hectiques, de perte de l'appétit & de langueurs : les furoncles, les douleurs de colique, avec constipation, sont les indispositions que la miliaire laisse quelquefois après elle. M. Planchon donne les moyens les plus propres à remédier à chacun de ces accidens, de sorte que son ouvrage contient tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour traiter cette maladie avec succès dans tous ses degrés & ses différentes especes.



MÉMOIRE

Sur l'Epidémie qui a régné à Gannat en Bourbonnois, au mois de Mai 1771 ; *par M.* GAULMIN DES GRANGES, *Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, résidant à Montmarault en Bourbonnois.*

A mon arrivée à Gannat en Bourbonnois, je trouvai cette ville en proie à une épidémie qui frappoit indiſtinctement ſur le riche comme ſur le pauvre : tous étoient ſujets à ſes rigueurs ; le petit comme le grand n'étoient point exempts de ſes coups, d'autaut plus à craindre qu'ils étoient cachés. Cette maladie ſe préſentoit ſous différentes formes & figures qui auroient dû lui mériter differens noms ; mais, depuis pluſieurs années, tous ceux qui ſe mêloient de pratiquer, ne voyoient que la miliaire ; & le moindre bouton qui paroiſſoit ſur l'habitude du corps étoit baptiſé de ce nom : quiconque ſe refuſoit d'applaudir à cette dénomination, paſſoit pour un ignorant. Cette opinion avoit pris une telle faveur, qu'il falloit, pour mériter le nom de Médecin, ſuivre le torrent, & mettre en uſage tous les moyens les plus échauffans, tels que la thériaque, la confection d'hyacinthe,

la cannelle, la muſcade & autres ſemblables. Les diaphorétiques les plus animés, les couvertures les plus multipliées, les ſueurs les plus forcées, mettoient aux yeux du public la conduite de ceux qui pratiquoient, à couvert de tous reproches; &, ſi cette méthode échauffante devenoit infidelle, ou répondoit mal aux vues qu'on ſe propoſoit, on étoit obligé, pour marquer ſa ſurpriſe, de baptiſer cette maladie d'inſidieuſe : c'étoit auſſi un crime d'accorder un nouvel air aux malades, & un plus grand encore de ſe lever avant quinze jours au moins de maladie. Ayant obſervé très-ſcrupuleuſement ſon type, ſon eſpece; ſuivi ſa marche dans tous ſes tems; réfléchi ſur les moyens qu'on lui oppoſoit, je me crus autoriſé à lui impoſer un autre nom, perſuadé qu'il pourroit faire changer le traitement : je la caractériſai donc de fievre rémittente aiguë, avec éruption de pétéchies. J'aurois pu ajouter à ces premiers caracteres celui de malin; &, comme la malignité n'étoit point eſſentielle à notre fievre, mais bien accidentelle, je veux dire amenée par un défaut de ſoins, ou plutôt par des remedes donnés à contre-tems, je crus devoir me diſpenſer de lui donner ce nom ſi familier à toutes épidémies.

Cette maladie paroiſſoit dans ſa naiſſance être bénigne; elle ne préſentoit aux yeux

du Médecin qui l'obſervoit, aucun ſymptôme mortel : abandonnée à elle-même ou aux ſoins de ceux qui ne voyoient que la miliaire, elle prenoit bientôt une nouvelle façon d'être capable de la faire méconnoître. Elle débutoit le plus ſouvent par une douleur de tête plus ou moins violente ; les yeux étoient ardens, vifs, enflammés ; le pouls dur, plein, concentré, approchant du naturel, avec beaucoup de chaleur, d'ardeur, d'éréthiſme, annonçoit un feu intérieur dont on devoit craindre les progrès. Peu frappé de ces ſymptômes, & l'imagination peu occupée de la miliaire, on ſe tournoit du côté de l'émétique, comme pouvant, aidé de quelques lavemens émolliens, réſiſter à l'incendie qui menaçoit ; il devoit être manié dans les commencemens de la maladie : car, paſſé les premiers jours, on devoit uniquement s'occuper de la méthode échauffante. Ce remede, bien loin de procurer du ſoulagement, étoit nuiſible, tant parce qu'il aggravoit les premiers ſymptômes inflammatoires, qu'à cauſe des autres ſuites fâcheuſes qui ſuivoient immédiatement ſon adminiſtration : la tête étant la premiere partie affectée, comme nous l'avons dit, il étoit néceſſaire qu'il ſurvînt une *anaropie* ou *raptus* des humeurs vers les parties ſupérieures, produit tant par la violente ſecouſſe que l'émétique imprime à la machine, que

par la nature qui dirige toujours ſes efforts vers l'organe le plus foible : delà naiſſoit un délire phrénétique ; le battement des jugulaires avoit lieu ; le ſoubreſaut des tendons ſuivoit de fort près ; le nez répandoit quelques gouttes de ſang ; les yeux devenoient beaucoup plus enflammés ; & on peut dire qu'à cette époque notre fievre méritoit le nom de maligne : on lui oppoſoit les véſicatoires ; mais, comme la tête ſe trouvoit priſe d'une inflammation violente, ce puiſſant remede, employé trop tard, ne produiſoit aucun effet. L'éruption des taches pourprées, lorſqu'elle avoit lieu, ſe faiſoit ordinairement vers le quatrieme ou cinquieme jour, quelquefois plutôt ; elles étoient d'un rouge de ceriſe & fort nombreuſes, ſouvent ſuivies du ſoulagement, quelquefois auſſi elle n'en apportoit aucun : on auroit pu la nommer, par fois, *pončticulaire*, *ſtigmatique*, *lenticulaire*, eu égard à la figure & grandeur de ſes taches, qui m'ont toujours paru être plutôt ſecondaires que primitives. La vérité de mon aſſertion ſe puiſe dans le ſuccès du traitement de ceux dont le ſoin m'a été confié, guéris ſans de pareils accidens ; cette éruption étoit accompagnée de ſignes qui pronoſtiquoient de la malignité, tels que des anxiétés à la région précordiale, des mouvemens convulſifs précurſeurs d'un hoquet prochain ; les yeux

devenoient plus ardens, le pouls plus vif & concentré.

Je regarde la fievre rémittente comme placée entre l'intermittente & la continue; notre fievre affectoit beaucoup plus le premier caractere que le second, 1° en ce que les exacerbations qui l'accompagnoient étoient périodiques & bien marquées; 2° en ce que les symptômes de putridité & d'inflammation, quoique continus, étoient beaucoup plus forts dans les paroxysmes que dans la rémission, & tomboient tout-à-coup à la fin de chaque paroxysme, sans aucune cause manifeste, ni sans qu'il survint aucune crise; cette rémittente étoit compliquée, tantôt d'une affection inflammatoire dominante, souvent de symptômes de putridité, quelquefois aussi l'un & l'autre de ces caracteres régnoit avec égalité de force: dans ce derniers cas il étoit nécessaire que le Médecin fît usage de toute sa sagacité pour pouvoir opter avantageusement dans ce conflit. Le parti qui me parut le plus prudent fût de combattre, dans un seul & même instant, par des remedes choisies & combinés, l'une & l'autre affection: les anti-septiques, les alexipharmaques unis au rafraîchissans, tels que le camphre, le kermès minéral, le kina, mariés avec un acide, m'ont produit de très-bons effets.

Lorsque l'affection inflammatoire étoit

dominante, ce qui étoit annoncé par la dureté du pouls, par les maux de tête violens, par beaucoup de chaleur & d'ardeur sur la peau, par une couenne fort épaisse qui couvroit le sang, l'on devoit, sans hésiter, recourir aux saignées plus ou moins rapprochées selon l'idiosincrasie du sujet & la force de l'inflammation; passer delà aux anti-phlogistiques, aux lavemens, aux fomentations appliquées sur les extrêmités inférieures, &, sans trop retarder, au quinquina donné à très-forte dose en substance, plutôt qu'en lavage ou en décoction. S'il arrivoit qu'il se fît une éruption, bien loin d'abandonner ce remede, il convenoit, au contraire, d'insister sur son usage; par ce moyen l'on soulageoit promptement le malade, & l'on parvenoit, avec le tems, à une parfaite guérison; c'étoit aussi une bonne précaution d'appliquer de bonne heure les vésicatoires qui se trouvoient sans aucun effet, si l'on différoit d'en faire usage: ce remede m'a été très-utile, manié dans les commencemens de cette maladie, & je suis très-porté à croire que c'est parce qu'on tardoit trop à l'appliquer qu'il se trouvoit sans succès.

Lorsqu'au contraire la putridité étoit le symptôme dominant & que l'affection inflammatoire lui étoit subordonnée, ce que l'on reconnoissoit par des évacuations colliquatives, souvent accompagnées de vers; par

par une proſtration de forces conſidérable ; par l'haleine puante ; par la langue qui, de blanche qu'elle étoit, devenoit bientôt raboteuſe & quelquefois gercée ; dans ce cas, le quinquina devoit être combiné avec les cordiaux : par ce moyen, il relevoit les forces & ſon action n'étoit point expoſée à être infructueuſe par la foibleſſe du malade.

Voilà les principaux remedes que j'ai oppoſés à la fureur de cette épidémie ; & je peux dire avec vérité que ſi j'ai eu quelque ſuccès, j'en ſuis redevable à l'écorce du Pérou, qui, donnée dans tous les tems de la maladie, à très-forte doſe & en ſubſtance, arrêtoit non-ſeulement les progrès de l'incendie, mais même l'étouffoit dans ſa naiſſance. Il auroit été à ſouhaiter pour le bien public que cette fameuſe écorce n'eût été maniée que par d'habiles Médecins ; elle ne ſeroit peut-être pas tombée dans un diſcrédit ſi honteux pour la médecine.

Les remedes que j'avois coutume de faire précéder, étoient les ſuivans : rarement faiſois-je purger, ou émétiſer mes malades ; c'étoit vouloir leur nuire viſiblement, que de chercher par de ſemblables moyens à détruire les nauſées, les vomiturititions, les anxiétés à la région précordiale, ſymptômes qui ſe déclaroientdans le début de cette maladie, qui tenoient à un levain fixe ou adhérent ſur les parois de l'eſtomac ou aux

impreſſions d'un miaſme quelconque. Si je ſoupçonnois une ſurcharge d'humeurs putrides dans la maſſe du ſang, ou encore lorſque quelques ſignes de coction ſe manifeſtoient, je faiſois paſſer un minoratif avec quelques ſcrupules de rhubarbe dans une décoction de quinquina; ces cas étoient aſſez rares: les tiſanes acidules & adouciſſantes étoient celles qui convenoient le mieux. On ne devoit pas négliger les fomentations ſur les extrêmités inférieures; elles produiſoient de très-bons effets, ainſi que les lavemens: les narcotiques, tels que le ſyrop diacode, trouvoient très-bien leur place dans les commencemens ou ſur la fin de la maladie; on pouvoit en faire uſage pluſieurs fois le jour. Rien ne tendoit plus à favoriſer les progrès de cette épidémie, que les remedes chauds, les couvertures lourdes & peſantes, ſous leſquelles on faiſoit cacher les malades, *latebat anguis in herbâ.* Je leur défendois de provoquer les ſueurs par quelque moyen que ce fût, leur permettant, au contraire, un air renouvellé & de ſortir par fois de leur lit: *Memor eram Sydenhami verbo & exemplo monentis petechias ab aëre calidiore ortas curari oportere, aëre, tegumentiſque levioribus, eductione extrà lectum, medicamentis diluentibus ac refrigerantibus; omnia ſensìm prudenter imitatus ſum, inquit de Haen, effectum indè*

ut anxietates pedetentìm imminuerentur, decrecerent, & intrà quatuor dies miliaria inciperent exſicari, novis non renaſcentibus ultrà.

LETTRE

*Sur la Poudre d'*AILHAUD*, adreſſée à M.* ROUX*, par M.* LORENTZ*, ancien Médecin des Armées du Roi, Médecin de l'Hôpital militaire de Seleſtat.*

MONSIEUR,

Si depuis pluſieurs années il n'eſt preſque plus parlé dans vos Journaux des effets funeſtes de la poudre d'Ailhaud, ce n'eſt aſſurément pas que les exemples en aient manqué; tant que cette poudre aura des partiſans elle ne ceſſera d'avoir des victimes; & ſes ravages, comme dit un illuſtre Médecin (*a*), ſeront toujours plus ou moins grands à proportion de ſon plus ou moins de vogue. Combien de gens tombés dans des langueurs mortelles, pour s'être évacué les bons ſucs par l'uſage habituel de cette poudre! Combien, dont l'état ſec & énervé ne demandoit que des adouciſſans & des reſtaurans, des remedes qui ajoutaſſent à la maſſe du ſang, au lieu d'en ôter, ſe ſont jettés dans la phthiſie, pour avoir achevé de s'appau-

(*a*) M. Tiſſot.

vrir les liqueurs avec ce purgatif! Que de perſonnes obſtruées, réduites aux enflures, aux épanchemens, parce que cette poudre, en deſſéchant à la longue les viſceres, a rendu leurs obſtructions ſquirrheuſes & irréſolubles! Que d'accidens nerveux qui euſſent cédé au lait & aux bains, portés à leur comble par le même remede! Que de douleurs aiguës, de ſymptômes ſpaſmodiques & inflammatoires devenus mortels, parce qu'à une preſſante ſaignée, qui eût ſauvé le malade, on a ridiculement ſubſtitué la poudre d'Ailhaud! Combien de fievres continues triſtement terminées, parce que cette médecine a ſupprimé ou détourné la ſueur, l'expectoration, une éruption cutanée, un dépôt, une dépuration critique quelconque: car s'il étoit auſſi vrai qu'il l'eſt peu, que toutes les maladies ont une humeur pour principe, & que les ſolides n'ont point de part à ce principe, la nature ſe ſerviroit-elle toujours de la voie des ſelles pour s'en délivrer; & ſi cette humeur eſt prête à paſſer par les couloirs de la peau, par ceux des reins, ou prête à ſe dépoſer dans le tiſſu cellulaire, & à y ſuppurer, par quelle vertu oculte, par quel enchantement une priſe de purgatifs l'entraînera-t-elle à coup ſûr dans les entrailles? Combien de fois enfin un ſaignement de nez, une perte utérine, un flux hémorrhoïdal n'euſſent-ils pas diſſipé

tout le danger, ſi une doſe de poudre d'Ailhaud ne fût intervenue pour bouleverſer l'ordre? Si ces ſaignées naturelles & ſpontanées, par leſquelles le malade ne perd point d'*humeur*, mais du ſang pur, operent inconteſtablement tant de guériſons, combien de guériſons de moins, depuis que l'auteur de cette poudre ferme toute ſortie au ſang pour n'en ouvrir une qu'aux excrémens; depuis, dis-je, qu'un Praticien, *ſtercoraceus* (a), s'eſt imaginé de pouvoir ſe jouer de la nature & l'aſſervir à ſon gré, ſoit en la ramenant toujours au canal inteſtinal, ſoit en l'arrêtant dans une infinité d'autres chemins, que ce grand maître, ce guide qui ne ſauroit s'égarer, prend & nous indique de prendre dans le dédale obſcur des maladies (*b*).

(*a*) C'eſt ainſi que Harvé Gédéon appelle ceux qui ne ſavent que purger.

(*b*) Parmi les perſonnes mortes de maladies aiguës, qu'on n'avoit pas ſaignées, ſelon le ſyſtême d'Ailhaud, & qu'on avoit ſeulement purgées d'après la même abſurdité, on en a vu qui, peu avant de mourir, rendoient du ſang par l'anus, & d'autres à qui le ſang découloit du nez & de la bouche, quelques minutes après avoir expiré. J'ai quelquefois obſervé que les fievres continue qu'on avoit traitées ſuivant le même ſyſtême, & que deux ou trois ſaignées, l'émétique & les purgatifs ordinaires euſſent terminées en moins de quinze jours, traînoient ſinguliérement en longueur, & qu'elles étoient ſuivies d'une convaleſcence ſi incomplete, que, pendant plus d'un

J'ai quité, Monſieur, l'armée d'Allemagne en 1759, pour me rendre à l'hôpital militaire de Neuf-Briſſac. Pendant mon ſéjour en cette ville, je n'ai été témoin que d'un ſeul exemple contraire aux poudres d'Ailhaud; mais il faut tout dire, je ne connoiſſois en cette ville qu'un ſeul homme dans la noble coutume d'en uſer, c'étoit un Officier du bataillon d'Agénois. Les diſpoſitions ſont journalieres, & il eſt de ces contre-tems qu'on ne ſauroit prévoir, c'eſt ce qu'éprouva ſans doute ce Militaire. Il prit de ces poudres dans un moment qu'il ne devoit pas, car il en eut une ſuperpurgation juſqu'à vomir le ſang; ces vomiſſemens continuerent, & le conduiſirent, par le chemin d'une fievre lente, à la mort (*a*). A Seleſtat où je ſuis employé depuis près de huit ans, je me trouve avec plus de preneurs de poudres d'Ailhaud. Le premier que je ſecourus ici, étoit un nommé *Baur*, Muſicien, à qui une demi-priſe de ces poudres avoit occaſionné les plus vives tranchées, & au-delà de cinquante ſelles, dont quelques-unes ſanguinolentes. Etoit-ce à la doſe & non au remede qu'il falloit

mois, le pronoſtic demeura incertain, le ſujet paroiſſant toujours auſſi près de la maladie que de la ſanté.

(*a*) Voyez l'obſervation inſérée dans le Journal de Médecine, mois de Mars 1761, page 218.

m'en prendre ? Mais Baur étoit âgé de quarante ans, il avoit l'air robuste, & il l'étoit en effet; par conséquent, si la dose doit être proportionnée à l'âge, aux forces, au tempérament, il en a certainement pris une trop petite, à moins qu'on ne veuille que, sous sa mine athlétique & sous sa taille de cinq pieds sept pouces, il ait caché des boyaux d'enfant. Avoit-il peut-être commis quelque faute le jour de sa médecine, en ne buvant pas assez d'eau tiede, en s'exposant au froid, &c. ? Bien-loin delà, &, à l'en croire, il avoit en tout suivi, on ne peut plus scrupuleusement, les regles indiquées par l'Auteur même. Faut-il présumer que ses intestins étoient ce jour-là dans de fâcheuses dispositions, comme étoit l'estomac de mon Militaire, ou qu'une autre raison quelconque lui rendoit alors la purgation suspecte ? Mais Baur me dit qu'il sortoit de maladie ; que sa convalescence lui avoit paru bonne ; qu'il avoit pourtant cru, pour plus de sureté, devoir encore se purger, & qu'il n'en avoit vu aucun obstacle : en effet, dans le récit qu'il me fit de toutes les circonstances qui précéderent sa médecine, je ne trouvai moi-même rien qui pût la contre-indiquer ; & qu'aurois-je trouvé ? il s'agissoit d'une médecine universelle : pour quel accident ne la prendroit-on pas, puisqu'elle remédie à tous? Attribuerons-nous donc,

comme fait M. Ailhaud, les souffrances & les selles immodérées du Musicien, aux *humeurs âcres*, *caustiques*, *malignes*, émues par le meilleur des purgatifs possibles ; & dirons-nous avec lui que la demi-prise de poudre qu'il avoit avalée auroit dû être suivie d'une seconde, même d'une troisieme demi-prise, afin d'expulser ces humeurs plus efficacement? Mais, de grace, qu'on se rappelle que j'ai prescrit à Baur les gouttes d'opium, & que ces gouttes, en arrêtant les déjections, en renfermant dans son corps ces prétendues humeurs émues, l'ont parfaitement rétabli (*a*).

Une dame de distinction (*b*) ne tarda pas à me fournir un second exemple. Elle avoit eu la patience d'avaler pour une colique venteuse, dans l'espace de deux ans, plus de deux cents paquets de poudres d'Ailhaud ; son mal parut se mitiger dans les commencemens, ce qui la séduisit : mais bientôt il fut ce qu'il étoit ; &, sur la fin, il alla tellement en croissant, que la malade fut contrainte de quitter le remede, & de laisser

(*a*) Depuis 1764, époque de sa superpurgation, ce Musicien s'est constamment bien porté jusqu'en 1771, que nous apprîmes, de Strasbourg, qu'il y avoit péri d'une maladie de poitrine.

(*b*) On n'a point voulu nommer les autres personnes, dans la crainte d'offenser leur délicatesse.

tout le monde dans la perſuaſion qu'elle n'exiſteroit plus, ſi elle s'étoit obſtinée à le continuer davantage.

Une veuve notable, de la même ville, ſujete aux ſuffocations hyſtériques, fit beaucoup de remedes ſans ſuccès; témoin des mauvais effets qu'avoient opéré les poudres d'Aix ſur feu ſon mari, elle les avoit en horreur. On parvint cependant à lui en faire prendre pluſieurs paquets, qui, au lieu de la purger, lui donnerent des angoiſſes & des défaillances. On m'appella; j'évitai avec ſoin tout purgatif: la méthode délayante, ſur laquelle j'inſiſtai long-tems, & quelque ſaignées que je fis faire à propos, lui rendire la ſanté. Elle vient de paſſer la quatrieme année exempte de vapeurs.

Il y a ſix ans qu'un Religieux Capucin, bien conſtitué & du moyen âge, eſſaya de ces poudres pour ſe purger par précaution. L'effet qui s'en ſuivit faillit à lui coûter la vie: depuis il les craint comme poiſon.

Une jeune Religieuſe conſulta différens Médecins ſans pouvoir guérir; elle eut enfin recours au remede d'Ailhaud. Plus de cent cinquante paquets qu'elle eut la conſtance d'en prendre, ne la ſoulagerent point; ils ne firent, au contraire, qu'ajouter à ſes maux: aujourd'hui elle s'en tient aux conſeils du Médecin du lieu, & l'on n'oſe plus lui parler des

poudres d'Ailhaud ; les nommer, c'eſt lui donner des vapeurs.

Un Abbé, ci-devant Vicaire dans un bourg du voiſinage, prit de ces poudres pour des embarras au bas-ventre, accompagnés de conſtipation: elles l'ont réduit à l'incurabilité.

Un habitant aiſé, d'un village à quatre lieues d'ici, commença à ſe livrer au même remede à l'âge de cinquante-cinq ans; c'étoit ſon refuge à la moindre incommodité, de façon qu'il en prit une doſe preſque toutes les quinzaines; & plus il en prit, plus il crut devoir en prendre, car il fut de plus en plus incommodé. Cet homme, qui étoit naturellement robuſte, & qui n'avoit jamais éprouvé de maladie ſérieuſe, tomba enfin dans une langueur extrême, & finit ſes jours dans le maraſme, à l'âge de ſoixante ans. Il eſt mort dans la conviction de s'être empoiſonné par les poudres d'Ailhaud; il le dit en mourant, & il ne fut pas poſſible de l'en déſabuſer. Lui démontrer qu'il mouroit d'une autre cauſe, c'eût été, il eſt vrai, choſe difficile.

Au même lieu, on donna à un enfant de cinq ans une doſe proportionnée des mêmes poudres; il en fut ſi bien purgé, qu'on exalta la médecine. Le lendemain, à ſept heures du matin, on trouva l'enfant mort, & la mécine ne fut plus exaltée.

Il seroit inutile d'alléguer d'autres faits ; je n'en trouverois certainement pas la fin, si je voulois suivre le remede pas à pas & recueillir les voix. L'on ne sauroit douter que cette prétendue médecine solitaire & universelle, appliquée dans tous les cas, n'ait déjà gâté plus d'hommes que n'auroit pu gâter de montres un Horloger, en ne se servant, dans tous les racommodages possibles, que d'un seul & même outil ; par bonheur, l'emploi qu'on en fait depuis quelques années se trouve communément restreint à de légeres incommodités & aux affections chroniques, le plus souvent même ne s'en sert-on que pour une médecine de précaution ; & je puis certifier dans ce moment, qu'il n'est personne de ma connoissance, ni en cette ville, ni aux environs, qui, dans une maladie aiguë & sérieuse, voulût se passer des secours ordinaires de l'art pour se livrer indiscrétement à ces poudres ; c'est un reste de sagesse que conservent presque tous les fauteurs du spécifique : ils abandonnent leur panacée lorsqu'ils se sentent la vie en danger. Mais, Monsieur, si les poudres d'Ailhaud operent par-tout tant de maux, pourquoi le public ne revient-il pas de son erreur ? & comment se peut-il que, d'après des exemples aussi frappans, l'on crie si peu, & que l'on écrive encore moins ? De tout tems on a

vu que le peuple s'attachoit à ce qu'il a le plus d'intérêt d'éviter, c'eſt un aveuglement dont il eſt difficile de rendre raiſon; mais ce qui fait que le peu de ſuccès de ces poudres n'eſt pas tant ébruité, le voici: ceux qui en ſont le plus infatués, n'ont garde de leur attribuer le mal qu'ils en reſſentent; &, parmi les autres qui en apprécient au juſte la valeur, & qui ſavent ſe convaincre de leurs mauvais effets, la plupart renferment en eux-mêmes le repentir d'en avoir uſé: humiliés en quelque façon de leur propre crédulité, ils ſe contentent de quitter & de maudire tout bas un ſecret dont de plus raiſonnables qu'eux n'euſſent point été les dupes. Il en eſt qui, tout incommodés qu'ils ſont du remede, ne font pas plus d'éclat; ſoit par phlegme, ſoit par ce découragement inſéparable d'un corps malade & affligé, ſoit enfin par un eſprit trop bonaſſe, ils ſe bornent également à quelques reproches tacites, &, de cette façon, il arrive que peu de perſonnes parlent, ou, ſi elles parlent, c'eſt ſans ſe faire entendre. Au ſurplus on eſt forcé de convenir qu'en général tout malade, s'il eſt de la claſſe des hônnetes gens, penche plus à la reconnoiſſance qu'à la vengeance: les ſoins de ſon Médecin ordinaire ſont-ils infructueux, il le remercie ſans clameur; mais guérit-il fortuitement par le ſecret d'un empirique, comme

il eût pu guérir par tout autre purgatif en s'évacuant à propos & suffisamment ; guérit-il, dis-je, par un essai téméraire, après avoir inutilement suivi pendant quelque-tems les sages regles de l'art, aussi-tôt, dans l'enthousiasme, il crie au miracle, & un seul de ses cris étouffe les murmures sourds de cent mécontents. Il fait plus, il va jusqu'à flatter son libérateur par une lettre apologétique, parce qu'il est prévenu que cette lettre fait plaisir, & qu'elle est, en quelque façon, reçue à titre de tribut. Nous voyons de semblables lettres missives, imprimées en divers recueils ; il n'en est aucune (nous en sommes très-persuadés) que l'on puisse soupçonner être quêtée ou payée : la reconnoissance & la sincérité les ont sans contredit toutes dictées ; mais que deviendroient ces lettres, si quelqu'un étoit chargé d'office, d'amasser les faits innombrables qui déposent contr'elles, ou si chaque particulier qui s'est mal trouvé du remede, avoit un intérêt réel à rendre public son malheureux sort, & qu'il sût, pour cet effet, à qui s'adresser ? Nous pouvons cependant raisonnablement présumer que, parmi tant de faiseurs de lettres en faveur de cette poudre, il s'en trouve plus d'un qui se les reprochent, & qui ne seroient point fâchés de pouvoir décemment les révoquer ; ce sont ceux qui ont trop préci-

cité leur jugement, & à qui une expérience mieux réfléchie a dû à la fin apprendre qu'ils se sont trompés sur leur état, & qu'ils n'ont contribué, en écrivant, qu'à tromper aussi les autres, comme fit M. de Saint-Fief, Officier Autrichien, qui mourut à Lintz, en 1766 : il s'étoit servi de la poudre d'Aix pour un abscès au poumon; s'étant cru guéri par le remede, parce que les efforts de la nature avoient rompu l'abscès & lui avoient fait cracher beaucoup de pus, il écrivit à M. Ailhaud pour le remercier; mais, malheureusement, sa guérison ne fut qu'illusoire, l'oppression & la douleur de poitrine revinrent; &, malgré son extrême marasme & sa diarrhée, accompagnée de tranchées fort vives, il continua l'usage de ces fatales poudres jusqu'au dernier moment, sans écouter les meilleures raisons qu'on ne cessa de lui opposer. Son estomac & ses intestins furent trouvés ulcérés, & l'on avoit remarqué dans ses selles, qui étoient toujours très-douloureuses, des portions considérables de la membrane veloutée (*a*).

(*a*) Voyez la lettre de M. Houlston sur les purgatifs drastiques résineux. *Journal de Médecine mois d'Octobre* 1771, page 335. Vous trouverez dans la même lettre, comment ce Médecin a remédié par un dissolvant spiritueux aux superpurgations & douleurs de ventre, produites par la poudre d'Ailhaud.

Mais, Monſieur, pourquoi les Médecins même, que cela touche de ſi près, & qui, outre le bien général qu'ils ont tant à cœur, y trouveroient encore leur intérêt perſonnel, ce puiſſant mobile auquel les hommes réſiſtent aujourd'hui ſi peu; pourquoi, dis-je, les Médecins reſtent-ils dans l'inaction? que ne réuniſſent-ils leurs plumes pour porter enfin le dernier coup au faux ſpécifique? L'objet en vaudroit bien la peine; mais que l'on faſſe attention, 1° que les Médecins ſavent très-bien qu'en raiſonnant on ne détrompe point le peuple; 2° qu'ils ſont aſſurés que la chute de cette drogue, comme celle de tant d'autres, eſt l'ouvrage du tems; 3° qu'ils ne ſauroient s'amuſer à réfuter ce qui eſt abſurde; 4° qu'ils croiroient ſe compromettre en entrant en lice avec gens à ſecret, qui n'ont d'autres armes à leur oppoſer que des ſophiſmes faits pour ſéduire la multitude, & indignes de tout Phyſicien, qui ne font que tronquer & défigurer les objections auxquelles ils répondent; qui enfin s'aviſent de faire reparoître les mêmes réponſes qu'ils ont faites une fois, en des tems différens, pour les montrer au public comme autant de nouveaux trophées remportés ſur les ennemis de leur ſyſtême: c'eſt-là préciſément ce qu'a éprouvé mon obſervation ſur l'Officier mort au Neuf-Briſac en 1760. M. Ailhaud pré-

tendit la combattre avec une autre obſervation de M. de la Maziere, par une réponſe qu'il publia en 1761, dans une brochure intitulée, *Médecine univerſelle.* Feu M. Vandermonde, qui ſavoit pour-lors que j'avois rejoint l'armée du Bas-Rhin, prit ma défenſe, & marqua les raiſons pour leſquelles il n'avoit pas jugé à propos d'inſérer dans ſon Journal, fait pour être vu & lu des perſonnes inſtruites, une réponſe auſſi vague, auſſi fauſſe & indécente, que celle de M. Ailhaud (*a*) : cela n'empêcha pas que cette réponſe ne fût réimprimée plus d'une fois les années ſuivantes, & notamment, en 1766, dans un petit ouvrage ſous le nom de *Précis du ſyſtême de M. Ailhaud* ; cela n'empêcha pas que cette même réponſe, mais amplifiée, ne parût de nouveau en 1769, dans un écrit anonyme qui a pour titre : l'*Ami des Malades*, ou *Diſcours hiſtorique & apologétique de la poudre purgative de M. Ailhaud.* L'on mépriſe d'abord une réponſe injurieuſe, ſi elle part d'où elle ne ſauroit porter; mais, lorſqu'on voit que plus on dédaigne d'y repliquer, plus cette réponſe eſt impertinemment répétée & répandue dans le public, à la fin cela laſſe, & l'on n'y tient

(*a*) Voyez *Journal de Médecine*, Novembre 1761, page 459.

plus. Elle tend, cette belle réponse (*a*), à insinuer que j'ai su conduire mon malade au tombeau *par une chaîne inouie de remedes qui a de quoi faire frémir.* L'anonyme, avant de faire un vain étalage de ces remedes au bas de la page, auroit dû comprendre par mon observation, qui est assez intelligible, que les remedes qui forment les deux premiers chaînons de cette *chaîne inouie*, avoient été administrés au malade avant que je le visse, & que je ne pouvois point les lui avoir prescrits, n'ayant eu connoissance de sa maladie qu'à la fin du mois de Janvier 1760, lorsqu'une récidive l'avoit déjà mis dans un état désespéré : » lorsqu'un pouls, » toujours accéléré dans un corps totale- » ment émacié, des saignemens de nez fré- » quens, des sueurs nocturnes, des chaleurs » âcres & brûlantes, étoient autant de mar- » ques d'un sang appauvri, approchant de la » dissolution putride ; en un mot, lorsque la » fievre étique étoit déjà au second degré, &c. » lorsqu'enfin l'estomac ne soutenoit plus » ni alimens ni remede, de quelque nature » qu'ils fussent, &c. « Si l'anonyme avoit voulu examiner la qualité de ces remedes avant de s'effrayer de leur quantité, il auroit vu que c'étoient plutôt des alimens, que des remedes proprement dits ; que c'étoient des bouillons, des crêmes, des gelées, des

(a) *L'Ami des Malades*, page 114.

consommés, du petit-lait, du lait, choses qui pour l'espace de six mois (a), & pour un estomac qui ne s'accommodoit de rien, n'étoient en vérité ni trop variées, ni trop multipliées. Seroit-ce peut-être à leur effet édulcorant & restaurant, que l'anonyme attribue *le triste état de cet infortuné Militaire?* ou voudroit-il que *ce coup mortel* fût parti de ces alimens médicamenteux, parce que ce Militaire n'en a commencé l'usage que lorsque son état étoit marqué au coin de l'incurabilité?

L'estomac dérangé jouoit le principal rôle dans cette maladie; l'indication la plus urgente étoit d'en émousser l'irritabilité & d'arrêter les vomissemens. Ce dérangement d'estomac étoit la suite d'une superpurgation, celle-ci étoit à son tour la suite d'une prise de poudre d'Ailhaud. L'ouverture du cadavre a fait voir la tunique veloutée du ventricule détruite; si la prise de poudre n'a pas été la cause immédiate & efficiente de cette destruction, & que le virus vérolique y ait eu le plus de part, il seroit toujours vrai qu'elle en a été la cause adjuvante, & qu'elle a achevé la perte de l'estomac, en faisant vomir jusqu'au sang.

Ce jeu de mots de l'anonyme est tout-à-fait déplacé: *par quel charme*, dit-il, *a-*

(a) La maladie, à compter dès la premiere attaque, que je ne vis point, étoit de huit mois.

t-il pu arriver que cette prise de poudre qui fit disparoître la fievre continue, devînt ensuite l'origine d'une fievre lente & de ses suites ? Chasser la fievre & la donner, sont deux choses difficiles à concilier dans un même sujet. Cette fievre continue avoit ses périodes, comme toute maladie aiguë ; elle devoit par conséquent commencer, croître, décliner & cesser dans un tems donné. Il est faux, & j'ai été bien éloigné de l'avancer, que la prise de poudre d'Ailhaud fît disparoître cette fievre : elle l'a, au contraire, prolongée ; elle en a reculé le déclin en affoiblissant le malade, en croisant la nature dans ses vues curatives. » Un Militaire prend pour » une fievre continue une dose de poudre » d'Ailhaud, qui lui occasionne une superpurgation & des vomissemens de sang. La » fievre cesse au bout de quelque tems, « (malgré la prise de poudre, parce que les efforts salutaires de la nature ont prévalu) ; » mais la convalescence est laborieuse, « (parce que cette poudre avoit épuisé le malade & ruiné son estomac) : » bientôt elle » est suivie d'une rechute, avec des maux » de tête & d'estomac, avec toux, soif, » insomnies, des vomissemens conti- » nuels, &c. « C'est de cette époque que date la fievre lente, fomentée par la phlogose & l'érétisme du ventricule ; c'est en conséquence de l'effet de la poudre

d'Ailhaud, que le ventricule commença à être affecté, & à rejetter tout ce qui y descendoit. Me faire dire, après cela, que cette poudre donna le mal qu'elle avoit chassé, c'est me prêter une contradiction qui ne peut se rencontrer que dans la tête de l'anonyme.

Enfin la mort s'approche, & le flambeau qui éclaire son agonie, dit-il, *découvre à M. Lorentz la véritable cause du mal, qu'il avoit ignorée jusqu'alors, c'est-à-dire l'existence d'un virus vénérien.* C'étoit une agonie longue; car, après la découverte que je devois au flambeau qui l'éclairoit, le malade vécut encore six semaines : toutefois ai-je fait cette découverte trop tard; & qui l'eût faite plutôt? Nul indice de vérole, nul aveu, nul soupçon, nul doute même de la part du malade, quelque questionné qu'il ait été à ce sujet. L'opiniâtreté des symptômes, l'insuccès des meilleurs remedes étoit ce qui pouvoit seul en faire naître l'idée; mais cette idée eût-elle été fondée? Six semaines avant de mourir, le hasard rappelle au malade d'avoir eu jadis des chancres, mais des chancres qu'il crut benins, & dont la prompte disparition l'avoit laissé dans une si parfaite sécurité, qu'il en perdit aussi-tôt tout souvenir. Il ne sauroit se figurer qu'un vice vénérien, qui ne

s'eſt nullement manifeſté depuis, pût eſſentiellement influer ſur ſon état préſent, lequel il eſt toujours perſuadé ne devoir qu'à la perte de ſon eſtomac, qu'il ſait être une ſuite immédiate d'un vomiſſement de ſang, qu'il connoît parfaitement n'avoir été précédé que d'une priſe de poudre d'Ailhaud. Mais, ſuppoſons pour un moment qu'il eût été poſſible de m'aſſurer de la préſence d'un virus vérolique, dès les premiers jours que je traitai ce malade, étoit-il encore tems de le combattre ? J'en ai toujours douté, & j'en doute plus que jamais : la complication des maux étoit déjà à ſon comble ; & l'eſtomac, ne recevant plus rien, rendoit impraticables tous les moyens qui euſſent été néceſſaires pour modifier l'action du mercure. Tel eſt le vrai ſens de mon obſervation, qui a donné lieu à la pitoyable ſatyre ſi ſouvent remâchée & ſi ſouvent reproduite ſous le maſque d'une réponſe plauſible.

Je ne ſaurois finir, Monſieur, ſans relever une petite note de l'anonyme, page 224. Quelque peu que nous ayons daigné, mes confreres & moi, d'écrire contre la poudre d'Aix, il nous traite *d'Ecrivains ennemis & paſſionnés.* C'eſt en vérité faire trop d'honneur à cette poudre ; elle ne nous a jamais émus juſqu'à ce point : nous ſommes dans le cas de

protester que les sentimens qu'elle a pu nous inspirer jusqu'ici, se sont constamment bornés à un très-parfait mépris ; & si l'on nous demandoit à quoi nous avons pu sacrifier la répugnance que nous devions naturellement avoir de nous occuper d'un objet si peu digne de nos loisirs, & de nous distinguer en cela de tant de confreres de mérite, nous serions peut-être fort embarrassés de répondre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

De M. F. D'HERVILLEZ, Etudiant en médecine, à M. REYNARD, *Professeur de Philosophie à Amiens, sur une Tumeur singuliere trouvée dans le Foie d'un cadavre.*

L'amour que vous avez pour toutes les sciences, & sur-tout pour la Physique, le zele avec lequel vous les cultivez, le goût que vous savez inspirer à vos éleves pour tout ce qu'elles renferment d'utile à la Société, m'ont fait naître le dessein de vous adresser une observation que j'ai eu occasion de faire à l'ouverture d'un cadavre : observation qui est le résumé des excellentes leçons de M. Varnier, & des con-

versations particulieres que j'ai eu l'honneur d'avoir avec lui.

Le sujet étoit une jeune personne de trente à trente-cinq ans, grande, fort bien faite, morte avec assez d'embonpoint. Il étoit destiné pour les démonstrations des visceres ; on leva donc avec attention les muscles abdominaux, pour nous faire voir les parties contenues dans cette cavité, & l'on eut soin de conserver à l'extérieur les vaisseaux ombilicaux.

Nous fûmes fort étonnés de voir la veine ombilicale éloignée de sa situation naturelle, & fort jettée du côté droit. La cause de ce déplacement ne fut pas bien difficile à trouver ; le petit lobe, ou lobe gauche, étoit d'une étendue très-considérable. L'ouverture du péritoine nous le fit voir si large & si gros, qu'il s'étendoit de l'un des hypocondres à l'autre, & descendoit presque jusqu'à la région ombilicale : il cachoit en entier le grand lobe, ou lobe droit. Le ligament suspensoir du foie étoit rejetté du côté de l'hypocondre droit. Cette portion du foie étoit jaunâtre, & presque semblable, pour la couleur & pour la consistance, à celle des foies gras des chapons. M. Varnier nous dit qu'il avoit remarqué assez ordinairement cette couleur & cette consistance chez les personnes qui étoient mortes en embonpoint, avec les symptômes de

l'engorgement du foie, lequel eſt un commencement d'obſtruction, ſuivi tôt ou tard de léſion grave dans les fonctions, ce qui fait que ſouvent les gens gras tombent & périſſent dans l'état de maraſme, qui eſt produit par cette cauſe. Tous les jours nous avons ſous les yeux un exemple de ce maraſme dans les volailles qu'on ne tue pas lorſqu'elles ſont parvenues à leur point de graiſſe ; elles meurent étiques, & leur foie eſt ſquirrheux & ſouvent purulent.

On leva le lobe ſingulier, pour voir la partie concave du foie, & nous apperçûmes qu'il recouvroit un eſtomac très-grand, qui deſcendoit fort bas, & s'étendoit juſqu'à la région ombilicale.

Le lobe droit n'avoit ni ſa figure ni ſa grandeur naturelle ; il étoit extrêmement petit, & n'avoit d'eſpace inférieurement que pour loger la véſicule du fiel, qui ne nous offrit rien d'extraordinaire : elle étoit ſeulement un peu plus petite que de coutume. Le canal cholédoque n'avoit auſſi rien de particulier. M. Varnier, en tâtant ce lobe, nous annonça qu'il renfermoit ou un ſquirrhe ou une tumeur enkyſtée vers le diaphragme ; il fit enlever le tout pour l'examiner à loiſir, car la membrane externe du foie, continue au péritoine, nous le cachoit.

Nous viſitâmes le lendemain cet organe avec

avec attention ; &, ſous le ligament coronaire, nous apperçûmes une tumeur ovoïde, d'une groſſeur moyenne entre celle des œufs de dinde & d'autruche ; tumeur dont la membrane externe nous parut fort denſe, qui étoit adhérente au centre nerveux du diaphragme, & qu'on n'eût pu ſéparer qu'avec le ſcalpel ; par ce moyen la tumeur ſe trouva ouverte, & ce fut alors que notre ſurpriſe augmenta ; car il ſortit du kyſte, qui étoit fort épais, pluſieurs feuillets d'une matiere gélatineuſe, jaunâtre, ayant l'apparence de membrane, quoique plus épaiſſe & d'une conſiſtance beaucoup plus molle. On l'ouvrit à l'inſtant dans toute ſon étendue ; alors cette matiere gélatineuſe, & qui paroiſſoit feuilletée, ſe ſépara avec la plus grande facilité de toute la ſurface interne du kyſte. Elle ſe développa ſi facilement, que tous les feuillets ne parurent plus qu'une ſeule membrane continue, molle, gélatineuſe, tranſparente, dans laquelle on remarquoit des points opaques formés par de petites élévations, dont les unes renfermoient une matiere laiteuſe, & les autres une eſpece de matiere pierreuſe. On pouvoit diſtinguer à cette membrane deux faces, l'une interne, ſur laquelle ſe formoit les replis ; & l'autre externe, du côté du kyſte : ſur cette derniere face on trouvoit une matiere épaiſſie, ochracée, avec la-

quelle nous avons teint nos tabliers d'une couleur jaune foncée. Cette matiere se trouvoit principalement dans les replis de la membrane gélatineuse ; elle paroissoit répondre à des bouches de vaisseaux, qu'à l'aide de la loupe nous avons apperçus très-distinctement à la face interne du kyste. Ce kyste étoit fort épais & ses membranes très-denses. Je vais maintenant vous rendre compte, en peu de mots, de l'explication que nous en a donnée M. Varnier, qui, comme vous, Monsieur, sait captiver le cœur de ses Eleves par sa douceur, ses attentions, & son zele pour tout ce qui peut contribuer à leur avancement ; qui, comme vous, fidele Observateur de la nature, nous en développe les ressorts & le mécanisme, avec cette clarté dont vous connoissez si bien le prix, & qui fait le mérite de vos leçons.

1° L'intérieur de cette tumeur nous présenta une analyse naturelle de la bile, la matiere extractive séparée de la matiere lymphatique, teinte encore par cette même matiere extractive, l'aggrégation des parties terreuses qui donne la consistance au *gluten ;* ce qui est conforme aux principes que M. Roux nous a exposés dans son Analyse de la Bile.

2° Le kyste paroît s'être formé par les membranes du foie & aux dépens de sa

ſubſtance ; il a eu vraiſemblablement pour élément une des follicules de cet organe où il s'eſt fait des organiſations, qui a gagné de proche en proche. Les ſucs attirés vers cette follicule par une légere irritation, l'ont augmenté ; la congeſtion qui ſe faiſoit toujours par la ſurface interne, a forcé, à meſure qu'elle s'épanchoit, la premiere lame gélatineuſe à ſe replier ſur elle-même ; les vaiſſeaux inhalans avoient vraiſemblablement abſorbé la partie la plus fluide, & l'auroient peut-être continuellement deſſéchée ſans l'affluence continuelle des nouveaux ſucs : explication qui me paroît conforme à ce que nous avons remarqué ; car les plis étoient d'autant plus grands qu'ils étoient extérieurs, & les plus intérieurs étoient fort petits.

3° La circulation du ſang s'eſt trouvé gênée dans le grand lobe par la congeſtion ; les ſucs ont dérivé naturellement du côté du petit lobe, où ils ont éprouvé moins de réſiſtance ; & ce petit lobe recevant d'une part plus de ſucs nourriciers par la plus grande quantité de ſang artériel, de l'autre plus de ſang bilieux par la veine-porte, il s'eſt accru ; ſes vaiſſeaux ſe ſont fort diſtendus, & ſon volume s'eſt augmenté de la maniere que nous avons vu.

Cette obſervation eſt d'autant plus ſinguliere, qu'il paroît que c'eſt le ſeul exem-

ple d'une tumeur enkyſtée lymphatico-bilieuſe de cette eſpece ; au moins n'en ai-je trouvé aucun dans les Obſervateurs que j'ai feuilletés. Il eſt fâcheux que cette maladie ſinguliere n'ait pas été ſuivie par M. Varnier ; il eût obſervé vraiſemblablement des ſymptômes qui euſſent jetté quelque jour ſur la formation de cette tumeur, &, en nous en faiſant part, il en eût tiré (comme c'eſt ſa coutume) des conſéquences relatives aux maladies du foie ; mais malheureuſement, quoique nous n'ayons pas ſujet de nous plaindre de la diſete des ſujets, puiſqu'en général nous manquons plutôt de courage que de travail, on ignore ce qui a précédé leur mort ; &, quelques ſoins que prennent nos Maîtres à nous inſtruire, les obſervations rares deviennent preſque en pure perte, au grand préjudice de notre inſtruction & pour le malheur de l'humanité. Dans cette maladie, par exemple, les ſymptômes qui ont précédé la mort du ſujet, auroient ſans doute jetté un grand jour ſur la formation de cette tumeur & ſur les maladies qui attaquent ce viſcere. Mais, comme je ne pourrois vous préſenter que des conjectures, j'aime mieux garder le ſilence.

LETTRE

De M. MARESCHAL DE ROUGERES, Maître en chirurgie à Lamballe, contenant quelques remedes pour la Rage.

MONSIEUR,

C'eſt dans les mêmes vues de M. Duhamel du Monceau, que je me hâte de vous adreſſer quelques remedes contre la rage. Ce n'eſt pas que la multiplicité de ces remedes ſoit peut-être d'une grande utilité ; car tel remede prôné comme ſpécifique, ne doit ſouvent ſa réputation, ſuivant la remarque judicieuſe de M. du Monceau, que parce qu'il a été donné à des hommes ou à des bêtes qui n'avoient point cette cruelle & terrible maladie. On a cru, pendant quelque tems, pouvoir ſe flatter d'avoir trouvé ce ſpécifique dans les préparations mercurielles; mais, malgré quelques expériences heureuſes, on a vu, avec peine, qu'on ne pouvoit les employer dans tous les cas. C'eſt, d'après les réflexions du célebre M. Aſtruc, que pluſieurs ſavans Médecins ont adminiſtré les frictions mercurielles; c'eſt la méthode publiée par M. de Sault, & que ſuivoit, à très-peu de choſe

près, le Frere du Choiſel à Pondichéry; méthode amplement détaillée dans le Tome V du Journal de Médecine, page 184. Quelques-uns, comme le Docteur James, ont cru trouver dans le turbith minéral l'antidote de la rage. M. Darluc, après avoir éprouvé quelques ſuccès en réuniſſant les deux méthodes, a vu qu'elles étoient ſouvent inſuffiſantes, ce qui lui a fait employer l'alkali volatil, d'après les idées de M. le Camus. C'eſt dommage que le public n'ait pas été informé des nouvelles expériences qu'on aura ſans doute fait ſubir à ce remede. L'heureux ſuccès de M. Darluc étoit trop encourageant pour qu'on en ſoit reſté-là. Tous les Médecins n'ignorent pas que le *Lichen cinereus terreſtris*, mêlé avec le poivre noir dans du lait, eſt un grand remede uſité en Angleterre, ainſi que le muſc, le cinnabre & le camphre.

J'ai trouvé, Monſieur, dans un manuſcrit, en date de l'an 1667, parmi un grand nombre de recettes pour différentes maladies, celle que M. Duhamel vous a adreſſée pour la rage. Il y a quelques légeres différences; mais comme elle m'a réuſſi pour une petite fille de la paroiſſe d'Erquy, en 1766, je vais la rapporter telle qu'elle eſt dans le manuſcrit.

» Prenez, ſauge, rhue, petites margue-

rites ſauvages, ſel commun, de chacun une poignée, & une gouſſe d'ail; pilez le tout & ajoutez un moyen verre de vin blanc; exprimez à la preſſe & donnez au patient; appliquez le marc ſur les plaies, & continuez le même remede pendant neuf jours, & le malade guérira, auroit-il eu dix accès de rage. «

Voici un autre remede regardé encore comme ſpécifique pour cette maladie.

Prenez chaux d'écailles d'huîtres, cryſtal minéral, ſel polychreſte, de chacun un gros, camphre dix grains; mettez le tout dans un verre de vin blanc, que le malade prendra à jeun trois jours de ſuite: il ne doit manger ni boire que trois heures après, reſter au lit pendant le tems, & faire enſuite beaucoup d'exercice.

Il me reſte, Monſieur, à vous faire part d'une autre méthode pour prévenir la rage. Elle eſt tirée d'un Mémoire manuſcrit, dont d'autres que moi peuvent avoir connoiſſance; peut-être même a-t-il été imprimé. Quoi qu'il en ſoit, on y aſſure qu'elle n'a jamais manqué depuis plus de deux cents ans qu'elle eſt dans la maiſon de MM. de Jaucourt. On ne promet cependant la réuſſite que quand le remede eſt pris dans les neuf jours depuis la morſure de l'animal enragé, ou qu'on n'a point eu d'accès de rage.

» Dès qu'on aura été mordu d'un chien, ou autre animal enragé, il faudra tremper une toile un peu forte dans du vin tiede, en frotter les plaies jusqu'au vif & même jusqu'au sang. Pendant ce tems on fera rougir une poële de fer. L'on aura à part trois œufs, auxquels on aura ôté les germes, un gros de racine de rosier sauvage, dit *églantier*, en poudre, & plein une coque d'œuf d'huile de noix tirée sans feu. On brouillera bien ces trois choses ensemble, qu'on fera cuire en omelette sur la poële rougie. Le malade la mangera à jeun, sans boire, ni sans prendre aucune autre chose que quatre heures après. On appliquera sur les plaies, de l'omelette, que l'on bandera & qu'on laissera ainsi pendant neuf jours, au bout desquels on levera cet appareil. On bassinera les plaies avec du vin tiede; &, si elles n'étoient pas entiérement guéries, on pourra employer les remedes ordinaires. Si les plaies étoient considérables, on feroit une seconde omelette, afin de ne point diminuer la dose de celle qui doit être mangée. Lorsqu'on aura exécuté tout ce qui vient d'être dit, on laissera le malade tranquille; &, si le sommeil le prend, on doit le laisser dormir par-tout où il se trouvera. On doublera la dose de la racine d'églantier & de l'huile pour les animaux, tels que chiens, cochons, &c.; & si c'étoit,

par exemple, pour des chevaux, des mulets, &c. l'on mettra dans une chopine d'huile de noix, deux bonnes poignées de rapure de racine d'églantier, qu'on leur fera prendre avec la corne. Il eſt bon, avant de leur faire prendre le remede, de les baigner, dans une grande eau, deux ou trois jours de ſuite, & cela trois à quatre fois par jour. «

Voilà, Monſieur, ce qu'il y a d'eſſentiel dans ce Mémoire, où il ſe trouve bien des puérilités, comme de dire qu'il faut arracher la racine d'églantier du côté du ſoleil levant, qu'il faut abſolument manger l'omelette avec ſes doigts, &c.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

De M. PARIS, Docteur en médecine de Montpellier, contenant quelques Obſervations de médecine-pratique faites dans le Levant.

MONSIEUR,

Pendant mon ſéjour en France, j'ai pris la liberté de vous communiquer quelques réflexions que vous avez bien voulu inſérer dans votre Journal. Eloigné de ma patrie, j'ai tâché de m'inſtruire ſur les dif-

férentes maladies qui étoient propres au climat de Smyrne, où j'ai séjourné quelque tems, & sur celles qui sont ordinaires à Constantinople, où je me trouve présentement. Je n'ai rien négligé pour acquérir des instructions nécessaires à une observation locale, mais des ressources suffisantes ne se sont jamais offertes à mon zele : ceux qui exercent ici la médecine, étant la plupart sans instruction.

J'appris, en arrivant à Smyrne, qu'il étoit dangereux de donner des nourritures animales aux malades attaqués de la fievre. Je connoissois déjà par moi-même l'utilité de la diete & de la nourriture végétale chez les fiévreux; mais l'expérience me démontre journellement que toute nourriture quelle qu'elle soit, tirée d'une substance animale, est mortelle : aussi ne donne t-on jamais aux malades des bouillons de viande, mais une simple eau de riz & bien légere, & quelquefois de l'eau seule. Les œufs ne sont pas même accordés aux convalescens, & on les regarde ici comme meurtriers. Si les lumieres, je ne dis point des Médecins François, mais même du peuple, sont infiniment supérieures aux connoissances que l'on peut avoir ici, comment peut-on continuer à donner en France une nourriture si propre à la putréfaction ?

On ne connoît point ici les maladies in-

flammatoires. La pleuréſie, la péripneumonie ſont des maladies qui n'attaquent jamais ni les Turcs, ni les Grecs, ni les Arméniens, ni les Juifs, ni même les François qui y réſident.

La pourriture eſt la ſeule cauſe des maladies; la nature des alimens qui abondent en alkali, la qualité de l'air & la vie ſédentaire contribuent, à la vérité, au développement des fievres putrides & malignes: mais, ſans remonter aux cauſes des maladies, on ſait, par tradition, que les bouillons de viande & les œufs ſont mortels aux malades, & l'on n'en doute point. J'ai ſouvent eu l'occaſion de m'aſſurer par moi-même de cette vérité, & je puis aſſurer que la moindre indulgence, à cet égard, ſeroit meurtriere.

Une autre maladie qui regne ici parmi toutes les nations, c'eſt les vapeurs. Cette maladie ſi terrible par ſes effets, ſi difficile à guérir par l'embarras où ſe trouve ſouvent le Médecin pour en reconnoître la vraie cauſe, ne dépend preſque jamais ici des affections de l'ame; l'exercice qui n'eſt point en raiſon des alimens que l'on prend, me paroît en être la ſeule cauſe; &, comme il eſt très-difficile aux femmes de ſe promener, ſoit par raiſon de décence, ſoit par l'habitude contractée d'une vie ſédentaire,

cette maladie fait ici des ravages considérables : ravages soutenus par la quantité & la mauvaise qualité des remedes, que des gens, la plupart sans connoissance, indiquent.

J'ai souvent conseillé des remedes & des secours propres à combattre la cause d'une maladie aussi opiniâtre, mais vous devez être persuadé, Monsieur, que si les préjugés sont encore parmi nous, ils dominent ici en despote. La vie sédentaire est tellement à la mode, qu'il n'est presque pas possible d'engager une Dame à se retirer de dessus son sofa, ou d'auprès de son tandour, quelque raison qu'on puisse lui alléguer. Cette cause domine souvent chez vous ; je l'ai observée moi-même, & les Médecins ne m'ont jamais paru la combattre avec assez de fermeté dans le traitement des affections histériques.

J'ai encore observé, & bien des Médecins l'ont aussi observé, que les saignées affoiblissent ici plus qu'en France. Il est rare qu'un malade puisse supporter des saignées répétées comme chez vous. L'effet de cette évacuation est de rendre souvent la nature hors d'état de se débarrasser par quelque voies de ce qui contribue au dérangement du corps. Les malades sont ici plus accablés après trois saignées, qu'ils ne le seroient

après dix en France. D'où provient cette différence ? Pourquoi le ſang n'a-t-il point ici le même degré d'épaiſſiſſement ? Pourquoi ne voit-on jamais des pleuréſies ou des péripneumonies ? Je n'entreprendrai point ici de décider cet article. J'aurai l'honneur de vous adreſſer d'autres obſervations intéreſſantes. Je haſarderai d'y ajouter mes réflexions, ſi vous approuvez mon zele à vous communiquer ce qui me paroît digne de l'attention d'un Médecin.

La petite-vérole & la rougeole font ici de très-grands ravages ; on ſe préſerve aſſez généralement de la premiere à la faveur de l'inoculation, mais cette inoculation n'eſt point, comme chez vous, une opération méthodique : elle ſe pratique ſans trop réfléchir, & des femmes ou des hommes, ſans connoiſſance, inoculent ici ſouvent ſans préparation, ſans choix & ſans régime. Le ſuccès les favoriſe cependant preſque toujours ; & c'eſt à cette pratique que les femmes ſont redevables de leurs charmes. Elles n'ont que ce foible avantage ſur les nôtres, elles auroient été bien malheureuſes de le perdre, puiſque ce n'eſt que la beauté du viſage qui attache ici un homme auprès d'une femme.

J'ai l'honneur d'être, &c.

QUESTION CHIRURGICALE,

Suivie d'une Obſervation ſur la Taille ; par M. BEAUSSIER DE LA BOUCHARDIERE, Docteur en médecine, ancien Chirurgien des armées du Roi.

Doit-on extraire une pierre enkyſtée, ou chatonnée dans la veſſie, à quelque prix que ce ſoit, ou eſt-il plus prudent d'abandonner un malade affligé d'une pierre de cette nature, que de lui cauſer la mort par une extraction violente, accompagnée de déchirement, & ſuivie d'hémorrhagie & de ſuppuration gangréneuſe ?

Il ſemble que l'on ne devroit point regarder cette propoſition comme un problême. Le but de l'art de guérir, l'humanité, la religion, doivent décider à ne jamais expoſer à une mort certaine. Ce n'eſt point le cas de l'aphoriſme de Celſe, *Meliùs eſt anceps remedium experiri, quàm nullum*, puiſque la tentative de l'extraction devient certainement mortelle.

Il eſt très-difficile de diſtinguer les cas où on pourroit eſſayer l'extraction, d'avec ceux où elle eſt ſuivie d'accidens incurables. M. Houſtet, dans ſes excellentes Obſervations ſur les pierres enkiſtées & adhérentes à la veſſie (Mémoires de l'Académie

de Chirurgie, in-12, Tome I, partie 3, page 268, Paris, 1765) propose bien quelques moyens que la prudence & une expérience éclairée ont suggérés, & qui ont été suivis des plus heureux succès; ils se réduisent au détachement de la pierre avec l'ongle, sans irritation, lorsque le kiste est accessible au doigt; & aux injections émollientes, lorsqu'il est impossible de l'atteindre avec les doigts ou avec les instrumens. Mais il ne dissimule ni le danger, ni les exemples malheureux; & il conclut, d'après une foule d'autorités & d'exemples, à abandonner plutôt le malade, que de l'exposer à une mort certaine, page 295.

L'exemple suivant confirme cette décision, quelqu'affligeante qu'elle soit. C'est un malade que j'ai traité, dont j'ai cru devoir abandonner la pierre : il a guéri, &, quelques mois après il a subi la même opération très-bien faite par le Frere Côme, qui a tiré deux pierres, & il en est mort.

M. Margaux, âgé d'environ soixante ans, d'un tempérament assez bon, étoit attaqué de la gravelle depuis sa jeunesse; il a rendu pendant long-tems de petites pierres rondes & lisses, de la grosseur & de la forme d'un pois. Depuis deux ou trois ans il cessoit de rendre de ces pierres, & il avoit tous les signes qui annoncent l'existence de la pierre. Il fut sondé par feu mon pere, qui

ne lui trouva cependant pas de pierre. La réputation que ce Chirurgien s'étoit acquise par les opérations & l'exercice des autres parties de la chirurgie & de la médecine, détermina le malade à faire usage des lithontriptiques, mais ce fut sans succès. Je le sondai quelques années après; je sentis avec beaucoup de difficulté une pierre, qui se présenta aussi à quelques Chirurgiens qui étoient présens. Après les préparatifs ordinaires, je le taillai le 19 Mai 1769. Je me servis du lithotome du Frere Côme, fixé au n° 15, parce que je m'étois apperçu que la vessie étoit grande. Assuré que l'instrument étoit entré dans la vessie, je fis l'incision, comme le prescrit le Frere Côme, le rapport de M. Louis & M. Ledran (*Parallele des Tailles*); enfin comme je l'ai vu pratiquer au Frere Côme lui-même, à M. Cambon, Chirurgien de Son Altesse Madame la Princesse Charlotte, son partisan, & à la Charité. J'introduisis la tenette, dont l'existence dans la vessie me fut annoncée par l'écartement des branches; je la promenai dans la vessie, sans rencontrer la pierre. En vain je palpai doucement, & voulus saisir un corps rénitent que je sentis recouvert. Je retirai la tenette, & inférai le bouton sans parvenir à la pierre, que j'avois bien sentie en sondant. J'essayai avec le doigt de découvrir l'endroit où je la soup-

connois chatonnée & adhérente. Je remis la tenette ; & , le corps dur, ne cédant pas aux premiers efforts, je craignis d'occasionner un déchirement, & ensuite hémorrhagie ou inflammation. Je crus devoir suivre les préceptes tant de fois répétés d'Ambroise Paré, l. 17, c. 36 ; de Fabrice de Hilden, & d'une infinité d'Auteurs dont on peut voir les sentimens dans le Mémoire de M. Houstet, qui l'appuie d'exemples, & sur-tout de celui de M. Boudou (*Mémoires de l'Académie* déjà cité, page 314.)

L'inflammation & la fievre furent violentes ; les douleurs vives : le ventre se tendit. Les saignées réitérées, les fomentations émollientes & ensuite résolutives, les boissons anti-phlogistiques, calmerent les accidens : la plaie se cicatrisa peu-à-peu. Tant que l'écoulement eut lieu par la plaie, les douleurs ne se firent pas sentir ; mais elles reparurent aussi-tôt que le cours naturel des urines fut entiérement rétabli.

Le malade ayant recouvré sa santé, résolut, à quelque prix que ce fût, de se délivrer de la cause de ses douleurs, qui lui rendoient la vie insupportable. La réputation si bien méritée du Frere Côme l'attira à Paris. Cet habile Lithotomiste le tailla au haut appareil & tira deux pierres, que le malade m'a assuré être longues & avoir la forme de deux amandes. L'hémorrhagie fut violente,

de même que l'inflammation. La suppuration fut très-abondante, brune & fétide. Une fievre continue & lente affligea le malade & le conduisit au marasme. Il éprouvoit en urinant des douleurs énormes, en comparaison de celles qu'il sentoit avant cette opération.

Ce fut dans cet état qu'il vint à Vendôme réclamer mes soins, que je ne pus refuser à son état malheureux & aux sollicitations de M. son frere, Curé de Renay, dont le mérite & les lumieres sont universellement respectés dans cette province. Je le pansai pendant un mois & demi, & il avoit été quarante ou cinquante jours dans l'hôpital du Frere Côme. Je le mis, à l'usage des délayans, des calmans, auxquels j'associai le kinkina comme vulnéraire, &c. quelques fomentations & injections vulnéraires détersives & aiguisées de kinkina; mais la fievre, l'insomnie, la consomption, une sueur froide, visqueuse, le phthiriasis, jetterent le malade dans des foiblesses extraordinaires auxquelles il succomba.

Personne n'est plus en état que le Frere Côme de nous éclairer sur la position des pierres, leur grosseur, leur kiste ou leur chatonnement, & leur adhérence que j'ai toujours soupçonnée. Je l'invite à vouloir bien me rendre ce service, qui devient une justice aux yeux du public, qui n'a pas été

en état ni à portée d'approfondir les présomptions, & de quelques Chirurgiens qui, sans voir ni l'opération ni le malade, ont porté des jugemens hardis, pour ne pas dire injustes.

J'ai lieu de soupçonner que la pierre étoit enkystée ou chatonnée, 1° parce qu'elle s'étoit totalement dérobée à mes recherches, & à celles de deux Chirurgiens éclairés & fort intelligens, M. Gigou, de Montoire & M. Blosseau, d'Auton; quoiqu'il soit vrai de dire qu'il y a eu des vessies vastes ou partagées en cellules, qui ont soustrait une pierre existante aux recherches des Opérateurs les plus habiles. 2° Il y a eu une hémorrhagie si considérable, que le Frere Côme a été forcé de laisser une algalie dans l'uretre du malade pendant plus de quarante à cinquante jours, ce qui a été plus douloureux au malade que les accidens même de la pierre. 3° Au déchirement de la vessie, dont la plaie & le corps même de ce viscere ont été en suppuration. 4° Enfin le corps dur que je sentis recouvert des membranes de la vessie, ne laisse aucun doute sur cet article.

Il me paroît surprenant que le Frere Côme ait choisi le haut appareil (qu'il a pratiqué sans faire les injections si recommandées); la cicatrice de mon opération étoit assez fermée pour ne plus laisser échapper d'u-

rine depuis plus d'un mois, ainſi ce ne devoit pas être un obſtacle. Il n'ignore pas les inconvéniens qui ont fait rejetter cette opération. 1° La pente qui eſt refuſée à l'écoulement du pus; inconvénient auquel le malade dont il eſt queſtion a été ſi fort expoſé, que je le crois la principale cauſe de ſa mort. 2° La ſortie de l'urine & l'infiltration dans le tiſſu cellulaire de la veſſie. (*Voyez* Mémoires de l'Académie de Chirurgie, Tome I, partie III, *Méthode de M. Foubert.*) 3° La petiteſſe ou la molleſſe de la pierre, ſa friabilité, rendent ſon extraction impoſſible; les fungus. *Voyez* M. Ledran, *Parallele des Tailles*, page 100, Paris 1730. Nous ne parlons point de la petiteſſe de la veſſie, de ſon racorniſſement, ou de telle autre maladie qui s'oppoſent à ſon extenſion que l'on déſire pour l'injection, puiſque le Frere Côme ne l'a pas cru néceſſaire ici.

Il a cru ſans doute que la pierre étoit trop groſſe pour être tirée par l'appareil latéral ou le grand appareil, ce qui eſt quelquefois arrivé; car il pouvoit faire ſon opération du côté droit, ou même du gauche, où j'ai opéré, en variant tant ſoit peu ſa coupe, comme M. Cheſelden lui en a donné l'exemple. *Opérat. de Garengeot*, Tome II, page 227.

Le ſang & le pus euſſent trouvé une pente naturelle; ils n'auroient pas reflué

dans l'hypogastre, dans l'interstice des muscles, & sûrement entre le péritoine & la vessie. En pansant le malade trois fois par jour, & même plus souvent, on voyoit avec surprise des flots intarissables de pus sourdre par l'ouverture du bas-ventre, qui étoit environnée de fungus que je fus obligé de dilater.

Le Frere Côme se seroit-il flatté de déterminer par son algalie maintenue avec violenc. & des douleurs incontestables, le sang, le pus & les urines? Quoiqu'il soit naturel de penser que ces liqueurs, comme corps graves, devoient se précipiter au fond de la vessie, les différentes parties de ce viscere, meurtries, déchirées, enflammées & suppurantes, se rapprocherent, &c. Toutes les parties voisines formoient cette source de matieres, que tant d'embarras & de gonflement empêchoient de suivre la pente naturelle.

Je crois que l'instrument mis au n° 15, n'ayant point occasionné les accidens que M. Louis, dans son rapport à l'Académie de chirurgie sur différentes méthodes de tailler, fournit à cet Opérateur précieux un argument en faveur de cet instrument. Je ne dois cependant pas dissimuler que j'ai profité de l'exemple de M. Caqué, que cite M. Louis: j'ai fait émousser la pointe de l'instrument, & j'ai pris la précaution de baisser un peu le poignet, afin d'éloigner,

par la bascule que l'on fait faire, l'instrument du fond de la vessie & du rectum; je crois que c'est par cette manœuvre que le malade a été guéri de la premiere taille.

L'état de la vessie lorsqu'on me l'a ramené, les douleurs subsistantes & plus vives après l'extraction de la pierre, l'hémorrhagie considérable, les signes qui avoient accompagné mon opération, me font conclure, avec le plus juste fondement, que la pierre étoit adhérente, enkistée ou chatonnée, & qu'elle ne pouvoit être extraite sans causer la mort.

SUCCÈS

De la Bronchotomie dans l'Esquinancie inflammatoire & suffocante; faite par M. VIDAL, Docteur-Médecin de la ville & de l'hôpital royal de Guerrande.

Appellé, le 15 Octobre 1771, pour la femme de René Guenel, Marchand au bourg d'Herbignal, je fus arrêté sur le chemin, pour aller voir dans une maisonnette un passant qui avoit grand mal à la gorge & qui étouffoit. Le nom du malade est Yves Gayot, petit Mercier, âgé d'environ vingt-cinq à trente ans, d'une constitution forte: il y avoit cinq à six heures qu'il étoit dans cet état lorsque je le vis.

Il me dit d'une voix rauque & entre-

coupée qu'il avoit très-grand mal à la gorge, me montrant l'endroit avec ſa main. Je ne voyois aucun gonflement apparent à l'extérieur du cou, ni dans le fond de la bouche.

Le malade en danger de ſuffocation faute de reſpiration, me fit bannir la crainte de paſſer pour l'auteur de la mort d'un homme, ſi l'opération que j'entreprenois de faire pour la premiere fois ſur le vivant, étoit ſans ſuccès, & dans un pays où l'on en ignore juſqu'au nom. Sans rien propoſer au malade, je le fis aſſeoir, le viſage tourné vers le jour, la tête droite, mais un tant ſoit peu renverſée & appuyée par derriere, de façon qu'elle n'inclinoit ni à droite ni à gauche. Dans ce cas imprévu, n'ayant pas les inſtrumens d'uſage, j'aſſujettis la peau & fixai le canal de la trachée-artere entre mes deux doigts placés latéralement: je fis avec un biſtouri droit une inciſion longitudinale à la peau, à la partie antérieure de la gorge, au bas de la tête de la trachée-artere, que je continuai juſqu'au bord ſupérieur du ſternum; je continuai d'inciſer la griſſe juſqu'à ce que je fuſſe arrivé au muſcle commun ſterno-thyroïdien, que j'écartai l'un de l'autre dans ſa partie moyenne inférieure. Je découvris la trachée-artere, que j'ouvris de travers dans l'entre-deux du troiſieme ou quatrieme cartilage. Avant que d'écarter les muſcles ſterno-thyroïdiens,

j'essuyai & je laissai couler quelque tems le sang qui sortoit des vaisseaux divisés de la plaie dans l'incision.

Dépourvu de tout, le besoin me rendit inventif; je plaçai un tuyau de plume, applati à son extrêmité, entre ces deux cerceaux cartilagineux, de façon que l'extrêmité de ce tuyau ne débordoit intérieurement qu'un peu le niveau de la trachée par le moyen d'une épingle passée transversalement dans le tuyau; je fis trois ou quatre tours de fil à l'épingle & au tuyau pour les assujettir. Les extrêmités de ce même fil me servirent ensuite à attacher de chaque côté un morceau de bande qui faisoit le tour du cou au-dessus & au-dessous du tuyau; par ce moyen les compresses mises de chaque côté entre l'épingle & la plaie, se trouverent maintenues, ainsi que le tuyau. Le malade resta au lit la tête droite, je le saignai deux fois copieusement dans l'espace de trois heures, & pendant les six heures que je restai avec lui, je vis disparoître tous les symptômes de suffocation & sa vie en sûreté: c'est-là ce qu'on peut appeller *medicina efficax*.

Le sang étant épais, je fis boire au malade d'une tisane faite avec racines de chicorée sauvage, de chiendent & le capillaire, & du bouillon fait avec un morceau de beurre & de l'oseille. Le lendemain, de grand

grand matin, le tuyau fut ôté : on mit un emplâtre fenêtré, & fur la plaie une petite compreffe trempée dans une décoction d'orge, de miel, à laquelle ils ajouterent un peu de vin. Le malade vint me voir au bout de quatre jours : la réunion de la plaie avançoit; je l'engageai d'entrer à l'hôpital pour le purger & achever fa guérifon : il partit.

Je fentis en le voyant cette fatisfaction fi douce & fi flatteufe d'avoir arraché en un inftant un homme des bras de la mort. En effet, conferver ou rendre la vie à un homme, n'eft-ce pas un bienfait à-peu-près égal à celui de la donner.

L'exemple du fieur Pontneuf, ancien Maire du Croific, qui mourut en trente-fix heures d'un violent mal de gorge ou d'une femblable efquinancie, malgré les faignées & les fecours les mieux indiqués; un homme qui entra à l'hôpital au mois de Janvier 1771, & une femme dans le mois fuivant, tous deux attaqués de cette même maladie, & qui y périrent en vingt-quatre à trente heures, ne me donnoient aucune confiance dans les faignées brufquées, les cataplafmes émolliens & calmans, les gargarifmes adouciffans, les injections de ces mêmes gargarifmes, les lavemens, les fcarifications, tous employés fans fuccès.

L'extrême petiteffe des vaiffeaux engorgés & dilatés au-delà de leur ton, leur

grand éloignement de celui où l'on fait les ſaignées, l'inflammation qui ſe forme & ſe confirme en très-peu de tems dans ces ſortes de maladies, ſont les cauſes du peu de ſuccès des ſaignées réitérées. Lorſqu'elles ne peuvent procurer un dégorgement local, ni prévenir l'engorgement du poumon, loin de diſpoſer à la réſolution l'engorgement inflammatoire que l'on reconnoît par la continuation des ſouffrances, par une reſpiration & une déglutition toujours gênées, elles occaſionnent quelquefois des défaillances qui ſont ſouvent la cauſe d'une métaſtaſe, ſur-tout lorſque dans cette eſquinancie il ſe trouve quelques diſpoſitions à un dégorgement de liqueurs groſſieres, déroutées, mêlées & ſtagnantes dans certaines parties par des cauſes locales, particulieres & accidentelles.

L'hémorrhagie qui arrive pendant l'opération & qui n'eſt ſuivie d'aucun accident en faiſant tenir la tête droite, débarraſſant les vaiſſeaux des parties environnantes du ſang qui les opprime, attirera le ſang de tous les vaiſſeaux avec leſquels ceux de l'engorgement inflammatoire communiquent : cette déplétion portera enſuite ſon effet ſur l'engorgement inflammatoire des arteres capillaires dilatées au-delà de leur ton, & ſur l'irruption du ſang dans les vaiſſeaux capillaires lymphatiques qui naiſſent des arteres

capillaires ; ces arteres, désemplies par leur action élastique & naturelle, reprendront plus ou moins promptement leur ressort & leurs mouvemens systalliques. Toutes les autres fibres qui composent la partie malade, reprendront en même-tems leurs oscillations affoiblies ; il s'ensuivra que le sang retenu, suspendu, se divisera & s'atténuera par les battemens des arteres ; pressé en même-tems, & exprimé par le ressort systallique de la partie, il s'échappera par toutes les petites issues que les vaisseaux devenus plus libres lui présenteront. Ainsi la stagnation du sang diminuera ; les globules rouges qui ont été poussés dans les vaisseaux lymphatiques, rétrograderont & rentreront dans leurs vaisseaux originaires & propres ; les arteres capillaires se resserreront : &, par ce rétrécissement, les orifices des capillaires lymphatiques se contracteront aussi, & fermeront toute entrée au sang, qui reprendra sa circulation ordinaire.

Une nouvelle inspiration, ou l'entrée d'un nouvel air dans les poumons par l'ouverture de la trachée-artere, dilatant & gonflant les véhicules du poumon trop pressés par la plénitude des vaisseaux qui les entourent, pressera les veines, & les obligera à se décharger. Le poumon, qui ne pouvoit se développer par le défaut d'air, reprendra son ressort ; le ralentissement du

cours du ſang dans ce viſcere, effet naturel de la conſtriction inflammatoire & de l'obſtacle que ce reſſerrement apporte à l'entrée de l'air, d'où nait le danger de ſuffocations, ſera modifiée en proportion du développement du poumon.

Les ſaignées faites après l'opération, diminuant la quantité du ſang, diminuent à proportion la quantité & l'effort avec lequel il aborde à la partie enflammée. Dans certains cas, les ſaignées révulſives ſont efficaces ; elles diminuent, de même que les évacuations, la quantité du ſang ; mais donnent en outre au ſang une détermination particuliere qui le détourne d'aller ſur la partie enflammée.

L'opération ne ſera d'aucun avantage s'il ſurvient de petits friſſons auxquels ſuccedent une ſueur abondante. Dans cet état, le malade a une difficulté moins grande à avaler & à parler ; la douleur eſt bien diminuée. Sur le déclin de cette ſueur abondante, le corps tombe dans l'exténuation ; le pouls devient fréquent, irrégulier, intermittent, & s'éteint peu-à-peu ; le délire s'y joint, & la mort arrive peu de tems après.

Heureux pour l'humanité ſi les Médecins, ſur-tout ceux qui exercent dans les petites villes & les campagnes, continuent à s'adonner aux opérations, principalement dans les cas graves ! (Il n'eſt pas moins ho-

norable de soulager les hommes dans leurs maux par le secours de ses mains que par ses conseils.) Ils pourront atteindre ces Médecins célebres, qui, dans ces derniers tems, ont su s'illustrer également, & par leurs vastes connoissances en médecine & leur habileté en chirurgie. Emules de ces Chirurgiens distingués, à qui le public donne à juste titre sa confiance lorsqu'il s'agit d'opérations graves, & à qui le Roi accorde une noblesse parfaitement compatible avec leur état, ils enrichiront à l'envi la chirurgie de découvertes utiles. Plus puissans que les loix, ils écarteront cet essain de quart de Savants reçus par la légere expérience, qui, à l'exception d'un très-petit nombre, ne savent que saigner & distribuer beaucoup de drogues à grands frais.

LETTRE

De M. MARTIN, ci-devant principal Chirurgien de l'Hôtel-Dieu S. André de Bordeaux, à M. PIETSCH, Docteur en Médecine, Démonstrateur d'Anatomie & de Chirurgie, Correspondant de l'Académie royale de Chirurgie, &c. sur la nécessité de la ligature pour arrêter les hémorrhagies produites par l'ouverture des arteres.

MONSIEUR,

En vous faisant mes très-humbles remer-

ciemens de la bonté avec laquelle vous vous portez pour confirmer & défendre ce que mes foibles lumieres m'ont fait publier d'utile : permettez que je m'applaudiſſe de ce qu'étant éloigné comme nous le ſommes, & que n'ayant jamais été dans le cas de travailler enſemble, ni de nous communiquer nos idées que par la voie de ce Journal, nous nous ſoyons ſi bien rencontrés dans les moyens que nous avons employés dans l'art de guérir, avant que nos travaux nous fuſſent parvenus par ce même Journal. Je regarde, Monſieur, cette rencontre comme la preuve la plus authentique du bien que j'ai fait dans l'Hôtel-Dieu S. André de cette ville, & de celui que je fais tous les jours à ceux de nos concitoyens qui m'honorent de leur confiance, en continuant à mettre en pratique les préceptes lumineux que m'ont donné mes célebres Maîtres à Paris.

Les raiſons que vous avez ajoutées à celles que j'avois données pour prouver que, dans la ſection totale des arteres de l'avant-bras, il faut toujours recourir à la ligature, s'étoient préſentées ſous ma plume, lors de ma réponſe à M. Aurran; & je ne ſais comment j'oubliai de les rapporter. Vous avez, Monſieur, non-ſeulement bien ſuppléé à cette omiſſion de ma part, mais vous avez encore renchéri ſur ce que j'ai

avancé, lorſque vous dites que l'entamure d'une artere exige également la ligature, quand il eſt poſſible de la pratiquer. Eh! dans quel lieu, Monſieur, peut-on mieux faire cette opération qu'aux extrêmités. Je me ſuis mille fois repenti d'avoir eu, en 1763, aſſez de complaiſance pour ne l'avoir pas fait à une des branches de la radiale qui concourt à la formation de l'arcade palmaire, & qui, malgré mes compreſſions portées aſſez haut ſur l'avant-bras, tant ſur le trajet de la cubitale que ſur celui de la radiale, fournit toujours du ſang; ce qui m'obligea de les renouveller trois fois, & de dilater même à la troiſieme la plaie. Si d'abord, Monſieur, j'avois employé la ligature, j'aurois non-ſeulement évité au malade l'effroi & la douleur d'un appareil ſi ſouvent réitéré, mais même encore je lui aurois épargné le trouble & l'agitation dans laquelle il fut pendant quinze jours (crainte que ſon hémorrhagie ne recommençât) ainſi que la ſituation la plus gênante dans laquelle il fut obligé de tenir ſon bras pendant tout ce tems-là. Il n'y a pas long-tems qu'une pareille pratique (la compreſſion) a eu des ſuites les plus triſtes ſur une ouverture de l'artere crurale & ſur un anévriſme de la brachiale. Je me borne aujourd'hui au rapport de la premiere.

Un jeune Chirurgien étant à ſouper, &

ayant laiſſé échapper ſon couteau de ſes mains, voulut empêcher qu'il ne tombât par terre en le retenant avec ſes genoux. La diſpoſition de ce couteau fut telle, que ſa pointe & le bout du manche ſe trouverent entre ſes cuiſſes à demi-fléchies, &, par le mouvement qu'il fit en les rapprochant pour empêcher qu'il ne fût plus bas, il ſe bleſſa l'artere crurale du côté gauche, vers ſon tiers inférieur. Dans l'inſtant de l'accident (qui étoit vers les neuf heures du ſoir) un Chirurgien en arrêta à la hâte le ſang; peu de tems après le malade fut porté à l'Hôtel-Dieu S. André de cette ville, & vu par le Chirurgien ordinaire, qui changea peu de choſe à ce premier appareil. Le lendemain il appella ſes Conſultans, qui déciderent que, quoique l'amputation parût indiſpenſable, il convenoit néanmoins de la ſuſpendre. Les trois premiers jours tout leur parut aller aſſez bien; mais le quatrieme, ainſi que le ſixieme, l'hémorrhagie ayant recommencé, malgré l'application de nouveaux appareils, on fit le huitieme l'amputation, & le malade mourut le dixieme. La diſſection de l'extrêmité amputée montra que l'artere crurale avoit été totalement coupée, & les bouts ſe trouverent éloignés l'un de l'autre d'environ trois travers de doigt.

Héiſter, qui a vu un cas tout-à-fait ſem-

blable à celui-ci (au moins quant à la maniere dont l'artere fut ouverte) fit faire la compression qui réussit très-bien, & conseilla, si elle ne réussissoit pas, d'en faire la ligature avant d'en venir à l'amputation. Quelles ont été les raisons qui ont empêché ces Messieurs (le Chirurgien ordinaire & les Consultans) de faire la ligature à leur malade, suivant le conseil d'Héister, quand ils virent que leurs compressions réitérées étoient absolument infructueuses pour la consolidation de cette artere? Je les ignore absolument; & je crois qu'il leur seroit impossible d'en donner de satisfaisantes à ceux qui, cherchant à s'instruire, désirent les progrès de l'art. Nous pouvons donc dire, sans vouloir nous ériger en censeur de leur conduite, au sujet de ce pauvre Chirurgien, que si ces Messieurs avoient, suivant l'avis de notre grand Maître, fait la ligature de l'artere le quatrieme ou le sixieme jour, que peut-être ce blessé ne leur seroit pas mort: mais, quand même il le seroit, ils auroient toujours, par-devers eux, la satisfaction d'avoir mis en pratique les regles de l'Art sur ce point, & encore celle de les avoir apprises à leurs Eleves.

Mais faut-il toujours, comme Héister le recommande, faire la compression de l'artere crurale lorsqu'elle se trouve lésée? Malgré le respect que j'ai pour la mémoire &

les ouvrages de ce ſavant Praticien, je crois qu'il vaut beaucoup mieux, dans un pareil cas, faire d'abord la ligature de cette artere, plutôt que de s'amuſer à la comprimer; car enfin, comme nous l'avons déjà dit, la compreſſion entraîne avec elle bien plus de gêne & de trouble, &c. que la ligature.

Du reſte, les guériſons des bleſſures de l'artere crurale, obtenues par la ligature, ne ſont point ſans exemples. Saviard rapporte une obſervation d'un anévriſme de cette artere guéri par ce moyen; & le célebre M. Portal nous apprend que M. Schliting a remédié à de pareilles ouvertures, ainſi qu'à celles de la vertébrale. Mais de quel moyen, me dira-t-on, s'eſt ſervi M. Schliting pour parvenir à ces heureuſes cures? J'avouerai que je les ignore, parce que ces ouvrages ne ſont pas traduits en notre langue; mais ſes talens, généralement reconnus, doivent nous faire préſumer que cet habile Maître ne s'eſt point éloigné des princices établis dans votre Mémoire ſur la néceſſité de recourir à la ligature dans la léſion des arteres, préſenté à cette même Compagnie en l'année 1764, ainſi que de ceux ſoutenus aux Ecoles de Médecine de Paris, ſous la préſidence de M. Guénault.

Mais peut-être que quelque plaiſant en chirurgie nous dira, il faut donc dès qu'une

artere eſt ouverte, la lier ſur le champ, ne plus penſer à la compreſſion, ni aux autres moyens ſouvent d'uſage pour arrêter les hémorrhagies ? A Dieu ne plaiſe que jamais je tienne un pareil langage, ni que je l'effectue ! La compreſſion & tous les autres ſecours connus pour conſolider les vaiſſeaux ſanguins ont chacun leur avantage, ſuivant l'eſpece du vaiſſeau ouvert. Je ſouhaiterois ſeulement, pour le bien de l'humanité & l'honneur de notre Art, que tous ceux que la néceſſité fait appeller Chirurgiens, connuſſent les cas où chacun de ces moyens doivent être employés, afin, comme nous l'avons déjà dit, que la chirurgie, qui doit porter la certitude dans ſes opérations, ne ſoit plus expoſée, au moins pour de pareils cas, à des tâtonnemens.

Quand j'aurai, Monſieur, un nombre ſuffiſant d'obſervations, pour apprécier les cas dans leſquels chacun des ſecours connus pour arrêter les hémorrhagies, doivent être employés, j'aurai l'honneur de vous les adreſſer par la voie de ce Journal, afin, comme vous l'avez très-bien dit, d'encourager les jeunes Chirurgiens à un jugement pratique.

J'ai l'honneur d'être, &c.



OBSERVATION

Sur un Squirrhe de la Mamelle à la ſuite d'une inflammation, guéri avec les pilules de ciguë ; par M. DE VILLAINE, Chirurgien à Champagnolle, en Franche-Comté.

Françoiſe Dolard, âgée de vingt-trois ans, d'un tempérament ſanguin, d'ailleurs très-bien conſtituée, nourriſſoit un garçon qui peut avoir quinze ou ſeize mois. Le vingt-quatre Avril 1771 elle le faiſoit ſauter ſur ſes genoux, lorſqu'elle en reçut un coup de tête renverſée en arriere, qui porta vivement ſur ſa mamelle gauche. Cet accident ne lui occaſionna d'abord que fort peu de douleur ; c'eſt pourquoi, dans l'habitude d'alaiter cet enfant de ſes deux ſeins, à l'alternative, elle continua de les lui donner à rechange : auſſi ne tarda-t-elle pas long-temps à s'appercevoir que l'affection de ces parties-là tire preſque toujours à conſéquence. La chaleur, la rougeur, l'engorgement & les élancemens s'y manifeſterent bientôt ; une ſoif ardente, des friſſons irréguliers, l'inſomnie & la fievre annonçoient, à tous égards, que la tumeur tendoit à ſuppurer. Je lui avois conſeillé dans le principe de recourir aux ſaignées du bras & du pied, à l'immerſion des jambes dans l'eau, & aux autres remedes analogues à cet état, comme

à la méthode la plus ſûre de diſſiper une partie des embarras, ou, tout au moins, de s'oppoſer à de nouveaux : mais elle voyoit en moi une perſonne de l'art ; ainſi, loin de ſe prêter à mes premieres intentions, elle s'obſtinr encore à ne pas vouloir qu'on ouvrît le dépôt, quand je le lui propoſai. Le pus enfin ſe pratiqua de lui-même une iſſue par un trou bien plus étroit que ſon fond, & la quantité qui en couloit ne répondoit ſûrement pas à celle qui y étoit contenue. Je ne m'étonnai donc pas de voir que la mamelle, au lieu de diminuer, augmentât de volume & ſe durcît ſenſiblement : elle contracta, bien plus, une entiere adhérence aux côtes ; &, à deux doigts du mamelon, partoit un cordon immobile qui aboutiſſoit à pluſieurs glandes ſous l'aiſſelle du même côté. Ces fâcheuſes circonſtances l'emporterent alors ſur la répugnance que la malade avoit à ſuivre mes avis ; je parvins à rendre ſon eſprit plus docile à la conduite que je devois tenir dans pareil cas, & je redoublai ſa confiance par ma promeſſe de ne me ſervir d'aucun inſtrument tranchant. En effet, leur uſage m'étoit fort inutile ; je n'avois ici à combattre qu'un ſquirrhe dans ſon origine, dont la nouveauté me permettoit de bien augurer de la guériſon du ſujet ; & je me croyois d'autant plus fondé à l'eſpérer, qu'on éprouve beaucoup plus de difficulté à réſoudre ces ſortes

de tumeurs, quand elles sont le produit de la viscosité atrabilaire des humeurs, que lorsqu'elles sont le résultat d'une inflammation : celle-ci étoit de ce genre. J'ordonnai d'abord à cette mere de sevrer son enfant ; &, sur l'exposé qu'elle me fit de la suppression de ses regles depuis près de cinq mois, je regardai comme une chose très-essentielle d'en rappeller le cours. Pour y procéder, je fis valoir les opérations relatives à cet objet, en employant tout ce qui étoit capable de déterminer la colonne du sang aux parties inférieures ; &, afin de remplir les deux indications, j'associai aux emménagogues un fondant qui n'est encore ici que trop peu accrédité : c'est l'extrait de ciguë. Je me ressouvins fort à propos que M. Burand, Chirurgien, digne de la réputation dont il jouit à Charlieu en Mâconnois, m'en avoit donné trois onces en pilules, de la pesanteur de trois grains ; jusques-là je n'avois point eu l'occasion de les placer : celle-ci me parut assez propre à en tenter l'usage. Je commençai donc par le quart d'une ; le surlendemain elle en prit la moitié : j'augmentai, en un mot, jusqu'à concurrence de six le matin & autant le soir. J'observai avec surprise que, si je passois ce nombre, ma malade s'en trouvoit dérangée. Elle se plaignoit de sécheresse à la gorge & d'aridité extrême à la bouche ; la tête lui tournoit, & elle toussoit

profondément. A cette époque, il falloit lui accorder le relâche de quelques jours; au lieu que, lorſque je m'en tenois à la doſe ſpécifiée plus haut; je n'avois point à eſſuyer le déſagrément d'interrompre ce remede. Le flux périodique ſe montra bientôt, les glandes des aiſſelles ſe fondirent avant que le ſquirrhe parût éprouver la moindre altération; après quoi il diminua lentement, & toujours par degrés : au reſte, à meſure qu'elle approchoit de ſa guériſon, j'avois ſoin d'affoiblir la doſe des pilules; & pendant tout le tems qu'a duré la cure, la boiſſon a été conſtamment une ſimple décoction de chicorée, légérement nitrée & bue en abondance. Toutes les quinzaines, je purgeai avec la poudre cornachine & le mercure doux : enfin le régime étoit approprié à cette méthode générale. J'expoſai, à différentes repriſes, le ſein malade à la vapeur acide du vinaigre, où j'avois diſſous de la gomme ammoniaque; avec la même précaution, je la garniſſois d'un linge fin, en double, trempé dans une fomentation d'armoiſe, de parelle & de ciguë. Je faiſois répéter ſouvent cette application, pour ne pas tomber dans les inconvéniens qui ſont ici la ſuite des vives impreſſions du froid; inſenſiblement la partie ſe dégorgera, & la plaie ſe conſolida ſans le ſecours d'onguens d'aucune eſpece. A peine l'un & l'autre laiſſent-ils des traces de leur exiſtence.

Observations Météorologiques. Août 1772.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	14	21 1/4	17	28 1 1/2	28 1	28 1/4
2	16 1/2	22	16	28	27 11 3/4	27 11 3/4
3	14 3/4	19	13	27 11 3/4	27 11 3/4	28 1/2
4	13	19	13	28 1 1/2	28 2	28 3 1/4
5	12 1/2	20	15 1/4	28 3 3/4	28 3 3/4	28 4
6	13	21 1/2	17	28 3 3/4	28 3 1/2	28 3 1/4
7	15 1/4	24 1/4	18	28 2 3/4	28 2 1/2	28 2
8	15	23 1/2	15 3/4	28 1 1/4	28 1	28 1
9	13 1/2	20	13 1/2	28 1 1/2	28 2	28 2 1/4
10	11 1/2	20	14 1/4	28 2	28 2	28 2
11	13	21	13 1/2	28 1 1/2	28 1	28 2
12	12	18 1/2	12 3/4	28 2 1/4	28 2 1/2	28 3
13	10	18	13	28 3 1/2	28 3	28 2 3/4
14	11 1/2	19	12 1/3	28 2 1/2	28 2	28 1 3/4
15	10 1/4	18 3/4	13 1/2	28 1	28 1/2	28
16	10 1/2	18 1/2	12	28	28	28 1
17	11 1/2	19	13 1/2	28 3/4	28 1	28 1 1/2
18	11 1/2	20	15 1/2	28 1 3/4	28 1 1/2	28 3/4
19	13 1/2	23	17 1/2	28	27 11 3/4	27 11
20	15 3/4	21 1/4	16 3/4	27 10	27 10	27 9 1/2
21	14 3/4	19 1/2	14 1/2	27 9 1/4	27 9 1/2	27 10
22	13	20	15 1/4	27 10	27 10	27 11
23	14	16	15	27 10 1/2	27 10	27 10
24	15	17 3/4	13	27 10 1/2	27 10 1/2	27 10 1/2
25	13 1/2	18	14	27 10 1/2	27 10	27 11
26	12 1/2	18 3/4	14	28	28 1/2	28 1 1/4
27	13 1/2	19 3/4	15 1/2	28 1 1/4	28 1/2	27 11 3/4
28	13 1/4	20 1/2	16	28	28 1/2	28 1
29	15	22 1/2	17 3/4	28 1	28 1	28 1/2
30	15	22	16 3/4	28 1/2	28	27 11
31	15 1/4	22 1/2	16 3/4	27 10	27 10	27 9 3/4

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	*La Matinée.*	*L'après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	N. nuages.	E. nuages.	Beau.
2	S-O. nuages.	S-O. c. pluie.	Couvert.
3	O. couv. pluie.	O. nuages.	Beau.
4	O. nuages.	O. couvert.	Beau.
5	N. lég. nuag.	N. nuages.	Beau.
6	N-N-E. nuag.	N. nuages.	Nuages.
7	N. b. nuages.	N. nuages.	Beau.
8	N. lég. nuages.	N. nuages.	Beau.
9	N. nuages.	N. nuages.	Beau.
10	N. beau.	O. nuages. b.	Beau.
11	N-N-O. b. n.	N-O. nuages.	Beau.
12	N. nuages.	N. nuages.	Beau.
13	N-N-E. beau.	N-E. nuages.	Beau.
14	N-E. b. nuag.	N-E. nuages.	Nuages.
15	N-E. nuages.	N-E. nuages.	Nuages.
16	N-E. nuages.	N-E. nuages.	Nuages.
17	N-N-E. nuag.	N. nuages.	Nuages.
18	N-E. b. nuag.	N-E. nuages.	Nuages.
19	N-N-E. nuag.	E-N-E. nuages.	Beau.
20	S. nuag. pluie.	S. pl. nuages.	Couvert.
21	S-O. couvert.	O. nuages.	Nuages.
22	S-S-O. c. v.	O. nuages.	Beau.
23	S. couv. pluie.	S. pluie.	Couvert.
24	O. couvert.	S-S-O. pluie, nuages.	Nuages.
25	S-O. nuages. vent.	O-S-O. nuag. vent, pluie.	Couvert.
26	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
27	N. beau nuag.	E-N-E. n. pl.	Couv. écl. t.
28	O. c. nuages.	O. nuages.	Beau.
29	S-O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
30	O. nuages.	O. nuag. écl.	Beau.
31	S. nuages, vent.	S. vent, tonn. nuages.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de $24\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 10 dégrés au-dessus du même terme. La différence entre ces deux points est de $14\frac{1}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces $9\frac{1}{4}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de $6\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 10 fois du N.
4 fois du N-N-E.
4 fois du N-E.
2 fois de l'E-N-E.
1 fois de l'E.
3 fois du Sud.
2 fois du S-S-O.
4 fois du S O.
3 fois de l'O-S-O.
10 fois de l'O.
1 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 19 jours beau.
tous les jours des nuages.
8 jours couvert.
7 jours de la pluie.
3 jours du vent.
3 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1772.

On a encore observé quelques fievres putrides au commencement de ce mois, mais, vers la fin, elles ont cessé pour faire place aux fievres rémit-

tentes & intermittentes, dont le plus grand nombre a pris le type des doubles-tierces.

On a vu aussi quelques érysipeles & un assez grand nombre de dévoiemens. La petite-vérole a paru se multiplier, mais n'a pas cessé pour cela d'être bénigne.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Juillet 1772; *par M.* BOUCHER, *Médecin.*

Le tems a été à souhait ce mois, ainsi que le précédent, pour les productions de la terre. Il n'y a pas eu de pluie considérable, que le 4 & le 26 : l'on a essuyé le 26 un long & violent orage, avec une grosse pluie, mais sans grêle. Nous n'avons pas eu non plus de grandes chaleurs, le thermometre ne s'étant pas porté plus haut qu'au terme de 21 degrés, encore n'est-il parvenu à ce terme que le 24 & le 25.

Le mercure, dans le barometre, s'est toujours maintenu à la hauteur d'environ 28 pouces, si l'on en excepte le 26 & le 27, qu'il est descendu au terme de 27 pouces 5 à 6 lignes.

Le vent a été constamment *Nord* du 1er au 15; ensuite il a varié du nord au sud.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 21 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-dessus du même terme. La différence entre ces deux termes est de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes.

La différence entre ces deux termes est de 8 lignes.

Le vent a soufflé 7 fois du Nord.
9 fois du Nord vers l'Est.
6 fois du Sud.
7 fois du Sud vers l'Ouest.
2 fois de l'Ouest.
5 fois du Nord vers l'Ouest.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de Juillet 1772.

Les maladies aiguës n'ont plus été bornées ce mois au petit peuple ; elles ont gagné les citoyens aisés ; mais, dans ceux-ci, elles avoient un caractere différent de celles qui régnoient dans le peuple : c'étoient dans presque tous une fievre continue inflammatoire, de la nature de celle que les anciens ont appelée *synoque putride*. Elle s'annonçoit par un frisson, qui, dans plusieurs, reparoissoit à diverses reprises dans la premiere journée, & même la seconde, & qui étoit suivi d'une fievre violente, accompagnée d'un mal de tête insupportable & d'une chaleur brûlante à la peau. Les malades étoient dans une agitation extrême, avec des angoisses, des douleurs & un sentiment d'opression considérable à la région de l'estomac ; ils étoient tourmentés de nausées & souvent même de vomissemens de matieres poracées. Le sang, tiré des veines, étoit ferme & d'un rouge brillant, ou bien il étoit décidément couenneux. Les saignées répétées ne prévenoient point de petits saignemens du nez, qui, dans quelques-uns arrivoient dans le progrès de la maladie, & qui étoient de mauvais augure. On

s'appercevoit bientôt qu'elle participoit plus ou moins de la fievre-putride, toujours régnante dans le peuple, par une diarrhée de matieres fétides, grises ou verdâtres, accompagnées de vers. Les émétiques, indiqués au commencement de la maladie, devoient être placés avec la plus grande circonspection, & après s'être bien assuré qu'il n'y avoit point de phlogose dans les visceres composant les premieres voies & leur voisinage; le tartre stibié en lavage paroissoit mériter la préférence. Cette fievre n'a cependant pas été meurtriere; presque tous ceux qui, en étant travaillés, ont été traités avec la prudence requise, en ont réchappé.

La fievre-putride vermineuse a été moins fâcheuse & moins meurtriere que ci-devant: il y a eu en outre quelques choléra-morbus, & quelques atteintes d'hémiplégie au commencement du mois.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité des Eaux minérales de Verdusan, connues sous le nom d'*Eaux minérales du Castera-Vivent*, avec leur analyse, leurs propriétés & leur usage dans les maladies, fait par ordre du Gouvernement; par M. *Raulin*. Paris chez *Valade*, 1772. in-12.

Mémoire sur les Méthodes rafraîchissantes & humectantes; par M. *de Boissieu*, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, Professeur & Docteur aggrégé au College des Médecins de Lyon, des Accadémies de Villefranche, Montpellier, &c. qui a remporté le prix proposé par l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon pour l'année 1770, auquel on a joint l'ex-

trait d'une Dissertation sur le même sujet, qui a eu le premier *accessit*, & dont l'auteur est M. *Godard*, Docteur en médecine à Verviers, près Liége, imprimé par ordre de l'Académie. A Dijon, chez *Causse*, 1772, in-8°, & se trouve à Paris, chez *Saillant* & *Nyon*, prix br. 5 livres.

Traité du Rakitis, ou l'Art de redresser les enfants contrefaits; par M. *Levacher de la Feutrie*, Docteur en médecine de l'Université de Caen, & Docteur-Régent en la même Faculté de l'Université de Paris. A Paris, chez *Lacombe*, 1772, in-8°.

Suite de Planches gravées d'après nature & tirées des meilleurs ouvrages de botaniques, pour servir d'intelligence à un Traité complet, qui est actuellement sous-presse, & qui a pour titre: *Histoire universelle & raisonnée des Végétaux connus sous tous les différens aspects possibles*, ou *Dictionnaire Physique, Naturel & Economique de toutes les plantes qui ornent la surface du globe*, &c.; par M. *Buc'hoz*, Médecin Botaniste du feu Roi de Pologne, Centurie seconde. A Paris, chez *Durand neveu*, *Costard*, *Fétil*, 1772, in-fol.

On annonce dans un petit avertissement que le premier volume de cet ouvrage, dont on a déjà distribué deux cents planches, paroîtra incessamment. Le prix de chaque décade des planches est de 3 livres.

Gerardi, L. B. VanSwieten, *ordinis sancti regis Stephani Commendatoris, &c. Commentaria in Hermanni* Boerhaave. *Aphorismos de cognoscendis & curandis morbis, Tomus quintus. Lugduni Batavorum, apud* Verbeckios, 1772, *in*-4°.

Voici enfin le cinquieme & le dernier volume des Commentaires de M. le Baron *Van Swieten*, sur les Aphorismes de *Boerhaave* : on en trouve des exemplaires, à Paris, chez *Cave-*

lier, qui vient de le remettre sous-presse pour faire suite de son édition.

Dictionnaire raisonné universel des Arts & Métiers, contenant l'histoire, la description, la police des fabriques & manufactures de France & des pays étrangers : ouvrage utile à tous les citoyens, nouvelle édition, revue, corrigée, & considérablement augmentée, dédiée à M. *de Sartine*, cinq volumes in-8°, proposés par souscription.

Les conditions de cette souscription sont de payer d'avance 5 livres, &, en retirant l'exemplaire complet en feuilles à la fin de l'année, 15 livres ; en tout 20 livres. La souscription n'aura lieu que jusqu'au jour que l'ouvrage paroîtra, passé lequel tems ceux qui n'auront pas souscrit, paieront l'ouvrage complet, en feuilles, 24 livres. On souscrit, à Paris, chez *Didot le jeune*.

Recherches théoriques & pratiques sur la petite-vérole, dans lesquelles on donne toutes les descriptions des différentes especes de cette maladie; le traitement général qui lui convient, & les moyens perticuliers qu'on doit employer dans les cas les plus difficiles : ensuite on y propose différens plans de conduite & de régime, ou pour s'en garantir tout-à-fait, ou pour en prévenir au moins la malagnité; par M. *J. D. T. de Bienville*, Docteur en médecine, à Roterdam. Amsterdam, chez *Vlani*, 1772, in-12.

Recherches critiques sur la chirurgie moderne, avec des Lettres à M. *Louis*, Docteur en droit, Professeur, Docteur en chirurgie, Chirurgien consultant des Armées du Roi, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie, &c.; par M. *Valentin*, du College royal de chirurgie de Paris. Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Gogué*, 1772, in-12.

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à Monſeigneur le Comte DE PROVENCE.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Profeſſeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

NOVEMBRE 1772.

TOME XXXVIII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1772.

Mémoires & Observations anatomiques, physiologiques & physiques sur l'œil, & sur les maladies qui affectent cet organe; avec un précis des opérations & des remedes qu'on doit pratiquer pour les guérir; par M. JEAN JANIN, Maître-en chirurgie, Oculiste de la ville de Lyon, du College royal de Paris, &c. A Lyon, chez les freres Perisse; *&, à Paris, chez* Didot le Jeune, 1772, in-8°.

PREMIER EXTRAIT.

M. Janin a cru devoir faire précéder ses mémoires & ses observations d'une description anatomique, abrégée, mais exacte, de

l'œil, & des différentes parties qui concourent à ſes fonctions, dans laquelle il indique d'une maniere très-ſuccincte les maladies qui peuvent les affecter. Cette eſpece d'introduction eſt ſuivie d'un diſcours préliminaire deſtiné à démontrer la néceſſité de l'obſervation. L'Auteur y expoſe les découvertes qui ont été faites depuis un ſiecle ſur la véritable ſtructure des différentes parties de l'œil; il y rend compte de la diſpute qui s'éleva entre Deſcartes & Mariotte ſur l'organe immédiat de la vue, & tâche de faire revivre ſur le mécaniſme de la viſion l'opinion de Platon. Ce Philoſophe conſidéroit l'œil comme plein d'une lumiere qui ſe répand ſans ceſſe hors de cet organe pour éclairer les objets & nous les faire voir. Mais l'opinion d'Ariſtote, qui ſuppoſoit que les rayons de la lumiere ſont réfléchis de l'objet vers l'œil, où ils tranſportent la figure, la grandeur, les proportions & les couleurs qui ſont à la ſurface de l'objet; cette opinion, dis-je, a tellement prévalu, qu'il n'eſt pas de Phyſicien qui ne l'ait adoptée, & que celle de Platon eſt abſolument tombée dans l'oubli. M. Janin prétend cependant que l'opinion d'Ariſtote ne ſauroit rendre raiſon de tous les phénomênes de la viſion; pour le prouver il rapporte les deux expériences ſuivantes :

» Je plaçai, dit-il, à l'œil droit un verre

» rouge, & au gauche un verre bleu ; je
» mis une bougie allumée à dix pieds de
» distance de moi : l'œil couvert du verre
» rouge, fermé, la flamme de la bougie
» étoit bleue ; l'œil couvert du verre bleu,
» fermé, & l'autre ouvert, la flamme étoit
» d'un rouge foncé ; les deux yeux ou-
» verts, la flamme de la bougie étoit d'un
» violet clair.

» Je plaçai à un seul de mes yeux un
» verre bleu ; les deux yeux étant ouverts,
» la flamme de la bougie étoit azurée ; l'œil
» nu, fermé, la flamme étoit bleue ; cet
» œil fermé & l'autre ouvert, la flamme
» étoit dans l'état naturel ; les deux yeux
» ouverts, la flamme étoit d'un bleu clair,
» beaucoup moins foncé que lorsque l'œil
» armé du verre bleu étoit seul ouvert.

» Si l'image, ajoute M. Janin, qui paroît
» se peindre au fond de chaque œil, fait
» seule son impression sur l'organe immé-
» diat de la vue, il devroit s'ensuivre que
» l'œil droit ayant un verre rouge, verroit
» l'objet teint de cette couleur, tandis que
» l'œil gauche, armé d'un verre bleu, ver-
» roit l'objet bleu ; mais il arrive le con-
» traire, puisque les deux couleurs se ma-
» rient. La seconde expérience en est une
» nouvelle preuve ; le rayon blanc mêlé
» avec le rayon bleu forme l'azuré. « Quelle
est la cause de ce phénomene ?

Le mêlange de ces couleurs ne peut, ſelon lui, ſe faire que hors de l'œil, puiſque les nerfs optiques ne ſont qu'adoſſés, & que la communication eſt encore plus difficile dans les couches des nerfs optiques. Pour déterminer encore plus préciſément le lieu de ce mêlange, il fit une troiſieme expérience; il appliqua à ſon œil droit un tube noirci de deux pouces de diametre & de ſix de longueur, à l'extrêmité duquel il avoit ajuſté un verre rouge; il appliqua ſur le gauche un tube du même diametre, mais de trois pieds de long, garni d'un verre bleu: ayant fixé la flamme d'une bougie, comme dans les expériences précédentes, il obſerva, dès qu'il apperçut l'objet, que les deux couleurs ſe croiſoient de maniere que les rayons bleus étoient ſur la partie latérale droite de la flamme, & que les rayons rouges occupoient la partie latérale gauche; mais bientôt le mêlange ſe fit au point de ne former qu'une couleur combinée & moyenne, d'où il conclut que le mêlange des couleurs ſe fait hors de l'œil & ſur l'objet même: voici l'explication qu'il donne de ce phénomene. Je vais la rapporter dans ſes propres termes, lorſque j'aurai prévenu mes Lecteurs qu'il ſuppoſe que les eſprits animaux ne ſont autre choſe que le fluide électrique.

» Lorſque les rayons de lumiere frap» pent nos yeux, l'organe eſt électriſé au » point que l'émanation du fluide électrique » fourni par le nerf optique, eſt en raiſon » de l'activité de la lumiere. On ſait que » les globules de ce fluide reçoivent leur » impulſion des corps lumineux, & que » delà ſuit un choc dans l'organe de la » vue ; ce choc détermine une plus grande » effuſion du fluide électrique ; celui-ci » donne une nouvelle impulſion aux glo» bules lumineux, qui ſe communique juſ» qu'à l'extrêmité du rayon qui porte à » l'objet : c'eſt-là que les globules bleus » s'incorporent avec les rouges, d'où ré» ſulte le violet. Pour lors, la preſſion de » ces rayons, ainſi émanés en quelque ſorte » de l'organe viſuel, fait, conjointement » avec le fluide électrique, ſenſation ſur la » rétine qui fait l'office du tact. « Partant de cette idée, il ajoute un peu plus bas : » ſeroit-ce trop hazarder que d'avancer » qu'il ne doit point y avoir dans l'œil » vivant d'image de l'objet ſur la rétine. » L'impulſion du fluide électrique doit s'y » oppoſer ; &, ſi elle ſe trouve tracée au » fond de l'œil dont on a diſſéqué les tuni» ques poſtérieures, c'eſt que le fluide élec» trique eſt dans un état d'inertie ou d'inac» tion après la mort. «

L'Auteur ſe propoſe de développer da-

vantage cette doctrine dans un ouvrage ſur la viſion, auquel il annonce qu'il travaille depuis long-tems. Sans porter de jugement ſur une théorie qu'il croit devoir étayer de nouvelles preuves, j'oſerai lui faire obſerver qu'il ne ſuffit pas qu'elle paroiſſe expliquer d'une façon probable les phénomenes de la viſion, qu'il faut encore qu'elle puiſſe s'appliquer à ceux des ſons qui ne nous donnent qu'une perception ſimple, quoiqu'ils faſſent une impreſſion très-diſtincte ſur chacun des deux organes de l'ouie.

Le premier des trois mémoires qu'on trouve dans le recueil de M. Janin, a pour objet les voies lacrymales : il les diſtingue en *productrices* & en *abſorbantes*. Le plus grand nombre des Anatomiſtes paroît avoir regardé la glande lacrymale comme la ſource unique des larmes : cependant MM. Zinn, Saint-Yves, Palfin, Mauchart, Stenon, Winſlou, Didier, & quelques autres, avoient entrevu qu'il pouvoit en venir d'ailleurs ; mais il étoit réſervé à notre Auteur d'établir d'une maniere ſolide que la conjonctive, la cornée, les glandes de Meibomius, la caroncule lacrymale, produiſent beaucoup plus de ce fluide eſſentiel, que l'organe dont on croyoit qu'il découloit uniquement.

Pour ſe convaincre que la conjonctive

fournit une très-grande quantité de larmes, il suffit de renverser l'une ou l'autre paupiere d'un sujet vivant dont l'organe soit sain, de l'essuyer avec un ligne fin : on apperçoit bientôt avec le secours d'une loupe, & même sans ce secours, des petites gouttes qui transudent par les pores de la conjonctive. Ces gouttes augmentent insensiblement au point de former en peu de tems une nape d'eau. Si on introduit un *speculum oculi* dans l'œil d'un animal vivant, pour écarter les paupieres, qu'on seche avec un linge la partie de la conjonctive qui tapisse le globe de l'œil, on y observe la même transudation que dans l'intérieur des paupieres. Mais cette liqueur est-elle fournie par l'extrêmité des arteres ou par les tuyaux excréteurs de petites glandes ? M. Janin admet cette derniere supposition, se fondant sur ce qu'on apperçoit souvent dans la conjonctive de petites tumeurs qui, examinées avec attention, paroissent avoir la structure de glandes : il prétend qu'en effet ce ne sont que des glandes engorgées, & que l'engorgement a rendues plus sensibles.

Saint-Yves, Palfin, Winslou, Didier, avoient observé depuis long-tems que l'humeur aqueuse transpire à travers les pores de la cornée ; mais ils ne paroissent pas avoir soupçonné que ce fluide fît partie des

larmes, & ils n'ont pas indiqué le moyen de s'assurer de cette transudation : voici une expérience de M. Janin, qui ne doit laisser aucun doute à ce sujet :

» Placez, dit-il, à l'œil d'un animal vi-
» vant, un *speculum oculi* pour écarter les
» paupieres, & faire une douce pression au
» globe de l'œil ; essuyez la cornée avec
» un linge, & vous observerez une multi-
» tude de petites gouttes naissantes, qui
» transudent par les pores de cette tunique :
» ces gouttes augmenteront dans peu, au
» point de se joindre & de se répandre sur
» toute la capacité de l'œil. Si vous con-
» tinuez cette expérience pendant vingt ou
» trente minutes, & que vous essuyez de
» tems en tems le globe avec un linge, la
» sécrétion sera toujours aussi égale qu'a-
» bondante, sans que l'œil diminue de son
» volume. Cette expérience faite sur l'œil
» d'un sujet nouvellement mort, produit les
» mêmes effets, à la différence près que
» l'œil se flétrit ; c'est ce qui prouve que
» cette secrétion est fournie par l'excédent
» de l'humeur aqueuse, laquelle, en se re-
» nouvellant sans cesse dans l'œil vivant,
» empêche que l'œil ne se flétrisse : l'œil
» du cadavre n'ayant pas la même faculté,
» l'humeur aqueuse suinte par les pores de
» la cornée : delà vient l'affaissement de
» cette tunique. «

Mais quelles sont les sources de l'humeur aqueuse? M. Janin les trouve, 1° dans le corps vitré, dont les cellules sont remplies d'un fluide diaphane qu'une infinité de vaisseaux lymphatiques y déposent. Ce fluide qui communique de cellule en cellule, transude à la fin au travers des pores de l'enveloppe capsulaire, comme il est aisé de s'en convaincre en détachant avec précaution un corps vitré de l'œil de quelque animal; en en essuyant bien la surface, on le voit bientôt après couvert d'une rosée très-fine. 2° Dans le crystallin, qui, suivant l'observation de Morgagni, baigne dans un fluide diaphane; c'est ce fluide qui transude au travers de la membrane crystalloïde, & va augmenter la quantité de l'humeur aqueuse: on peut observer cette transudation, lors qu'ayant extrait un corps vitré avec le crystallin, on le place au grand jour, & qu'après avoir essuyé avec un linge fin la crystalloïde, on l'examine avec une loupe.

M. Janin reconnoît avec tous les Anatomistes la glande lacrymale comme une des sources des larmes; mais, selon lui, il s'en faut de beaucoup qu'elle en fournisse autant que les autres organes dont on vient de faire l'énumération. Il considere encore la caroncule lacrymale & les glandes de Meibomius, comme autant de nouvelles sources de larmes. L'humeur qu'elles four-

niſſent eſt à la vérité onctueuſe & ſébacée; mais, comme elle ſe délaïe dans les larmes, dont elle adoucit l'acrimonie, on peut la regarder comme faiſant partie de ce fluide, tel qu'il ſe porte dans le ſac lacrymal, & tel qu'il eſt néceſſaire qu'il ſoit pour bien laver l'œil ſans l'offenſer: car M. Janin aſſure avoir obſervé que, lorſque les larmes ſont privées de ce correctif, elles ſont ſi âcres, qu'elles excorient les parties ſur leſquelles elles coulent.

Après avoir démontré les véritables ſources des larmes, & dit un mot de leur uſage, M. Janin en évalue, par des expériences très-ingénieuſes, la quantité à environ deux onces dans les vingt-quatre heures: delà il paſſe à l'examen des voies lacrymales abſorbantes. On ſait que les larmes qui ſe ſont répandues ſur le globe de l'œil ſe raſſemblent dans le lac lacrymal ſitué dans le grand angle, que delà elles entrent par les points lacrymaux dans les conduits du même nom, qui les portent dans le lac lacrymal, d'où elles ſe dégorgent dans le nez. M. Janin propoſe ſur la ſtructure & le mécaniſme des conduits qui portent les larmes de l'œil dans le nez, des obſervations qui m'ont paru également neuves & intéreſſantes; c'eſt ce qui m'engage à les tranſcrire ici:

» Relevez à demi la paupiere ſupérieure,
» paſſez ſur le point lacrymal le bout d'un

» ſtylet boutonné, cet orifice ſe contractera
» ſur le champ ; renverſez un peu la pau-
» piere inférieure, faites la même expé-
» rience ſur le point lacrymal, vous y ob-
» ſerverez le même mouvement de con-
» traction ; mais cet orifice ne ſe contrac-
» tera pas autant que celui de la paupiere
» ſupérieure.

» Relevez de nouveau la paupiere ſupé-
» rieure avec les doigts ; obſervez qu'à cha-
» que clignotement il ſort du point lacry-
» mal un mamelon qui ſe prolonge de
» près d'une demi-ligne ; que l'ouverture
» qui eſt à ſon extrêmité eſt très-dilatée,
» & que ſon diametre eſt plus grand que
» ne l'eſt ordinairement celui du point la-
» crymal. Ce mamelon a ſa direction dans
» le lac lacrymal, & ſe porte un peu in-
» cliné ſur la cannelure de la caroncule la-
» crymale. Donnez plus de liberté à la pau-
» piere, ce mamelon plongera dans le lac
» lacrymal. Vous obſerverez, lorſque la pau-
» piere ſe relevera, que l'orifice du mame-
» lon eſt fermé, & que ſa longueur exté-
» rieure eſt diminuée au point que dans
» peu il diſparoît entiérement. La rentrée
» de ce mamelon fait ſoupçonner avec
» juſte raiſon qu'il ſe fait dans ce moment
» un mouvement périſtaltique ou vermi-
» culaire, qui ſe communique de proche

» en proche dans toute l'étendue du con-
» duit lacrymal.

» Si vous renversez à demi la paupiere
» inférieure, vous remarquerez, lors de son
» action, un mamelon qui sort du point la-
» crymal comme une espece de renverse-
» ment du conduit, & que cette élévation
» se porte de bas en haut, à la différence
» que ce mamelon sera plus court, le dia-
» metre de son orifice plus grand, & sa con-
» traction moindre lors de sa réaction, que
» celui de la paupiere supérieure ; mais il
» disparoîtra aussi promptement que le su-
» périeur.

» Si vous écartez avec le doigt les deux
» paupieres, vous observerez que la supé-
» rieure s'abaisse & se releve perpendicu-
» lairement, & que l'inférieure, au con-
» traire, a ses mouvemens obliques ; son ac-
» tion lui en procure un qui porte son
» tarse du petit au grand angle, en relevant
» le point lacrymal de bas en haut : ce
» qui donne pour lors à ce cartilage un
» plan incliné. Sa réaction lui fait faire un
» mouvement rétrograde, & l'inaction de
» cette paupiere fait que son bord est ho-
» rizontal. «

Pour peu qu'on réfléchisse à ces diffé-
rens mouvemens, on est tenté de supposer
que les points lacrymaux ont un sphincter,

& que leurs conduits ont un plan de fibres droites. M. Janin rapporte plusieurs observations qui semblent démontrer cette structure ; il en rapporte aussi quelques-unes, d'après lesquelles il se croit autorisé à admettre vers le milieu du conduit nasal un autre sphincter, dont l'érétisme produit le plus souvent une rétention de larmes, qu'on a prise plus d'une fois pour une fistule lacrymale : cela supposé, voici comment il explique le passage des larmes de l'œil dans le nez :

» Dès que l'action des paupieres commence, les fibres longitudinales des conduits lacrymaux ont un mouvement prompt d'extension, qui force l'extrêmité antérieure de chacun de ces tuyaux à se porter en avant sous la forme d'un mamelon, ce qui dilate en même tems son orifice, qui, étant un peu incliné vers le globe de l'œil, entre avec célérité dans la gouttiere de la caroncule, & plonge dans les larmes qui s'y trouvent rassemblées par la force du mouvement oblique de la paupiere inférieure. A l'instant que la réaction des paupieres se fait, chaque mamelon, en se retirant fortement vers son conduit, fait l'office d'un piston capable de pomper un volume de fluide relatif à l'excédent des larmes ; le resserrement du sphincter qui s'opere pour lors,

» accélere encore l'intromiſſion des larmes
» dans ſon conduit, & le mouvement ſyſ-
» taltique & vermiculaire de celui-ci fait
» paſſer promptement les larmes dans leur
» réſervoir. Cette pompe foulante & aſpi-
» rante répete ce mécaniſme à chaque cli-
» gnotement, ce qui ſuffit pour abſorber ou
» enlever le ſuperflu du fluide lacrymal.

» Les paupieres ſont-elles fermées pour
» un tems, ou pendant le ſommeil, les
» piſtons des deux conduits lacrymaux ne
» ſont pas moins en action pour pomper
» les larmes; mais pour lors ce n'eſt pas
» le mouvement oblique de la paupiere in-
» férieure qui force ce fluide à ſe rendre
» dans la cannelure de la caroncule lacry-
» male: dans cet état, les larmes y ſont di-
» rigées par le canal que forme la jonction
» des tarſes; elles y ſont encore attirées par
» l'action répétée & preſque continuelle des
» deux piſtons lacrymaux. «

Telle eſt la ſubſtance du premier Mémoire; j'ai cru devoir m'y arrêter, parce que c'eſt celui qui contient le plus de choſes neuves: on y trouve un grand nombre de remarques importantes ſur les différentes eſpeces de larmoiemens & ſur les obſtructions du conduit naſal; mais il eſt tems de paſſer au ſecond Mémoire. M. Janin s'eſt propoſé d'y démontrer que la capſule du cryſtallin n'eſt continue à aucune des tuni-

ques de l'œil, & de rechercher les causes qui lui font perdre sa transparence naturelle & produisent la cécité de l'organe.

Mais, avant d'en venir à cette démonstration, M. Janin prouve que la crystalloïde est la seule & unique enveloppe du crystallin, & que cet organe n'est pas renfermé dans une expension de la capsule du corps vitré, comme l'ont cru quelques Anatomistes. Ses preuves sont tirées de la facilité avec laquelle on détache le crystallin du chaton du corps vitré, sans produire aucune dilacération, & de la différence sensible que le tact & l'œil apperçoivent entre la crystalloïde & la tunique du corps vitré : ce qui démontre aussi que la crystalloïde n'est que contiguë au processus ciliaire & à la tunique du corps vitré. On se convaincra que la crystalloïde est composée de deux parties distinctes & contiguës, en faisant macérer un crystallin encore revêtu de son enveloppe dans de l'eau simple : on sépare cette enveloppe en deux segmens de sphère, dont le postérieur a plus d'étendue & de concavité, mais moins de densité que l'antérieur. Il confirme cette structure par une suite d'observations qui m'ont paru ne laisser aucun doute sur ce point délicat d'anatomie. Ces observations sont accompagnées de réflexions qui tendent à jetter un très-grand jour sur la nature & les différentes

especes de cataractes. L'Auteur y définit, entr'autres choses, ce qu'on doit entendre par la maturité de la cataracte. Il prétend qu'à proportion que la dépravation du crystallin & de son enveloppe augmente, l'union de la crystalloïde avec l'anneau du chaton devient plus foible, se détruit & se sépare; en effet, il rapporte l'exemple de plusieurs cataractes mobiles au point d'avoir disparu, c'est-à-dire, de s'être précipitées au fond du globe, à la suite de chutes ou de commotions violentes. Enfin il y recherche les causes de l'opacité de la crystalloïde : il en reconnoît de deux especes; d'internes, qui sont, 1° la dépravation de l'humeur de Morgagni; 2° l'engorgement des vaisseaux de cette enveloppe : d'externes, telles, 1° que les coups reçus sur le globe de l'œil; 2° une incision trop peu étendue lorsqu'on opere de la cataracte, parce qu'une petite ouverture ne donnant pas une certaine facilité au crystallin de sortir de son enveloppe, force les parois & les bords de l'incision à lui donner passage lorsqu'on comprime l'œil : delà suit une dilacération & une meurtrissure capables de produire l'opacité de cette tunique.

Le troisieme Mémoire a pour objet l'imperforation de l'iris. M. Morand, dans l'éloge qu'il a fait de M. Cheselden, dit lui avoir vu faire une prunelle artificielle, dans

un œil dont l'iris s'étoit fermé par accident. Voici la deſcription qu'il fait de cette opération : » il fit, dit M. Morand, une in-
» ciſion au milieu de l'iris, avec une eſpece
» d'aiguille plus large & moins pointue que
» celle à cataracte, & n'ayant de tranchant
» que d'un côté ; il la plongea à travers la
» ſclérotique, à une demi-ligne du rebord
» de la cornée tranſparente ; il lui fit tra-
» verſer preſque toute la chambre poſté-
» rieure de l'humeur aqueuſe : arrivé aux
» deux tiers de la partie poſtérieure de
» l'iris, il tourna la pointe contre cette
» membrane, de façon à la couper en tra-
» vers, & à en entamer aſſez, en retirant
» l'inſtrument, pour en faire une inciſion
» horizontale, de laquelle il devoit réſulter
» une prunelle oblongue, plus ouverte au
» milieu qu'aux deux pointes, à-peu-près
» figurée, mais à contre-ſens, comme celle
» des chats. «

M. Janin a répété la même opération ſur deux ſujets dont l'iris étoit imperforé ; &, quoique l'inciſion eût été faite avec la plus grande dextérité, elle fut inutile, la plaie de l'iris s'étant réunie. Mais, lui étant arrivé dans la ſuite, en faiſant l'opération de la cataracte avec les ciſeaux de M. Daviel, d'emporter une portion de l'iris qui s'étoit trouvée compriſe entre leurs

lames, & cela dans trois ſujets différens, ſans que la vue parût dérangée par ces plaies qui ne s'étoient point réunies, cela lui donna lieu d'examiner avec plus d'attention l'œil d'un de ſes ſujets, douze jours après l'opération. Il obſerva que l'ouverture qu'il avoit faite à l'iris ſe reſſerroit à meſure qu'il interceptoit avec ſa main les rayons de lumiere, & qu'elle ſe dilatoit lorſque cette interpoſition n'avoit pas lieu. Cette dilatation & ce reſſerrement avoient auſſi lieu, ſelon que la lumiere qui frappoit l'organe étoit plus ou moins vive; on voyoit ſenſiblement les levres de la plaie s'éloigner l'une de l'autre, mais alors la pupille naturelle étoit plus étroite; lorſqu'au contraire celle-ci avoit un plus grand diamettre, alors les levres de la plaie étoient plus rapprochées l'une de l'autre, ce qui diminuoit d'autant cette ouverture. Ce phénomene fixa l'attention de M. Janin, & voici les réflexions qu'il fit, réflexions qu'il a la ſageſſe de ne donner que comme des conjectures.

Tout le monde ſait que les mouvemens de l'iris viennent de l'action des fibres muſculaires, rayonnées & circulaires de cette tunique. M. Janin prétend avoir obſervé que la prunelle, dans ſon état naturel, eſt reſſerrée lorſqu'on eſt endormi. Il réſulte

delà que les levres d'une plaie faite à l'iris en ligne verticale, & en coupant en deux portions un nombre de fibres rayonnées de cette tunique, doivent s'éloigner l'une de l'autre, lorſque les fibres circulaires ſont en action : or, l'œil étant fermé & couvert, la pupille ſera reſſerrée ; delà doit réſulter une plus grande dilatation de la plaie de l'iris, parce qu'alors les fibres rayonnées ſont en quelque ſorte dans un état d'extenſion, ce qui empêche les levres de la plaie de cette tunique de ſe réunir. Les fibres rayonnées ſont-elles en action, pour lors la pupille naturelle ſe dilate, & la plaie dans ce cas a moins de largeur. Voilà ſans doute la cauſe qui empêche ces ſortes d'ouvertures de l'iris de ſe cicatriſer ; d'où réſulte l'état permanent de cette pupille artificielle. Il n'en eſt pas de même lorſque l'inciſion a été faite entre les interſtices des fibres rayonnées, ſans intéreſſer leur intégrité. On pourroit conclure encore delà, & je ſuis étonné que cette conſéquence ait échappé à M. Janin, que le reſſerrement de la pupille eſt moins l'effet de la contraction des fibres circulaires, que de l'érétiſme des fibres rayonnées, comme l'ont prétendu quelques Phyſiologiſtes. Quoi qu'il en ſoit, ces réflexions ont conduit M. Janin à la méthode la plus propre à opérer l'ouverture perma-

nente de l'iris qui se trouve imperforé naturellement ou par accident, & à rétablir la vue lorsqu'elle n'est détruite que par cet obstacle, & que l'organe immédiat est d'ailleurs sain; ce qu'on reconnoît lorsqu'on distingue la lumiere des ténebres.

Ayant opéré, par la méthode de M. Winzel, une cataracte à l'œil gauche d'une dame de Lyon, il lui survint le dixieme jour une ophthalmie très-violente, occasionnée par un accident étranger à l'opération. Cette ophthalmie fut guérie le quarante-cinquieme jour, mais elle avoit entiérement détruit la pupille; ce qui détermina M. Janin à tâcher de la rétablir par l'opération suivante. Il ouvrit les deux tiers de la cornée avec le bistouri de M. Winzel; il releva ensuite la calote de la cornée avec une curete, qu'il tenoit de la main gauche, tandis que la droite étoit munie de ciseaux courbes, dont la branche inférieure étoit terminée en pointe; l'ayant plongée dans l'iris, à environ une ligne de son limbe inférieur, & un peu du côté du grand angle, il dirigea la pointe de cet instrument de bas en haut; &, s'éloignant d'environ demi-ligne de l'ancienne prunelle, il fit sa section d'un seul coup; cette plaie forma une sorte de pupille en forme de croissant, la partie convexe faisoit face au petit angle, & la con-

cave étoit du côté du nez : cette place avoit à-peu-près deux lignes & demie d'ouverture. Il ne ſurvint aucun accident à cet œil, & tout ſe termina au mieux ; car, ayant ouvert les paupieres de cet organe le ſeizieme jour de cette nouvelle opération, il eut la ſatisfaction de voir que la pupille artificielle étoit dans le même état de dilatation que dans le moment qu'elle fut faite : la vue a été rétablie par ce moyen. Dans une autre occaſion, ayant fait l'inciſion du côté du petit angle, la perſonne qu'il avoit opérée fut ſujete au ſtrabiſme. Enfin, dans une autre opération, il trouva derriere l'iris imperforé le cryſtallin oſſifié, ce qui le détermina à couper celui-ci circulairement pour pouvoir enlever le cryſtallin ; mais il réſulta delà une prunelle ſi dilatée, que le malade ne put ſupporter le grand jour : il fut obligé de couvrir ſon œil avec un morceau de carton noirci, percé d'un trou à-peu-près du diametre d'une prunelle naturelle ; carton dont il n'étoit obligé de faire uſage que le jour.

Avant de finir cet article, il a cru devoir avertir qu'il eſt des ſujets dans leſquels la plaie faite à l'iris fournit une ſuppuration, qui, quoique très-légere, ſuffit pour former un enduit ſur la partie antérieure de la capſule du corps vitré & ſur celle de

la cryſtalloïde, capable d'altérer la tranſparence des tuniques & de les rendre opaques, ce qui cauſe une nouvelle cécité.

L'importance des matieres que M. Janin a réunies dans ce volume, la maniere neuve dont il les a traitées, m'ont déterminé à réſerver pour un ſecond extrait les Obſervations & les Diſſertations qui font la ſeconde partie de ce Recueil.



LETTRE

LETTRE

De M. DE SAINT-MARTIN, *Vicomte de Brioure, Aggrégé honoraire du College royal de médecine de Nancy, &c. à M. DUHAMEL DU MONCEAU, Inſpecteur-général de la Marine, des Académies royales des Sciences de Paris, Suede, Pétersbourg, de la Société royale de Londres, contenant le plan d'un ouvrage que l'Auteur ſe propoſe de publier ſur la Rage.*

MONSIEUR,

Je vous dois des remerciemens, & j'ai l'honneur de vous en faire de très-ſinceres de l'attention que vous avez eue de répondre avec exactitude & préciſion à l'invitation que j'ai faite aux Savans de me communiquer leurs lumieres, leurs idées & leurs obſervations ſur la rage, dont je me propoſe de donner un Traité au public.

Votre procédé, Monſieur, eſt tout honnête : vous ne vous contentez pas de me communiquer des obſervations judicieuſes & concluantes, telles que je les déſire & dont je ne manquerai pas de faire uſage, vous avez encore la bonté de me faire appercevoir les inconvéniens dont je dois me

garder : je me les ſuis repréſenté à moi-même, & c'eſt pour mieux réuſſir à les parer, que je demande le ſecours des Savans. Vous m'indiquez en outre les écueils où les autres ont échoué, & vous me donnez poliment à entendre que vous ſouhaitez que je n'aille pas m'y perdre moi-même : j'ai prévu ces écueils, & j'étois en garde contr'eux. J'ai ſenti la frivolité des ſyſtêmes imaginés ſur cette matiere, je me ſuis cru obligé de les renverſer : je me ſuis apperçu de l'inutilité des compilations, & j'ai cru qu'il me tomboit en charge d'y mettre de l'ordre, & de réduire chaque méthode & chaque remede à ſa juſte valeur ; mais vos avertiſſemens ne ſeront point inutiles, ils ſerviront à me rendre encore plus circonſpect.

Vous avez entré, Monſieur, d'une maniere ſi obligeante dans mes vues, que cela me détermine à vous communiquer le plan de l'ouvrage que je projete, & les motifs qui m'ont déterminé à y travailler. Comme c'eſt par la voie publique que je vais faire cette communication, cela ne ſera peut-être pas inutile : ſi mon plan mérite votre approbation & celle des autres Savans, cela fera que j'irai d'un pas plus ferme ; ſi, au contraire, quelqu'un le critique & le déſapprouve, je me porterai avec plaiſir à redreſſer mes idées, & à réformer

ce que des gens plus éclairés que moi auront jugé défectueux.

Il fut établi en 1752, un College royal de médecine à Nancy, par Lettres patentes du feu Roi de Pologne Staniſlas, que la renommée placera ſans doute à côté de Henri IV, & des Rois qui ont le mieux mérité de porter la couronne. Ce Monarque en même-tems donna à ce College des ſtatuts qui y établiſſent une police digne de ſa haute ſageſſe. Il y a déjà pluſieurs années que ce College de ſavans Médecins me fit l'honneur de m'aſſocier à ſon Corps, de m'envoyer ſon Edit de création, ſes ſtatuts, & les ouvrages & découvertes de quelques ſavans Membres du College. Je fus très-flatté du choix que ce Corps de Savans avoit fait de moi. Je vis avec beaucoup de reconnoiſſance & de ſatisfaction qu'on m'avoit placé dans la Claſſe des Aggrégés honoraires, dans laquelle on ne doit recevoir, aux termes des ſtatuts, que *des Médecins de réputation, & connus par leur ſcience & les ouvrages qu'ils auront compoſés*, dans une claſſe à laquelle je voyois le célebre Baron de Swieten, & dans laquelle on n'a admis qu'un certain nombre des plus ſavans Médecins de l'Europe. Dès-lors, je ne penſai qu'à tâcher de répondre à la haute idée que le College avoit conçue de mon ſavoir. Voyant que l'Ar-

ticle XIX des ſtatuts preſcrits à chaque Aggrégé de *choiſir de bonne volonté une maladie ſur laquelle il travaillera particuliérement*, je me diſpoſai à ſatisfaire à ce qui eſt preſcrit par cet article.

J'héſitai ſi je devois entreprendre de traiter des péripneumonies, des fievres malignes, de la goutte, ou autres maladies ſur leſquelles j'avois déjà travaillé quelques morceaux : l'utilité publique & quelques autres motifs, dont il eſt inutile de rendre compte, me déterminerent pour la rage.

Ce que j'écris ſur cette matiere n'eſt qu'un rapport que je fais à Meſſieurs du College royal des Médecins de Nancy, ſur la nature & les cauſes de la rage & de l'hydrophobie, & les moyens d'en préſerver & d'en guérir.

Avant l'impreſſion, j'aurai l'honneur de préſenter mon ouvrage au College royal, il aura la bonté de juger. Je ne fais que la fonction de Rapporteur d'une grande affaire qui regarde le public, tous les hommes en général, chacun en particulier, & la ſociété entiere : c'eſt donc au public à augmenter la production, à joindre de plus amples inſtructions à une affaire qui le concerne & qui va être en jugement, puiſque les pieces vont être miſes ſur le bureau ; c'eſt pour cela que j'ai cru devoir annoncer mon ouvrage par la voie des journaux,

c'eſt encore pour cela que je crois devoir en annoncer le plan : le voici.

Ce Traité ſera diviſé en ſept Livres : dans le premier, je traite de la nature de la rage, je le diviſe en dix chapitres : au premier, j'expoſe les dénominations de la rage & j'en indique l'étymologie. Au ſecond, je critique les différentes définitions de la rage qu'ont donné les différens Auteurs ; j'en donne une que je crois préférable & qui dérive de la nature de la maladie. Le troiſieme chapitre contient une deſcription de la rage. J'expoſe au quatrieme chapitre les obſervations anatomiques qui ont été faites par différens Auteurs à l'ouverture de cadavres de perſonnes mortes de la rage. Au cinquieme chapitre j'examine ſi la rage ſe communique à tous ceux qui ſont mordus par des animaux enragés. Au ſixieme, j'examine quels ſont les animaux qui ſont ſujets à la rage. Je diſcute au ſeptieme chapitre combien de tems la rage tarde à ſe manifeſter après ſa communication. Au huitieme, j'examine ſi la rage peut être communiquée par la morſure d'un animal qui n'eſt point enragé. Je diſcute au neuvieme ſi la rage eſt une maladie aiguë, ou ſi elle doit être rangée dans la claſſe des maladies chroniques. Le dixieme chapitre enfin eſt deſtiné à diſcuter ſi la rage eſt une maladie qui ait exiſté dans tous les tems.

Au Livre II, je traite des différences de la rage ; je me moque de la distinction de Belloste, qui divise la rage en australe & en septentrionale ; je ne fais pas plus de cas de la division que M. Chomel adopte dans son *Dictionnaire Economique*, & que d'autres Auteurs ont suivie comme lui. La division en rage-mue & rage-blanche ne vaut pas mieux. Je distingue les différences de la rage, 1° par rapport à son origine ; 2° par rapport à son degré ; 3° par rapport à son caractere : ce qui fait la matiere de trois chapitres. Au premier, je distingue la rage, par rapport à son origine, en hydrophobie spontanée & en rage canine, & je traite de l'une & de l'autre en deux articles. Au Chapitre II, je distingue la rage, par rapport à son degré, en rage simplement communiquée, en commençante & confirmée, ce qui fait l'objet de trois articles. Au Chapitre III, je distingue la rage, par rapport à son caractere, en maligne & en bénigne, ce qui fait encore la matiere de deux autres articles.

Au Livre III, je traite des causes de la rage, & je le divise en trois chapitres : dans le premier, je propose & réfute les erreurs qui ont été adoptées par tous les Auteurs en général qui ont écrit sur la rage. Au second, j'explique & réfute les systêmes particuliers adoptés sur les causes de la

rage, 1° par la secte des Médecins méthodiques & notamment par Cælius-Aurelianus; 2° par Galien & les Docteurs Galénistes; 3° par M. de Sault, Docteur en médecine, aggrégé au College de Bordeaux; 4° par M. Lazerme, Professeur de médecine en l'Université de Montpellier; 5° par M. de Sauvages, autre Professeur de médecine dans la même Université; 6° par M. Nugent, Docteur en médecine à Bath en Angleterre; 7° par M. Camus, Docteur en médecine de la Faculté de Paris. Je ne daigne pas faire une réfutation en regle de ce qui a été dit sur les causes de la rage par Belloste & quelques autres Auteurs de cette trempe: j'en dis pourtant un mot en passant.

Au Chapitre III de ce Livre, je développe les causes de la rage, suivant mes idées propres; &, comme les principes d'économie animale, établis jusqu'à ce jour, ne suffisent point pour débrouiller ce cahos, je suis obligé d'établir de nouveaux principes physiologiques & un nouveau plan d'économie animale. Pour y parvenir, j'entre en des détails anatomiques très-étendus. Dans cette partie, mes guides sont les œuvres anatomiques de MM. Willis, Vieussens, du Verney, Winslow & Monro, les planches anatomiques d'Eustachi & de Beretini, & les leçons que m'ont donné mes Maî-

tres en anatomie, MM. Ferrein & Petit, Docteurs de la Faculté de Paris. Je développe la nature des fluides, leurs qualités & leur circulation : muni du flambeau de la physique expérimentale, appuyé sur les expériences de Sanctorius, je me flatte de me conduire avec sûreté, & de conduire de même mon Lecteur dans le labyrinthe obscur & ténébreux du corps humain ; j'en développe les fonctions les plus cachées : chemin faisant, j'indique les causes des fievres intermittentes, continues, simples, malignes & putrides, les causes de la paralysie, de la mélancolie, de la phrénésie, de la manie, de l'épilepsie, des convulsions & maladies convulsives, de la maladie nerveuse & convulsive, connue sous le nom de *vapeurs*, les causes des dartres, de la goutte, des hémorrhoïdes, des obstructions, des squirrhes, du cancer, de la pulmonie, &c., &c., &c. enfin de la rage : je fais voir pourquoi elle s'engendre naturellement dans les animaux de l'espece canine ; & comment elle est, par leur morsure, transmise aux autres animaux.

Dans le Livre IV, je traite des symptômes de la rage. Je ne prends point ce mot *symptôme* dans sa signification stricte, mais dans la plus étendue qu'on puisse lui donner ; c'est-à-dire que je traite dans ce chapitre non-seulement des symptômes pro-

prement dits, mais encore de tous les phénomenes relatifs à la rage qui peuvent avoir besoin d'explication; & ces explications dérivent naturellement & sans effort d'imagination, des principes que j'ai établis en parlant des causes.

Au Livre V, je traite du diagnostic de la rage. J'en déduis les signes, ou du chien même qui a fait la morsure, ou de la plaie qui a été faite, ou des accidens qui surviennent à celui qui, ayant été mordu par un animal enragé, le devient lui-même; ce qui forme la matiere de trois chapitres. Le dernier se subdivise en trois articles : signes de la rage communiquée; signes de la rage commençante; signes de la rage confirmée.

Au Livre VI, je traiterai du pronostic de la rage. Je reprends ici la division établie au Livre II : pronostic de la rage canine en général; pronostic de la rage simplement communiquée; pronostic de la rage commençante; pronostic de la rage confirmée; pronostic de la rage bénigne; pronostic de la rage maligne; enfin pronostic de l'hydrophobie spontanée. Chacun de ces objets est la matiere d'un chapitre.

J'en viens ensuite à la curation, qui est mon septieme & dernier Livre : j'indique d'abord les indications générales qu'on doit avoir pour objet, & les moyens généraux,

pour les remplir par les remedes héroïques capables de détruire la maladie dans son principe & dans sa cause. J'établis quelle doit être la curation chirurgicale de la plaie. Je descends ensuite dans les particularités. J'indique la curation prophylactique de la rage simplement communiquée ; la curation de la rage imminente ou commençante ; la curation de la rage confirmée ; la curation de la rage bénigne ; la curation de la rage maligne ; la curation de l'hydrophobie spontanée. Je parlerai ensuite des remedes prétendus spécifiques mentionnés dans les Auteurs Grecs, Arabes, dans les livres des Médecins postérieurs à ceux-là, des spécifiques recommandés par les Médecins François, Anglois, Allemands, Italiens, &c. Enfin je ferai mention d'un grand nombre de remedes prétendus spécifiques tenus secrets dans différentes familles, & qui m'ont été ou qui me seront communiqués. Je ferai voir que ces remedes sont tirés des livres des Médecins Grecs, Arabes, de Pline, & autres Auteurs. J'établirai que quelques-uns de ces remedes ne laissent pas d'avoir quelque vertu ; qu'ils peuvent préserver de la rage dans certains cas ; qu'ils sont insuffisans dans certaines circonstances que je déterminerai ; qu'ils ne sont point supérieurs à ceux qui sont dans les livres de médecine ; enfin qu'ils sont inférieurs à

ce que j'enſeigne, & à ce que ſavent les Médecins éclairés d'aujourd'hui

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

A M. AILHAUD, *par M. AYRAULT, Docteur en médecine à Mirabaud, ſur quelques effets des Poudres purgatives d'Aix* (a).

La réputation d'homme vrai, que je me ſuis acquiſe chez tous ceux avec qui j'ai vécu, ne ſouffrira ſûrement aucune atteinte des fauſſes imputations que quelques gens, toujours inconſéquens & mal intentionnés, lâchent au haſard & ſans réflexion. Mes obſervations ſur vos poudres ne ſont, Monſieur, malheureuſement que trop véritables; faut-il encore vous le prouver? Je veux bien, mais pour n'y plus revenir, vous ouvrir les yeux ſur les fauſſes atteſtations que vous avez reçues de gens qu'on ne croit pas à la premiere aſſertion : leurs coups feront toujours ſans effet, quand je ſerai

(*a*) M. Ayrault m'adreſſa l'année derniere quelques obſervations ſur la poudre d'Aix, que j'inſérai dans le Journal de Juillet; ces obſervations ont été démenties dans une brochure publiée par M. Ailhaud : c'eſt pour répondre aux reproches de ce dernier, que M. Ayrault publie cette Lettre.

étayé de la vérité & de l'humanité ; je dis de l'humanité, parce que, par caractere & par état, je me dois entiérement à détromper & à soulager ceux qui m'honorent de leur confiance. Bien loin donc, Monsieur, de me rétracter, je réitere au public l'exactitude de mes observations, & je lui conseille de se mettre en garde contre un remede, des mauvais effets duquel j'ai été & je suis encore tous les jours témoin oculaire. Je veux bien, malgré le conseil de quelques amis qui pensoient qu'il falloit mépriser & la calomnie & les calomniateurs ; je veux bien, dis-je, Monsieur, me justifier des faits que j'ai avancés ; & les erreurs grossieres dans lesquelles on est tombé en m'accusant, sont une preuve non équivoque de la façon de penser de mes accusateurs. J'entre en détail.

Si M. Supervielle n'a pas connu M. Pillac, Bourgeois de la Maison de ville de Poitiers, dont la veuve demeure sur le plan du Pilory, chez M. Dauvilliers, son beau-frere, qu'il se donne la peine de s'y transporter ; qu'il ait encore la complaisance de s'informer de M. Houllier, Contrôleur-Général au Bureau des Finances, aussi son beau-frere ; que M. Supervielle enfin voie M. Chevalier, Professeur en Droit, il sera pleinement convaincu que, comme lui, je ne hasarde rien. Ses imputations sont trop

grosses pour qu'on s'y arrête : je ne connois pas M. Supervielle, mais j'espere qu'il se rétractera publiquement ; il le fera s'il est juste : j'ai très-bien connu M. Pillac l'Elu, & madame sa veuve.

Quant à madame Moricet, je crois avoir dans sa lettre une preuve plus que suffisante de ce que j'ai avancé ; lisez, Monsieur, & faites ensorte que ceux qui vous ont si mal instruit viennent à résipiscence, & rougissent d'avoir trompé le public & un homme aussi respectable que vous. C'est pour eux un grand sujet d'humiliation ; mais il y a des gens que rien ne touche, *ab assuetis non fit passio.*

Lettre de madame Moricet à M. Ayrault.

» Vous me demandez, Monsieur, si j'ai pris des poudres d'Ailhaud depuis que vous avez bien voulu être mon Médecin ; je me trouve trop bien de vos soins à mon égard, pour en avoir même eu l'idée. Il est vrai qu'il y a environ six ans (vous n'étiez pas encore établi ici, madame votre épouse y étoit) vous eûtes la bonté de me voir & de me prescrire la conduite que je devois tenir dans ma maladie ; ce que je n'exécutai point, me laissant gagner aux sollicitations que me fit, entr'autres, M. Barillau, mon parent & mon ami, de prendre des poudres d'Aix. J'en pris ; je tombai dans

un état fâcheux de convulſions violentes & autres accidens : heureuſement pour moi vous vîntes demeurer ici ; je vous fis appeller, vous eûtes la bonté de venir. Depuis ce tems, grace à vos ſoins, je me porte autant bien que je puiſſe l'eſpérer. Je crois avoir marqué à peu-près la même choſe à M. Barillau, l'année derniere, en réponſe à une lettre qu'il m'avoit écrite à cet égard. Les obligations que je vous ai ne ceſſeront jamais, & perſonne au monde n'eſt plus que moi, &c. *Signé* LA MORICET. «

A Mirabeau le 22 Fevrier 1772.

Pour preuve ſans replique que la nommée Auriau fut bien la victime de vos poudres, il ſuffit qu'on l'ait reconnu ſans peine à la deſcription toute ſimple que j'ai faite du triſte état où je la trouvai. Sa belle-ſœur en outre, dont j'ai ci-joint le certificat, doit vous convaincre, Monſieur, combien on eſt faux dans tout ce qu'on a avancé pour la juſtification de vos poudres ; deux priſes qu'elle avoit avalées avant que je l'euſſe vue, la mirent à la derniere extrêmité. Quoiqu'elle demeure aujourd'hui chez le ſieur Barillau, elle n'eſt pas aſſez ingrate pour déſavouer qu'elle m'eſt redevable de la vie. Il eſt très-faux qu'elle ait pris de l'émétique ; on mit, par mon ordre, du ſel de nitre dans la tiſane : la nommée Sa-

boureau, belle-fœur de la malade, crut que c'étoit de l'émétique, parce qu'elle en avoit autrefois vu donner à fon mari; mais elle n'ofe l'affurer. En effet, Monfieur, cette femme, & tout autre qui n'eft pas de l'art, eft-il fait pour connoître les drogues? Voilà comment on décide; en vérité vous conviendrez que cela eft bien pitoyable. D'ailleurs, Monfieur, je puis certifier, en rendant juftice au Chirurgien dont il eft ici queftion, qu'il ne m'a jamais mis dans le cas de lui faire aucun reproche fur l'adminiftration des remedes. Cette fille vomit le jour qu'elle prit la tifane nitrée: vous êtes Médecin, il eft en conféquence inutile de vous dire qu'un eftomac enflammé fe révolte contre la moindre goutte d'eau. Je n'ai jamais été témoin que le Chirurgien ait été obligé de fe juftifier; on ne lui en a jamais fait de reproches en ma préfence: mais le fieur Barillau auroit dû vous faire part de ceux que je fis, peut-être trop vivement, à fa charitable époufe; ils étoient juftes, auffi n'y repliqua-t-elle pas.

» Je certifie vrai, pour l'avoir entendu » de la nommée Saboureau, belle-fœur de » la nommée Auriau, ce que dit ci-deffus, » à fon égard, M. Ayrault, Médecin. *Signé* » RECOQUILLÉ, Chefcier. «

La Dupuis eft morte quinze heures après avoir pris une prife de vos poudres;

quelques jours après, j'en parlai à son époux, qui me dit le plus naïvement qu'il n'y avoit jamais donné son consentement : je n'ai voulu faire à cet égard aucune information. Où trouverez-vous des enfans convenir qu'ils ont avancé le dernier moment de la vie de leurs meres ? Ils ont péché par trop de zele ; le motif étoit admirable, mais les conséquences en ont été terribles.

Je répete, Monsieur, que Bonneau, après avoir pris deux paquets de vos poudres, est mort, le surlendemain, d'une hémorrhagie du nez ; j'ai pour garant de ce que j'avance son Chirurgien, à qui il le dit, ainsi qu'à moi, la veille de sa mort. M. le Curé de Liaigre étoit aussi présent ; il ne l'entendit pas, à ce qu'il dit : je n'en suis point étonné, parce que je m'apperçus très-bien que ce jour là il avoit l'entendement fort dur.

Il faut espérer à la fin qu'en me rendant justice, l'imposture sera confondue, & que désormais vous croirez non-seulement vraies mes observations, mais que vous serez très-persuadé que les menteurs ne se sont point corrigés dans l'histoire qu'ils vous ont donnée de la maladie du sieur Bouchet, Maître Perruquier de cette ville. Croyez-moi, Monsieur, tenez-vous en garde contre des personnnes qui abusent de votre trop facile croyance, ils doivent vous être à jamais suspects ; & si j'ai démontré évidemment que les sieurs

Barillau & Martineau, vos garans, vous en ont imposé, je n'aurai pas de peine à les dévoiler encore en ce qui regarde le malade en question, qui, bien loin d'avoir été guéri par vos poudres, a gardé par leur moyen un dépôt purulent pendant dix-huit mois; dépôt qui, n'étant que cutané, auroit dû finir en six semaines. En effet, cet abscès, qui étoit une crise d'une péripneumonie, se manifesta après une sueur très-irréguliere; je voulus l'exciter par de légers sudorifiques. Je fus obligé de quitter le malade pour quinze jours; quand je fus de retour, la sueur, qui s'étoit entiérement supprimée, forma un œdème dans tout l'extérieur du corps, qui se dissipa bientôt par l'application que je fis faire, plusieurs jours de suite, de quelques vessies pleines d'eau chaude le long des côtés du malade. A cette époque on apperçut une tumeur sur la troisieme fausse-côte: il ne fut pas difficile de décider qu'il falloit qu'elle abscédât: on y mit les maturatifs; & la tumeur devenue molle, annonça qu'il en falloit faire l'ouverture: on la proposa, & le malade fort sensible s'y opposa formellement, & il fallut pour l'y déterminer la présence & les sollicitations de M. Amiet, Curé de Notre-Dame de cette ville. Le malade, toujours très-inquiet, empêcha le Chirurgien d'ouvrir la tumeur dans sa lon-

gueur; l'ouverture très-petite ne permettoit que très difficilement l'iſſue du pus. Le ſéjour & vos poudres qu'il prit dans la ſuite le rendirent beaucoup plus âcre ; il rongea intérieurement, & l'ulcere s'agrandit, ſans que l'ouverture fût plus conſidérable : delà tout le mal & ſa durée, qui, comme dans les abſcès ordinaires, auroit été tout au plus de deux mois, ſi le Chirurgien eût été libre. Je ſerois en état, Monſieur, de vous préſenter bien des abſcès critiques, après des fluxions de poitrines, qui ſe ſont terminés en très-peu de tems, je me contenterai de vous citer le nommé Carré, Métayer du Bas-Mazieres, près Partenay, qui, après une pleuréſie négligée, cracha le pus pendant deux mois, après lequel tems il parut fort ſurpris d'une groſſeur qui ſe manifeſta ſur les fauſſes côtes : je vis le malade, je fis appliquer ſur la tumeur les cataplaſmes indiqués : la tumeur ſe ramollit; on en fit l'ouverture dans toute ſa longueur, le malade ceſſa de cracher du pus, & fut guéri dans deux mois. Cette obſervation n'étonnera jamais un Praticien ; & il ne faut rien de merveilleux en pareille circonſtance. Qu'on ceſſe donc, Monſieur, de crier miracle ſur l'effet de vos poudres; que cette narration vous convainque plutôt que, bien-loin d'avoir été ſalutaires au ſieur Bouchet, elles lui ont été très-préjudicia-

bles, en retardant ſa guériſon. Croyez-moi, Monſieur défiez-vous de bien des certificats qu'on vous envoie ; ils ſont très-ſouvent l'ouvrage d'un zele fanatique ; & vous devez, encore une fois, vous défier de gens qui, voulant faire une cour ſervile, ne craignent pas de compromettre d'honnêtes gens qui n'ont jamais eu en vue que de ſe rendre utiles au public. Je ſuis très-fâché que cette petite guerre vous déplaiſe ; mais, encore une fois, je ſuis fait pour détromper le public : je le ferai, Monſieur, à toute occaſion ; & je ſuis perſuadé que vous me rendrez la juſtice qui m'eſt dûe. J'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

Signé AYRAULT, D. en médecine.

A Mirebeau le 8 Mars 1772.

Obſervations ſans équivoque ſur les terribles Effets des poudres d'Ailhaud.

Je vous dirai qu'il y aura trois ans le 7 d'Octobre, que, me ſentant extrêmement replet, étant fort puiſſant de mon naturel, je craignis que cette réplétion ne me jouât quelque mauvais tour ; je me réſolus, malgré ma répugnance pour toute médecine, de me purger, pour prévenir les accidens qui en pourroient réſulter. Comme je balançois encore, il me ſurvint par hazard, avec un de mes amis, un Curé du Châtel-

leraudois, partiſan outré des poudres d'Ailhaud, qui me déclara entreprendre par leur moyen la guériſon d'une jeune perſonne attaquée d'épilepſie. Qu'il ait réuſſi, je ne le penſe pas ; j'ai même lieu d'en douter. J'avois pour-lors une perſonne chez moi attaquée de maux d'eſtomac & de violens maux de tête : elle en reçut d'une priſe un léger ſoulagement & momentané, la faiſant aller deux ou trois fois, ce qu'elle n'avoit pu faire depuis quelques jours : le lendemain, il lui en fit prendre une ſeconde priſe, qui lui fit comme un cautere ſur une jambe de bois ; & depuis ce tems les maux de tête & d'eſtomac ont continué à leur ordinaire & avec la même force ; auſſi n'en a-t-elle jamais voulu reprendre, & tout ce qui lui en eſt reſté eſt un feu interne qui, je penſe, n'a pu rendre ſes maux que plus violens.

Je reviens à ce qui me regarde. La difficulté de prendre les médecines me fit rendre à ſon grand verbiage ; & je me déterminai, malgré la perſonne ci-deſſus, qui avoit expérience de ces poudres, à en prendre une priſe ſeulement, que je délayai bien dans de l'eau tiede, buvant à chaque inſtant du thé ſans ſucre, indépendamment un bouillon fait avec de la poirée & de l'huile d'olive, qu'on me fit prendre auſſi-tôt la médecine avalée. Je fus,

environ depuis ſix heures du matin juſqu'à cinq heures du ſoir, au moins vingt-deux fois. Je me ſentis, il eſt vrai, bien plus leſte, & je me félicitois de ſon efficacité; mais le retour fut funeſte. Je ſoupai légérement vers les ſept heures & demie du ſoir; me ſentant aſſez bien, je fus deux fois à mon preſſoir, qui eſt à deux pas de ma porte; j'y reſtai environ l'eſpace d'un bon quart-d'heure dans les deux fois; enfin, pour abréger, je me retirai vers les dix heures & demie, & me mis au lit à onze. Je repoſai l'eſpace d'une bonne heure; mais réveillé, je me ſentis des coliques extrêmes, & qui m'envoyoient des nauſées juſqu'à la gorge, qui me mettoient au point de me trouver mal. Par le moyen d'une ſonnette qui eſt à mon lit, j'appellai du ſecours, & il étoit tems, car, à peine la perſonne fut entrée, à une heure après minuit, que je rendis par le haut aſſez conſidérablement : les matieres étoient toutes blanches, avec un mêlange de volaille que j'avois mangée & à demi-digérée : le vomiſſement fut ſuivi d'un froid exceſſif, avec tremblement ſi violent, pendant deux heures, que tout le lit en trembloit, & que la perſonne qui étoit auprès de moi étoit obligée de ſe mettre en travers ſur mon corps, pour que le tremblement ne me fît pas tomber, faiſant des ſauts &

des ſecouſſes extraordinaires, n'ayant de préſence d'eſprit qu'un léger eſpace de tems, dans lequel je diſois : grand Dieu ! quelle colique, & que j'ai grand froid ! Je la perdis tout-à-fait pendant près de huit heures, avec contorſion, agitation extrême, en façon de violentes convulſions ; la langue extrêmement épaiſſe & noire, les levres brûlées & exceſſivement noires, le viſage contrefait, ne pouvant m'exprimer ; &, quand la nature faiſoit quelquefois des efforts pour demander du ſecours, je ne prononçois que très-difficilement, & que la perſonne qui a ſoin de moi eut bien de la peine à comprendre, & qu'en réuniſſant les ſyllabes, que je croyois être attaqué d'apoplexie, ne prononçant que le ſeul & dernier mot, ſyllabe à ſyllabe, de diſtance de trois minutes à chaque. Pendant cette abſence de raiſon, je fus douze à quatorze fois ſur le baſſin, avec une abondance extrême de matiere en partie rouge, comme morceau de chair à demi pourrie, d'autre partie noire comme de l'encre, d'autres avec des filets rouges, d'autres blanchâtres ; & environ encore une quinzaine de fois après celles-ci, matieres de bile, ſaloperies & pourritures ; ce qui fait cinquante fois en tout. Pendant ce tems, la perſonne qui étoit auprès de moi, me voyant dans de ſi vives coliques, me

donnoit du vin rouge chaud, qui ne me fit aucun ſoulagement; dans un autre intervalle, me fit prendre un œuf frais, & du bouillon une fois. Je prenois tout avec difficuté, mais ſans connoiſſance. J'ai été ſans connoiſſance depuis deux heures du matin juſqu'à près de onze, où, étant revenu à moi, quoique la langue encore épaiſſe, je me rappelle avoir dit à la perſonne qui étoit dans ma chambre pour lors : ah, grand Dieu ! que je viens d'un terrible pas. Vous pouvez juger de ma foibleſſe après un ſi dur & ſi long aſſaut. Je pris de la ſoupe un peu, & réitérai par intervalles. Au bout de deux jours, je me trouvai mieux de ma fatigue; & petit à petit, après le bon gouvernement, cela a été de mieux en mieux : il ne m'en a reſté qu'un grand feu interne, qui ſe réveille par intervalles, & un dérangement d'eſtomac que je n'avois jamais éprouvé, juſqu'au point que j'aurois pu dire auparavant, que je ne ſavois pas où il étoit.

Indépendamment de tout ceci, rapporté à des partiſans des poudres, dont je recevois pour réponſe que c'étoit une criſe qu'elles avoient faite en moi, & que je ne devois pas les quitter, ne donnant que trop dans leurs idées, huit à neuf mois après, je fis encore l'eſſai d'une demi-priſe ſeulement, avec les mêmes forma-

lités de la premiere fois. Elle me procura des ſelles abondantes, & je fus au moins vingt - deux fois encore bien fatigué; & depuis ce tems j'y ai renoncé tout-à-fait, attribuant auxdites poudres la foibleſſe de mon eſtomac, le grand feu que je reſſens, & le feu & demangeaiſons exceſſives que j'éprouve trés-ſouvent à certains endroits des parties nobles, entre peau & chair, & qui ſont ſi exceſſives, que ſi je ne me retenois je m'abymerois moi-même à force de me frotter.

Voilà les obligations que je compte avoir aux poudres de M. Ailhaud; & qu'il ne ſoit pas fâché ſi j'y renonce pour toujours, à moins que, n'étant plus à moi, on m'en fît prendre ſans que j'en euſſe connoiſſance. Voilà le détail que vous me demandez.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur. *Signé* CAMUSAT, Prêtre, Curé de Notre-Dame de Ceaux.

OBSERVATION

Sur une Maladie ſinguliere, par M. GAMARE, Maître-ès-Arts, & Eleve en chirurgie.

Verum curo & rogo.

Malgré la profondeur des connoiſſances, dont les ſavantes recherches des Médecins

Médecins de nos jours ont enrichi la médecine, il eſt encore des cas où le Phyſiologiſte n'eſt pas moins embarraſſé dans l'explication des phénomenes qui accompagnent certaines maladies, que le Praticien dans l'adminiſtration des remedes propres à les combattre.

Celle que je me propoſe d'expoſer au public, eſt, je crois, de ce nombre; mon but eſt cependant de trouver dans les lumieres de ceux qui voudront bien lire cette obſervation, quelque reſſource contre l'état déplorable dans lequel eſt réduite celle qui en fait l'objet.

Je vais donc faire en ſorte d'expoſer ſa maladie le plus laconiquement qu'il ſera poſſible, ſans oublier aucune des circonſtances qui l'ont précédée & accompagnée.

Mademoiſelle ***, de la paroiſſe des Authieux-ſur-Calonne, près le Pont-l'Evêque, en Normandie, fut ſujete, dès l'âge de ſix ans, à des vomiſſemens bilieux aſſez fréquens; elle ne mangeoit preſque rien avec appétit: on étoit ſouvent obligé de lui faire violence pour l'engager à prendre quelque nourriture, qu'elle vomiſſoit preſque toujours peu de tems après. Malgré cela, elle acquéroit l'accroiſſement ordinaire à ſon âge; elle avoit le teint tirant ſur le jaune, & cependant des

couleurs aſſez vives. Elle eſt parvenue, en éprouvant toujours les mêmes incommodités, juſqu'à l'âge de quinze ans, qu'elle commença à éprouver des dégoûts plus conſidérables; la jauniſſe parut ſur toute l'étendue du viſage & juſque dans les yeux, malgré nombre de remedes uſités qu'on employa pour la combattre : elle en fut affectée juſqu'à l'âge de dix-neuf ans, que la nature commença à payer le tribut qu'elle doit à ſon ſexe. Alors mademoiſelle *** commença à jouir d'une ſanté plus robuſte; elle devint graſſe, vermeille, d'un eſprit vif & enjoué; mais elle mangeoit toujours fort peu, quoiqu'avec plus de goût, malgré un exercice preſque continuel auquel elle s'étoit livrée dans ſa campagne : elle a continué à jouir de la même ſanté juſqu'à l'âge de vingt-ſix ans, qu'elle fut attaquée, au mois de Septembre 1767, d'un rhume de poitrine aſſez violent, qui fut ſuivi tout à-coup de l'ictere jaune. M. ***, Médecin à Pont-l'Evêque, y fut auſſi-tôt appellé; il commença par faire deux ſaignées du bras, & fit faire uſage à la malade des remedes généraux uſités en pareil cas, qui firent diſparoître tous les accidens. Elle paſſa l'hiver aſſez bien; mais le printems ne fut pas plutôt arrivé, qu'elle éprouva des accidens bien plus conſidérables, tels que ſuffoca-

tion, chaleur brûlante d'entrailles, étourdissemens, douleurs vagues dans toute l'habitude du corps, pour lesquels on eut plusieurs fois recours aux saignées, tant du bras que du pied, qui seules pouvoient calmer les accidens. Enfin, vers la fin de Mai 1768, l'appétit cessa entiérement, au point que la malade prenoit, pour toute nourriture, deux onces, au plus, de pain sec par jour, & buvoit quelques verres d'eau ou de tisane. Elle passa le printems & l'été dans cet état; les regles ont toujours coulé abondamment & réguliérement: cependant on ne remarquoit aucune altération sur son visage; elle étoit aussi grasse & aussi vermeille qu'à son ordinaire.

Vers le commencement de Novembre 1768, elle fut tout-à-coup prise d'une fievre violente & continue, avec une douleur aiguë dans le bas-ventre. M. * * *, qui y fut encore appellé, & qui l'a traitée dans tout le cours de sa maladie, eut recours à de copieuses & fréquentes saignées du bras, jusqu'au nombre de six, & fit faire usage de lavemens & fomentations émollientes sur le bas-ventre: en vain eût-on espéré quelques succès de l'usage des remedes internes; les apozèmes, les bouillons les plus légers, l'eau de poulet même ne pouvoient passer: cependant les accidens étant un peu diminués, on passa à

l'usage des purgatifs minoratifs, tels que la casse & la manne aiguisées de sel d'Epsom, donnés à petite dose, & dont l'usage fut continué pendant plusieurs jours; cette conduite procura des évacuations abondantes & même démesurées d'excrémens mêlés de diverses couleurs & d'une puanteur insupportable. Ces évacuations ayant paru donner quelque soulagement à la malade, on s'attacha à les entretenir par les lavemens & les purgatifs comme ci-dessus, donnés de deux jours l'un, ce qui dura pendant dix-huit jours; alors les évacuations commencerent à diminuer & la fievre cessa: la douleur du bas-ventre n'étoit cependant que légérement diminuée. Malgré l'abondance des évacuations qui alloit au moins à quatre pintes par jour, sans y comprendre les lavemens, malgré les douleurs auxquelles la malade étoit en proie, & la diete sévere à laquelle elle étoit réduite, on ne remarquoit encore qu'une légere altération sur son visage, & presque point d'amaigrissement sur son corps. On lui permit de prendre quelque nourriture qu'elle parut désirer; alors elle mangea plus considérablement qu'elle n'eût fait de sa vie dans l'état de la plus parfaite santé; elle faisoit cinq à six repas par jour, & mangeoit considérablement à chaque, encore étoit-elle obligée de céder à la raison &

aux repréſentations qu'on lui faiſoit pour mettre un frein à ſa voracité : elle digéroit fort bien, du moins elle ne reſſentoit aucune douleur à l'eſtomac, mais elle étoit toujours affectée d'une vive douleur dans le bas-ventre, ſans qu'elle en pût poſitivement déterminer le ſiege, ni qu'on y pût rien appercevoir par le toucher. L'appétit dont elle jouiſſoit ne fut pas de longue durée ; il ceſſa entiérement au bout de quinze jours, & elle reprit le régime de vie qu'elle menoit avant ſa maladie : elle paſſa l'hiver dans un état de langueur, ſe plaignant toujours du bas-ventre. Enfin elle crut s'appercevoir que la douleur ſe fixoit au côté droit vers le grand lobe du foie ; ſon Médecin y ayant ſenti quelque dureté, lui fit prendre quelques remedes qui n'eurent aucun effet. Au mois de Juin 1769 il lui ordonna de prendre les bains d'eau tiede ; mais ils eurent d'autant moins de ſuccès, qu'auſſi-tôt que la malade y étoit entrée, elle étoit priſe d'étourdiſſemens & tomboit en foibleſſe : auſſi-tôt qu'on la repoſoit dans ſon lit, elle étoit ſaiſie d'une chaleur ſi brûlante par-tout le corps, que, ſelon ſa propre expreſſion, il lui ſembloit être couchée ſur des charbons ardens. M. *** voyant qu'il ne pouvoit tirer aucun avantage des bains, ordonna l'uſage des eaux minérales de

Brécourt, aidées d'une tisane faite avec la décoction de scolopendre. Les eaux ne purent passer: pendant leur usage, qui ne dura que sept jours, la malade ne pouvoit digérer le bouillon le plus léger. Alors elle cessa tous remedes, & passa environ quatre mois abandonnée à elle-même & à la nature; elle prenoit, pour toute nourriture quelques verres d'eau ou de tisane: lorsqu'elle trouvoit quelques morceaux de pain oubliés depuis long-tems dans quelqu'endroit retiré de sa maison, elle en mangeoit quelques bouchées avec plaisir; les purgatifs furent plusieurs fois administrés, & ne procuroient que quelques évacuations bilieuses.

Au mois de Novembre 1769 la malade éprouva les mêmes accidens qu'elle avoit éprouvés l'année précédente: on employa les mêmes remedes, & la maladie se termina à-peu-près de la même maniere, si l'on en excepte l'abondance des évacuations & l'appétit qui ne revint point; cependant la malade n'étoit encore que légérement changée. Elle passa l'automne & l'hiver dans un état de langueur; elle recommença cependant à manger environ une once de pain par jour & buvoit quelques verres d'eau.

Au commencement du printems 1770, elle éprouva encore les mêmes accidens

qu'elle avoit soufferts dans les automnes de 1768 & 1769; la maladie fut combattue par les mêmes remedes, & se termina, au bout de neuf jours, par un hoquet fréquent, qu'elle éprouve encore aujourd'hui, & qui ne lui laisse aucun repos ni jour ni nuit, pas même pendant son sommeil, qui est fort léger; ce hoquet redouble environ deux fois par minute, & ne la met point à l'abri de celui que toute personne peut éprouver, soit après avoir beaucoup mangé, ou par quelqu'autre cause: alors il double son période, & rend successivement deux sons différens. Peu de tems après la naissance de ce nouvel accident, la malade s'apperçut elle-même d'une dureté qui prenoit naissance dans l'hypocondre droit, & qui faisoit des progrès considérables; alors plusieurs habiles Médecins, consultés dans la capitale, conseillerent l'usage des pilules de Belloste: la malade en a fait usage, sans aucun succès, pendant près d'un an. Insensiblement la dureté a gagné toute l'étendue du bas-ventre, sans qu'il soit beaucoup augmenté de volume; mais les glandes inguinales se sont tuméfiées si considérablement, que la malade ne peut ployer les cuisses, & est obligée de s'asseoir presque droite. Depuis plus de six mois les urines sont presque entiérement supprimées, la malade mange

toujours aussi peu que je l'ai dit, & se donne autant d'exercice que son état lui permet ; elle est médiocrement changée en comparaison de ce qu'elle a souffert, & a toujours conservé la gaieté de son caractere, lorsqu'elle peut faire diversion à ses douleurs. Mais, ce qui est le plus surprenant, les regles n'ont point cessé de couler abondamment & réguliérement ; &, malgré cela, la malade est obligée de se faire saigner du bras environ tous les mois, sans quoi elle est attaquée de suffocations & d'étourdissemens considérables : son sang est d'un rouge artériel, & sort avec autant d'impétuosité que s'il venoit réellement d'une artere. La malade est toujours fort agitée & ne dort presque pas ; les anti-spasmodiques les plus accrédités produisent chez elle un effet tout contraire : enfin sa maladie est regardée comme incurable.

Comment se peut-il faire que la malade qui fait le sujet de cette observation, prenant aussi peu de nourriture qu'elle fait, ait pu fournir aux pertes considérables qu'elle a éprouvées, tant par les saignées, qui sont environ au nombre de quarante ou quarante-cinq depuis le commencement de sa maladie, que par le flux menstruel, qui est très-abondant ? Peut-être objectera-t-on que l'insensible transpiration est sup-

primée ; mais une once au plus de pain sec par jour, & quelques verres d'eau pure suffisent pour fournir à cette dépense : d'ailleurs la malade va à la selle assez réguliérement une fois tous les deux jours. Quoi qu'il en soit, cette maladie m'a paru présenter un phénomene des plus rares, & dont il est difficile de rendre raison.

OBSERVATION

Sur une Fievre miliaire crystalline laiteuse, accompagnée d'aphtes, survenue à une femme nouvellement accouchée; par M. PLANCHON, Médecin à Tournai.

Omnia... hæc..., propono, ut illi, quibus & aphtas & miliaria exhanthemata frequenter videre contigit, judicent in quantùm conveniant binæ illæ separationes materiæ morbosæ ad diversa corporis loca deposita.

VAN SWIETEN, Tome III, page 200, §. 982.

Quand M. Van Swieten a soupçonné que la matiere morbifique qui se déposoit sur l'intérieur de la gorge & le conduit alimentaire, sous la forme de petites vésicules connues sous le nom d'*aphtes*, étoit la même qui constituoit la miliaire, il étoit en droit de le présumer par la ressemblance des symptômes qui l'annon-

çoient & l'accompagnoient (*a*). Plusieurs observations m'ont déjà confirmé son sentiment, & je ne doute plus que les aphtes qui surviennent dans les fievres con-

(a) *Fortè & notari meretur quòd, quandoquè in illis locis, ubi aphtæ non occurrant, observentur frequentissimè exanthemata; miliaria dicta alba & rubra, in externâ corporis superficie. An tunc ad externam cutim deponitur simile quid, ac in alliis locis per primarum viarum corporis superficiem dispergitur? Certè exanthemata illa miliaria acutos morbos quoscumque, ut & febres continuas, comitantur frequenter: odor peculiaris, ingratus vapidùm acetum utcumque referens per lòca dispergitur in quibus tales ægri decumbunt, qualem odorem quandoquè & apud aphtosos observavi: Miliaria alba pustulas minimas pellucido liquore plenas exhibent, ultrà epidermidis superficiem eminentes proparte; dein quasi turbidior fit liquor contentus his pustulis, exacuantur, decidunt, renascuntur similes satis frequenter: sed & in aphtis plura observantur his similia. Anxietas circà præcordia, debilitas, somnolentia levis, inæqualis, perpetua, præcedunt aphtas, & similia symptomata ante eruptionem miliariam observantur & post eruptionem factam minuuntur. Subitò quandoquè disparent miliaria exanthemata summo cum periculo ægrotantis; sed & observantur intrà paucas horas quandoquè disparere aphtæ, illicò recrudescente febre; cum moléstæ oppressionis sensû circà præcordia, quæ non levantur nisi denuò aphtæ prodierint.*

Van Swieten, *Comment. in Boer.... aph. 982, Tome III, page 200.*

tinues putrides, ne soient une miliaire avortée. Rien ne prouve mieux l'identité de caractere de ces deux maladies, que de les voir réunies dans un même sujet.

Cette complication est une preuve de l'abondance du levain morbifique, que la nature n'a pu entiérement déposer à l'habitude du corps; le reste, aussi septique & corrosif que celui qui a produit les petites vésicules miliaires, soumis aux loix d'une nature victorieuse, est porté sur l'intérieur de la bouche & de la gorge, & s'étend souvent parmi la superficie du conduit alimentaire. Les effets en sont d'autant moins funestes alors, que l'humeur a acquis moins de septicité, qu'on reconnoît par les couleurs que prennent ces pustules aphteuses. La remarque que fait Méad (*a*), & la distinction qu'il a donnée, ce qu'en dit Boerhaave (*b*), peuvent servir de pro-

(a) *Et si albidæ..... non magnum periculum sed salutem potiùs ostendunt, morbumque solvunt: sin contrà nigræ..... id plerumquè pestiferum.....*
Mead. *Monit. & Præcept. med. de Febre miliari*, page 20.

(b) *Varius harum color: albus pellucidus margaritarum; albus sincerus ex densitate magnâ, fuscus, flavus, lividus niger; quorum malignitas, pari ordine, ac hic recensetur, procedit, ut prior optimus, pessimus prosterior sit.*
Boerhaave, *de cognoscendis & Curandis Morbis.* Aph. 985.

noſtic dans cette maladie, d'après lequel on juge quelle peut en être l'iſſue, & quel eſt le degré de malignité qu'a contracté cette humeur hétérogene. Telle eſt quelquefois, comme on ſait, la qualité viciée de l'humeur laiteuſe, dont la nature étant ſurchargée, ne peut ſe dépouiller ſans des efforts ſupérieurs. Si, dans cette circonſtance, elle devient le levain de la miliaire, ſouvent l'humeur de l'inſenſible tranſpiration, refoulée dans le ſang, y donne plus d'activité, une qualité putreſcente qui la rend plus rebelle. On verra, dans l'obſervation ſuivante, que ce que je viens de rapporter eſt confirmé par la pratique.

Mademoiſelle D***, d'une conſtitution délicate, chez qui le genre nerveux eſt très-ſenſible, accoucha le 3 Décembre 1770. L'accouchement avoit été aſſez long & laborieux; ſon pouls, malgré les fatigues qu'elle avoit eſſuyées, devint calme quelques heures après ſa délivrance. Le 4 la fievre de lait s'annonça par des ſymptômes aſſez vifs. Le lait ſe porta aux ſeins. Des douleurs vagues ſe firent reſſentir dans le bas-ventre. Le 5 la fievre ceſſe, les ſeins ſont gorgés de lait, &, comme elle ne peut nourrir, parce que les tuyaux lactés des mamelons ſont imperforés, M. Gilliot, Médecin à Ath, aux ſoins de qui elle étoit confiée,

tenta à en détourner le lait par une infusion de pariétaire, le sel de Duobus & le syrop de cinq racines apéritives. Il fut obligé, chaque jour, de lui faire passer des lavemens, tant pour calmer les douleurs du ventre, que pour lui procurer quelques selles.

Le 9 elle se leva, & se trouva assez bien pour recevoir, malgré la défense de son Médecin, la visite de ses amies; &, par une bienséance mal entendue, elle s'abstint d'uriner, & s'éloigna tellement du feu, qu'elle fut prise du froid aux pieds. Dès que la compagnie fut retirée elle voulut se coucher; la fievre la prit subitement, avec un froid très-violent, qui dura depuis quatre heures jusqu'à neuf. Il y avoit une rigidité spasmodique du tronc & des extrêmités inférieures si grande, qu'on fut obligé de la mettre au lit comme une masse. Un mal de tête très-aigu, des angoisses, une anxiété précordiale, accompagnés de douleurs semblables à celles d'un accouchement, mais plus fortes & qui se succédoient les unes aux autres, faisoient partie des symptômes. Le corps étoit si douloureux qu'il ne pouvoit supporter les couvertures du lit. Les urines & les lochies furent suspendues. La nuit fut très-mauvaise; une douleur très-aiguë se fit sentir sur le dos de la main, le dessus

du pied & à la région de la tête de l'*humerus* gauche.

Le 10 au matin le Médecin trouva le pouls dilaté ; une ſueur abondante, qui avoit une odeur acido-vapide, couloit par tous les pores. M. Dubois, l'un de ſes collegues, vit la malade avec lui. Ils reconnurent qu'elle étoit menacée d'un dépôt laiteux ſur la région hypogaſtrique droite, dont les ſymptômes rapprochés faiſoient craindre qu'il ne s'établît parfaitement. Ils firent appliquer des fomentations d'une décoction de lait & de camomille ; ils preſcrivirent la mixture ſuivante, à prendre par cuillerée toutes les heures.

℞ *Aq. fœnicul.* . . . . ℥ vj
Arcan duplicat. . . . . ʒ ij
Sal. ſedativ. Homberg. . . . . . . ʒ j
Camphor.
Gum. arabic, *aa* . . . . gr. xij
Syrup. de alth. . . . . ℥ j ß
Miſce.

Sa boiſſon étoit une infuſion de pariétaire, de fleurs de tilleul, de violettes & de ſureau.

L'après-dînée les urines ont coulé abondamment, & les lochies commencerent à reparoître en petite quantité. Les ſymp-

tômes furent moins fâcheux, & le redoublement de la fievre peu sensible le soir.

J'y fus appellé en consultation le 11. J'arrivai à Ath vers les trois heures; je vis la malade dans une sueur copieuse, & couverte d'une miliaire blanche confluente. Les urines étoient laiteuses, & le dépôt, qui n'avoit point fait de progrès, nous parut prendre la voie de la résolution. Nous convînmes de continuer l'usage du camphre, du sel sédatif & de l'*arcanum duplicatum*, qui, aidés de l'usage des délayans & des légers diaphorétiques, s'opposeroient aux ravages du lait. La nuit du 11 au 12 fut assez tranquille; l'éruption s'établit de plus en plus, & les symptômes en furent moins graves. Les redoublemens de la fievre, qui se manifestoient le soir, subsisterent jusqu'au 21 Décembre.

Le 13 & les jours suivans, la malade eut trois à quatre selles sollicitées par les lavemens, & préparées par le sel de Duobus: ces évacuations soulagerent.

Cependant le 14, la bouche & l'arriere-bouche se sont couvertes d'aphtes parfaitement blanches, accompagnées de picotemens à la gorge & d'une salivation qui dura six à sept jours. Le corps se recouvrit d'une quantité de petits boutons transparens, que ces Messieurs ne purent entrevoir qu'à l'aide d'une bougie. Ils prescrivirent un

gargarisme fait avec une infusion de sauge & le miel-rosat : les remedes étoient toujours les mêmes. Ce même jour MM. les Médecins voyant que la seconde éruption ne grossissoit point, ils substituerent à la potion camphrée l'électuaire suivant :

℞. *Cort. peruv. elect. pulv.* . . . . . . ℥ ß

Arcan. duplicat. . . . . ʒ ij

Camphor. . . . . gr. xxjv.

Syrup. de 5 rad. aper. q. s. f.

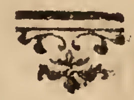
Electuerium.

La malade en prenoit un gros environ toutes les deux heures.

Telle avoit été notre résolution, avant que je partisse le 12, de mettre la malade à l'usage du quinquina, en cas que les forces ne suffissent pas pour soutenir l'éruption, & qu'on observât des signes précurseurs d'une décomposition des fluides par la septicité de l'humeur laiteuse.

Depuis le 14 jusqu'au 21 la malade, aidée de cet anti-septique fortifiant, soutint assez la vivacité des redoublemens, pour n'être pas trop agitée de la dépuration que ménageoit la nature. La fievre étoit à son déclin vers ce dernier jour. Elle prit alors deux scrupules de rhubarbe avec un demi-gros de sel de Duobus : cela lui procura sept à huit selles très-fétides. Le soulagement fut très-sensible. La langue, qui étoit

toujours chargée d'une croûte blanche & ténace, se déchargea pour faire place à une éruption miliaire rouge. Elle se trouva pour lors sans fievre. On continua l'électuaire avec le quinquina, & le camphre seulement. Le dépôt laiteux étoit tout-à-fait résout. Quelques jours après on n'apperçut plus dans la bouche aucune miliaire rouge. Il se fit une desquamation sur le corps; l'eau & la crême de sagou, & les bouillons restaurans, faisoient tout son régime. On eut soin de lui faire prendre, tous les trois jours, le purgatif ci-dessus. Dans le commencement de 1771 il survint un écoulement par la matrice d'un sang sanieux & purulent; il vint une tumeur dans un endroit avec douleur, qui s'abscéda bientôt par des topiques appropriés. Elle ne donna que peu de pus, comme il arrive à certains furoncles ou anthrax. Cette demoiselle a joui ensuite d'une santé parfaite, & a repris son embonpoint ordinaire. C'est ainsi que la nature a soutenu ces combats, & qu'aidée des secours que l'art y a apportés dans ces momens où elle n'auroit pu éviter une dissolution du sang, elle l'a dépouillée du levain de la miliaire.



OBSERVATION

Sur une Hémorrhagie inguinale étranglée, par M. GUYTON, Médecin de Sainte-Ménehould.

Le nommé Claude Charlet, Manouvrier, demeurant au village de Dancourt, ſitué à une lieue de Sainte-Ménehould, m'appella, le 8 Novembre 1771, pour voir ſa femme, d'une bonne conſtitution, âgée de ſoixante-ſix ans. Je la trouvai attaquée d'une fievre putride vermineuſe.

Depuis vingt-quatre heures que la maladie avoit commencé, cette femme avoit vomi vingt-cinq à trente fois : trois vers ſtrongles morts avoient été chaſſés par la bouche. Je ſoupçonnai que la cauſe de vomiſſemens auſſi fréquens pouvoit être due autant à l'étranglement d'une hernie, qu'à la préſence des vers ; &, quand j'eus reconnu que la malade étoit affligée d'une hernie inguinale, je ne fus plus ſurpris de ce que les vomiſſemens étoient auſſi rapprochés, & je propoſai auſſi-tôt un Chirurgien pour pratiquer la ſaignée & autres moyens néceſſaires pour parer à l'étranglement plus grand de la hernie, à la gangrene, & travailler à la réduction. La malade & les parens ſe refuſerent à ces ſecours ; il ne me

resta d'autres ressources que de modérer les vomissemens, de diminuer l'inflammation & d'empêcher, s'il étoit possible, la gangrene, par les fréquens lavemens émolliens, les embrocations de même nature sur la hernie, &c. Je prescrivis pour le même objet une potion cordiale, anti-vomitive, contre-vers, & anti-gangréneuse, préparée comme ci-après :

Eaux de menthe & de pourpier āā. . . ℥ iij
Eau de mélisse simple. . . . . ℨ vj
Syrop de limons, une once. . . . . ℥ j
Camphre. . . . . v grains.
Syrop d'œillets. . . . . ℥ ſ.
Sel sédatif d'Homberg. . . . xxjv grains.
Liqueur anodyme minérale d'Hoffmann
. . . . xxjv gouttes.

A prendre par cuillerée d'heure en heure.

Je vins voir ma malade le lendemain de grand matin ; elle se plaignit de ce que, par l'usage de ma potion, j'avois arrêté la nuit le vomissement, qui seul la soulageoit : je la trouvai occupée à le solliciter par de grands gobelets d'un cidre vert. Elle réussit par merveilles : le vomissement continua ; & en très-peu de tems, quinze vers strongles, presque tous morts, furent chassés par cette voie. L'estomac paroissoit soulagé

par-là, mais un pincement douloureux à la hernie, accompagné d'une inflammation vive, en furent la suite; on n'en soupçonnoit pas même les funestes conséquences.

Je fus obligé d'expliquer à la malade qu'elle périroit, non de la maladie principale, qui étoit une fievre putride vermineuse, mais des suites du vomissement, si elle continuoit à le solliciter; qu'il falloit qu'elle évitât comme un poison le cidre, parce qu'attirant le vomissement par les pincemens qu'il portoit à l'estomanc, aux intestins, & le vomissement faisant subsister l'étranglement de la hernie par le resserrement qu'il causoit à l'anneau, on verroit bientôt à une inflammation vive succéder la gangrene, qui, se communiquant de l'extérieur à l'intérieur, attireroit une mort aussi prompte qu'elle leur paroissoit inattendue.

Mon pronostic ne fut que trop tôt vérifié; &, avant le troisieme jour de la maladie, je trouvai cette femme, dont le vomissement continuoit, quoiqu'il ne sortît plus de vers, avec le pouls plus petit, plus serré: j'observai même quelques intermittences; les matieres qu'elle vomissoit étoient fétides & excrémentitielles, les lavemens ne produisoient rien par les selles; de fréquentes foiblesses, le visage décoloré, des phlyctènes dans le contour de la hernie an-

nonçoient la gangrene, qui ne tarda pas à ſe déclarer. Le ſac herniaire formoit une tumeur d'un volume conſidérable, & exhaloit une odeur cadavéreuſe inſoutenable, au point que je fus forcé de faire brûler continuellement du vinaigre & du génievre.

Je voulus de nouveau envoyer chercher le ſieur Deſlairé, Chirurgien inſtruit, demeurant dans le voiſinage; on s'y refuſa opiniâtrément: je me retirai en pronoſtiquant que la malade, vu ſon obſtination, périroit dans les vingt-quatre heures, ſi on n'avoit, avant ce tems, arrêté les progrès de la gangrene par l'opération.

Le quatre de la maladie j'eus occaſion de paſſer dans ce même village: le mari de cette femme m'arrête pour me demander comment doit ſe faire l'opération dont je lui avois tant parlé; je lui répondis en galopant qu'il falloit ſéparer tout ce qui étoit gangréné, bien éloigné de penſer à l'uſage qu'il alloit faire de ces paroles prononcées auſſi vaguement. Que fait ce malheureux? Voyant, dans la nuit, qu'il n'étoit plus tems d'appeller un Chirurgien, qu'il étoit d'ailleurs peu à même de le ſatisfaire; voyant que les foibleſſes de ſa femme étoient plus rapprochées, il prend la hardieſſe de faire le Chirurgien-Opérateur. Après avoir tenté inutilement de ſéparer avec des ciſeaux les

parties gangrénées, sa femme l'invite à employer le rasoir, ce qu'il fit.

On concevra aisément qu'une main aussi peu au fait d'une opération chirurgicale de cette nature, devoit être bien peu assurée, étant exercée, pour la premiere fois, sur une femme chérie. Cette main, de l'aveu de notre nouvel Opérateur, & d'après le témoignage des assistans, trembloit; il craignoit de ne pas couper assez, mais bien plus encore de couper trop : il s'y prit à vingt fois différentes, & toujours en tremblant; l'intestin étranglé, à peine dégagé des liens qui le retenoient, s'est de lui-même glissé dans le ventre, peu gangréné sans doute, puisque la chalear intérieure a seule suffi pour le rendre à son état naturel.

On ne sera pas surpris de cet effet, qui, produit par une main aussi peu habile, paroît au premier coup d'œil tenir du prodige, quand on fera attention que le Chirurgien, avant de faire l'opération d'une hernie étranglée, doit en tenter la réduction, & que la plus petite pression suffit souvent seule pour l'opérer, sur-tout quand on a fait précéder la saignée, les lavemens, l'application des émolliens sur la hernie, &c. qui ont diminué l'inflammation, l'étranglement, &c.; que d'ailleurs l'étranglement ne

provient pas de l'étroiteſſe de l'anneau, mais d'une cauſe ſecondaire, comme dans l'obſervation que j'écris.

Le lendemain à midi, retournant chez moi, je paſſois, ſans m'arrêter, à Dancourt, tant j'étois perſuadé de la mort de la femme Charlet: je vois accourir après moi ſon mari; je fus fort étonné d'apprendre que ſa femme étoit pleine de forces, & bien plus encore que le mari avoit été l'Opérateur qui avoit rendu ſa femme à la vie.

Je voulus, pour être plus certain de ce prodige, m'en aſſurer par moi-même; je trouvai cette malade pleine de forces & de gaieté, le teint animé, une plaie de grandeur à admettre plus de deux poings, très-vermeille; le vomiſſement ceſſé, les excrémens s'étant fait jour par bas; le pouls aſſez fort & plein, plus d'intermittences. Il ne me reſta d'autre reſſource que d'empêcher la reproduction de la gangrene; je fis panſer la plaie mollement avec un plumaſſeau chargé de ſtyrax, animé avec le ſel ammoniac, & imbibé, avant l'application, d'eau-de-vie camphrée; je fis continuer la potion, permis quelques cuillerées de vin; je conſeillai de doux purgatifs, afin de diminuer l'abondance des humeurs qui ſe portoient vers la plaie: je n'ai pu la décider qu'à en prendre deux dans tout le cours de ſa maladie.

La malade s'eſt de même obſtinément refuſée à l'uſage du quinquina, excellent anti-ſeptique dans ce cas ; j'ai été obligé de me reſtreindre aux préparations du camphre intérieurement & extérieurement ; aux infuſions balſamiques de lierre terreſtre, &c. Cette femme a été la victime de ſon obſtination ; car, peu de jours après l'inciſion faite par le mari, il s'eſt formé à la cuiſſe, du côté de la hernie, deux ſinus fiſtuleux qui ont été très-long-tems à guérir, & pour leſquels je faiſois faire le même panſement, dont je diminuois l'activité par l'intermede du baſilicum : la plaie de la hernie s'eſt guérie un mois plutôt.

Auſſi-tôt après la formation des ſinus, je profitai de ce nouvel accident pour engager M. Chemery, Chirurgien fort inſtruit de Sainte-Ménehould, à ſe charger du ſoin de cette malade. Nous fîmes le voyage de Dancourt enſemble ; je lui fis voir la plaie, les ſinus fiſtuleux de la cuiſſe, & lui confiai le panſement ; mais ce Chirurgien n'eut pas plutôt parlé de la néceſſité d'introduire la ſonde, pour s'aſſurer de l'étendue & de la communication des ſinus fiſtuleux, que notre imprudente & obſtinée malade ne voulut plus le voir, confia le tout à la nature, & refuſa les ſecours même gratuits de ce Chirurgien zélé, dont les vues déſintéreſſées étoient d'aſſurer ſa guériſon de concert

cert avec moi: la nature a fait presque seule tout l'ouvrage. Cependant je ne dois pas laisser ignorer que ma malade doit en partie la vie à M. Lemaire, son Curé, qui, pendant tout le tems d'une aussi longue maladie, a partagé avec elle son bouillon, & lui a fourni des secours de toute espece avec le zele le plus louable. Ce digne Prêtre a nourri les pauvres de deux paroisses considérables dont il est Curé, pendant les dures années que nous venons d'essuyer; aussi il a l'avantage de réunir la vénération de ses paroissiens & l'estime de tous les honnêtes gens qui le connoissent.

Le 11 Janvier j'ai trouvai cette femme qui avoit été à la messe, couroit de côté & d'autre, ses plaies étant parfaitement cicatrisées.

Je puis certifier, d'après l'attention la plus scrupuleuse, que le vomissement de matieres fétides & excrémentitielles, & autres accidens de la passion iliaque, existoient jusqu'au moment où le mari a fait l'opération; qu'à cette même date le vomissement a cessé; les excrémens ont repris leurs cours par bas; que les signes mortels ont disparu. Il est aisé de juger, d'après les symptômes ci-dessus énoncés, & par l'état de gangrene sur-tout, que la malade n'avoit pas vingt-quatre heures à vivre, si le mari, pour sauver la vie à sa femme, n'eût pas

eu recours à ſon raſoir ; & c'en eſt aſſez pour donner quelque poids à cette obſervation.

Mon deſſein, en la publiant, eſt de fournir une nouvelle preuve des reſſources de la nature, pour peu qu'elle ſoit aidée du ſecours de l'art & de la force du ſujet, puiſqu'une opération des plus délicates réuſſit entre les mains d'un manouvrier qui n'a pas la plus petite notion chirurgicale. Ne peut-on pas placer cette obſervation à côté de celle du Savetier, qui pratiqua deux fois l'opération céſarienne ſur ſa femme avec ſon tranchet ?

OBSERVATION

Sur une Hydro-ſarcocèle, par M BOURIENNE, Chirurgien-Major des Armées du Roi, de l'Hôpital royal de Saint-Omer, &c.

Au mois d'Avril 1767, le nommé la Fleur, Soldat au Régiment de Tournaiſis, entra à l'Hôpital de Baſtia, ſe plaignant d'avoir une tumeur au teſticule droit depuis pluſieurs années. Il étoit entré à l'Hôpital de Calvi au mois de Janvier de la même année, où il fut traité de la même maladie pendant deux mois, ſans éprouver aucun

ſoulagement : il en ſortit avec un ſuſpenſoir. Ne pouvant faire ſon ſervice, il fut envoyé à Baſtia au tems dénommé ci-deſſus : il fut examiné dès l'inſtant de ſon arrivée par le Chirurgien Aide-Major chargé du ſervice de la ſalle où il étoit. Le troiſieme jour, ce Chirurgien m'en rendit compte, & me dit que ce Soldat avoit un ſarcocèle ; je le vis le quatrieme jour & l'examinai avec attention : le Soldat étoit maigre & exténué, ayant eu pendant quelque tems une dyſſenterie conſidérable. Le ſcrotum du côté droit étoit de la groſſeur d'un petit melon ; la tumeur étoit allongée, & s'étendoit juſqu'à l'anneau ; elle étoit dure comme une pierre dans toute ſon étendue, peu douloureuſe, le malade n'éprouvoit de douleurs que quand il étoit debout, & reſſentoit un tiraillement qui répondoit juſques dans le bas-ventre : je touchai la tumeur dans toute ſon étendue, ſans pouvoir diſtinguer le teſticule ; le gauche étoit dans ſon état naturel : à la partie ſupérieure, près de l'anneau, je ſentis le cordon ſpermatique qui étoit très-gonflé. Je queſtionnai le Soldat pour tâcher de découvrir la cauſe de ſa maladie : il me dit qu'il n'avoit fait aucune chute, ni reçu aucuns coups dans cette partie ; qu'il y avoit ſept ans que la tumeur avoit commencé ; que dans le principe elle n'étoit pas plus groſſe qu'une noix & lui occaſionnoit des douleurs

considérables. Il me parut, à l'air embarrassé du malade, qu'il y avoit quelque chose de caché dans son fait ; il avoit de la peine à répondre à mes questions, sur-tout quand je lui demandai s'il n'avoit pas eu de chaude-pisse. Il m'avoua qu'il en avoit eu une, il y avoit sept ans & demi ; qu'un de ses camarades l'avoit traité, & lui avoit fait prendre des remedes dont les effets augmentoient les douleurs : quelques jours après l'écoulement disparut, le testicule devint gonflé & douloureux. Il fut obligé d'entrer à l'Hôpital de Montpellier, où il fut saigné plusieurs fois, mis à une diete sévere, & les cataplasmes convenables à sont état furent appliqués sur la tumeur. Les premiers accidens passés, comme il ressentoit des douleurs dans les extrêmités, on jugea à propos de lui faire prendre sept-cents dragées anti-vénériennes de Keyser. Malgré les effets du remede, le testicule & le cordon des vaisseaux spermatiques restoient d'un volume considérable : quelques légeres frictions les diminuerent un peu ; &, comme le malade ne souffroit plus, il sortit de l'Hôpital. Mais quelques mois après il ressentit des douleurs au testicule & au cordon : il ne vouloit point entrer à l'Hôpital ; cependant le gonflement devint si considérable, qu'il fut obligé de s'y rendre, & je le trouvai dans l'état dont j'ai fait mention ci-dessus.

Je présumai qu'un vice-vénérien étoit la cause premiere du mal ; en conséquence il fut préparé, par la purgation & les bains, à recevoir les frictions. Pendant la préparation, je fis appliquer sur la tumeur des cataplasmes émolliens & résolutifs : l'usage de huit jours des cataplasmes n'apporterent aucun changement à la tumeur ; je les continuai jusqu'au quinzieme jour, mais sans effet apparent ; indépendamment des frictions que le malade recevoit sur les différentes parties du corps, je lui en fis faire sur la tumeur, de deux jours l'un. Le vingt-quatrieme jour de son traitement je m'apperçus d'un peu de mollesse à la tumeur : je redoublai d'attention pour savoir s'il n'y avoit pas de liqueurs épanchées ; tous les moyens indiqués en pareils cas ne me firent rien appercevoir. J'appellai en consultation plusieurs Chirurgiens qui examinerent la tumeur ; les uns prétendirent que c'étoit un sarcocèle, les autres resterent sans porter aucun jugement. On sait que l'hydrocèle & le sarcocèle sont deux maladies souvent très-difficiles à distinguer ; on a vu des Chirurgiens très-expérimentés qui les ont confondues : Heister dit en avoir été témoin quelquefois. J'exposai aux consultans le soupçon que j'avois d'un liquide épanché : les avis furent partagés. Persuadé que j'avois senti de la fluctuation, je me décidai à

donner un coup de trocar à la partie la plus déclive de la tumeur ; je le plongeai avec précaution : en pointant sur la tumeur, je sentis beaucoup de résistance, & dans l'instant j'entrai dans un vuide, ou, pour mieux dire, dans un espace où il y avoit du liquide ; il en sortit à peu près quinze onces d'une eau jaunâtre & fétide ; la tumeur s'affaissa presque entiérement : je sentis alors le testicule très-distinctement gonflé & dur ; l'épididyme étoit d'un volume considérable, ainsi que le cordon des vaisseaux spermatiques jusqu'à l'anneau. Je laissai la canule du trocar, afin de faire des injections avec le vin & le baume de Fioraventi : le malade fut assez bien pendant quarante-huit heures ; & tout-à-coup il fut attaqué d'une douleur des plus vives aux environs de l'endroit où j'avois fait l'opération, le testicule & le scrotum devinrent aussi gros qu'auparavant, durs & enflammés. Une saignée & les cataplasmes anodins calmerent les douleurs ; le gonflement subsistoit toujours. Le sixieme jour après la ponction, je sentis de la fluctuation au-dessous de l'épididyme, j'appliquai l'onguent de la mere sur l'endroit le plus éminent. Quatre jours après, je me décidai à ouvrir le scrotum sur la partie latérale ; étant parvenu au foyer de la matiere, il sortit huit onces & plus d'un pus

couleur de lie-de-vin ; j'étendis l'ouverture haut & bas, afin de mettre la maladie à découvert ; je pansai le blessé, sans autre examen, avec de la charpie seche, l'emplâtre de mucilage par-dessus, & des compresses trempées dans l'eau végéto-minérale. Le soir même de l'opération les douleurs & la fievre cesserent. Le lendemain j'examinai le testicule, qui avoit plus d'une fois le volume naturel ; l'épididyme & le cordon étoient très-gonflés & durs ; il y avoit comme étranglement au cordon près de l'anneau : je découvris à la tête de l'épididyme une masse de chair très-considérable ; je pansai le blessé dans le fond de la plaie avec le digestif animé d'onguent mercuriel ; le reste fut rempli avec des plumasseaux couverts de baume d'Arcæus, trempés dans le vin miellé, l'emplâtre & l'eau végéto-minérale comme ci-devant ; les remedes généraux ne furent point négligés : même traitement & pansemens pendant huit jours. Dans cet espace de tems, le scrotum & le testicule revinrent presque dans l'état naturel, l'épididyme & le cordon commençoient à diminuer, la suppuration devint d'une bonne qualité, l'ulcere étoit détergé, les bords de l'incision se rapprochoient ; le blessé fut pansé alors à sec, & j'employai l'emplâtre de Vigo, étendu mince, pour envelopper la partie. Le malade prenoit des

forces & approchoit du terme de sa guérison. Cependant, malgré les pansemens à sec, les chairs s'éleverent sur l'épididyme, & formerent un champignon assez considérable; je le détruisis avec de l'eau mercurielle adoucie, & la plaie ne tarda pas à se cicatriser solidement.

Il est certain que la suppression de l'écoulement vénérien a été la cause premiere de tout le désordre. M. Hoffmann cite dans ses Observations, page 24, plusieurs exemples de sarcocèles qui avoient pour cause les effets d'une gonorrhée supprimée. Rien de si commun que de voir l'inflammation du scrotum, la dureté & le gonflement des testicules & des cordons, suivre l'usage des repercussifs administrés imprudemment, quelquefois même il en résulte des accidens plus graves, & qui demandent les secours les plus prompts. M. Quesnay nous en donne un exemple bien frappant dans son Traité de la Gangrene. J'en pourrois citer un d'un cavalier qui vint, en 1758, à l'Hôpital de Dusseldorp, lequel avoit une chaude-pisse: le Maréchal du Régiment lui avoit donné des remedes pour se traiter: en vingt-quatre heures toute la verge tomba en gangrene, je fus obligé d'en faire l'amputation. On trouve dans les Auteurs un grand nombre d'observations de tumeurs aux testicules qui sont devenues très-dange-

reuſes par l'application indue des topiques. M. Ledran en cite un exemple dans ſes Obſervations de Chirurgie ; les accidens ne different que par la quantité de ſaignées qui furent faites au malade, & la terminaiſon ſe fit par réſolution. L'Obſervation LXXII du même Auteur approche plus de celle dont je viens de donner le détail ; mais la cauſe n'a point été connue. Ambroiſe Bertrandi cite une obſervation à peu près pareille à celle dont j'ai fait mention ; la terminaiſon a été la même : le traitement a été un peu différent. J'aurois pu employer les cauſtiques, car je ſuis perſuadé que l'inflammation & la fonte ſuppuratoire qui en réſulte, ſont ſouvent très-propres à accélérer la guériſon des tumeurs indolentes des teſticules ; cependant pluſieurs Auteurs en redoutent les effets. Garengeot & Scharp appréhendent de grands accidens de l'uſage des cauſtiques, dont les particules ſe mêlent, diſent-ils, avec les eaux, & irritent le teſticule ; mais cette crainte eſt-elle fondée ? L'expérience nous apprend qu'il n'y a rien à craindre quand on ſait prendre les précautions néceſſaires. M. Douglas, dans ſes Opérations de Chirurgie, donne la préférence au cauſtique, ſur l'inciſion & le ſéton dans pluſieurs maladies du ſcrotum, & particuliérement dans la cure de l'hydrocèle. Comme je me ſuis ſervi du trocar

l'inflammation & les douleurs vives qui ont suivi la ponction ont peut-être été occasionnées par la piqure de l'enveloppe propre du testicule par cet instrument, ce qui peut arriver dans un pareil cas, malgré les précautions les plus exactes ; & de cette inflammation s'est formé l'abscès qui a décidé la guérison.

OBSERVATION

Sur l'Extraction d'une Dent, à la suite de laquelle le sinus maxillaire s'est trouvé à découvert ; par M. BOTOT, Dentiste à Paris.

Chirurgus sit naturâ prudens.

Si, pour faire avec succès les grandes opérations de chirurgie, il faut beaucoup de prudence, de savoir & d'industrie, il est certain qu'il n'en faut pas moins dans l'extraction des dents, qui, quoique très-commune, & pratiquée par une multitude de gens sans art & sans principes, n'en ont pas moins de difficulté. En effet, il se rencontre des dents dont la conformation des racines est si irréguliere & si extraordinaire, qu'elles embarrassent souvent le Dentiste, même le plus adroit & le plus expérimenté, au point qu'après avoir essayé & tenté les moyens les plus convenables, il est quel-

quefois dans la nécessité d'abandonner l'opération, ou du moins de la différer, & d'avoir recours aux remedes généraux & palliatifs, pour ne pas exposer le malade à des dangers très-grands & presque inévitables, aussi pour ne pas risquer lui-même sa propre réputation. L'observation ci-jointe en est un exemple.

Au mois d'Octobre dernier, la niece de M. Vée, Marchand de vin au coin des petits piliers des Halles, vint me consulter de la part de M. Cabany, Maître en chirurgie, sur les douleurs qu'elle ressentoit dans un des sinus maxillaires. Depuis huit à dix jours on lui avoit tiré la premiere des grosses dents molaires de la mâchoire supérieure, au côté gauche. Le jour même de l'opération, il lui survint une violente hémorrhagie qui dura jusqu'au soir; &, le lendemain, elle ressentit des douleurs si vives & si aiguës, qu'elle fut obligée de retourner chez celui qui lui avoit fait l'opération, lequel l'assura que tout son mal ne provenoit que d'une carie qui étoit à la mâchoire, & que, par conséquent, il n'y avoit pas de sa faute; mais qu'il falloit, réguliérement tous les jours, injecter, laver & panser cette plaie, parce que la maladie pourroit être, ajouta-il, fort longue; c'est à quoi la personne se soumit, jusqu'à ce qu'elle vint me consulter. Mais, comme

les injections lui causoient des douleurs insupportables, qui s'étendoient jusques dans les fosses orbitaires & nazale, & qu'elle ne recevoit aucun soulagement, elle résolut de n'y plus retourner & de s'adresser à M. Cabany, qui, quoique très-savant & très-expérimenté dans toutes les parties de la chirurgie, crut qu'il ne seroit pas inutile de m'envoyer cette demoiselle. En effet, ayant examiné l'état de sa bouche, je reconnus, 1° que l'on avoit emporté, en arrachant la dent, une partie si considérable, tant de l'os maxillaire que de la gencive, qu'on pouvoit aisément introduire le petit doigt dans le sinus maxillaire; 2° qu'il restoit encore trois chicots de la pénultieme des grosses molaires, qui lui causoient beaucoup de douleurs, & qui, étant fort écartés, mettoient un obstacle à la réunion des parties solides, ce qui me détermina dans la suite à les ôter: cette pénultieme molaire avoit été cassée, mais j'ignore comment & en quel tems; 3° que la membrane pituitaire étoit fort enflammée & douloureuse au moindre toucher, ce qui venoit non-seulement de la dilacération des parties, mais encore des injections poussées avec trop peu de ménagement dans le sinus, & des bourdonnets qu'on y introduisoit à chaque pansement, lesquels étoient imbibés d'une liqueur très-amere, vraisembla-

blement chargée des teintures de myrrhe & d'aloës, afin de remédier à une prétendue carie ; 4° enfin, & au dernier examen, M. Cabany & moi ne reconnûmes point de carie, ni aucun des ſignes qui doivent l'indiquer. En conſéquence nous réſolûmes de traiter la plaie comme ſimple ; &, après l'extraction des trois chicots, nous ordonnâmes ſeulement à la malade de ſe rincer ſouvent la bouche, pendant la journée, avec partie d'une légere décoction d'orge entier & de miel-roſat, animée d'eau vulnéraire ſpiritueuſe (*a*), & de renifler bien doucement de tems en tems de la décoction d'oignon de lys, à cauſe de la difficulté qu'elle avoit à ſe moucher, & de la douleur qu'elle reſſentoit vers l'orifice naturel du ſinus affecté ; ce qui produiſit tous les bons effets que nous en avions eſpérés, ſur-tout dans une perſonne de vingt-quatre à vingt-cinq ans, d'une bonne conſtitution & bien ſaine : car, en moins de quatre ſemaines, toutes les douleurs furent entiérement diſſipées ; le fond du ſinus refermé, & la gencive parfaitement cicatriſée. Il ne reſte à l'os maxillaire qu'un enfoncement qui rappellera toujours le ſouvenir d'une opération qui n'a pas été faite avec toute la prudence & le ménagement poſſibles ; car,

(*a*) Ce gargariſme fut continué juſqu'à parfaite guériſon.

quand une dent qu'on veut extraire ſe rencontre barrée, ou avoir une forte adhérence, ce qu'un Dentiſte habile reconnoît très-bien quand il fait ſon déboitement, dans ce cas, il ne faut pas ſe preſſer, mais donner le tems à l'alvéole de prêter; &, lorſque la dent eſt un tant ſoit peu luxée, on finit l'opération avec les pinces ordinaires, en donnant de légers tours de poignets de droite à gauche & de gauche à droite, & par ce moyen on détache peu-à-peu la dent de l'alvéole & de la gencive, ſans qu'on puiſſe cauſer à ces parties aucun délabrement: ce qui rend l'opération beaucoup plus sûre & bien moins douloureuſe, & ne laiſſe pas au Dentiſte le cuiſant regret d'avoir moleſté l'humanité, au lieu de la ſoulager. On ne doit pas prendre garde au tems qu'a duré l'opération, quand elle ſe trouve bien faite.



Observations Météorologiques. Septembre 1772.

Jours du mois.	*Thermometre.* *A 6 h. & d. du matin.*	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Barometre.* *Le matin.* *pouc.*	*lig.*	*A midi.* *pouc.*	*lig.*	*Le soir.* *pouc.*	*lig.*
1	15	18	13	27	9	27	9½	27	10¾
2	13	18	14½	28		28	1	28	1¼
3	15	17½	16	28	1¼	28	1	28	1
4	16	20	17	28	1	28	1	28	1
5	15	23½	18½	28	1	28	½	28	½
6	15¼	21	18½	28	1	28		27	11
7	15¾	17½	13½	28	½	28	½	28	¼
8	13	16	15¼	27	11	27	9½	27	8½
9	14	16	12¾	28	9	27	10	27	10½
10	12½	16	12½	27	11	27	10¾	27	11
11	13	16	12½	27	11½	27	11¾	28	½
12	12	16½	12½	27	2	28	2	28	2
13	11	17¾	13¼	28	1	28		27	11¼
14	12½	16	13¼	27	10	27	9	27	9½
15	11¼	17½	13	27	11	27	11¾	28	
16	10	18	12½	27	11½	27	11	27	11
17	11¼	15½	11¾	27	10	27	10	27	11
18	11	15¼	11½	28		28		28	
19	11	15	14¼	28	½	28	1	28	2
20	13½	17½	14¼	28	3	28	2½	28	2
21	13¾	17¼	13¼	28	1¾	28	2	28	2¼
22	12	17¼	12	28	2	28	1½	28	½
23	11½	17¾	12¼	27	10¼	27	9	27	8
24	10¼	13½	14	27	9	27	9	27	6½
25	11	13	9½	27	8	27	9	27	10
26	9½	15½	11½	27	10¾	27	11	28	
27	9½	15	12¼	28	½	28	½	28	¼
28	11½	18¾	15	27	11½	27	10	27	9
29	13½	19	14¼	27	9	27	8½	27	8½
30	12½	16	12½	27	8	27	9	27	11½

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-O. couv. écl. tonn. pluie.	S-O. pl. nuag.	Nuages.
2	O. nuages. v.	N-O. nuages.	Nuages.
3	O. pluie.	O. pluie.	Couvert.
4	S-O. pl. couv.	S-O. nua. pl.	Nuages.
5	S. nuages.	S-O. beau.	Nuages.
6	N. écl. tonn. grêle, pl.	N. nuages.	Ecl. tonn. pl.
7	O. pluie.	S-O. couvert.	Nuages.
8	S-S-O. pluie.	E-S-E. c. pl.	Couvert.
9	O. pl. couv.	O. nuag. pl.	Nuages.
10	S. nuages.	S-O. pluie.	Nuages.
11	S-O. pl. couv.	S-O. nuag. pl.	Nuages.
12	S-E. nuages.	S-E. nuages.	Beau.
13	E-S-E. b. n.	E. nuages.	Nuages.
14	E. pl. couv.	E. couv. pl.	Couvert.
15	S-E. nuages.	S-E. nuages.	Beau.
16	E. nuages.	N. nuages.	Beau.
17	N. nuages.	N. couvert.	Pluie.
18	N. nuages.	N-O. p. pl. c.	Pluie.
19	S-O. pet. pl. couvert.	S-O. couvert. pet. pluie.	Couvert.
20	O. nuages.	O. couv. pl.	Ecl. tonn. pl.
21	N. couvert.	N. c. pl. nuag	Beau.
22	O-S-O. c. n.	S-O. nuages.	Beau.
23	O. c. nuages. vent.	O. couvert, pluie, vent.	Couvert.
24	S-O. couvert.	S-S-O. couv.	Couvert.
25	S-O. pl. v. c.	S-S-O. couv.	Couvert.
26	S-O. couvert.	S-O. nuages.	Beau.
27	N N-O. nua.	N-N-O. nuag.	Couvert.
28	N. c. nuages.	N. nuages.	Beau.
29	N-N-E. br. n.	S. n. pet. pl.	Beau.
30	S-E. c. pluie.	S-E. pluie.	Pluie.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 23 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 9 ½ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 6 ½ lignes. La différence entre ces deux termes est de 8½ lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du N.
1 fois du N-N-O.
2 fois du N-O.
6 fois de l'O.
1 fois de l'O-S-O.
11 fois du S O.
3 fois du S-S-O.
3 fois du Sud.
3 fois du S-E.
2 fois de l'E-S-E.
3 fois de l'E.
1 fois de N-N E.

Il a fait 10 jours beau.
23 jours des nuages.
21 jours couvert.
1 jour du brouillard.
19 jours de la pluie.
1 jour de la grêle.
3 jours du vent.
3 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1772.

Les maladies qu'on a observé le plus communément pendant ce mois, ont été des fievres in-

termittentes dont la plupart prenoient le caractere de doubles-tierces: on en a vu aussi qui avoient le type de fievres-quartes régulieres.

On a vu, en outre, beaucoup de dévoiemens, la plupart bilieux, & des petites-véroles bénignes.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois d'Août 1772, *par M. BOUCHER, Méd.*

Le tems, depuis nombre d'années, n'a point été, en cette province, aussi favorable pour la moisson qu'il a été cet été. Il a tombé peu de pluie dans le cours de ce mois, & il n'y a pas eu de chaleurs excessives, le thermometre ne s'étant point porté au-dessus du terme de 20 degrés.

Le mercure, dans le barometre, ne s'est guere élevé au-dessus du terme de 28 pouces.

Le vent qui avoit été *Sud* les premiers jours du mois, a passé ensuite au Nord, & est retourné au Sud à la fin du mois.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre a été de $20\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 9 degrés au-dessus du même terme. La différence entre ces deux termes est de $11\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes est de 7 lignes.

Le vent a soufflé 8 fois du Nord.
8 fois du Nord vers l'Est.
2 fois de l'Est.
5 fois du Sud.
9 fois du Sud vers l'Ouest.
3 fois de l'Ouest.

2 fois du Nord vers l'Oueſt.
Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.
10 jours de pluie.
3 jours de vent forcé.

Les hygrometres ont marqué de la ſécherеſſe tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois d'Août 1772.

Les deux genres de fievre continue obſervés le mois précédent, n'ont pas été moins communs dans le cours de celui-ci. La fievre ſynoque approchoit du caractere de la fievre ardente & en avoit les principaux ſymptômes dans quelques-uns, ſur-tout la chaleur brûlante de la peau & la ſoif exceſſive. La fievre putride vermineuſe n'étoit pas moins opiniâtre dans le petit peuple: des familles entieres en étoient infeſtées; cependant il mouroit peu de malades, à proportion du grand nombre: on guériſſoit preſque tous ceux qui étoient traités méthodiquement.

Nous avons vu, vers la fin du mois, quelques enfans attaqués de la fievre-rouge, qui n'avoit point un caractere malin. Pluſieurs perſonnes ont eu des éruptions à la peau, ſans fievre; & d'autres ont été travaillés du *cholera-morbus* & de la diarrhée bilieuſe.

LIVRES NOUVEAUX.

Réflexions ſur le triſte ſort des perſonnes qui, ſous une apparence de mort, ont été enterrées vivantes, & ſur les moyens qu'on doit mettre en uſage pour prévenir une telle mépriſe; ou Précis d'un Mémoire ſur les cauſes de la mort ſubite & violente, dans lequel on prouve que ceux qui en ſont les victimes peuvent être rappellés

à la vie; par M. *Janin*, Maître en chirurgie, Oculiste de la ville de Lyon & du College royal de Paris, &c. La Haye; se trouve à Paris, chez *Didot le jeune*, 1772, in-8°.

Dissertations sur les vins; ouvrage dans lequel on donne la meilleure maniere de les préparer, celle de les conserver, les altérations auxquelles ils sont sujets, & où l'on fait connoître les pratiques de ceux qui les frelatent; par M. **. Paris, chez *Didot le jeune*, 1772, in-12, prix 2 livres broché.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE ET DE CHYMIE.

M. *Bucquet*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, commencera ce Cours le Mercredi 4 Novembre 1772, à onze heures précises du matin: il continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine à la même heure,

En sa maison, rue des Fossés Saint-Jacques, à l'Estrapade.

On trouve chez la veuve *Hérissant*, Imprimeur du Cabinet du Roi, une Introduction à l'étude des corps naturels, tirés du regne minéral, nécessaire pour suivre la premiere partie de ce Cours. On trouvera, au mois de Janvier prochain, l'Introduction à l'étude des corps naturels tirés du regne végétal.

COURS D'ANATOMIE.

M. *Bucquet*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, commencera ce Cours le Jeudi 5 Novembre 1772, à midi précis, & continuera les Mardi, Jeudi & Samedi de chaque semaine, à la même heure,

En son amphithéatre, rue basse des Ursins, au coin de celle de Glatigny, en la Cité.

Les personnes qui désireront disséquer, pourront s'adresser à M. *Fragonard*, dans le même amphithéatre.

COURS DE CHYMIE.

M. *Rouelle*, Démonstrateur de chymie au jardin du Roi, commencera son Cours public de chymie le Jeudi 12 Novembre 1772, à trois heures & demie de l'après-midi, & continuera les Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi de chaque semaine, à la même heure.

Il fera aussi un Cours particulier qu'il commencera au mois de Décembre. Il prie les personnes qui voudront le suivre de se faire inscrire chez lui. Il donnera ces leçons depuis onze heures du matin jusqu'à une heure après-midi, les Lundi, Mercredi, Vendredi & Samedi, à moins que les personnes qui le feront ne désirent qu'il prenne une autre heure & d'autres jours.

COURS D'ANATOMIE.

M. *Portal*, Professeur de médecine au College royal de France, Professeur d'anatomie de Monseigneur le Dauphin, de l'Académie royale des Sciences, commencera ce Cours le Mercredi 5 Novembre, à neuf heures précises du matin, & continuera les jours suivans, à la même heure, au presbytere Saint-André-des-Arts.

SUJETS

Proposés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon.

M. *P. Adamoli*, Citoyen de Lyon, a fondé, à

perpétuité, un prix dont l'objet eſt l'avancement de l'hiſtoire naturelle & de l'agriculture, & légué les fonds néceſſaires pour diſtribuer, de deux en deux années, deux médailles: la premiere en or, de la valeur de 300 livres; l'autre en argent, du prix de 25 livres, aux auteurs qui, au jugement de l'Académie de Lyon, auront le mieux traité le ſujet qu'elle aura propoſé ſur l'une de ces matieres.

L'Académie s'eſt vue, à regret, forcée par des conſidérations eſſentielles, de différer la publication de ce prix & de ſa reconnoiſſance. Elle propoſe, pour l'année 1774, le ſujet ſuivant:

Trouver des plantes indigenes qui puiſſent remplacer exactement l'ipécacuanha, le quinquina & le ſéné.

L'Académie ne demande point de ſyſtême, mais des obſervations préciſes qui établiſſent ces découvertes par des faits très-détaillés & conſtatés d'une maniere authentique. Le prix ne ſera adjugé qu'après avoir répété les expériences, avec les précautions qu'exigent la prudence & l'amour de l'humanité.

Celui qui rempliroit les trois parties du Programme ſeroit ſans contredit couronné; mais, comme il eſt difficile de pouvoir ſe flatter du ſuccès, lorſqu'il s'agit de découvertes à faire, l'Académie déclare qu'elle décernera le prix à celui qui aura répondu à ſes vues, au moins ſur l'un des trois objets.

Les paquets ſeront adreſſés, francs de port, à Lyon, à M. *de la Tourrette*, ancien Conſeiller à la Cour des Monnoies, Secrétaire perpétuel pour la claſſe des Sciences, rue Boiſſac; ou à M. *Bollioud-Mermet*, Secrétaire perpétuel pour la claſſe des Belles-Lettres, rue du Plat; ou chez *Aimé de*

la Roche, Imprimeur-Libraire de l'Académie, aux Halles de la Grenette.

Aucun ouvrage ne sera reçu au concours, passé le 1er Avril 1774. L'Académie proclamera ceux qui auront mérité les suffrages, dans la premiere assemblée publique qu'elle tiendra après la Fête de S. Pierre. Les médailles ne seront délivrées qu'aux Auteurs ou à leurs fondés de procuration.

Autres prix proposés par la même Académie pour 1775 : *Quels sont les moyens les plus faciles & les moins dispendieux de procurer à la ville de Lyon la meilleure eau, & d'en distribuer une quantité suffisante dans tous ses quartiers ?*

Pour 1774 : *Quels sont les moyens les plus simples & les moins sujets à inconvéniens, d'occuper, dans les Arts mécaniques, ou de quelqu'autre maniere, les ouvriers d'une manufacture d'étoffe, dans les tems où elle éprouve une cessation de travail ; l'expérience ayant appris que la plupart de ces artisans sont peu propres aux travaux de la campagne ?*

Pour 1773 : *Déterminer quels sont les principes qui constituent la lymphe ; quel est le véritable organe qui la prépare ; si les vaisseaux qui la portent dans toutes les parties du corps, sont une continuation des dernieres divisions des arteres sanguines, ou si ce sont des canaux totalement différens & particuliers à ce fluide ; enfin quel est son usage dans l'économie animale.*

Elle demande de nouveau pour la même année 1773 : *Des recherches sur les causes du vice cancéreux, qui conduisent à déterminer sa nature, ses effets, & les meilleurs moyens de le combatre.*

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à Monseigneur le Comte de Provence.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

DÉCEMBRE 1772.

TOME XXXVIII.



A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DÉCEMBRE 1772.

Mémoires & Observations anatomiques, Physiologiques & Physiques sur l'Œil, & sur les maladies qui affectent cet organe, avec un précis des opérations & des remedes qu'on doit pratiquer pour les guérir; par M. JEAN JANIN, Maître en chirurgie, Oculiste de la ville de Lyon, du College royal de Paris, &c. A Lyon, chez les freres Perisse; *&, à Paris, chez* Didot le Jeune, 1772, in-8°.

SECOND EXTRAIT.

LEs observations & les dissertations qui composent la seconde partie de l'ouvrage de M. Janin sont distribuées en

douze ſections ; je vais les parcourir le plus rapidement qu'il me ſera poſſible dans ce ſecond Extrait.

La premiere a pour objet *les cataractes ſimples & compliqués, le développement & la marche de la nature dans nos premieres perceptions.* Les Anciens avoient cru que la cataracte conſiſtoit dans une pellicule opaque, qui ſe formoit, ſelon eux, entre la face poſtérieure de l'iris, & la cryſtalloïde, au point d'intercepter le paſſage des rayons de la lumiere. Les modernes rejettant abſolument cette opinion, ont prétendu que la cataracte ne pouvoit avoir ſon ſiege que dans le cryſtallin ; mais les uns & les autres ſont également tombés dans l'erreur, pour avoir trop voulu généraliſer leurs idées. Pour décider cette queſtion importante, M. Janin a cru devoir s'occuper à raſſembler un grand nombre de faits ſur cette matiere : c'étoit le moyen le plus ſûr de faire connoître les différentes altérations dont le cryſtallin étoit ſuſceptible, & les manœuvres différentes que chacune de ces altérations exigeoit dans l'opération de la cataracte. Mais, avant de décrire ces faits, il a cru devoir avertir que, quoique dans ſes Mémoires ſur la capſule du cryſtallin, il ait fait dépendre la maturité de la cataracte de l'exfoliation de la cryſtalloïde (voyez le premier Extrait) il

n'eſt pas néceſſaire d'attendre qu'elle ſoit dans cet état pour faire l'opération, il ſuffit que le malade ſoit abſolument privé de la lumiere.

Pour mettre plus d'ordre dans l'expoſition des faits qu'il a raſſemblés, il a cru devoir conſidérer les cataractes ſous trois points de vue ; ſavoir, celles qui ſont naiſſantes, celles qui ſont formées, & celles qui ſont mûres ou exfoliées. La cataracte naiſſante ne met point d'obſtacle aux perceptions des divers objets ; elle s'annonce par une légere opacité au-delà de la pupille, & le malade croit voir voltiger dans l'air des flocons de neige, des mouches, &c. celle qui eſt formée ne laiſſe à l'organe que la diſtinction de la clarté du jour d'avec les ténebres, parce que l'opacité occupe toute la prunelle ; il en eſt de même de celle qui eſt mûre. On la diſtingue de la précédente, en ce qu'elle ne laiſſe preſque point d'intervalle entr'elle & la face poſtérieure de l'iris : auſſi ſemble-t-elle être engagée dans la pupille.

Les obſervations qui ſuivent ces remarques, au nombre de dix-huit, contiennent les détails les plus intéreſſans ſur les manœuvres particulieres qu'exigent les différentes eſpeces de cataractes qu'on entreprend d'opérer, mais ces détails ne ſont pas de nature à pouvoir entrer dans un

extrait, il faut les voir dans l'ouvrage même : je me contenterai donc de rapporter ici les remarques que l'Auteur a faites ſur les diverſes eſpeces de cataractes qu'on a obſervées, & ſur les attentions que l'on doit avoir en les opérant ; mais auparavant je crois devoir dire un mot de quelques réflexions qu'il fait ſur le développement & la marche de nos perceptions ; réflexions auxquelles il a été conduit par l'opération qu'il fit à un aveugle de naiſſance, qui avoit la cataracte aux deux yeux. C'étoit une fille de vingt-deux ans, qui diſtinguoit la clarté d'avec les ténebres, & appercevoit même au grand jour pluſieurs couleurs, telles que le rouge, le blanc, le jaune, &c. mais elle ne diſtinguoit aucun objet.

Cette jeune fille ſe refuſa d'abord à l'opération qu'on lui propoſoit, peu touchée des avantages qu'on lui promettoit de l'acquiſition d'un nouveau ſens ; & ce n'eſt qu'en lui donnant de l'argent qu'on parvint à la déterminer : l'opération fut faite tout de ſuite ſur les deux yeux. Dès que les prunelles furent debarraſſées, on préſenta à cette fille differens objets, mais elle n'en connut aucun : elle dit ſeulement qu'elle voyoit une ſi grande clarté, qu'elle n'en pouvoit ſupporter l'impreſſion. On couvrit d'abord ſes yeux, & on ne les ouvrit qu'au bout de quinze jours : le premier

objet qu'elle vit, fut une bougie allumée qu'on avoit placée au pied du lit ; à ſon aſpect, dit M. Janin, cette pauvre fille fit un cri ſi perçant, que tous les aſſiſtans en furent émus. Elle ne vouloit plus ouvrir les yeux, & diſoit que la lune étoit tombée à ſes pieds.

Après un quart d'heure de repos, elle les ouvrit de nouveau ; &, comme on avoit eu ſoin de placer la bougie derriere ſa tête, elle parut dans un état plus tranquille ; à meſure qu'elle portoit ſes regards ſur ce qui l'environnoit, on voyoit qu'il ſe répandroit ſur ſa phyſionomie un air de ſatisfaction & d'étonnement ; elle répéta ſouvent : *Ah mon Dieu, que cela eſt beau!* Cependant elle ne connoiſſoit encore aucun objet.

On couvrit de nouveau ſes yeux, & M. Janin convoqua le lendememain une nombreuſe aſſemblée, & pluſieurs Phyſiciens, afin de procéder à quelques expériences. » Cette fille connut toutes les couleurs pri- » mitives qu'on lui préſenta, mais elle ne » put connoître aucune des couleurs mix- » tes ; le gris lui faiſoit la ſenſation du blanc ; » le mordoré, celle du rouge, &c. Il étoit » eſſentiel de profiter du moment où elle ne » connoiſſoit encore aucun objet, afin de » vérifier ſi nous voyons naturellement les » objets doubles & renverſés comme l'ont

» avancé plusieurs Philosophes ; pour cela » on présenta à cette fille une feuille de pa- » pier blanc, coupée en triangle, au haut » de laquelle on avoit attaché un morceau » d'écarlate. Dès qu'elle apperçut cet ob- » jet elle dit sans hésiter, je vois du blanc » & du rouge, & ajouta que le blanc étoit » au-dessus du rouge, & que les couleurs » étoient sur la même ligne, & dans un » seul point. Cette experience (ajoute M. » Janin) renversa d'un seul coup, ce qu'ont » avancé à ce sujet nombre de Physiciens ; » car cette fille vit très-bien la véritable po- » sition des deux couleurs, sans que cet » objet lui parût double ni renversé. «

M. Janin s'assura en outre qu'elle ne connoissoit ni les grandeurs ni les distances, comme Locke & Barclay l'avoient prévu. Il se croit fondé à révoquer en doute ce que M. Cheselden dit de son aveugle-né, qui croyoit que tout ce qu'il voyoit, touchoit ses yeux, parce que, dès qu'elle appercevoit quelque objet, elle portoit une de ses mains en avant pour le saisir : doute qui paroît d'autant plus fondé que les observations de M. Daviel s'accorde avec la sienne. Mais il est tems de passer aux remarques sur les différentes especes de cataractes.

Il réduit, d'après les observations qu'il rapporte, toutes les cataractes qui ont été

décrites à cinq eſpeces. La premiere eſpece conſiſte dans la ſeule opacité du cryſtallin ; elle paſſe avec raiſon pour la plus fréquente. Mais le cryſtallin altéré n'eſt pas dans tous les ſujets de la même couleur, ni de la même conſiſtance. Chez les jeunes perſonnes, c'eſt-à-dire juſqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il eſt blanchâtre & comme du lait légérement caillé ; mais, depuis cet âge juſqu'au dernier terme de la vie, il eſt ſolide & d'un jaune plus ou moins foncé, & quelquefois noir. Enfin le cryſtallin peut s'oſſifier : ce cas eſt rare, & n'a lieu ordinairement qu'à la ſuite des coups reçus ſur le globe de l'œil.

Dans la ſeconde eſpece de cataracte, la lentille oculaire, l'humeur de Morgagni & la cryſtalloïde ſont plus ou moins opaques ; le plus ſouvent le cryſtallin a une conſiſtance ſolide, & quelquefois il eſt réduit en liqueur. M. Janin en rapporte un exemple dans ſa ſeconde obſervation.

La troiſieme eſpece eſt une cataracte cauſée par la ſeule altération de la portion antérieure de la capſule cryſtalline. M. Tenon a donné un grand nombre d'obſervations ſur cette eſpece de cataracte, & M. Janin en fournit quelques exemples : il donne le nom de cataracte ſecondaire à l'opacité de la capſule qui ſuccede à l'extraction du cryſtallin.

La quatrieme espece de cataracte dépend seulement de la perte de la transparence de la tunique qui tapisse le chaton du corps vitré. M. Saint-Yves en fait mention dans son Traité des Maladies des Yeux.

Enfin, la cinquieme espece est causée par l'épaississement & l'opacité de l'humeur de Morgagni. On en a un exemple dans la treizieme observation de M. Janin.

J'ai déja dit qu'on trouve dans les observations, les détails les plus intéressans sur les manœuvres particulieres qu'exigent ces différentes especes de cataractes. M. Janin recommande sur-tout de comprendre dans la section de la cornée les deux tiers du disque de cette tunique; de bien ouvrir la crystalloïde; de ne comprimer l'œil que le moins possible, lorsqu'on veut obliger la cataracte à sortir de cet organe: il observe que s'il reste un nuage au-delà de la pupille, ce ne peut être qu'une partie de la mucosité qui s'est séparée du crystallin, ou la capsule qui a perdu sa transparence. Dans le premier cas, il conseille d'employer de douces pressions sur le globe, ou de se servir d'une petite curette pour extraire la mucosité; lorsque ces moyens sont insuffisans, il n'y a plus lieu de douter que ce ne soit la capsule opaque que l'on voit au-delà de la pupille; il faut alors saisir cette membrane avec les petites pinces, faire de petits ti-

raillemens alternatifs, accompagnés de légeres secousses qu'on dirigera de droite à gauche, & de gauche à droite. Mais, si, en faisant ces tiraillemens, on s'apperçoit ou que l'iris suive les mouvemens de cette capsule ou que l'œil s'affaisse, alors il faut les cesser, de peur de décoler l'iris ou le ligament ciliaire, & faire une ouverture suffisante à la tunique opaque avec des ciseaux courbes. Après ces remarques générales, M. Janin indique ce qu'il convient de faire lorsqu'il survient une ophtalmie considerable à la suite de l'opération de la cataracte, & les précautions dont le malade doit user pour prévénir les accidens graves qui en sont quelquefois la suite. Enfin, il examine s'il est possible de dissiper l'opacité qui cause une cataracte formée, par le seul usage des remedes interne ou par des topiques. Ces remarques ont été occasionnées par une observation de M. Héberden, Medecin à Madere, inférée dans les *Transactions médicales*, & que j'ai rapportée dans le Journal de médecine du mois d'Août 1769. Il s'agit d'un homme attaqué de lepre, qui avoit une cataracte sur chaque œil, ce qui le privoit presque de la vue. M. Héberden le guérit de sa lepre en lui faisant faire usage d'un électuaire, composé de quinquina & d'écorce de racine de sassafras, & en lui faisant ap-

pliquer un large véſicatoire entre les deux épaules, & ſes cataractes furent détruites. M. Janin, ſans révoquer en doute la vérité de l'obſervation, croit pouvoir ſoupçonner que l'obſtacle qui privoit cet homme de la vue, étoit toute autre choſe que de vraies cataractes. Il fait à ce ſujet des raiſonnemens qu'il ſeroit trop long de rapporter, mais qui ne m'ont pas paru auſſi concluant qu'à lui; raiſonnemens d'après leſquels il ſe croit fondé à conclure qu'aucun remede ne peut détruire une cataracte bien formée, & qu'il n'y a de moyen que l'opération pour rétablir la vue.

La ſeconde ſection a pour objet les maladies qui ſurviennent aux organes deſtinés à abſorber les larmes, & à les faire paſſer dans les cavités du nez; ce n'eſt que dans ces derniers tems qu'on a eu une connoiſſance bien nette de ces différentes eſpeces de maladies, & j'oſe dire qu'on ne les trouve nulle part préſentées d'une maniere auſſi claire que dans l'ouvrage que j'analyſe maintenant. J'ai dit, dans mon premier Extrait, qu'on trouveroit dans le Mémoire, ſur les voies lacrymales, des obſervations très-intéreſſantes ſur les cauſes des différens déſordres auxquels ces organes ſont expoſés; il rappelle ici ces cauſes: telles ſont la chaſſie ou l'humeur viciée des glandes de Méibomius, qui ſe détrempe difficı-

lement dans les larmes ; lorſqu'elle n'a pas une certaine conſiſtance, elle s'aſſemble dans le lac lacrymal, où la partie la plus ſubtile de cette humeur eſt pompée par les points lacrymaux. Cette humeur portée dans le lac lacrymal, irrite par ſa préſence le ſphincter du conduit nazal, & cauſe ſa contraction ; delà la ſtagnation de cette matiere dans le réſervoir des larmes ; delà enfin la rétention d'une partie du fluide lacrymal. Telle eſt encore la ſécrétion viciée des glandes du lac lacrymal, qui produit une humeur puriforme qui reſſemble à la chaſſie ; cette humeur altérée peut en impoſer, & faire croire que la paroi du réſervoir des larmes eſt ulcérée, tandis qu'elle eſt très-ſaine. M. Janin ne nie pas cependant qu'il n'y ait des cas particuliers dans leſquels le lac lacrymal eſt ulcéré ; mais il penſe que cette maladie eſt très-rare. Enfin la rétention des larmes peut encore avoir lieu par l'éréthiſme du ſphincter du conduit nazal, & par le défaut de la contraction répétée du lac lacrymal, ſur-tout lorſqu'il eſt rempli de fluide, ce qui produit l'hydropiſie du lac lacrymal.

Ce ne ſont pas là les ſeules cauſes qui peuvent déranger les fonctions des voies abſorbantes les larmes ; les tumeurs qui ſurviennent au grand angle, ſans que le lac lacrymal y participe, n'y cooperent pas

moins. Ces tumeurs ſont ordinairement produites par deux cauſes, 1° par un amas d'humeurs qui s'aſſemblent ou s'infiltrent entre le réſervoir des larmes & les tégumens ; il eſt rare que cette tumeur s'ouvre extérieurement : il eſt plus ordinaire qu'elle communique avec l'un des deux conduits lacrymaux ; 2° par l'exoſtoſe de l'os unguis ou des apophyſes du coronal & de l'os maxillaire.

Rien n'eſt plus eſſentiel que de bien diſtinguer ces différentes eſpeces de maladies, & c'eſt ce à quoi M. Janin a cru devoir ſur-tout s'attacher. Je vais tranſcrire ici ce qu'il dit ſur leur diagnoſtic : » la » chaſſie qu'on fait refluer par les points » lacrymaux, eſt toujours en petite quan» tité, & n'eſt accompagnée que de très» peu de fluide lacrymal ; il n'y a par con» ſéquent point de tumeur lacrymale, du » moins apparente : mais alors les bords » des tarſes ſont plus ou moins tuméfiés, » quelquefois durs & renverſés ; les vaiſ» ſeaux de la conjonctive ſont variqueux, » ſur tout dans la portion qui tapiſſe la pau» piere inférieure. A tous ces ſignes ſe joint » un flux de larmes habituel.

» Au contraire, lorſque les glandes du » lac lacrymal fourniſſent une humeur puri» forme on obſerve que la tumeur du » grand angle eſt plus apparente. Quand

» on la comprime, on fait refluer par les » points lacrymaux une humeur glaireuſe, » d'une couleur inégale, mêlée de parties » tranſparentes, de blanchârres & quelque- » fois de jaunâtres; mais alors les bords » des paupieres & la conjonctive ſont ſans » altération, de ſorte que ſi le malade a ſoin » de comprimer ſouvent la tumeur lacry- » male, il ne reſte plus aucun indice appa- » rent qui puiſſe déſigner par l'inſpection » de l'organe la nature de la maladie du » réſervoir des larmes.

» On reconnoît la tumeur cauſée par » l'infiltration & le décollement des tégu- » mens du grand angle; on la diſtingue de » la précédente, en ce que la preſſion ne » diminue pas d'abord le volume de la tu- » meur lacrymale; elle ſe vuide ſur le champ » dans le nez, ou bien le fluide reflue vers » l'œil, & paſſe également bien par les deux » points lacrymaux; l'autre, au contraire, » ne peut donner iſſue au fluide qu'elle » contient que par un des points lacrymaux, » & encore cette humeur ne reflue que » d'autant qu'on preſſe la tumeur de bas en » haut, & non pas ſi on la comprime dif- » féremment. Cette tumeur, lorſqu'elle n'eſt » pas trop volumineuſe, n'eſt pas accom- » pagnée du flux de larmes, quoiqu'on né- » glige de la comprimer; au lieu que celle » du lac lacrymal a beſoin d'être vuidée

» souvent, si on veut éviter le larmoie- » ment.

» L'exostose de l'os unguis, de l'apo- » physe du coronal & de celle de l'os maxil- » liaire se distingue très bien de la tumeur » des tégumens, en ce que celle-ci est » flexible, tandis que l'exostose est dure & » quelquefois inégale dans sa surface.

» L'hydropisie du réservoir des larmes » se reconnoît par le reflux d'un fluide dia- » phane, quelquefois mêlé de glaires, mais » jamais de matiere puriforme.

» L'ulcération du lac lacrymal se fait re- » marquer par des signes bien différens de » ceux que nous venons d'indiquer. Elle » ne s'établir ordinairement dans cette par- » tie, qu'à la suite des blessures & des con- » tusions, & elle n'y survient que très-ra- » rement par un vice organique; cepen- » dant les virus vénérien, cancéreux, scro- » phuleux, &c. peuvent, plutôt que tout » autre vice du sang, ulcérer le réservoir » des larmes; mais il est extraordinaire qu'ils » portent leur malignité jusqu'à cette partie » du grand angle.

» La matiere purulente de l'ulcere des » voies lacrymales absorbantes, se distingue » de la chassie & de la sécrétion viciée » des glandes du lac lacrymal, en ce que » celles-ci sont le plus souvent blanchâtres » ou légérement ambrées, tandis que le

» pus eſt d'un jaune plus foncé, quelque-
» fois verdâtre & de mauvaiſe odeur.

» Il eſt rare que l'humeur dépravée des
» glandes du réſervoir des larmes ſoit ac-
» compagnée de la rougeur du grand angle
» & de la calloſité de cette partie ; acci-
» dens qui ſont ordinairement la ſuite de
» l'ulcération du lac lacrymal, ſur-tout lorſ-
» que celui-ci à une ouverture extérieure.
» Cette ouverture ne ſe cicatriſe preſque
» jamais ſans le ſecours de l'art, au lieu
» que celle qui a été formée par la corro-
» ſion de la matiere qui découle des glan-
» des altérées du ſac lacrymal, ſe cicatriſe
» fort aiſément, & très-ſouvent, ſans qu'on
» ait travaillé à remédier à l'état d'atonie
» de ces glandes.

» Ce n'eſt que d'après ces ſignes carac-
» tériſtiques (ajoute M. Janin) qu'on
» peut connoître & diſtinguer l'eſpece
» d'humeur qui reflue par les points lacry-
» maux, en comprimant le réſervoir des
» larmes lorſqu'il eſt engorgé. Faute de ſa-
» voir diſcerner ces ſignes, on ſe met dans
» le cas de remplir de fauſſes indications,
» & de faire naître une maladie ſouvent
» plus grave que celle qu'on ſe propoſe de
» combattre. «

Pour donner une idée plus préciſe des différentes eſpeces de maladies qui peuvent altérer l'intégrité de la pompe lacrymale,

il donne en quatorze obſervations les différens cas qu'il a eu lieu d'obſerver dans ſa pratique, & il y expoſe les différens moyens qu'on doit obſerver pour les combattre avec ſuccès. Ces détails précieux perdroient trop à être abrégés. Je renverrai donc le lecteur à l'ouvrage même.

Les matieres traitées dans les ſections ſuivantes ne ſont pas moins importantes que celles que je viens d'expoſer; mais les bornes que je ſuis obligé de me preſcrire ne me permettent que de les indiquer. La troiſieme a pour objet les ophtalmies, & ſur-tout le chémoſis, la plus violente de toutes. On ſait qu'on le diſtingue des autres ophtalmies, en ce qu'il eſt accompagné du bourſoufflement de la conjonctive, qui déborde les paupieres, au point de les éloigner l'une de l'autre, ce qui fait que la cornée paroît comme ſi elle étoit placée dans un enfoncement. M. Janin propoſe de couper avec des ciſeaux courbes l'excédent de la conjonctive, comme un des moyens les plus efficaces de dégorger l'œil, & de favoriſer l'action des autres ſecours, tels que les ſaignées, les véſicatoires, les purgatifs anti-phlogiſtiques, les collyres calmans, la diete la plus ſévere, &c.

Il eſt queſtion, dans la quatrieme, des ulceres rongeans, ſimples & compliqués, qui peuvent altérer le globe de l'œil; il faut

voir dans l'ouvrage même les différens traitemens qu'ils exigent, suivant leur nature & les causes qui les ont produits.

La cinquieme section a pour objet le relâchement ou plutôt l'affaissement & l'inaction de la paupiere supérieure, compliqué d'altération au globe de l'œil. Presque tous les Auteurs qui ont traité cette maladie l'ont attribuée à la paralysie de la paupiere. M. Janin ne l'a jamais vue résulter de cette cause ; il ne nie cependant pas que la paralysie ne puisse déterminer l'affaissement de la paupiere supérieure ; mais il prétend qu'il est très-rare que la paupiere soit affectée de cette maladie ; que le plus souvent son inaction & son affaissement sont causés par le relâchement de la peau, qui, n'étant plus en équilibre avec les autres parties de la paupiere, sur-tout avec la conjonctive, l'empêche de se relever. La chute de cette paupiere peut encore avoir lieu par l'éréthisme ou le spasme convulsif de cette partie : cette derniere maladie est le plus souvent une suite des affections vaporeuses & hypocondriaques. On distingue ces deux maladies, en ce que, dans le premier cas, la paupiere suit sans résistance les mouvemens qu'on lui fait faire lorsqu'on tente de la relever avec les doigts ; au lieu que, dans le second cas, on y remarque une roideur : on sent bien que ces différentes causes exigent un trai-

tement différent. M. Janin propose dans le cas de relâchement, qu'on reconnoît parce qu'en pinçant la peau la paupiere se releve d'elle-même ; il propose, dis-je, d'emporter l'excédent de la peau avec des ciseaux courbes, & de procurer la réunion des bords de la plaie par des pansemens convenables. Dans le cas d'éréthisme, il emploie la méthode que M. Pomme a indiquée pour le traitement des vapeurs, & il rapporte une observation qui en confirme le succès.

La sixieme section a pour objet le phtosis ou le renversement du tarse des paupieres vers le globe de l'œil, d'où résulte un frottement douloureux des cils contre la cornée & la conjonctive, qui produit l'inflammation de ces parties. M. Janin propose trois moyens de corriger ce vice : le premier est d'emporter une partie de la peau, lorsque c'est son relâchement qui le produit ; le second de la pincer seulement, ce qu'il dit lui avoir réussi plusieurs fois, pour lui redonner le ressort qu'elle avoit perdu ; enfin le troisieme consiste à bien tirer la peau & à l'assujettir avec un emplâtre d'André de la Croix, sur la joue (lorsque c'est la paupiere inférieure qui est renversée) jusqu'à ce qu'elle ait repris son ressort.

La septieme traite du renversement externe des paupieres, causé par la dureté &

la tuméfaction de leurs bords. M. Janin dit avoir guéri ces ſortes de maladies en emportant toute la tumeur avec des ciſeaux courbes dans la partie de la conjonctive qui la recouvre ; ayant l'attention de ne point intéreſſer le tarſe ni le point lacrymal, ou en réſolvant la tumeur par des topiques convenables.

Dans la huitieme ſection il propoſe deux nouveaux moyens de guérir le ſtraphylome. On ſait que cette maladie n'eſt autre choſe que le déplacement, ou la hernie de l'iris, ou de la membrane de l'humeur aqueuſe, qui s'eſt fait jour au travers de quelque plaie, ou de quelque ulcere de la cornée pouſſée par l'humeur aqueuſe. M. Janin en admet outre cela deux autres eſpeces produites par l'effort des corps tranſparens, & l'impulſion de l'humeur aqueuſe contre la lame externe de la cornée & de la ſclérotique, lorſque l'interne a été rongée par quelque ulcere. Les moyens qu'il propoſe ſont, 1° d'ouvrir la tumeur avec une lancette pour procurer l'écoulement de l'humeur aqueuſe, ce qui ſuffit quelquefois pour opérer la réduction de la hernie ; ou 2°, lorſque cela ne ſuffit pas, de toucher légérement la tumeur avec l'huile glaciale d'antimoine, & de baigner ſur le champ l'œil dans du lait tiede ; on eſt ſouvent obligé

de répéter cette application plusieurs fois. M. Janin assure qu'elle lui a toujours réussi.

Dans la neuvieme section, il indique l'infusion des fleurs de mauves, comme le moyen le plus efficace de guérir l'hypopion, ou l'amas de pus derriere la cornée, ou entre les lames de cette tunique.

Dans la dixieme, il donne un précis des remarques de M. Hoin, sur le décollement partiel ou total de l'iris; remarques qui tendent à prouver que cette membrane est contiguë & non continue à la choroïde; & il les confirme par quelques observations nouvelles qu'il a eu occasion de faire sur la même maladie.

Il rapporte dans la onzieme deux observations pour prouver que l'iris n'est pas toujours immobile dans la cécité, comme on l'avoit cru jusqu'ici; enfin, dans la douzieme & derniere section, il décrit une espece de vue très-extraodinaire. La personne dans laquelle il l'a observée avoit les yeux conformés comme les myopes; cependant, il ne pouvoit voir les objets d'une maniere distincte, qu'en se servant d'un verre convexe; ce qu'il croit pouvoir expliquer, en supposant que, dans ce sujet, le crystallin étoit très-applati, que peut-être il manquoit, ce qui le mettoit dans le même cas que les personnes qu'on a opérées de la cataracte.

Tel eſt le Précis de l'ouvrage de M. Janin ; le grand nombre de choſes neuves & intéreſſantes qu'on y trouve lui attireront ſans doute, de la part du public éclairé, l'accueil le plus favorable, & mériteront à l'Auteur des encouragemens qui le détermineront ſans doute à continuer d'enrichir cette branche de la chirurgie des nouvelles obſervations que ſa pratique lui donnera occaſion de faire.

OBSERVATION

Anatomique ſur une articulation des temporaux avec le coronal ; par M. CHIZEAU, ſecond Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Nantes.

Il n'eſt point d'Anatomiſte qui n'ait eu lieu d'obſerver quelque écart de la nature dans la ſtructure de nos organes ; en voici une qui, je crois, n'a pas encore été obſervée. On ſait que les os des tempes s'articulent avec les cinq os ſuivans, le pariétal, l'occipital, la grande aile de l'os ſphénoïde, l'os de la pomette & la mâchoire inférieure. J'ai actuellement ſous les yeux une tête, dans laquelle, outre ces connexions, les temporaux s'articulent encore avec le coronal, & voici comment.

Ces os, au lieu de former par leurs parties supérieures & antérieures des especes d'angles mousses qui suivent le contour des grandes ailes des os sphénoïdes; ces os, dis-je, forment chacun, par la partie supérieure & antérieure de leur portion écailleuse, un angle fort aigu, qui va s'articuler avec le coronal, à l'endroit où les grandes ailes de l'os sphénoïde commencent à se porter postérieurement, de emaniere que les grandes ailes sont droites, à l'exception d'une petite portion qui semble s'écarter du corps de l'aile pour se porter un peu postérieurement, suivant les connexions de ces os avec le coronal. Il n'est pas besoin d'observer que les os pariétaux ne s'articulent point avec les grandes ailes de l'os sphénoïde: au lieu de descendre entre le coronal & le temporal par des angles obtus, ils se terminent, près d'un pouce au-dessus des grandes ailes du sphénoïde, par des angles très-aigus, à la jonction du coronal avec cette avance du temporal.

Il résulte de cette observation qu'un Praticien, quoique grand Anatomiste, n'étant pas prévenu de cet écart de la nature, peut dans des coups portés à la tête, prendre cette suture pour une fracture, étant située bien plus haut qu'elle n'a coutume d'être. Il en résulte encore qu'un coup porté à la partie supérieure du pariétal, doit

fracturer

fracturer plus facilement cette avance du temporal qui joint le coronal, qu'il ne le feroit dans l'ordre ordinaire : ce qui démontre combien il est important dans la pratique de la chirurgie d'être instruit des moindres écarts auxquels la nature se livre quelquefois. Au reste, la tête dans laquelle j'ai observé cette singularité, paroît avoir appartenu à un homme de quarante ans.

DESCRIPTION

D'une pierre tiré de la vessie urinaire d'une femme, dont le noyau est un morceau de bois, par M. LIVRÉ, Maître Apothicaire au Mans, de la Société royale d'Agriculture, au bureau de la même ville, &c.

M. Sallien, Chirurgien de cette ville, fit, le premier Avril dernier, en présence de MM. Goutard & Labarre ses confreres, l'opération de la taille à la nommée Ferrand, âgée de trente-six ans, de la paroisse de Gourdaine (*a*). Dès que l'opération fut

(*a*) Cette fille étoit sujete à de fréquentes envies d'uriner, ce qui l'obligea à s'adresser à un Chirurgien, qui, après plusieurs remedes, la sonda. Comme elle n'étoit point en état de l'avoir aussi souvent qu'elle en avoit besoin, que d'ailleurs elle ne trouvoit de soulagement à ses maux que par ce moyen, elle crut qu'à l'aide

faite, il examina la pierre qu'il venoit de retirer. Il fut surpris, ainsi que ses confreres, de voir, par la fracture d'un des bouts, que son noyau ou intérieur étoit un morceau de bois. Il eut la complaisance de me l'apporter pour m'en faire voir la singularité. Nous en rassemblâmes les morceaux pour en constater la vraie forme.

C'est une incrustation longue de deux pouces, de figure elliptique. Le petit axe, ou le diametre, est de dix lignes & demie, ou d'un pouce sept lignes & demie de circonférence. Le grand axe est un morceau de bois de chêne, un peu applati d'un côté par l'écorce, & quelques fibres liqueuses qui paroissent avoir été déchirées. Il a pris intérieurement une couleur rougeâtre claire. Il est long d'un pouce & demi, sur trois lignes un quart de diametre dans la rondeur qui n'est point déchirée, & seulement sur

d'une sonde qu'elle fabriqua elle-même, elle pourroit se procurer le même secours sans l'aide de personne. Elle prit à cet effet un morceau de bois de chêne qu'elle cassa en le ployant pour lui donner la courbure nécessaire. Elle s'en servit plusieurs fois avec avantage; mais, soit que ce morceau de bois ne se tînt plus que par la peau dans les endroits cassés, ou soit qu'il fût trop sec, il est toujours constant qu'il en resta deux petits morceaux dans la vessie; elle en a rejetté un par les urines, & l'autre a servi de noyau à la pierre.

deux lignes & demie dans la partie applatie. Il eſt revêtu d'un croûte pierreuſe, tendre, friable, peu compacte, d'un blanc ſale, liſſe en deſſus en partie, graveleuſe en l'autre; grainelée en dedans, & pleine de trous; épaiſſe de trois lignes dans ſes extrêmités, & de trois lignes & demie ou environ dans ſon contour. Cette croûte paroît formée de pluſieurs couches concentriques. L'incruſtation entiere peſoit quatre gros cinquante-ſix grains. Elle répandoit une odeur urineuſe nauſéabonde, ainſi que le bois qui lui ſert de noyau, lorſqu'on le coupoit avec un inſtrument tranchant.

J'ai pris vingt-cinq grains de la croûte pierreuſe. Je l'ai lavée pluſieurs fois avec attention dans l'eau diſtillée, pour en ôter l'odeur urineuſe, &c. Je l'ai mis ſécher entre deux papiers. Je n'en ai plus retrouvé que vingt-trois grains. Huit jours après elle ne peſoit plus que dix-huit grains. Cette concrétion a acquis par le lavage une dureté qu'elle n'avoit pas avant.

L'eau filtrée du premier lavage verdit le ſyrop violat; elle précipite le mercure, diſſous par l'acide nitreux, en couleur d'un blanc ſale griſâtre; elle trouble la ſolution de vitriol bleu, de couleur blanche bleuâtre. J'ai fait les mêmes expériences avec

l'urine putréfiée ; elle préſente les mêmes phénomenes.

J'ai mis en poudre, dans un mortier de verre, les dix-huit grains de ladite pierre. J'en ai mis environ un grain dans chacun de pluſieurs verres. J'ai verſé dans l'un de l'eſprit-de-vinaigre, & dans les autres de l'acide vitriolique & de l'acide marin, chacun ſéparément. Je n'ai apperçu ni dans les uns ni dans les autres aucune apparence d'effervefcence. Je n'ai également ſenti aucune odeur étrangere à ces acides. J'en ai mis auſſi dans un autre verre, dans lequel j'ai verſé un peu d'acide nitreux ; il s'eſt fait une légere effervefcence, avec gonflement, qui annonçoit une diſſolution : mais elle étoit ſi peu de choſe, qu'on voyoit la poudre nager dans la liqueur & tomber au fond du verre.

J'ai mêlé deux grains de ladite poudre avec un gros d'huile de tartre. Il n'a d'abord paru aucun changement ; mais, au bout de deux heures, il n'y avoit que très-peu de poudre au fond du verre : le reſte formoit tout autour un corps muqueux qui lui étoit adhérent, ſans vouloir ſe mêler avec la liqueur. N'appercevant aucun changement au bout de deux autres heures, j'ai étendu ladite liqueur avec un peu d'eau diſtillée ; j'ai verſé deſſus peu-à-peu de l'acide

marin : à mesure que l'effervescence avoit lieu, le corps muqueux sembloit s'unir au nouveau composé, ensorte que, lorsque l'alkali a été entiérement saturé, tout ne faisoit qu'un corps homogene, à l'exception d'une très-petite partie, qui s'est précipitée au fond du verre.

J'ai broyé & mêlé ensemble les douze grains qui me restoient de ladite pierre, avec quarante-huit grains d'alkali fixe végétal. J'ai mis le mêlange dans un creuset ; je l'ai placé dans une forge, & échauffé par degrés. Il s'est fait un bouillonnement & un gonflement assez considérable : lorsque la matiere m'a paru calme & en bonne fusion, je l'ai versée dans une cuiller de fer. Elle ressembloit, étant refroidie, à de l'émail blanc. Elle étoit dure, cassante & comme vitrifiée. Je l'ai dissoute en entier dans l'eau distillée ; il s'est fait un précipité blanc. J'ai filtré la liqueur : elle a passé claire, presque sans couleur. J'ai versé dessus un peu d'acide vitriolique pour saturer l'alkali & dans la vue d'avoir un précipité terreux ; l'effervescence a bien eu lieu, mais je n'ai obtenu aucun précipité.

M. Sallien destinant sa pierre pour Messieurs de l'Académie de chirurgie, je n'en ai pu obtenir de lui davantage ; & n'ai pu multiplier, ni pousser plus loin mes expériences.

OBSERVATION

Sur une Superpurgation prévenue par l'uſage du lait ; par M. PERIER, Eleve en pharmacie à Rouen.

Du grand nombre des hommes voués par état à la conſervation de leurs ſemblables, il n'en eſt, je crois, aucun qui ignore que le lait, s'il n'eſt pas le remede unique, eſt du moins préférable à tous les autres ſecours de la médecine pour réparer le ravage que cauſe ſouvent une ſuperpurgation ; mais beaucoup ont-ils été à porté de le mettre en uſage pour la prévenir ? J'ai lieu d'en douter ; les occaſions où il auroit pu ſervir de préſervatif doivent être rares, parce que les circonſtances pareilles à celle que je vais rapporter, ne peuvent pas ſe préſenter fréquemment. Je crois donc qu'il eſt utile de publier cet évenement, dont le récit eſt exactement conforme à la vérité.

Au mois de Décembre dernier mademoiſelle M..... prit par l'ordonnance de ſon Médecin un bol purgatif composé avec *vingt grains d'aquila alba*, *vingt grains de diagrede & dix grains de jalap* incorporés dans la caſſe mondée. On croira ſans peine que cette médecine opéra abondamment ; mais la demoiſelle, qui fut purgée

pendant deux jours, n'en ressentit aucun autre mauvais effet, & se félicitoit de l'évacuation abondante qui, selon elle, devoit avoir entraîné toutes les humeurs qui lui avoient causé des dépôts depuis quelque tems. Les deux demoiselles de T..... ses amies & pensionnaires dans le même couvent, avoient décidé de se purger, & préférerent la même médecine en bol que je viens de décrire : elles envoyerent donc cette formule à leur Apothicaire, ajoutant ces lignes : *Vous aurez la bonté de faire deux medecines de la même ordonnance, étant pour deux personnes, & de me les envoyer. Je suis, Monsieur, avec distinction de T.....*

Le lendemain, l'Apothicaire reçut le matin, de la même part, un nouveau billet portant la même formule, & au-dessous étoit écrit : *mettez ce que je vous dois pour ces deux médcines.* Comme il en avoit envoyé deux la veille, il eût pu regarder ce mot *deux* comme une erreur de calcul; mais scrupuleusement attaché à sa profession, & toujours attentif à tout ce qui concerne son ministere, sa sollicitude ordinaire lui fit naître un soupçon qu'il chercha rapidement à éclaircir. Il s'informa de celui de ses Eleves qui avoit composé la veille les deux médecines sous ses yeux, ce qu'il en avoit fait ensuite. Le jeune Pharmacien dé-

tailla ſans myſtere qu'il avoit enfermé les deux bols ſous la même enveloppe, avec cette inſcription: *deux bols pour les deux demoiſelles de T.....* L'Apothicaire, preſque convaincu dès-lors qu'une demoiſelle avoit pris ſeule les deux médecines, envoie promptement au couvent, & il apprend, avec une douleur bien légitime, que la mépriſe qu'il a ſoupçonnée eſt bien réelle: il envoie dans le même inſtant dire qu'il faut faire boire largement du lait à cette demoiſelle, ce qui fut exécuté d'autant plus heureuſement, que l'envoyé rencontra une laitiere, qu'il conduiſit au couvent: cette demoiſelle s'étoit obſtinée à prendre les deux bols, malgré les réflexions prudentes de mademoiſelle ſa ſœur, qui penſoit avec plus de juſtice que les deux bols étoient deux médecines, comme elle les avoit demandées: une doſe conforme à la formule eût certainement été plus que ſuffiſante pour purger cette demoiſelle que l'Apothicaire ne connoiſſoit pas alors, & qui eſt délicate. Juſtement inquiet, mais, plus touché du danger auquel la demoiſelle étoit expoſée, que de la tache qui auroit pu ternir ſa réputation vis-à-vis du public mal inſtruit, l'Apothicaire s'y tranſporta avec zele, & il vit avec une ſorte de ſatisfaction que la double médecine n'opéroit pas avec trop d'abondance, & ſur-tout que la demoiſelle

n'étoit nullement inquiete, & ne ressentoit aucun accident; il lui prescrivit de continuer l'usage du lait pour toute nourriture, quoiqu'elle en eut vomi une gorgée qui étoit caillé: il continua ses visites les jours suivans, &, moyennant deux jours de cette diete lactée, la demoiselle n'a ressenti aucune douleur, & cette dose effrayante n'a pas produit une évacuation plus considérable que n'auroit procuré une médecine mieux proportionnée à un tempérament délicat. On observera cependant que, quelques jours après, cette demoiselle ressentit des douleurs dans les gencives, avec ébranlement des dents; mais cet accident léger fut bientôt appaisé par le vinaigre de vin, en forme de gargarisme, qui fut un secours suffisant; &, depuis ce tems, elle a joui d'une santé parfaite.

LETTRE

De M. PIETSCH, *Médecin à Altkisck en Alsace, à M.* BALME, *D. M. de M. & Médecin a Puy en Velay, touchant son Mémoire sur l'utilité des vomitifs, inséré dans les Journaux de médecine, Août & Septembre 1769.*

MONSIEUR,

J'ai lu avec plaisir votre savant Mémoire

contenant quelques réflexions sur l'usage des vomitifs dans le traitement des maladies aiguës.

Je n'entrerai point dans l'examen des argumens que vous apportez pour prouver la solidité de vos dogmes ; j'alléguerai seulement des faits de pratique capables d'étayer ce point de doctrine & d'en démontrer la certitude.

C'est une vérité incontestable que, dans les maladies aiguës, nous n'avons pas de remede plus efficace pour les combattre, ou du moins prévenir & affoiblir leurs suites fâcheuses, que le vomitif ; &, si M. de Haën entreprend d'infirmer la confiance que les effets salutaires de ce remede inspirent, je ne saurois lui opposer un plus fort antagoniste que M. Quarini, Médecin des Armées de S. M. l'Impératrice-Reine. Depuis 1742 jusqu'en 1745, j'ai suivi ses visites, & j'ai exercé sous lui la médecine dans les Hôpitaux des Armées de cette auguste Princesse. Imbu des principes Boerhaviens, je tremblai quand je le vis ordonner le vomitif dans les pleurésies, péripneumonies, les vomiques, l'asthme, les fievres aiguës, même pendant ou après l'éruption des exanthêmes, les fievres intermittentes, la diarrhée, & sur tout la dyssenterie, dans laquelle il ordonnoit un gros d'ipécacuanha trois ou quatre jours de suite ; les

heureux effets de ces ordonnances me firent bientôt revenir de mon épouvante, & je suivis ses préceptes de pratique, qui consistoient à faire précéder la saignée à l'émétique dans les maladies où il y avoit inflammation, ou du moins une disposition inflammatoire ; de le donner jusqu'à deux fois, suivant l'exigence du cas, dans les maladies aiguës, & de le faire prendre de tems à autre dans les maladies chroniques.

En réfléchissant sur la nature & l'opération d'un vomitif, on peut concevoir comment il a pu produire de bons effets dans un vomissement de sang & dans une blessure de l'orifice supérieur de l'estomac, page 135 ; ce remede y causant une constriction spasmodique, a resserré les vaisseaux qui laissoient échapper le sang ; &, dans l'autre cas, il a évacué l'estomac, diminué son volume, la tension de ses parois, & a même serré par cette constriction la plaie, & a empêché qu'elle ait pu laisser écouler les alimens dans la capacité du bas-ventre. Par cette diminution de volume, les bords de la plaie ayant pu se toucher, la coalition s'est faite en peu de tems : mais il faut autant de jugement pratique, que de courage pour l'ordonner en pareil cas.

Si M. de Haën a observé avec horreur l'état pitoyable d'une fille de sept ans morte

d'une forte pleuréſie, à laquelle on avoit donné un vomitif, il auroit obſervé la même choſe dans tous ceux morts de cette maladie ſans qu'ils euſſent pris un vomitif. J'ai remarqué, dans l'ouverture des cadavres, que les poumons, l'eſtomac & la plus grande partie du foie étoient gangrénés. La différence du climat ne peut influer dans le traitement des maladies, que ſur la doſe des remedes, & ſur-tout des évacuans.

La plupart des maladies provenant d'une dépravation des humeurs dans les premierer voies, principalement dans l'eſtomac, on ne ſauroit les guérir ſi on n'en enleve la cauſe primordiale par un vomitif, ſans abſolument s'arrêter à ce qui pourroit paroître une contre-indication. J'ai fait à ce ſujet l'obſervation ſuivante. En 1752, j'étois logé à Paris : un matin j'entendis des cris perçans d'une femme, je courus à un corps de logis, dans la cour d'où ces cris venoient. Je vis ſur un lit une femme de quarante ans (*a*), qui ſe démenoit, agitée par des ſpaſmes qui alloient juſqu'aux convulſions, ſe plaignant de douleurs cruelles dans le ventre, & ſur-tout à la région épigaſtrique; ſentant une amertume inſupportable dans la bouche, & faiſant des efforts pour vomir, ſans y parvenir. Je m'informai de l'état de cette femme, & de ce qui pouvoit

(*a*) D'un tempérament colérique.

avoir occasionné son mal. On me dit qu'elle étoit garde-malade, & qu'ayant veillé & soigné pendant quinze jours un malade, elle s'étoit mise, au sujet d'une dispute, dans une violente colere qui l'avoit mise en cette situation, & avoit obligé les parens du malade de la faire porter chez elle. Pendant cette information, on avoit envoyé chercher un Chirurgien, lequel étant arrivé se disposa à la saigner ; je lui représentai que la cause prochaine de cette maladie gisoit dans l'estomac, & que l'indication de lui donner l'émétique étoit plus urgente que celle de la saigner ; j'appuyai ma proposition de raisons si solides qu'il ne put se refuser à l'évidence : ce qui le fit balancer sur la saignée, & nous restâmes spectateurs des efforts violens que la femme fit pour vomir, jusqu'à l'arrivée de M..... Médecin, qu'on avoit envoyé querir. Le Chirurgien alléguoit ses raisons sur la saignée & celles que j'y avois opposées. M........ approuva la saignée, malgré que je lui dis plusieurs fois : *Sublatâ causâ, tollitur effectus.* Les symptômes n'ayant point été diminués, on répéta sur le soir la saignée ; le lendemain & jours suivans, la même indication que j'avois saisie subsista ; les symptômes s'affoiblirent à mesure que la malade s'affoiblissoit : enfin on résolut le treizieme jour de lui donner l'émétique, elle le prit ; mais

déjà trop affoiblie, elle mourut le lendemain.

Je laiſſe aux gens de l'art à décider ſi tous ces effrayans ſymptômes n'avoient pas été cauſés par une bile répandue dans l'eſtomac, dont la préſence entretenoit l'érétiſme; & ſi, en lui donnant ſur le champ un vomitif, on n'auroit pas enlevé la cauſe, relâché cette tenſion des nerfs, diſtribué les forces concentrées à la région épigaſtrique, & procuré un calme dans toute la machine animale.

C'eſt ainſi que ſouvent les jeunes Praticiens, intimidés par les préceptes des grands Maîtres, prennent le change ſur l'indication curative. Je ſoutiens que le ventricule étant le premier mobile de l'économie animale, il eſt de même la ſource, ſinon de toutes, du moins de la plupart des maladies; car il eſt le réſervoir dans lequel s'engendre & ſe fomente le levain d'icelles. Cet organe cherche machinalement à s'en débarraſſer, mais ſouvent, & même généralement, ſon reſſort n'eſt pas aſſez puiſſant pour s'en défaire entiérement; il faut qu'une matiere du dehors concoure à aiguilloner ſes fibres, & à les exciter à une contraction ſubite & expulſive. Les animaux, par une ſenſation provenant de la conſtitution de leurs organes, cherchent plutôt une matiere pour ſe faire vomir, que pour ſe purger; ils

ſentent donc la cauſe de leur mal-aiſe dans l'eſtomac, & y portent le remede. J'ai obſervé plus d'une fois qu'une petite caniche que j'ai, n'étant pas à portée de ſe faire vomir par l'herbe de chiendent, a croqué & mangé des brouſſailles de fagot avec les feuilles ſeches, & les a rendues, une demi-heure après, couvertes de glaires verdâtres.

On m'objectera peut-être qu'on ne ſauroit meſurer le corps de l'animal brut, même quadrupede, ſur le corps de l'homme. Je demande quelle diſparité y a-t-il? L'organiſation n'eſt-elle pas la même dans l'un que dans l'autre? Ne faiſons-nous pas des expériences ſur les animaux, pour en conclure ſur l'homme? Qu'on me pardonne cet écart, je rentre dans les bornes de mon objet, qui eſt de prouver qu'il n'y a que le vomitif qui puiſſe débarraſſer efficacement l'eſtomac de ce qui lui eſt à charge & nuiſible à l'économie animale, faire évanouir promptement les plus fâcheux ſymptômes, & abréger une infinité de maladies dangereuſes & même mortelles, ſans ſon ſecours.

Combien de fois n'ai-je pas, dans le cours de ma pratique, prévenu & coupé court par ſon moyen à des maladies qui préſageoient des ſuites funeſtes? Combien de fois n'ai je pas décidé & terminé des maladies de langueur & chroniques? Je pour-

rois en citer mille exemples ; mais, pour ne pas être prolixe, je me bornerai à quelques faits remarquables.

Etant encore jeune Praticien, le nommé Imbert, Soldat au Régiment de Thungen, depuis Andlau, gisant à l'hôpital, étoit exténué d'une fievre continue remittente. Un matin, ayant fini ma visite, la fille de l'Infirmier vint crier d'un ton effrayant qu'Imbert se mouroit; je retournai à son lit : je le trouvai les yeux à demi fermés, la peau froide, le pouls petit & tremblottant, la respiration entre-coupée. Je levai la couverture ; en tâtant le ventre affaissé, je sentis à la région épigastrique un mouvement spasmodique, paroissant être borné à l'estomac ; je fis apporter à l'instant de l'eau tiede, j'y délayai dans un verre, ipécacuanha ℈ ij, tartre émét. gr. j. je lui fis ouvrir la bouche, & verser ce vomitif successivement, petit à-petit, dans le pharinx, en faisant frotter le col de haut en bas ; il descendit par son poids dans l'estomac : au bout d'une demi heure, il rendit à grandes gorgées une bile poracée; cinq ou six vomissemens qui suivirent rendirent la vie au malade, qui, dès ce moment, entra en convalescence, & sortit de l'hôpital au bout de huit jours ; ce qui m'en étonna le plus, c'est qu'en un si court espace de tems, ce corps exténué pût reprendre assez de force pour faire le service militaire.

Le sieur Hollowatz, Enseigne dans un Régiment des Croates, traînant une vie de langueur, après avoir essuyé un coup de feu au travers de la jambe, accompagné de corps étranger, symptômes graves, sueurs supprimées subitement, dyssenterie, constipation subséquentes, &c., &c. étant dans un état leucophlematique, me consulta sur sa situation. Après avoir réfléchi sur une foule d'indications qui se présentoient, je lui ordonnai le vomitif; il m'opposa sa foiblesse & n'en voulut rien faire, malgré mes démonstrations sur la nécessité de ce remede. Ne pouvant le persuader, je le priai de prendre un syrop que je lui enverrois; il me promit de le faire. J'allai vîte chez moi, & mêlai dans une once de syrop de limon quatre grains de tartre stibié. Sur le soir je me transportai chez lui; il me reçut avec des acclamations de joie, me tendant la main & me remerciant du stratagême que j'avois joué; il me fit montrer en même-tems un bassin rempli d'une bile poracée & jaunâtre, & d'une ténacité à la faire filer d'une hauteur de plus de six pieds; ce jour fut l'époque de sa convalescence, &, à l'aide de quelques restaurans, il fut en état de rejoindre son régiment au bout de trois semaines

J'ai dit plus haut que le ventricule étoit

le premier mobile de la machine, & que les autres fonctions de l'économie animale suivoient son bien ou mal-être. Or, comment est-il possible qu'un estomac enduit d'une pareille glue bilieuse puisse faire ses fonctions? Cette bile s'épaissit même au point de faire des concrétions. J'ai fait insérer, il y a quelques années, dans ce Journal l'observation sur un Soldat Hongrois, qui, par l'effet d'un vomitif que je lui avois fait prendre, rendit des concrétions bilieuses dont je pouvois composer sur table l'hémisphère de l'estomac; je la nommai croûte limoneuse, parce qu'elle ressembloit en couleur au limon que forme l'eau étant tenue long-tems dans un vase de chêne. Comment faire sortir de l'estomac ce corps étranger? Vous avez trop clairement prouvé, Monsieur, que ce n'est pas par des purgatifs; ainsi il faut donc avoir recours au vomitif, ou laisser succomber la nature sous le poids du mal qui l'accable.

Je pourrois alléguer d'autres observations pour constater l'efficacité du vomitif, faites sur moi-même & ma famille; mais, pour abréger, je dirai seulement en peu de mots, que, dans l'année 1767, étant tourmenté d'une fievre erratique qui ne voulut céder ni aux purgatifs, ni aux sels neutres, apozènes amers, lavemens, tisanes fébri-

ſuges, régime, &c., &c. je pris la réſolution d'avaler une taſſe d'eau tiede, dans laquelle j'avois fait fondre quatre grains de tartre ſtibié à l'inſu de ma femme, qui s'y oppoſoit, ayant naturellement de l'averſion pour tout ce qu'on appelle émétique. Lorſque celui que j'avois pris eut opéré par le haut, & ne ſentant plus d'envie de vomir, je pris une potion compoſée de mann. calab. ſel Epſom, aa ℥j. ſenn. ʒij, qui purgea par le bas toutes les humeurs morbifiques contenues & en mouvement dans les inteſtins. Il eſt vrai que ce procédé me fatiga beaucoup, mais j'eus auſſi la ſatisfaction de ne plus m'appercevoir de retour d'accès, & de me rétablir en peu de tems.

J'ai ſouvent donné avec hardieſſe & ſuccès le vomitif dans l'aſthme convulſif, après avoir fait précéder une petite ſaignée ou quelque potion anodine & calmante, ſuivant les indications. Dans les circonſtances où j'ai trouvé le vomitif indiqué, & que les malades avoient de la répugnance à prendre ce remede, je l'ai gliſſé dans leur boiſſon, après en avoir prévenu les parents.

Je n'ai pas même pris la groſſeſſe pour une contre-indication à donner le vomitif, lorſque j'ai vu que des envies continuelles de vomir, la bouche amere, dégoût, &c., &c. fatiguoient les femmes; & voici mon raiſonnement. Les envies ſpontanées & les

vomissemens subséquens ébranlent le corps de la femme : or, si ces secousses durent, il est à craindre qu'elles ne la fassent avorter. Le vomitif donné, la nature n'aura plus besoin de faire des efforts aussi violens ; il n'excitera jamais une expulsion du fœtus ; au contraire, il enlevera la cause primordiale, la saburre ; il procurera une détente dans les nerfs stomachiques, une distribution égale des forces, & rétablira l'équilibre entre l'estomac & la matrice, dont l'orifice, suivant le mécanisme démontré par M. Levret, sert d'antagoniste au fond : en outre, dans le vomissement, il se fait une contraction de bas en haut. J'ai observé que les femmes à qui j'ai donné le vomitif dans ces cas urgens, se sont toujours bien portées dans la suite de leur grossesse, & qu'elles sont accouchées d'enfans forts & sains.

Qu'on ne me taxe pas que je veuille établir l'axiôme de donner indistinctement le vomitif aux femmes enceintes en tout tems de leur grossesse ; bien s'en faut, c'est au Médecin éclairé à discerner le cas dans lequel il peut être salutaire. Je ne suis enthousiaste, ni partisan entêté dans aucune chose en médecine ; mais, lorsque la raison m'indique un moyen capable d'aider la nature & de la soulager, je ne prétends pas la maîttriser ou l'abandonner. Ainsi,

Monsieur, nous ne devons pas craindre de passer pour d'heureux téméraires, pourvu que nous n'agissions pas contre les principes de la saine médecine, & que nous sentions dans notre intérieur la douce satisfaction d'être utiles à l'humanité.

J'ai l'honneur d'être, &c.

REMEDE CONTRE LA RAGE,

Inventé par M. DE PIRON, mis d'abord en pratique par M. PALMARIUS, ancien Médecin de Paris, & perfectionné par l'usage & l'expérience, avec une continuelle réussite, sur plus de trois cents personnes, par M. ANDRÉ LE JOYANT, Prêtre, Curé de Notre-Dame de la Quinte, paroisse sise dans la Province du Maine, depuis environ vingt ans qu'il l'emploie, communiqué par lui, en 1748, à M. SAURIN, son ami.

Recette des ingrédiens du remede. Prenez de simples ci après dénommés, cueillis vers le tems des pleines lunes de Juin & de Juillet, dans la force de leurs fleurs; savoir, 1° la mélisse; 2° le mille-pertuis, dit hipericum; 3° la petite centaurée; 4° la verveine; 5° la petite menthe des champs; 6° le plantain à feuilles rondes; 7° l'armoise; 8° la rhue; 9° l'absynthe; 10° la

bétoine ; 11° la petite ſauge ; 12° la reine-des-prés ; 13° la partie de deſſous de l'écaille d'huître de mer. Ces deux derniers ſont ajoutés ; 14° du polipode de chêne, eſpece de grand capillaire, mais qu'il ſoit cueilli ſur le chêne ou ſur ſes racines.

Préparation des ingrédiens. Faites ſécher à l'ombre & en lieu net tous les ſimples ci-deſſus, enſuite réduiſez-les en poudre ; paſſez par un tamis aſſez fin, au moins ce qui doit ſervir aux perſonnes, & le reſte par un plus groſſier pour les beſtiaux, pilant chaque eſpece ſéparément; faites calciner au feu les écailles d'huître, & les réduiſez également en poudre. Puis prenez égale partie de chacune des poudres des ſimples, & le double ou le triple de celle d'écaille d'huître, & mêlez le tout enſemble dans une baſſine, pour n'en faire qu'un compoſé bien égal, que vous renfermerez dans un pot de terre neuf, couvert d'un parchemin bien attaché, pour vous en ſervir au beſoin.

Uſage ordinaire du remede pour les perſonnes d'une force commune, qui ont été mordues par quelque animal enragé, ou atteintes de la bave avec danger, ſoit au viſage ou ſur les mains, tant ſoit peu cicatriſés ou entamés. Prenez le poids d'un

gros ou d'un liard des poudres ci-devant ſpécifiées, & les faites infuſer à froid, du ſoir au matin, dans un fort verre du meilleur vin blanc, enſuite faites prendre le tout au malade ou à la perſonne attaquée, étant à jeun, lequel reſtera encore au moins trois heures ſans rien prendre autre choſe, & ſe tiendra au lit bien couvert, ou bien il ſe promenera ou travaillera pour exciter la ſueur, à laquelle le remede diſpoſe, & après changera de linge, lorſque la ſueur aura ceſſé: on réitérera les mêmes choſes les deux jours ſuivans.

Obſervations néceſſaires pour aſſurer l'effet du remede. 1° S'il y a plaie, il faut la rouvrir légérement, la faire un peu ſaigner, puis la laver avec du vin le plus ſalé qu'il ſe peut avec ſel commun, puis y appliquer un peu deſdites poudres trempées dans le vin, & réitérer comme les priſes du remede, laiſſant à la derniere fois le cataplaſme ſur la plaie, juſqu'à ce qu'il tombe de lui-même.

2° On peut donner le remede mêlé ſeulement, & ſans infuſion, à ceux qui ſe préſentent à jeun, ou du moins qui n'auront bu ni mangé depuis trois ou quatre heures, & leur donner le ſurplus à emporter chez eux pour le prendre les jours ſuivans, parce qu'il eſt à propos d'avancer

plutôt que de retarder le remede, pour laisser moins de lieu au venin de s'insinuer.

3° On peut diminuer ou augmenter la quantité du remede, suivant la force des personnes & le danger plus ou moins grand, eu égard à la grandeur & situation des plaies ou atteintes de bave, qui sont plus dangereuses aux parties plus délicates & sensibles du corps, comme à la tête, vers le cœur, aux petits doigts, &c. en sorte que, comme une ou deux prises pourroient suffire à ceux qui, n'étant atteints que légérement & prendroient aussi-tôt le remede, il en faut quelquefois donner quatre, six ou neuf prises & plus, à ceux qui seroient attaqués plus dangereusement, ou qui auroient retardé plusieurs jours à prendre ce remede, sur-tout s'ils s'appercevoient déjà de quelques piquemens dans le sang, de quelques étonnemens au cerveau, ou d'autres dérangemens qui marqueroient le danger plus évident. De même on donne les prises moins fortes aux enfans, & plus fortes aux personnes plus robustes que le commun, ou chez lesquelles on auroit lieu de craindre quelque corruption dans le sang, soit par débauche ou autres causes.

4° Les personnes trop sanguines ou trop bilieuses feront bien de se faire saigner ou purger après la premiere prise du remede, continuant les autres jours suivans; & cela

se

ſe connoît, quoique rarement, lorſque ces perſonnes ſentent long-tems un certain feu ou piquement dans lès parties attaquées, ou quand leurs plaies manquent de guérir totalement & quand l'inquiétude les domine; ce dont on ne ſauroit trop s'efforcer de les délivrer, comme d'un effet des plus dangereux.

5° S'il y avoit quelque atteinte de rage ou marque que le virus eût pénétré juſqu'aux parties nobles, il faudroit, après la premiere priſe du remede, faire avaler au malade une priſe de thériaque diſſoute dans du vin, aux trois quarts d'un verre, rempli au ſurplus d'huile d'olive, afin d'exciter le vomiſſement, & de faire expulſer de l'eſtomac ce qu'il pourroit y avoir de vicieux de la part du venin; &, auſſi-tôt après, ou au moins après peu d'intervalle, dès que le malade ſeroit tranquille, lui faire prendre la doſe ordinaire du remede, continuant de lui donner tant qu'il y a quelques ſymptômes d'accès ou atteinte de rage. Si le malade étoit tombé dans l'hydrophobie, il faudroit le plonger à force dans l'eau, & lui en faire avaler, ou lui en jetter au viſage juſqu'à ce qu'il fût tranquille, & que l'on vît cette répugnance vaincue; & enſuite lui faire prendre le remede autant qu'il ſe pourroit, le réitérant juſqu'à guériſon. Il eſt bon auſſi de lui donner une

priſe de confection d'hyacinthe, pour le fortifier, un peu avant le ſouper, juſques à ce que l'on connoiſſe par le changement qu'il n'y a plus de danger ; on peut encore très-utilement mêler un peu deſdites poudres dans le tabac pour ceux qui en uſent, dans les cas des dangers plus évidens, comme ci-deſſus, & même en inſinuer, s'il ſe peut, dans ce qu'ils mangent. C'eſt ainſi que ledit Curé a guéri pluſieurs perſonnes après des accès de rage déclarés, particuliérement une femme âgée de cinquante-cinq ans, en 1729, laquelle avoit eu déjà deux violens accès qui avoient obligé ſes parens de la faire lier & reſſerrer de près ; lorſqu'elle commença à prendre les remedes dans les premiers momens de repos, elle ſe trouva, par intervalles, agitée de violentes convulſions qui ceſſerent enfin, la laiſſant dans une extrême foibleſſe, dont un bon régime la releva entiérement au bout d'un mois : & ladite femme, mariée au nommé Michel de Chomençau, de la paroiſſe de Cures, en la campagne du Maine, eſt encore actuellement en bonne ſanté, étant âgée d'environ ſoixante & quinze ans.

6° On peut prendre un peu de vin pur après le remede, pour empêcher qu'on ne le vomiſſe. Ceux qui ne peuvent le prendre dans le vin, le prendront dans une omelette compoſée de trois ou quatre jaunes

d'œufs ſans blancs, germes, ni taies, & fait avec une cuillerée d'huile de noix la meilleure, ou d'olive, au défaut de celle de noix.

7° Il faut uſer du même remede pour les beſtiaux, proportionnant les doſes à leur force; comme trois pour une, aux plus forts; deux aux médiocres, & une aux moindres : on donne l'omelette aux chiens & aux cochons; & le vin aux autres beſtiaux, ſoit bœufs, chevaux & autres : on met le feu à leur plaie, bien lavée avec du vin ſalé.

Précautions intéreſſantes. Le venin de la rage étant extrêmement ſubtil & inſinuant, on ne peut trop s'en garantir; ainſi il faut éviter l'haleine des perſonnes ou beſtiaux que l'on ſoupçonne; ſe laver avec du vin ſalé, ſaumure ou vinaigre, dès qu'on a été atteint de la dent ou de la bave; quitter les habits qui en ont été infectés, & les bien laver à l'eau chaude; couvrir de cendre le ſang qui a coulé des plaies; paſſer au feu les inſtrumens qui y ont touché, &c.

Une femme eſt devenue enragée pour avoir mis à ſa bouche l'aiguille ou le fil dont elle raccommodoit un habit déchiré par un chien enragé.

Nota. Le même remede éloigne & diminue beaucoup les accès du mal-caduc,

en y joignant un tiers ou un quart au moins de poudre de gui-de-chêne, & peut en guérir totalement ceux qui n'y feroient pas sujets dès leur naissance : plusieurs s'en servent utilement, sans gui, pour se guérir des fievres, & pour purifier leur sang.

OBSERVATION

Sur l'usage du Quinquina & du Simarouba, dans une vomique des poumons, à la suite d'une fievre putride maligne ; par M. PLANCHON, Médecin à Tournai. (a)

Les balsamiques, qui sont recommandés, tant pour déterger & consolider l'ulcération des poumons qui caractérise le troisieme degré de la phthisie, que pour réparer le désordre de ce viscere délabré par une vomique, à la suite d'une péripneumonie ou d'une fievre aiguë, sont-ils aussi efficaces dans ces circonstances qu'on nous le dit? Je n'ai vu que peu d'exemples de leur efficacité dans la phthisie pulmonaire, soit que le mal soit incurable, parce que l'ulcération une fois établie, est entretenue par une acri-

(a) Cette observation est extraite de la Dissertation de l'Auteur sur les rafraîchissans & échauffans, qui a obtenu l'honneur du second accessit du prix de l'Académie de Dijon, en 1770.

monie indomptable, dont toute la maſſe du ſang eſt imprégnée, ou par un âcre cauſtique & comme cancéreux, inhérent aux tubercules, inacceſſible aux remedes les plus pénétrans ; ſoit que les balſamiques ne parviennent guere au ſiege du mal, ils ſont la plupart inutiles, & même ſouvent contraires. Trop incendiaires d'une part, peu efficaces de l'autre, ils portent avec eux l'irritation, qui, de l'eſtomac, ſe propage dans tout le ſyſtême nervoſo-vaſculeux, d'où la fievre hectique prend plus d'intenſité : delà, le délabrement du parenchyme des poumons s'agrandit ; les ulcérations multipliées donnent bientôt lieu à la colliquation des fluides, aux ſueurs, à la diarrhée, qui mettent les malades au tombeau.

M. Tiſſot s'eſt élevé avec raiſon contre l'uſage trop commun de ces remedes, *dans ſon Avis au Peuple.* (a) Il a cru détruire le préjugé favorable à ces pectoraux échauffans. Convaincu que les effets en ſont généralement fâcheux, il ne les emploie pas dans le traitement de la vomique des poumons. Il voit tous les jours, dit-il, qu'ils font un mal très réel, qu'ils retardent la guériſon, & que ſouvent ils rendent mortelle une maladie très-guériſſable. Je paſſe ſur les raiſons qu'il rapporte pour prouver

(*a*) Tiſſot, *Avis au Peuple*, page 65.

combien ces remedes ſont dangereux en pareil cas ; il en ſubſtitue un autre (*a*), qui tient tout ce que les balſamiques promettent, ſans avoir aucun de leurs inconvéniens. Il a toutes les qualités qu'on leur prête. C'eſt le quinquina qu'il donne en ſubſtance, dès qu'il n'y a plus d'inflammation, n'y mêlant pour tout aliment que le lait.

Cet anti-ſeptique, conſidéré dans ſa maniere d'agir ſur les ſolides & les humeurs, paroît devoir répondre aux indications qui ſe préſentent dans la purulence des poumons. D'une part, en rendant au ſang ce qu'il perd d'air fixe, il réſiſte à ſa diſſolution ; de l'autre, il répare le déſordre des fibres trop relâchées, leur donne plus d'action pour produire une ſuppuration louable & une régénération des fibriles, ſans laquelle on ne doit point attendre aucune cicatriſation : on ſait que l'expérience a confirmé plus d'une fois ſes bons effets dans les ſuppurations d'autres parties où le pus étoit d'une qualité tout-à-fait mauvaiſe. Il reſte à voir s'il reſte d'autres faits pratiques qui confirment ſon efficacité dans la purulence des poumons. On en lit deux exemples dans le Journal de Médecine, rapportés par M. Bornainville (*b*), où

(a) *Id. Ibid.* page 71.

(b) Journal de Méd. Tome XVII, page 421.

cette écorce, priſe en décoction avec les vulnéraires, a arraché deux ſujets à une mort prochaine & inévitable ſans des ſecours aſſurés. J'en vais joindre un autre qui vient à l'appui de ces obſervations.

L'expérience n'a que trop prouvé que l'humeur fébrile, dépoſée ſur ces organes eſſentiels à la vie, & déjà purulente avant qu'elle s'y fixât, forme une vomique auſſi dangereuſe que ſi elle étoit le produit d'une inflammation locale que la réſolution n'a pu diſſiper; & qu'alors le ſalut du malade eſt d'autant plus en danger, qu'elle tarde à s'ouvrir, & que le pus eſt d'une qualité viciée par ſon ſéjour dans un endroit où l'acrimonie qu'il y acquiert donne lieu à la corroſion & au délabrement des poumons.

Un homme de cinquante ans, environ, d'un tempérament fort & ſanguin, eut une fievre putride inflammatoire, qui parcourut ſes tems avec tous les ſymptômes & le danger qu'on obſerve dans une fievre maligne. Les ſelles critiques qui ſurvinrent n'empêcherent point que le reſte de la matiere morbifique ne ſe dépoſât ſur les poumons vers le dix-ſeptieme jour. On avoit attaqué cette fievre, dans le principe, par pluſieurs ſaignées répétées, tant du bras que du pied, pour obvier au délire phrénétique qui avoit été, pour ainſi dire, le

début de la maladie; enſuite le Médecin qui le voyoit alors, le ſoumit à la cure anti-phlogiſtique, & lui preſcrivit pluſieurs évacuans. Appellé à ſon ſecours dans l'abſence de ſon Médecin, vers le quinzieme, je m'apperçus que la poitrine paroiſſoit devoir ſervir à l'évacuation de la matiere fébrile que la nature travailloit encore; il y avoit de la toux: bientôt il ſe fit une expectoration abondante, boueuſe, noirâtre, & ſi fétide, que le malade ne pouvoit plus en ſoutenir l'odeur. La toux étoit ſi importune, qu'il n'y avoit guere d'intervalle, & très-peu de calme. Cette évacuation dura quatre à cinq jours avec un cours-de-ventre colliquatif. La fievre étoit lente, avec exacerbation. Je craignois une putridité des poumons plus que purulente; c'eſt pourquoi j'avois à combattre une humeur plus ſeptique & plus rongeante que n'eſt un pus louable, qui, venant à paſſer par l'expectoration, ne laiſſe après lui qu'un vuide, qui peut, dans cette circonſtance, ſe réparer par les analeptiques, la diete lactée & les vulnéraires. Je devois m'oppoſer à cette diarrhée colliquative qui étoit produite par la réſorbtion d'une partie de ce pus ſeptique, tandis qu'il falloit s'occuper à calmer la toux, à réparer les forces; & tout enfin devoit contribuer à rendre au ſang ſa conſiſtance balſamique, qu'il per-

doit en s'appauvriſſant tous les jours par les molécules les plus déliées de l'humeur hétérogene qui repaſſoit dans le torrent de la circulation. Je vis, dans le *quinquina*, *le ſimarouba* & quelques vulnéraires, de quoi remplir ces indications principales, &, dans l'opium, ce qui devoit calmer ſa toux. Je le mis donc à l'uſage d'une décoction de ſix gros de quinquina, de deux gros de ſimarouba, avec une poignée de chaque de roſes rouges & de feuilles de ſanicle, à laquelle j'ajoutai quatre têtes de pavot blanc, coupées menu, parce que je craignois que, malgré la propriété aſtringente du ſimarouba, l'écorce du Pérou n'entretînt encore la diarrhée, comme on l'a vu quelquefois. On faiſoit avec ces doſes une pinte environ de décoction, dont il prenoit toutes les trois heures une taſſe avec autant de lait, édulcorée d'une ſuffiſante quantité de ſucre blanc. Toutes les nuits, je calmai ſa toux avec dix à douze grains de *pilules de cynogloſſe*. Peu après qu'il eut commencé l'uſage de cette décoction, qu'il continua pendant plus d'un mois, le cours-de-ventre ceſſa; les crachats devinrent blancs & vraiment purulens; leur puanteur n'eut bientôt plus lieu; leur abondance diminua: ils devinrent trop épais. Je dûs les atténuer au moyen de la *gomme ammoniaque* & de *l'oxymel ſcillitique*. Les analeptiques

Z v

réparerent insensiblement ses forces, & sa convalescence fut heureuse. Son rétablissement fut prompt, quoique sa toux le tint encore assez long-tems. La diete lactée à laquelle je l'avois soumis, n'a pas peu contribué à réparer le délabrement des poumons, & à lui rendre, pour ainsi dire, sa premiere santé.

On peut déduire de cette observation, que le quinquina, par sa propriété anti-septique, a fait, d'une matiere plus gangréneuse que purulente, déposée sur les poumons, & qui les menaçoit d'une destruction totale, une humeur louable; qu'il a donné à cette même nature de nouvelles forces pour la subjuguer; qu'il a réveillé les oscillations des fibres, & fait régénérer celles qui étoient détruites dans un viscere si essentiel à la vie; qu'il a revivifié la masse du sang qu'une humeur septique mettoit en fonte; qu'il a soutenu les forces du malade, tandis que le simarouba s'est opposé au cours-de-ventre, en enveloppant par son mucilage les molécules acrimoneuses qui l'entretenoient, & qu'il rendoit au tissu des intestins, dépouillés de leur velouté par la durée de ce flux, l'enduit qu'ils avoient perdu, & qu'il en réparoit le relâchement qui succede ordinairement à une diarrhée opiniâtre, surtout quand, de critique qu'elle étoit, elle devient tout-à-coup colliquative, & d'au-

tant plus funeste qu'elle est le produit d'une purulence putrescente.

OBSERVATION

Sur une Exomphale compliquée de Gangrene ; par M. CHEMERY HARÉ, ancien Chirurgien des camps & armées du Roi, & Maître en chirurgie à Sainte-Menehould.

La femme du nommé Marsilliere, Employé dans les Fermes de M. le Prince de Condé, à Vienne-le-Château, en Clermontois, âgée d'environ cinquante-six ans, étoit incommodée depuis long-tems, à la suite d'une couche, d'un entéro-épliplomphale, les parties sortant souvent & rentrant de même avec facilité par le taxis. Elle n'avoit jusques-là conçu aucune inquiétude sur son état ; elle vivoit dans la plus parfaite sécurité, & ne s'étoit jamais voulu assujettir à porter de bandage.

Le 30 Janvier 1770, les parties étant sorties à l'ordinaire, elle essaya, suivant sa coutume, de les faire rentrer, mais sans succès. Quelques douleurs qu'elle ressentit alors dans la région ombilicale, la fievre, la tension de la tumeur, tout cela commença à l'inquiéter, mais pas assez sans doute pour demander du secours ; enfin le cinquieme jour de l'accident, 3 Fevrier, pressée par la dou-

leur, je fus appellé à six heures du soir. Je la trouvai avec les accidens les plus violens de l'étranglement; la tumeur, qui étoit très-considérable, paroissoit déjà annoncer par sa couleur livide la pourriture des parties qu'elle contenoit. Je proposai l'opération dans l'instant, comme le seul moyen d'espérer de guérir, mais la malade refusa de s'y soumettre; je fis faire usage de cataplasmes, de lavemens, de boissons, & de fomentations convenables sur le ventre; j'essayai, à onze heures du soir, le même jour, de réduire ces parties par le taxis, mais inutilement, & je m'apperçus que la gangrene faisoit du progrès: il fut si rapide, que, de ce jour jusqu'au lendemain 4 Fevrier, je trouvai toute la tumeur, qui étoit encore augmentée (ensorte qu'elle étoit alors comme la forme d'un chapeau) absolument livide. Les accidens étant alors terribles par l'extrême tension du ventre, le hoquet, le vomissement presque continuel, même de matieres fécales, des douleurs les plus aiguës & qui ne donnoient pas de relâche; dans cette extrêmité, la malade se soumit à l'opération: ayant ouvert la tumeur, je trouvai tout ce qu'elle contenoit entiérement gangréné; l'intestin s'en alloit par lambeaux, & donnoit issue aux matieres fécales, qui toutes, dès ce jour, passerent par la plaie; ce qui m'inquiéta le plus, c'est

que la pourriture paroiſſoit ſe prolonger juſques dans le bas-ventre. J'avoue que dans ce moment je fus très-embarraſſé, mais heureuſement je me rappellai la conduite qu'avoit tenue autrefois le célebre M. de la Peyronnie dans une circonſtance preſque ſemblable, rapportée par M. de la Faye dans ſes notes ſur M. Dionis. Cet exemple ranima mon courage; je commençai par emporter tout l'épiploon ſorti, ainſi que les portions du péritoine, les gaînes voiſines, & tous les tégumens qui enveloppoient ces parties; j'eſſayai de tirer l'inteſtin dehors, pour reconnoître juſqu'où ſe prolongeoit la gangrene; mais l'anneau ombilical étoit ſi reſſerré, que je ne pus en venir à bout. Je pris donc le parti de dilater ſuffiſamment cet anneau; je trouvai au moins ſept pouces d'inteſtin tout-à-fait hors d'état de pouvoir ſe ranimer, & que j'emportai ſur le champ. Je ne reſtai pas ſans inquiétude pour les extrêmités ſupérieure & inférieure de l'inteſtin, voiſines de la portion coupée, parce que la pourriture commençoit à faire du chemin; mais, craignant la trop grande perte de ſubſtance du canal inteſtinal, je préférai d'eſſayer de ranimer ces parties qui n'étoient pas ſans eſpérance, au parti d'en trop emporter, qui m'effrayoit. La portion du méſentere qui répondoit à celle de l'inteſtin emporté, ſe trouvant auſſi gangré-

née, n'y voyant point de ressource, & craignant avec raison que la pourriture ne gagnât tout ce viscere, je me decidai aussi de l'emporter; ce que je fis, après l'avoir tiré au-dehors le plus possible. Je craignois l'hémorrhagie; mais apparemment que l'artere mésentérique étoit affaissée par la mortification en cet endroit, car il y parut fort peu de sang; & j'avoue que j'eusse été embarrassé si cette artere en eût fourni beaucoup, qui se seroit épanché dans le ventre, à cause de l'impossibilité d'y faire une bonne ligature. Je fis ensuite, mais avec beaucoup de difficulté, deux points d'aiguille pour réunir le mésentere divisé, &, par ce moyen, les deux extrêmités de l'intestin, séparées par la perte d'une portion de sa substance, se trouverent aussi rapprochées; je fis, à l'exemple de M. de la Peyronnie, avec les bouts du fil, deux anses qui resterent en dehors, & qui servirent à retenir, vers le haut de la plaie, la bouche supérieure de l'intestin; précaution que je jugeai nécessaire pour prévenir l'épanchement des matieres fécales dans le ventre, qui auroit sûrement conduit la malade au tombeau, parce que cet intestin, malgré l'inflammation qui avoit précédé la mortification, n'avoit contracté aucune adhérence avec l'anneau. Cela fait, je fomentai la plaie avec du vin tiede, & la pansai avec les médicamens convenables

à ſon état. Le ventre étant extrêmement tendu ; j'y fis mettre une flanelle imbibée d'une décoction très-émolliente, renouvellée ſouvent : on donna des demi-lavemens, de tems à autres, de la même décoction ; pour boiſſon, une tiſane de ſcorſonere, chiendent & régliſſe, & un peu de canelle : la malade étant fort affoiblie, on lui donna d'heure en heure un peu de vin & de fort bouillon. Le lendemain, à ſix heures du matin, je levai l'appareil ; je trouvai la plaie très noire : la gangrene s'étant étendue à l'extérieur, avoit fait des fuſées fort longues ; je tirai pluſieurs lambeaux très-longs du tiſſu cellulaire ; je panſai cette plaie comme la veille : le ventre étoit toujours tendu. On continua les mêmes fomentations & lavemens, ainſi que le régime : le pouls ſe ſoutenoit aſſez bien.

Le 6 Fevrier matin, je trouvai que la gangrene avoit encore fait des progrès à l'extérieur, & je craignis fort pour l'intérieur, parce que la plaie étoit toujours fort noire ; ce qui m'engagea à prendre le parti de faire des mouchetures dans toute la circonférence de la plaie : elles ſaignerent un peu. J'en fis également à la ſubſtance du méſentere parallele à la plaie extérieure, m'éloignant le plus poſſible des points d'aiguille. Je tirai encore ce jour pluſieurs portions

du tiſſu cellulaire, qui ſe détachoit facilement, & panſai la plaie à l'ordinaire.

Enfin, voyant la gangrene faire des progrès ſi rapides, je me déterminai à faire prendre à la malade, pour toute boiſſon, & pour combattre avec quelques ſuccès la pourriture paſſée dans le ſang, une décoction faite avec une once de quinquina dans deux pintes d'eau, y ajoutant, après l'ébullition, vingt grains de ſel ammoniac, quelques légers cordiaux, &c, dans les intervalles, un peu de gelée de corne-de-cerf, dans l'intention de ſoutenir les forces & ranimer le mouvement des liqueurs. Le ventre étoit ce jour un peu moins tendu que les précédens; on continua cependant les mêmes fomentations & lavemens.

Le lendemain 7 je trouvai les choſes dans l'état de la veille; la plaie toujours fort noire, de mauvaiſe odeur, mais je ne vis pas que la pourriture ſe fût étendue; je renouvellai cependant les mouchetures à la peau, qui ſaignerent encore, & panſai la plaie à l'ordinaire. Les fonctions du ventre commençoient à ſe remplir aſſez bien; la malade prenoit exactement, & au moins deux pintes, dans les vingt-quatre heures, de la décoction de quinquina, à laquelle j'avois grande confiance. Comme cette malade étoit fatiguée d'une grande ſoif, on

l'entre-mêla de quelques verres de limonade ; le pouls se soutenoit bien.

Le 8, à midi, j'eus la satisfaction d'appercevoir que la gangrene commençoit à se borner aux tégumens, par une apparence de cercle qui environnoit la plaie, mais le fond en étoit toujours noir, & l'intestin paroissoit très-affecté, du moins l'extrêmité supérieure : on continua le même régime, & je tirai encore ce jour des lambeaux du tissu cellulaire fort longs & entiérement pourris.

Le 9, la gangrene parut tout-à-fait bornée à l'extérieur. Le fond de la plaie, ainsi que l'intestin, sembloient un peu s'animer. Je fis cependant continuer encore le même régime, la boisson de quinquina & la gelée de corne-de-cerf, pour continuer à combattre le levain de pourriture dont le sang étoit affecté. Le ventre alloit bien, presque plus de tension & très-peu de fievre; cet état dura jusqu'au 15 Février, que je commençai à concevoir de grandes espérances. Le fond de la plaie s'étoit ranimé; l'extrêmité supérieure de l'intestin exfoliée de sa tunique externe, que je trouvai dans la plaie, & longue de près de six pouces : je ne doute pas que l'extrêmité inférieure ne se soit également exfoliée, mais moins sensiblement.

De ce jour jusqu'au 20 Février la plaie

continua de se nétoyer, & devint en bon état, ainsi que le mésentere, duquel les fils qui l'avoient réuni se détacherent le même jour. Je fis alors cesser la boisson de quinquina; les cordiaux avoient été discontinués quatre jours plutôt, & la malade fit de nouveau usage de la tisane précédente, & toujours quelques cuillerées de la gelée de corne-de-cerf.

Alors le ventre étoit très-mou, plus de fievre, le pouls bon, la malade dormant bien, & l'intestin vermeil. Encouragé par ces premiers succès, j'osai espérer la guérison radicale de cette malade, &, fortifié de l'exemple de M. Ramdhor, aussi rapportée par M. de la Faye dans l'ouvrage cité plus haut, je rapprochai les deux extrêmités de l'intestin; je fis passer la supérieure dans l'inférieure, & les maintint dans cet état par le moyen de deux points d'aiguille. Trente-six heures après l'opération, la plus grande partie des excrémens reprirent leur cours ordinaire, & il n'y en eut qu'une petite portion des plus fluides qui passerent par la plaie : cela dura jusqu'au 25 Fevrier matin, lequel jour je fus bien étonné de trouver l'intestin désuni, les points d'aiguille s'étant arrachés par la foiblesse de ces tuniques, & toute la plaie remplie d'excrémens. Cependant les extrêmités de l'intestin ne s'étoient pas écartées

de l'anneau ; je fis le panſement à l'ordinaire, juſqu'à la fin de Fevrier, & trouvai à chacun la plaie remplie des excrémens, & ſouvent de fort gros vers ; rien ne paſſant alors par le bas.

Las de cette manœuvre, qui ne me conduiſoit pas à mon but, je propoſai de nouveau à la malade de ſouffrir que je tentaſſe la réunion de l'inteſtin ; ce ne fut pas ſans peine qu'elle s'y ſoumit, & ce ne fut qu'après lui avoir fait enviſager l'agrément d'une guériſon radicale, comparée à la diſgrace d'un anus artificiel. Je l'effectuai le treizieme Mars : la portion inférieure de l'inteſtin, ou du moins ſon extrêmité ne me paroiſſant pas en trop bon état, je le tirai un peu au-dehors, & en coupai encore près d'un pouce & demi, parce que je ne voulois pas m'expoſer à voir manquer les points d'aiguille par l'état critique de cette partie. Je fis, comme la premiere fois, paſſer l'une des extrêmités dans l'autre, & fis ſeulement un point d'aiguille pour les y maintenir, embraſſant le plus de ſubſtance poſſible. Le meſentere étoit en très-bon état. Dès le même jour, huit heures après l'opération, il paſſa une partie des excrémens par l'anus, ce qui continua les jours ſuivans. La malade ne vivoit dans ce tems que d'un peu de gelée de viande, priſe de quatre en quatre heures. Le 11 Mars le fil de l'in-

testin tomba ; j'eus soin de tenir le ventre très-libre par la continuation des demi-lavemens : malgré cela, il passa encore, pendant quinze jours, par la plaie une petite portion de matieres chileuses, qui refluoit par l'intestin, même pendant ce tems, quelque vers assez gros, ce qui m'inquiétoit beaucoup. Mais, après ce tems, les excrémens reprirent entiérement leur cours ordinaire ; rien ne parut davantage par la plaie, laquelle, attendu sa grandeur extérieure, ne fut cependant radicalement guérie que le 22 Avril. Passé ce terme la malade n'a ressenti aucune douleur intérieure, s'est bien portée, ses évacuations se faisant bien, en un mot, ayant lieu de se féliciter de s'être soumise à la seconde opération.

Il est bien peu d'exemples, je crois, de guérison radicale en ce genre. Près de neuf pouces du canal intestinal emportés dans les deux opérations ; la pourriture faisant des progrès, que j'eus mille peine à arrêter ; une portion du mésentere emportée également ; une fonte d'humeurs si considérable par la plaie, que, quoique je pansasse trois fois le jour, encore auroit-on pu ramasser aisément le pus avec une cuiller, pus qui étoit d'un caractere si âcre, qu'une grande portion des tégumens de l'abdomen en furent long-tems excoriés.

Je crois devoir à l'ufage du quinquina, animé de quelques grains de fel ammoniac, le falut de cette malade; j'eus auffi affaire à un bon fujet, la nature m'ayant puiffamment fecondé : & fi je m'étois rendu après la rupture des premiers points, cette femme, après avoir langui longtems, auroit fans doute péri miférablement par le peu de difpofition dans l'inteftin, à fe réunir à l'anneau.

La gelée de corne-de-cerf m'a été auffi un puiffant fecours pour combattre le levain gangréneux paffé dans le fang, & foutenir le mouvement des liqueurs; j'en ai fouvent vu de bons effets, fur-tout dans les armées, où l'on eft à même, par les occafions fréquentes de plaies compliquées de pourriture, d'en faire ufage, ainfi que de la boiffon de quinquina.

OBSERVATION

Sur un Coup à la Tête, fuivi d'accidens graves, par le même.

Le 9 Avril 1769, un garçon Charpentier, âgé de dix fept à dix-huit ans, fils du Meûnier de Monfaucon, près Verdun, fut bleffé par un levier qui le renverfa à terre : il éprouva dans l'inftant tous les accidens qui annonçoient une violente

commotion. Je fus appellé auſſi-tôt ; je lui trouvai une très-forte contuſion à la partie ſupérieure du pariétal gauche ; le cuir chevelu étoit décollé dans une grande ſurface, & donnoit lieu à un épanchement de ſang conſidérable, que j'évacuai en faiſant l'inciſion cruciale. Le péricrâne étoit non-ſeulement détaché du crâne, mais en lambeaux ; j'appliquai une couronne de trépan à la partie moyenne du pariétal, auquel je ne remarquai aucune apparence de fracture : il ſortit beaucoup de ſang déjà épanché ſur la dure-mere. Huit jours après l'opération, tous les accidens ſe diſſiperent ; la connoiſſance revint au bleſſé, qui ne ſe plaignit alors que d'une douleur ſourde dans le côté droit de la tête, mais qui le fatiguoit peu. Il continua d'aller juſqu'au cinquante deuxieme jour de l'opération, que l'exfoliation commençoit à ſe faire ; &, à ce terme, j'avois penſé pouvoir, ſans imprudence, annoncer aux parens de ce bleſſé l'entier ſuccès de l'opération. Mais quel dut être mon étonnement, lorſque, deux jours après, c'eſt-à-dire le cinquante-quatrieme jour de l'accident, le malade ſe plaignit tout-à-coup d'une violente douleur, avec peſanteur au côté droit de la tête, précisément à l'endroit où elle s'étoit fait ſentir d'abord. La fievre reprit avec force, & le lendemain il retomba dans un

assoupissement, avec perte de connoissance, dont on ne put le faire revenir. Effrayé de ce contre-tems, j'examinai scrupuleusement la tête ; rien à l'extérieur ne m'instruisit, sinon une sensibilité que le blessé témoignoit lorsque j'appuyois légérement sur le pariétal droit. Les accidens continuant, m'engagerent à faire une incision cruciale sur cette derniere partie ; j'incisai plus du péricrâne que du cuir chevelu : je trouvai une légere fente à l'os, ce qui me décida à y appliquer une couronne de trépan. Parvenu au diploé, je fus très-étonné de trouver entre les deux tables de l'os un dépôt purulent, & qui exhaloit une odeur très-fétide ; je crus que c'étoit-là la source du renouvellement des accidens, en conséquence j'en restai-là. Mais le lendemain, ces mêmes accidens continuant avec la même force, j'appliquai une seconde couronne, un pouce au-dessous de la premiere ; je trouvai sur la dure-mere un dépôt de matieres semblables à celui de la veille, mais plus abondantes, ayant l'odeur encore plus désagréable. Quelques jours après cette seconde opération, tous les accidens diminuerent ; la connoissance revint, & quand la suppuration fut bien établie, la fievre se passa entiérement, & le blessé reprit son état précédent. La table externe du pariétal droit

s'eſt exfoliée le trente-deuxieme jour de la ſeconde opération, de la circonférence d'un petit écu; le pariétal gauche s'eſt également exfolié dans une grande ſurface, & le bleſſé a été radicalement guéri au bout de quatre mois.

Ces dépôts purulens ont-ils été produits par l'effet du contre-coup, ou ne ſeroient-ils pas la ſuite de la chute du bleſſé, qui peut-être ſeroit tombé ſur le pariétal droit au moment de l'accident? Mais en ce cas j'aurois dû trouver quelques apparences de contuſion extérieure à cette partie: je n'y en ai conſtamment remarqué aucune, & ce n'a été que la ſenſibilité que le bleſſé y manifeſtoit, joint à la paralyſie des extrêmités du côté oppoſé, qui m'ont déterminé à faire ſur cette partie la ſeconde opération. Ce bleſſé a été ſaigné quinze fois, tant du bras que du pied, pendant le tems de la cure; & dans les jours intermédiaires des ſaignées on lui mettoit les pieds dans de l'eau tiede pendant un quart-d'heure: je lui ai fait obſerver la diete la plus ſévere, ne lui accordant abſolument, pendant près de trois mois, que ce qu'il falloit pour le ſoutenir.



OBSERVATION

Sur une Fracture compliquée de la partie inférieure de deux os de la jambe, guérie sans amputation; par M. BŒUF, Maître en chirurgie à Saint-Tropés en Provence.

S'il est des cas où il faut recourir promptement à l'amputation, il en est d'autres où on doit la différer, & attendre de l'art & de la nature un secours qui, quoique douteux, peut cependant tourner à l'avantage du malade, & lui conserver son intégrité. Le cas présent prouve la vérité de cette précaution, qui seroit inutile dans le cas d'armes à feu, par la commotion & la forte contusion qui suivent ces blessures, & qui produisent une inflammation considérable, précédée d'un ébranlement qui étourdit les nerfs, & occasionne souvent des stagnations qui dégénerent en gangrene.

Un homme, étant à cheval, tomba par terre, & se fracassa l'extrêmité inférieure du tibia & du péroné, avec luxation à ces deux os. Un de mes Confreres fut appellé pour donner du secours à ce blessé; il prit la maladie pour une luxation, &, dans cette persuasion, il fit tous ses efforts pour remettre les prétendus os disloqués; &,

croyant les avoir remis, il se servit, pour appareil, d'un bandage roulé avec des attelles. Le malade souffroit beaucoup, & voyant que ses douleurs, au lieu de diminuer, augmentoient, je fus mandé pour aller le voir & y donner mes soins.

Ce blessé se trouvoit à Cogolin, distant d'une lieue d'ici : en arrivant chez lui j'y trouvai M. Vidal, mon Confrere, Chirurgien très entendu ; il découvrit la jambe blessée : il ne nous fut pas difficile, en voyant l'appareil tout couvert de sang, de reconnoître qu'il s'agissoit d'autre chose que d'une simple luxation, & que c'étoit une fracture très-compliquée. Nous nous mîmes donc en devoir, sans perdre de tems, à préparer l'appareil ordinaire en pareil cas, & à procéder tout de suite à ce qu'il y avoit à faire pour soulager le malade, & prévenir les accidens qui n'auroient pas manqué de survenir, si le bandage étoit resté plus long-tems sur une partie aussi maltraitée.

Nous défîmes le bandage roulé, & nous trouvâmes que l'extrêmité inférieure du péroné avoit, en s'éclatant, percé la peau, & que sa tête inférieure, qui forme la malléole externe, étoit luxée, le tibia fracturé & luxé. Le Chirurgien du malade, qui fut appellé le premier, en voulant réduire les os, avoit engagé un lambeau de peau

de trois ou quatre travers de doigt entre les extrêmités fracturées du péroné : nous travaillâmes donc tous les trois de concert à la réduction de cette fracture assez considérable ; mais il fallut auparavant faire une incision assez étendue pour dégager ce lambeau de peau qui étoit entre les extrêmités fracturées du péroné ; cette incision étant faite, elle donna plus de facilité à relever les extrêmités du péroné, qui, au lieu d'être contiguës, étoient l'une sur l'autre, & j'eus en même-tems plus de facilité à les relever avec le pouce & les doigts indicateurs ; je coupai deux travers de doigt ou environ du lambeau, & j'ôtai trois esquilles du péroné, une d'environ un pouce de longueur, & les autres deux, d'un demi-pouce à peu-près. Nous fîmes l'extension, la contre-extension & la conformation. Nous appliquâmes l'appareil que ce cas exige, & la jambe fut mise en bonne situation.

Le blessé fut saigné deux heures après la réduction des os ; il ne fut pansé qu'au bout de vingt-quatre heures. Le septieme jour, la suppuration s'établit : la fievre ne fut pas forte, le gonflement, la tension & l'inflammation non plus. Malgré que les accidens ne fussent pas considérables, il se forma des dépôts & des fusées à la partie latérale & interne de la jambe, le long

des muscles jumeaux, jusques vers les parties moyennes & supérieures.

Je fus prié, de la part du malade & de ses parens, de prendre soin de lui, & de me charger du traitement. Je crus devoir faire une incision à la partie inférieure latérale & interne de la jambe, pour donner issue au pus; & une autre à la partie inférieure latérale & externe, afin de vuider le pus de l'autre dépôt. Le malade fut purgé quelques jours après la suppuration bien établie.

Lorsque tout paroissoit aller le mieux du monde, & que tous les accidens furent calmés, il survint au talon, derriere le calcanéum, une tache noire qui faisoit craindre la gangrene. En effet, cette tache s'étendoi[t] de plus en plus, & elle parvint, en moin[s] de trois jours, à faire un progrès assez rapide. Car, après avoir gagné tout le talon, elle s'étendit le long de la partie inférieur[e] de la jambe, jusqu'à sa partie moyenne. Le malade fut mis à l'usage d'une tisan[e] de quinquina, pour combattre les progrè[s] de la gangrene. Je fomentai la partie blessé[e] avec une fomentation anti-septique, dan[s] laquelle je faisois dissoudre le sel ammo[-]niac & le sel marin. Les scarifications fure[nt] ménagées, parce qu'elles ne produise[nt] guere de bons effets aux gangrenes cau[-]sées par compression; l'escarre gangréneu[se]

ſut couverte d'un emplâtre de ſtyrax, ſaupoudré avec la fleur de ſoufre. Au bout de cinq jours elle ſe cerna & ſe détacha : dix jours après la ſuppuration parut louable, & tout fut en bon état.

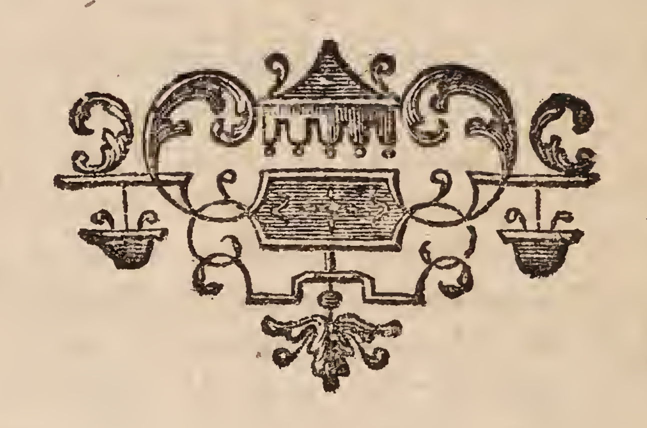
L'ulcere gangréneux fut panſé dès-lors avec un digeſtif ſimplement animé de ſtyrax, avec la teinture de myrrhe & d'aloës : les autres plaies furent panſées, tout le long du traitement, d'un digeſtif ſimple, couvert d'un emplâtre de ſtyrax, ſaupoudré avec la fleur de ſoufre. Pour conſerver les extrêmités des os découverts, j'y mis par-deſſus un plumaſſeau trempé dans l'eſprit de térébenthine.

Le malade fut panſé pluſieurs fois pendant le cours du traitement, la fievre ceſſa par ce moyen, & j'eus la ſatisfaction de le voir guérir, au bout de deux mois du traitement, d'un fracas d'os ſi conſidérable. Il lui eſt cependant reſté une fauſſe ankiloſe au pied, mais on ſait que cela eſt inévitable toutes les fois que de pareils fracas d'os ſe trouveront à la partie inférieure de la jambe, proche du pied, ou bien au voiſinage des articulations. Le malade ſe ſert de cette jambe auſſi-bien que de l'autre; il boite cependant un peu : elle eſt un peu plus courte que la ſaine, mais il a ſoin d'y ſuppléer, en portant un ſoulier

A a iij

dont le talon eſt plus élevé que celui du côté gauche.

C'eſt à la bonté d'un traitement ſi ſimple que je dois la réuſſite de cette guériſon, ſur-tout en évitant de me ſervir des remedes ſpiritueux, qui ſont plutôt capables de faire naître la gangrene, que de prévenir cet accident formidable, comme nous le fait très-bien obſerver M. Boucher, dans ſon Mémoire qu'il a donné à l'Académie de chirurgie, où il prouve la bonté de cette méthode.



Observations Météorologiques. Octobre 1772.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 6 h. & d. du matin	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	11½	16	11¼	28 1	28 1½	28 2
2	9½	16¼	11¾	28 2¼	28 2	28 1½
3	10	17½	14¾	28 1	28 ½	28 ½
4	13	13	10½	27 11½	28	28 ½
5	11	14½	10	28 2	28 2	28 2¾
6	7½	14	10¼	28 3½	28 3½	28 3¼
7	8½	15	12	28 2½	28 2	28 1¾
8	11½	15	13	28 2	28 2	28 2¼
9	12	16¾	12	28 2¾	28 2¾	28 3
10	9	15	11	28 3	28 3	28 3
11	8½	15	12	28 2½	28 2¼	28 2
12	11	16	14	28 2	28 1	28 ½
13	11	13½	9	28 1¾	28 2	28 3
14	6½	12½	8½	28 3¾	28 3¼	28 4¼
15	6½	12½	9	28 4½	28 4	28 4¼
16	6½	14	10½	28 4	28 3½	28 3
17	8	15½	11	28 3	28 3	28 3½
18	9	15½	10½	28 4	28 3¾	28 3¾
19	10	11	9½	28 3¾	28 3½	28 3¼
20	7¾	11½	9	28 3¼	28 3	27 2¾
21	7½	9½	7½	28 2	28 1½	28 1¼
22	7	9¾	9	28 ¼	28	27 11½
23	7	13½	10¾	27 11	27 10	27 10
24	10	14¼	12¼	27 9¾	27 9	27 8
25	11	13½	10¼	27 7½	27 6½	27 6¾
26	10	12½	8¾	27 7¾	27 8	27 9¾
27	9	13¼	12	27 10¾	27 9½	27 ¾
28	11	13	11¼	27 8½	27 10½	28
29	10	15	12	28	27 11½	27 10½
30	10½	14¾	13	27 10½	27 11	27 10¾
31	13	16½	13½	27 10	27 9½	27 10

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. beau.	O. nuages.	Beau.
2	S-S-E. nuages.	S. nuages.	Beau.
3	S-E. nuages.	S-E. couv. pl.	Couvert.
4	E. écl. ton. pluie.	S-O. nuages.	Beau.
5	S-O. couv. n.	S-O. nuages.	Beau.
6	S-S-E. brouill. beau.	S-S-E. léger. n. brouillard.	Beau.
7	S. brouil. b.	S. nuages.	Nuages.
8	S. brouil. couv.	S. pet. pl. c.	Couvert.
9	S. brouil. nuag.	S. nuages.	Beau.
10	S-E. beau.	S-E. beau.	Beau.
11	S-E. brouil.	S-E. b. écl.	Léger, nuag.
12	S-E. brouil. n.	S-E. couv. pl.	Nuages.
13	O. b. nuages.	O. nuag. pluie.	Beau.
14	O. b. nuages.	O. nuages.	Nuages.
15	N-E. nuages.	N-E. nuages.	Nuages.
16	S-S-E. beau.	S-S-E. nuages.	Beau.
17	S. lég. nuages.	S. lég. nuages.	Beau.
18	S. lég. nuages.	S S-E. lég. n.	Brouillard.
19	E. couvert.	E. couvert.	Nuages.
20	E. brouillard.	E. couvert.	Couvert.
21	E. brouillard, couvert.	E. couvert. pet. pluie.	Couvert.
22	E. brouil. couv.	E. c. brouil.	Beau.
23	E. nuages.	S-S-E. couv.	Nuages.
24	S. pluie. nuages.	S. nuages. pl.	Pluie.
25	S. pl. couv.	S-S-O. n. pl. v.	Beau.
26	S. nuages. pluie.	S-O. nuages.	Beau.
27	S-S-O. couvert.	S. couv. pluie.	Pluie.
28	S-O. couv. pl.	O. pluie. nuag.	Couvert.
29	S. couv. nuag.	S. nuages.	Couvert.
30	S. couvert.	S-O. couvert.	Pluie.
31	S. couvert.	S. nuages. pl. écl. tonn.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de $17\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de $6\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces $4\frac{1}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces $6\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de $9\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 1 fois du N-E.
6 fois de l'E.
4 fois du S-E.
5 fois du S-S-E.
13 fois du Sud.
2 fois du S-S-O.
5 fois du S-O.
4 fois de l'O.

Il a fait 15 jours beau.
24 jours des nuages.
15 jours couvert.
10 jours du brouillard.
13 jours de la pluie.
3 jours des éclairs & du tonnerre.
1 jour du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Octobre 1772.

On a encore observé, pendant ce mois-ci, des fievres intermittentes qui avoient les mêmes caracteres que celles du mois précédent ; les petites-véroles ont été moins fréquentes : on a vu plusieurs personnes attaquées d'érysipeles, & un très-grand nombre de prises de toux opiniâtres,

qui n'ont cédé que très-difficilement aux remedes les mieux administrés.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Septembre 1772; *par M.* BOUCHER, *Médecin.*

Ce mois a été pluvieux : il s'est passé peu de jours sans pluie : elle a été abondante les dix à douze premiers jours du mois. Le tonnerre, dans cet espace de tems, a grondé à diverses reprises.

Le mercure, dans le barometre, a été observé, tout le mois, au-dessous du terme de 28 pouces : si l'on en excepte un seul jour (le 20) le vent a été *Sud* presque tout le mois.

La hauteur du thermometre a varié. Le 5 & le 6, sa liqueur s'est portée au terme de 20 degrés au-dessus de celui de la congélation, ou très-près de ce terme ; ensuite de quoi elle ne s'est guere elevée au-dessus du terme de 16 degrés.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 20 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 7 degrés au-dessus du même terme. La différence entre ces deux termes est de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes est de 6 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord vers l'Est.
5 fois de l'Est.
5 fois du Sud vers l'Est.
7 fois du Sud.
13 fois du Sud vers l'Ouest.
4 fois de l'Ouest.

2 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 24 jours de tems couvert ou nuageux.

22 jours de pluie.

3 jours de tonnerre.

1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de Septembre 1772.

Les pluies de ce mois n'ont point apporté de changement considérable dans les maladies régnantes parmi le peuple. La fievre continue-putride persistoit toujours ; &, quoiqu'elle fût plus inflammatoire que ci-devant, le foyer de putridité ne se caractérisoit pas moins ; tous les malades rendoient des vers. Dans plusieurs elle a eu la marche de la fievre double-tierce continue ; &, dans un très-grand nombre, la matiere morbifique s'est déposée dans les bras & les jambes, & sur-tout dans les jointures, en y causant des douleurs rhumatismales & goutteuses, qui ont été la crise de la maladie : dans quelques-uns elle s'est terminée par des hémorrhagies considérables, quoiqu'on leur eût fait dans le tems les saignées requises. Presque tous les convalescens ont eu de l'œdême aux extrêmités inférieures : l'usage des amers suffisoit pour la dissiper.

Il y a eu beaucoup de pesanteurs de tête, sans fievre apparente : on a aussi commencé à voir des fievres tierces.

La fraîcheur des nuits a occasionné des diarrhées, avec des douleurs de colique, en conséquence de la transpiration répercutée.

LETTRE

De M. BERTRAND, Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Université de Pari .

MONSIEUR,

Dans une brochure in-8° de vingt pages, faite pour exalter le remede du sieur Velnos, intitulée : *Réflexions sur les inconvéniens des différentes méthodes, &c. par M. Mittié, Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, &c.* on lit à la page 14 : *Quelle sécurité ne procure pas au Médecin & au malade l'usage d'un remede végétal, qui ne peut par sa nature, par l'imprudence du malade, ou une mauvaise administration, produire un effet dangereux ! j'en appelle à l'expérience de mes confreres.* Je suis cité en note, comme témoins de la vérité de cette assertion. Je proteste publiquement contre cette allégation fausse dans tous ses points. Je n'ai vu que deux malades traités par M. Mittié, & on ne le soupçonnera pas d'avoir mal administré un remede dont il connoît la composition; les malades n'ont fait, au moins à ma connoissance, aucune imprudence : quant à la nature du remede, je ne la connois que sur ce que m'en a dit M. Mittié lui-même. Il est démontré par-là que mon témoignage ne peut ni ne doit être cité, pour démontrer ce qui est avancé à la page 14. De plus, quant aux bons effets du remede, qui poura m'assurer que des malades que je ne voyois qu'à des distances éloignées, n'en ont pas pris d'autres ? c'est pourquoi, dans la crainte que l'on n'abuse de mon témoignage, qui a été public à mon insu & contre la vé-

rité, bien convaincu d'ailleurs que tous les gens à secret usent, & le plus souvent abusent de tout ce qui peut accréditer leurs prétendues découvertes, afin de pouvoir tromper plus sûrement le public, je vous prie de faire imprimer cette lettre dans votre Journal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité d'Odontalgie, où l'on présente un systême nouveau sur l'origine & la formation des dents, une description des différentes maladies qui affectent la bouche; par *Pierre Auzébi*, Chirurgien-Dentiste à Lyon. Lyon, chez *Rosset*, 1771, in-12. On le trouvera à Paris, chez *Didot le jeune.*

Démonstrations élémentaires de Botanique, à l'usage de l'Ecole royale vétérinaire, nouvelle édition, corrigée & augmentée. Lyon, chez *Bruyset*, 1773, in-8°, 2 vol. On les trouve à Paris, chez *Didot le jeune*, prix 10 livres les deux volumes reliés.

Planches anatomiques, imprimées avec leurs couleurs naturelles, de M. *Gautier Dagoty*, pere, Anatomiste pensionné du Roi, concernant les parties de la génération de l'homme & de la femme, avec l'angiologie entiere du corps humain, jointe à tout ce qui concerne la grossesse & l'accouchement, & les maladies vénériennes; avec des Dissertations & des Tables explicatives pour l'étude de cette partie de l'anatomie.

Pour se mettre à la portée des étudians, M. *Dagoty*, pere, a réduit ses figures au tiers de nature, ce qui le met en état de diminuer le prix de deux tiers. Il a cru cependant devoir rendre dans leur grandeur naturelle ce qui regarde les

maladies de la verge, des testicules, de la vessie, du vagin, des grandes levres, &c. D'un autre côté, il a traité avec plus d'étendue ce qui concerne la grossesse & l'accouchement.

Les planches qu'il donne à présent seront composées de trois œuvres séparées & distinctes, qui formeront chacune en particulier un ouvrage complet & indépendant. Les deux autres œuvres, dont il n'est point fait ici mention, seront annoncées par une nouvelle souscription.

L'Auteur propose aux personnes qui voudront se procurer cette premiere œuvre, de donner leur soumission de prendre l'ouvrage au prix proposé, lors de la distribution qui s'en fera au premier Mars 1773.

Les souscripteurs paieront l'ouvrage en entier, formant douze planches, la somme de 27 livres; celle de 18 livres, s'ils s'en tiennent à la partie anatomique, formant huit planches; celle enfin de neuf livres, s'ils ne prennent que la partie des maladies vénériennes, formant quatre planches. Après la souscription fermée, au premier Mars 1773, l'ouvrage entier se vendra 33 livres, & les différentes parties à proportion.

On souscrit chez MM. *Brunet & Demonville*, rue Basse, Hôtel des Ursins, & au bureau de la correspondance, rue des deux Portes S. Sauveur.

PRIX DE MÉDECINE.

La Faculté de médecine de Paris, chargée de la distribution d'un prix fondé par le sieur *Cuvilliers de Champoyaux*, Médecin de Mesl en Poitou, avoit proposé l'année derniere la question suivante, savoir: *S'il est possible de prevenir les maladies épidémiques, & quels seroient les moyens de les prévenir?*

La Compagnie a trouvé, dans plusieurs des Mémoires qui lui ont été adressés, des vues sages, des réflexions utiles & des recherches précieuses ; ce qui lui fait espérer que cet établissement deviendra de plus en plus avantageux au progrès de l'art & au bien de l'humanité.

Le prix a été adjugé au Mémoire qui porte pour devise cette sentence : *Spes incerta futuri.*

L'Auteur de ce Mémoire est M. *Lebrun*, Docteur en médecine à Meaux en Brie.

La Faculté n'ayant qu'un prix à distribuer, a cru devoir donner publiquement des éloges à l'ouvrage qui porte la devise suivante :

Cum quisque nostrûm ità vivit, ut se ad voluptatum illecebras natum non existimet, tunc brutorum more, non negligit quid antè pedes sit, quid à tergo, quid denique sequens dies sit allatura ; sed prudenter temporum antecessiones animadvertit, & futuris, quoad potest, præsentia anectit. Baillou, avis au lecteur, placé à la tête du *Livre des Epidémies.*

On a donc adjugé l'*accessit* à ce Mémoire, dont l'Auteur a demandé, par une lettre anonyme, que son nom ne fût point rendu public.

Comme les maladies épidémiques sont le fléau le plus redoutable, celui qui pour l'ordinaire enleve un plus grand nombre de citoyens, la Faculté, toujours occupée du soin de leur conservation, pour augmenter les lumieres, & multiplier les secours contre un mal si funeste, propose pour sujet du prix qui sera proclamé en 1774, la question suivante, savoir : *Si la peste est une maladie particuliere ; quel en est le caractere ; quels sont les moyens de la traiter & de la prévenir ?*

Toutes personnes, tant étrangeres que regnicoles, seront admises à concourir, à l'exception

des Docteurs de la Faculté de médecine de Paris, & même des Bacheliers de ladite Faculté.

Les Mémoires, qui pourront être écrits en françois ou en latin, seront adressés francs de port à M. le Doyen de la Faculté de médecine de Paris: ils ne seront reçus que jusqu'au premier Juillet. On prie les Auteurs de ne se pas faire connoître & d'observer les formalités d'usage en pareil cas dans toutes les Académies.

Ce prix, qui est de 200 livres, sera adjugé le jour de la rentrée solemnelle des écoles, en 1774.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE,

Concernant les Minéraux, les Végétaux, les Animaux & les différens Phénomenes de la nature;

Par M. *Valmont de Bomare*, Censeur royal, Maître en pharmacie, Démonstrateur d'histoire naturelle, avoué du Gouvernement, Membre de plusieurs Académies des Sciences, Belles-Lettres, Beaux-Arts, &c. &c.

En son nouveau cabinet, rue de la Verrerie, près la rue des Billettes, le Vendredi 4 Décembre 1772, à dix heures & demie très-précises du matin; & sera continué les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine, à la même heure.

N. B. On ouvrira un second Cours d'Histoire naturelle le Samedi 5 Décembre 1772, à onze heures & demie très-précises du matin. Ce Cours particulier sera continué les Mardi, Jeudi & Samedi de chaque semaine, à la même heure. Ceux qui voudront y prendre part sont avertis d'entendre le Discours sur le spectacle & l'étude de la nature, qu'on fera le 4 Décembre, à l'heure indiquée.



TABLE GÉNÉRALE *DES MATIERES*

Contenues dans les six derniers Mois du Journal de Médecine de l'année 1772.

LIVRES ANNONCÉS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

HISTOIRE NATURELLE,

CHYMIE ET PHARMACIE.

EXTRAITS.

OBSERVATIONS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

Fin de la Table générale des Matieres.

